

LE CHÂTEAU DE TANCARVILLE

Jean Mesqui

Juché sur une falaise calcaire dominant la Seine peu avant qu'elle atteigne l'ancien port d'Harfleur et l'embouchure, le château de Tancarville est éclipsé, depuis plus d'un demi-siècle, par le pont suspendu qui fut une gloire française dans les années 1950, et qui demeure l'un des deux ouvrages majeurs de franchissement modernes de la Seine. L'automobiliste empruntant l'autoroute conduisant au viaduc l'oublie, le plus souvent ; pourtant, lorsqu'on roule dans le Marais Vernier, cette immense superficie plate marécageuse qui forme l'ouverture de l'estuaire, la silhouette du château est toujours présente, en contrepoint aux immenses piles de l'ouvrage d'art, dominant les industries qui se sont implantées, avec leurs grands volumes cubiques, leurs cheminées qui laissent échapper continûment des panaches de fumée blanche. Le vieux château de Tancarville est toujours là, en arrière-plan, rappelant à ceux qui savent le voir l'histoire de l'estuaire (Figure 1).



Figure 1 : La Seine à Quillebeuf, par Joseph Mallord William Turner, vers 1832 (*Turner's Annual Tour : The Seine 1834 Watercolours*)

Le château de Tancarville fut le fief éponyme d'une des plus puissantes familles de Normandie ; il appartient, durant les siècles, à des familles qui jouèrent un rôle de premier plan dans l'histoire du royaume. Depuis des années, il est en deshérence, allant de propriétaire en propriétaire, de projet en projet ; une association le soutient vaille que vaille, le débroussaillant parfois, le rejointoyant d'autres fois ; un projet immobilier le concerne à l'heure où cet article est écrit ⁽¹⁾, pour transformer en lotissement un site éminent, sans trop s'interroger sur l'avenir des ruines proprement dites, celle de la résidence seigneuriale médiévale.

Ce château insigne a fait l'objet d'une étude fondatrice, celle de A. Deville, vieille déjà de cent soixante dix ans ⁽²⁾ ; quelle leçon pourtant, malgré son âge ! Deville fut l'un des meilleurs érudits normands à l'époque où Mérimée fondait la Commission Supérieure des Monuments Historiques et où Caumont fondait la Société Française d'Archéologie ; il consulta l'ensemble du chartier du comté de Tancar-

ville, miraculeusement conservé, aujourd'hui conservé aux Archives Départementales de Seine-Maritime. Ce chartrier comprend un nombre considérable d'actes originaux concernant la seigneurie et le comté, et il conserve des livres comptables débutant au XV^e siècle commençant, couvrant plus de trois siècles d'histoire. Mais Deville ne se limita pas à une seule vision comptable et historique ; il tenta également de comprendre l'évolution du monument lui-même, celle de la seigneurie, de son administration, de sa défense. Certes, on ne peut manquer de trouver bien des faiblesses aujourd'hui à son analyse ; et pourtant, on ne peut que marquer son admiration pour la façon dont l'érudit, en 1834, livra son analyse du château et de son environnement.

Depuis, malgré quelques articles plus ou moins inspirés de Deville ⁽³⁾, malheureusement peu d'études de fond ont été entreprises. Je noterai cependant les maîtrises universitaires de Laure Flavigny (1972) et de Karine Drubec (1993). La première visait à connaître, grâce à la sélection de certains registres comptables, l'évolution de l'essence économique du comté de Tancarville durant le XV^e siècle ⁽⁴⁾. La seconde avait pour but de dégager une synthèse des « œuvres » des comtes de Tancarville durant le XV^e siècle grâce au dépouillement des comptes conservés ⁽⁵⁾. Plus récemment, Philippe Lardin, professeur à l'Université de Rouen, a effectué des analyses détaillées des comptes du XV^e siècle dans une optique de restitution des chantiers et des techniques de l'époque ⁽⁶⁾.

Il était donc nécessaire de reprendre dans leur intégralité les sources comptables, et de procéder à un relevé général et détaillé de l'édifice, pour en donner une nouvelle vision archéologique – malheureusement sans l'appoint de fouilles qui seules pourraient révéler les parties disparues du château, antérieures aux grandes campagnes du XV^e siècle.

L'HISTOIRE DU CHÂTEAU

LE CASTRUM DES GRAND CHAMBELLANS HEREDITAIRES DE NORMANDIE

Le site de Tancarville, *Tancardi villa*, n'apparaît, en tant que tel, qu'au tout début du XII^e siècle ; il était en possession, à cette date, de Guillaume, chambellan de Normandie ⁽⁷⁾. Ce Guillaume était le fils de Raoul, précepteur du duc Guillaume, futur roi d'Angleterre ; Raoul était désigné, vers 1080 après sa mort, par le duc comme *meus magister aulaeque et camerae meae princeps*, dans l'acte récapitulatif de la fondation de l'église et du chapitre de Saint-Georges de Boscherville dans son domaine principal. Raoul était lui-même fils d'un certain Gérald ; dans une autre charte il était désigné comme *Radulphis camberarius filius Gerald*. Quant à Gerald, il descendait du premier membre connu de ce puissant lignage, Rabel, officier du duc Robert le Magnifique (1027-1035) ⁽⁸⁾.

Guillaume de Tancarville figurait parmi les plus grands seigneurs de Normandie au début du XII^e siècle ; on sait qu'il fonda en 1113 la belle abbaye bénédictine de Saint-Georges de Boscherville, après avoir « expulsé » les chanoines que son père avait installés, sans doute pour acheter la régularisation canonique de son mariage avec Mathilde d'Arques, veuve d'un de ses parents ⁽⁹⁾. Dès le XI^e siècle, il existait un manoir familial à cet endroit ; il fut reconstruit, peu avant 1295, dans l'enceinte du monastère, le seigneur de Tancarville y tenant ses assemblées solennelles ⁽¹⁰⁾.

Après Rabel I, Gérald, Raoul et Guillaume, vint Rabel II fils de ce dernier, qui, après la participation à une révolte contre le roi Étienne en 1124, fit acte de loyauté après que ces châteaux aient été confisqués. Lui succéda Guillaume II, contemporain de Henri II Plantagenêt puis de son fils Richard avec lequel, déjà fort âgé, il embarqua en 1190 pour une croisade dont il ne revint pas. Son fils Raoul II lui succéda, puis son frère puîné Guillaume III qui fit acte d'allégeance à Philippe Auguste, conquérant heureux de la Normandie. Guillaume III sut conserver la charge de grand chambellan héréditaire malgré le changement de souverain ; il combattit valeureusement en 1214 à Bouvines.

Se succédèrent ensuite Raoul III, son fils Guillaume IV, son petit-fils Raoul IV, que suivirent ses frères Guillaume V et Robert I^{er}, tout au long du XIII^e siècle. Ce dernier mourut en 1302 à la bataille de Courtrai, laissant un fils, Guillaume VI, qui, malgré un mariage en 1309 à Isabelle de Marigny, fille du fameux Enguerran, mourut peu après sans descendance, laissant la seigneurie de Tancarville à sa

sœur Jeanne. C'est à Guillaume v ou Robert I^{er} qu'est attribuée la reconstruction ambitieuse de la grande salle, du logis et de la chapelle de Boscherville avant 1295 ⁽¹¹⁾.

TANCARVILLE DANS LA FAMILLE DE MELUN : L'ERECTION DE LA TERRE EN COMTE ET LA TRANSFORMATION DU CHATEAU

Jeanne épousa en 1316 Jean I^{er}, vicomte de Melun. Leur fils Jean II fut l'un des plus fervents partisans du roi de France lors des prémisses de la Guerre de Cent Ans. Fait prisonnier à l'issue de la bataille de Caen en 1346, il dut aliéner une partie de ses biens pour rembourser sa rançon ; la récompense royale vint en 1352, où il fut élevé au rang de comte de Tancarville. Quatre ans plus tard, il était à nouveau fait prisonnier à la bataille de Poitiers, proche parmi les proches du roi Jean II qu'il accompagna en exil. Il était alors tout à la fois grand chambellan de Normandie, connétable de la province, et chambellan de France, ce qui donne la mesure de sa proximité avec le roi. Il semble avoir joué un rôle important dans la négociation du traité de Brétigny en 1360 ; le roi Édouard III d'Angleterre le gratifia de 3000 écus d'or pour ce rôle positif dans l'opération. On verra, dans l'analyse archéologique, que, selon toute vraisemblance, Jean II fit réaliser d'importants travaux au château, en particulier à la « Chambre aux chevaliers » ⁽¹²⁾.

Son fils Jean III décéda peu après lui, en 1385, et Guillaume IV de Melun son frère lui succéda la même année. Guillaume joua un rôle très important auprès de Charles VI : successivement chargé de la garde du château de Breteuil, puis de Mez-le-Maréchal, il fit des voyages diplomatiques en Languedoc, puis en Picardie : en 1391, il ne reçut pas moins de 15000 livres tournois en récompense pour ces voyages, sans compter les gages qu'il percevait à des titres divers ! ⁽¹³⁾

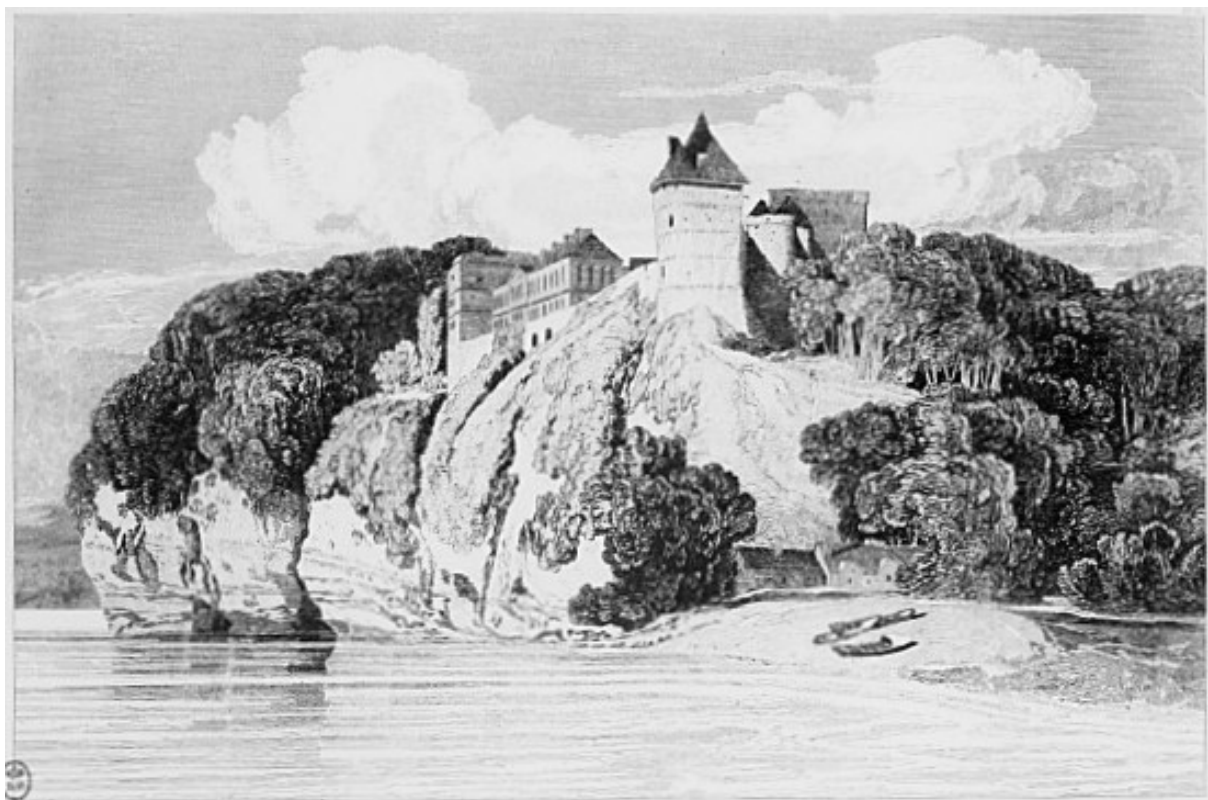


Figure 2 : Le château vu depuis le Nord, par J.S.Cotman, en 1822 (*Architectural Antiquities of Normandy*, Londres, 1822, planche 86)

LA TRANSFORMATION DU CHATEAU

En 1391, Charles VI, se rendant en juin pour visiter les travaux au port de Harfleur, séjourna au château de Tancarville où il fut reçu par Guillaume IV. Celui-ci sut le persuader que le château méritait une sérieuse remise en état ; le roi lui accorda le bénéfice de 2000 livres sur les bois de Tancarville en sa possession ⁽¹⁴⁾.

Manifestement, Guillaume IV avait l'intention de rénover le vieux château dont il avait hérité, pour le mettre au goût du jour, comme bien des princes à la même époque. Le premier compte conservé, pour l'année 1401-1402, prouve qu'à l'époque Guillaume avait entrepris une rénovation des logis du château haut ; il avait alors à son service un maître des œuvres de maçonnerie attiré, Bertault Bourdon (+ 1402), qui fut remplacé aussitôt par le maître Jean Le Comte. Ils dirigèrent le maçon Jean de la Barre, dit Damin, et divers autres ouvriers, dont le charpentier Jean Thomas, intitulé maître des œuvres de charpenterie dans le compte de 1406-1407, et le charpentier Jean Morin. L'essentiel des travaux se concentra dans la restauration totale d'anciens logis situés entre la Tour carrée et la Grande salle, avec la construction d'une vis pour les desservir (Figure 3) ; en cours de chantier, les « gens de monseigneur » décidèrent que les cheminées de ces logis rénovés ne seraient pas en pierre, mais seulement en plâtre, prouvant une recherche d'économie certaine lors de cette phase du chantier. Les travaux portèrent également sur des réparations d'urgence à la Chambre aux chevaliers, la construction d'une chambre en bois au-dessus de la tourelle de latrines située entre cette dernière et la Grande salle ; de très nombreux autres travaux mineurs de gros entretien ou de réparation affectèrent nombre de bâtiments du château ⁽¹⁵⁾.

La disparition des comptes intermédiaires empêche de savoir ce qui fut réalisé entre 1402 et 1406 ; en revanche, en 1406-1407, le maçon Jean de la Barre, dit Damin, reconstruisit à neuf une partie de la courtine orientale, au nord de la Tour carrée, alors que son confrère Guillaume de Brèvedent reconstruisait une partie de la même courtine vers la Tour de l'aigle. Au même moment, le comte fit refaire entièrement reconstruire l'escalier monumental conduisant de la cour au sommet de la motte. Les travaux étaient alors placés sous la direction de Jean Le Saint, maître des œuvres de monseigneur ⁽¹⁶⁾. Dès cette époque, un chantier avait commencé près de la grosse tour, celui de la construction d'une grande vis qui sans doute faisait défaut ⁽¹⁷⁾.



Figure 3 : Vue restituée de la Chambre aux chevaliers et de la Grosse tour après les travaux de Guillaume IV (dess. Mesqui 2005)

Les tensions politiques étaient alors extrêmement aiguës, le duc d'Orléans ravivant les hostilités avec l'Angleterre : en mars 1407, le comte, craignant le débarquement d'une flotte à Harfleur, fit renforcer

les défenses de son château. On coupa trois cents fortes planches de hêtre à cet effet, pour les placer apparemment au sommet des murs et devant les créneaux ⁽¹⁸⁾.

Mais c'est en 1408-1409 que débutèrent les grands travaux, sous la direction de Jenson Salvart, maître des œuvres de maçonnerie du comté de Tancarville ; cet architecte était alors également maître des œuvres de la cathédrale de Rouen, dont il dirigeait à l'époque les travaux de la façade ouest ⁽¹⁹⁾. Une dizaine d'années plus tard, il fut aussi l'architecte du Palais royal de Rouen construit par Henri V à partir de 1419.

C'est cette année là que le comte décida de rénover toute la partie haute du château, en restaurant la Chambre aux chevaliers (en 1401-1402, il avait fallu en étayer le mur qui menaçait ruine), en surélevant la tour maîtresse, dite Vieille tour ou Grosse tour, et en transformant l'ensemble en un somptueux ensemble résidentiel (Figure 3). Dès 1408-1409, marché fut passé au maçon Jean de Horville par le comte lui-même, pour la reconstruction de la garde-robe de la Chambre aux chevaliers, ainsi probablement que de la courtine extérieure orientale ⁽²⁰⁾ ; la même année, les maçons Guillaume le Fournier et Jean le Fournier, son neveu, décrochaient le marché de surélévation de la grosse tour ⁽²¹⁾.

Il est intéressant de voir que, pour le marché de la Chambre aux chevaliers, Robert de Hellebuterne, maître des œuvres de la ville de Paris, était présent aux côtés de Jenson Salvart – sans doute était-il en visite sur le chantier de Rouen ⁽²²⁾. Plus tard, en 1410, Guillaume de Bayeux, maître des œuvres du roi au baillage de Rouen, fut présent aux côtés de Jenson pour l'un des toisés de la maçonnerie ; ces deux visites prouvent la renommée qu'avait alors Jenson, mais aussi l'importance du chantier de Tancarville qui justifiait la visite de ces collègues de haut rang ⁽²³⁾. La qualité de l'ouvrage encore conservé en grande partie aujourd'hui en témoigne, en particulier le dessin raffiné des mâchicoulis dessinés par Jenson ⁽²⁴⁾. Pour ceux-ci, on fit d'ailleurs appel à une pierre de meilleure qualité que le calcaire local, en allant acheter passer commande au carrier Colart d'Abbeville à Saint-Leu-d'Esserent, Jenson de Salvart allant choisir en personne les bancs de taille, et presser les carriers ⁽²⁵⁾ ; un tel recours n'était cependant pas exceptionnel à l'époque, puisque la ville de Rouen, dans ses chantiers de rénovation des enceintes urbaines, avait systématiquement recours à des pierres du banc de Saint-Leu pour les parties fragiles des tours, en particuliers les corbeaux et les mâchicoulis, dès la fin du XIV^e siècle ⁽²⁶⁾.

Le rôle de Jenson Salvart était celui de l'architecte général de l'opération, et rapportait soit au comte, soit au capitaine monseigneur d'Auricher ²⁷ ; il avait délégation pour signer lui-même certains marchés d'importance secondaire. Le comte lui-même surveillait de près les travaux, non seulement en passant les marchés, mais en approuvant les plans, et en décidant de visu de certaines dispositions : ainsi, après que la vis de la grande tour surélevée sur les fondations de 1406 se soit en partie affaissée, nécessitant la construction d'un arc boutant bandé depuis l'un des contreforts de la chapelle, le comte ordonna que les fondations de la vis soient reprises en sous-œuvre – sans doute pour éviter d'encombrer la cour avec cet arc-boutant disgracieux. De même, il ordonna, lors de la même visite de chantier, d'approfondir le puits de la Grosse tour, situé sur la plate-forme sommitale, ce puits étant partiellement asséché ⁽²⁸⁾.

Jenson Salvart prenait également en charge la conception des éléments les plus significatifs : les maçons entrepreneurs devaient réaliser les ouvrages suivant ses indications – en particulier toutes les décorations, « membrures et larmiers ». Durant les deux années 1410-11, il ne passa pas moins de 45 jours sur le chantier, dessinant portes, gargouilles, créneaux, clefs de mâchicoulis, établissant les devis de toutes natures ⁽²⁹⁾.

L'organisation du chantier faisait appel aussi à Jean Thomas, qui, sans porter le titre de maître des œuvres de charpenterie, jouait effectivement ce rôle. C'est lui qui dessina, en compagnie de Jenson Salvart, les « traits » de la charpenterie de la Chambre aux chevaliers et de la surélévation de la grosse tour sur parchemin, afin de l'envoyer au comte ; c'est lui également qui alla à Harfleur, sans doute au Clos des gallées, pour demander aux maîtres de charpenterie d'expertiser si le projet dessiné par le charpentier Jaquet le Rouyer, adjudicataire du marché de la Chambre aux chevaliers, était meilleur que le sien. Il dessina également les « traits » de la charpenterie aux maisons neuves entre la Tour de l'aigle et de la grange, ainsi que les galeries (hourdages) à réaliser sur les courtines Nord. Avec Jenson Salvart, il se rendit au manoir de Mesnil-Réaume appartenant à Mademoiselle de Dreux pour y examiner l'« engin » du puits, c'est-à-dire le treuil, pour le copier à Tancarville ; c'est également lui qui fut chargé, en compagnie de l'adjudicataire, d'aller chercher les arbres convenant pour

faire les poutres de la Chambre aux chevaliers. Après être allé « outre Seine », il finit par les trouver dans les bois de l'abbaye de Valasse ; la négociation de leur prix avec le père abbé nécessita deux autres visites ⁽³⁰⁾.

Jean Thomas réalisa également de nombreux travaux de charpenterie pendant la durée du compte, jusqu'en 1412 ; le charpentier Jean Morin, déjà à l'œuvre en 1401-1402, emporta le marché du plancher du quatrième étage de la grosse tour. Bien d'autres ouvriers furent à l'œuvre durant cette vaste campagne qui remodela considérablement l'aspect du château.

Malheureusement, les comptes postérieurs à celui de 1410-1412 ont disparu, empêchant de connaître la suite du déroulement de ce chantier important. Mais l'examen de l'édifice actuel ne permet pas de reconnaître d'autres ouvrages contemporains ; on peut penser que les troubles qui suivirent la mort du duc d'Orléans en 1407 et débouchèrent sur la guerre civile à partir de 1411, empêchèrent le comte de lancer d'autres chantiers significatifs. En 1415, il allait mourir, comme tant d'autres, à la bataille d'Azincourt, cet épisode brillant pour le château se clôturant ainsi de façon dramatique.

TANCARVILLE AUX MAINS DE LA FAMILLE D'HARCOURT

UN CHATEAU ANGLAIS PENDANT TRENTE ANS

Marguerite, fille de Guillaume IV, épousa Jacques d'Harcourt, baron de Montgomery, en 1417. La pression Anglaise se faisait considérable : en 1419, le capitaine appointé du château de Tancarville, Guillaume de Cramenil, remit sans coup férir le château et le comté aux Anglais. Henri V le donna immédiatement à John Grey (Jean de Gray), chevalier anglais qui avait vaillamment combattu à Azincourt et devint comte de Tancarville. Deux ans plus tard, il décéda à la bataille de Baugé, son fils Henry, âgé d'à peine deux ans, héritant du comté.

Durant trente ans, le comté allait devenir une possession anglaise. Les quatre comptes conservés, qui couvrent une période allant de 1429 à 1434, montrent que la gestion patrimoniale du domaine de Tancarville s'était poursuivie sans grand changement sous la domination anglaise. Deux d'entre eux contiennent des mentions de chantiers significatifs : ceux de 1428-1429 et de 1429-1430 ⁽³¹⁾. On mena, durant ces années, des travaux de réparation des résidences, en particulier en plusieurs cheminées ; en 1430, des vitriers de Rouen vinrent même expertiser tous les travaux de vitrerie à effectuer ⁽³²⁾. Mais on se préoccupait également de mettre le château en état de défense, sans doute en raison du climat insurrectionnel qui prévalait contre les Anglais : en 1428-29, la courtine située entre la porte principale du château et la Tour de l'aigle, derrière l'église paroissiale intérieure à l'enceinte, fut rehaussée et pourvue d'une coursive de bois s'appuyant intérieurement sur des poteaux, car elle était jusque là dépourvue de chemin de ronde. On refit également le parapet et le crénelage de la courtine montant de la porte principale à la motte. En 1430, ces défenses furent complétées par une haie d'épines mise en œuvre tout autour de la place ⁽³³⁾.

Elles n'empêchèrent pas la prise du château par des miliciens Cauchois qui s'en emparèrent en 1435, et le tinrent pendant deux ans au nom du roi Charles VII. Mais à la fin d'août 1437, une troupe sous la conduite de John Talbot vint mettre le siège devant le château : on mobilisa pour la cause un bateau armé, ainsi que des troupes à terre. Les trente à quarante Cauchois qui s'y trouvaient le défendirent tant et plus qu'il fallut prolonger le siège au-delà des deux premiers mois ; mais sur instruction de leur capitaine qui avait quitté la place, un certain Floquet, les hommes le rendirent en définitive par composition. Les troupes anglaises abattirent plusieurs édifices, dont l'église paroissiale se trouvant dans l'enceinte ⁽³⁴⁾ : rien n'atteste, pour les années qui suivirent cette prise, d'une quelconque remise en état.

GUILLAUME D'HARCOURT RECONSTRUCTEUR DE TANCARVILLE

En novembre 1449, Charles VII finit la reconquête de la Haute-Normandie ; Guillaume d'Harcourt, fils de Jacques, put prendre possession de son comté et de son château. Le 5 janvier 1450, Charles VII était au château pour fêter les Rois ; il fit une donation à Guillaume pour l'aider aux réparations du château, pour laquelle on possède deux quittances de 1451 et 1452, pour un montant total de 500 livres ⁽³⁵⁾.

Guillaume d'Harcourt mourut en 1487 : un long règne sur le comté, mais celui-ci ne constituait qu'une résidence secondaire, car il aima vivre dans les pays de Loire, à Montreuil-Bellay, près des résidences préférées de ses souverains Charles VII et Louis XI. Il venait à Tancarville à l'automne, ce qu'il fit en 1463, 1467, 1468, 1470, 1479, 1481 ; les comptes prouvent que les relations entre le comté normand et la seigneurie ligérienne étaient fréquentes. Ainsi les gibiers tués dans les forêts giboyeuses normandes, voire les poissons pêchés dans la Seine, étaient-ils envoyés à Montreuil-Bellay de façon régulière pour alimenter les cuisines remarquables de ce château.

Le chantier de rénovation du château

On connaît assez bien, grâce à l'importante série comptable qui couvre, avec quelques lacunes, la période allant de la Saint-Michel 1459 jusqu'à la mort du comte en 1487 : au total quinze registres, soit un peu moins de la moitié du règne ⁽³⁶⁾. Le premier compte, en 1459-60, témoigne d'un chantier en pleine activité, employant cinq maîtres maçons, trois maîtres charpentiers, huit manœuvres et un ânier, chacun d'entre eux percevant des gages annuels, le total de ces gages représentant la somme non négligeable de 455 livres. Il est probable que le chantier avait commencé dès 1451, et que le comte lança la rénovation par la construction d'une nouvelle enceinte sur la grande face orientale.

De 1462 au moins à 1473 au plus, Guillaume garda à son service en permanence à gages trois des cinq maîtres maçons : Léaubon de Mallemouche, Jean de Navarre et Pierre de la Marcon, ce dernier étant nommé en sus maître de l'artillerie du château et responsable du jardin potager de Coquesart. En permanence également, cinq manœuvres, dont un ânier, étaient employés à gages, alors que le recours à des maîtres charpentiers gagés à l'année était plus sporadique : celui qui intervint le plus fut Cardin Salle, payé 45 livres par an comme l'étaient les maîtres maçons, mais il fut plus souvent rémunéré à la tâche ou à la journée. Ces emplois gagés n'empêchaient nullement le recours à des ouvriers plus occasionnels : manœuvres, mais aussi plâtriers, couvreurs, ferronniers, serruriers, menuisiers et huchiers représentaient une main d'œuvre rémunérée à la tâche, ou à la journée. Suivant les années, le nombre de ces ouvriers pouvait varier ; il pouvait atteindre de 700 à 800 hommes-jour, comme en 1481-82.

Au cours de cette décennie, les chantiers furent ouverts sur toute la périphérie du château : le chantier de transformation de la porte principale s'étendit sur toute la période, mais c'est surtout sur le front sud que se concentrèrent les travaux à partir de 1467-68, avec le commencement de la Tour Collecte, la construction du boulevard de Coquesart vers 1469, la construction du logis sud-ouest adossé à la Tour carrée, la rénovation de la Grande salle, et enfin la construction du grand logis seigneurial de briques, lancé en fin de période.

À partir de 1473-74, l'activité de maçonnerie ne justifia plus que le recours à Pierre de la Marcon en tant que maître maçon gagé ; celui-ci occupait d'ailleurs en permanence une maison dominant la Seine, à l'Ouest. Il garda à son service cinq manœuvres gagés à l'année jusqu'à 1478 ; en revanche Cardin Salle, le charpentier, semble avoir eu une présence plus importante, étant gagé à l'année. Durant cette période se poursuivit la transformation du portail principal, la construction d'une grande maison neuve située à l'ouest, dominant la Seine, dont on ne connaît pas la vocation, entre la maison de Pierre de la Marcon et la grande grange. Tout autour de l'enceinte furent réalisés – recreusés, des fossés.

Enfin, dans la dernière période, de 1478 à la fin du règne, l'équipe des ouvriers gagés se maintint avec Pierre de la Marcon et trois manœuvres gagés à l'année. En 1482 fut enfin achevé le grand portail ; le point d'orgue de la rénovation du secteur résidentiel intervint l'année suivante avec la reconstruction du grand degré montant de la cour à la plate-forme sommitale. Le chantier se poursuivit néanmoins, comme le prouvent les livraisons de pierre et de briques (ainsi, en 1486-87, 2325 pierres de taille et 17000 briques).

La mort du comte, en 1487, marqua la fin du chantier, d'autant que Pierre de la Marcon était mort peu avant lui, en décembre 1486. L'année suivante, une pension fut servie à sa veuve pour six mois, à la moitié du salaire de son mari ; Pierre le Fèvre, maître maçon, fut retenu comme son successeur, mais dès 1488, il fut décidé de ne plus recourir à lui qu'à la demande. Un seul manœuvre demeura sur le site à gages annuels : il était encore payé en 1493-94 « en raison de son antiquité »... ⁽³⁷⁾

Les particularités du chantier

La structure de ce chantier permanent sur plus de trente ans est assez atypique par rapport à ce que l'on connaît généralement. Si, pour tous les travaux de second œuvre, et pour la couverture, le comte recourut à une formule habituelle reposant sur le paiement à la tâche, à la journée, voire même au marché (couverture de la grande salle, par exemple), il préféra pour le gros-œuvre appointer à l'année des maîtres maçons et des charpentiers, ces derniers pouvant cependant n'être rétribués en gages que pour des périodes plus limitées correspondant à des « pointes » d'activité.

Le seul intérêt de cette formule était peut-être un lissage dans le temps des ressources nécessaires pour la construction ; il eut un inconvénient majeur qui dut passer au second plan, ce fut l'étalement considérable du chantier dans le temps. Ainsi, la transformation de la porte d'entrée, qui débuta en 1462-63, ne s'acheva qu'un peu plus de vingt années plus tard, obligeant chaque année à couvrir de façon temporaire les ouvrages pour passer l'hiver et éviter le gel et la dégradation des maçonneries. Ainsi, durant toute la durée du règne, le château dut avoir l'aspect d'un chantier permanent.

Une autre curiosité du chantier résulte du fait que, malgré l'importance de la série comptable conservée, on ne trouve pas une seule fois mention d'un architecte – maître des œuvres – assurant la conception et la direction générale des ouvrages. On peut penser que Pierre de la Marcon, à la fois maçon et responsable de l'artillerie, présent pendant tout le règne, fit fonction d'architecte d'opération auprès du capitaine ; cependant, dans toute la période où il intervint en compagnie de Mallemouche et Navarre, rien ne laisse penser qu'il ait eu prééminence sur ses collègues, ses gages étant les mêmes, 45 livres par an. Une seule fois, 1481-82, est faite référence à un « maistre des ouvrages » anonyme, mais c'est seulement pour avoir décidé de placer deux liens et une broche à l'engin des maçons ⁽³⁸⁾.

Le capitaine eut, de façon évidente, la haute main sur la direction du chantier ; c'est majoritairement lui qui est cité comme le donneur d'ordres dans les comptes ⁽³⁹⁾. Cependant, la référence fut certainement un autre chantier comtal, celui de Montreuil-Bellay : ainsi, en 1484-85, le charpentier Cardin Salle était envoyé par le capitaine tout à la fois pour voir le comte, mais aussi pour « veoir certain ouvrage de charpenterie en son chasteau de Montreull Bellay » ⁽⁴⁰⁾ : on ne sait malheureusement pas à quel type d'ouvrage de charpente s'appliqua cette mission. On verra, dans l'analyse architecturale, que cette influence de Montreuil-Bellay s'avère, ne serait-ce que dans les couronnements des tours.

LES GRANDS PRINCES A TANCARVILLE

UN CHATEAU SECONDAIRE DES ORLEANS-LONGUEVILLE

Guillaume avait eu deux fills, Marguerite, fiancée à René d'Alençon, et Jeanne, qu'il avait mariée à René d'Anjou ; celui-ci la répudia en 1488. Elle mourut en septembre 1488, léguant tous ses biens à son cousin germain François d'Orléans, comte de Dunois, fils du grand Dunois.

La succession des ducs de Longueville

François I^{er} mourut en 1491 ; lui succéda François II d'Orléans, comte de Dunois, Tancarville, Longueville, mineur ; sa mère Agnès de Savoie exerça une régence pointilleuse, ordonnant en particulier que cessent toutes réparations non ordonnées par elle ou par les officiers ⁽⁴¹⁾. François II fut de toutes les campagnes italiennes menées par Charles VIII, puis Louis XII ; ce dernier érigea le comté de Longueville en duché en 1505, reléguant Tancarville au rang de simple comté annexe.

À François II succéda son frère Louis I en 1512 ; il fut capturé l'année suivante à la bataille de Guinegate par les Anglais, et mourut en 1516. C'est son frère Jean, archevêque de Toulouse, qui assura pendant les minorités successives de ses neveux Claude, mort en 1524, puis Louis II, la gestion des immenses possessions des Longueville. Après le décès de Louis II, ce fut son fils François III qui n'atteignit même pas sa majorité, laissant en 1551 le duché de Longueville à son cousin germain Léonor I.

Achille Deville a retracé les événements guerriers qui marquèrent Tancarville en 1562-63, avec la prise par les Religionnaires en septembre, puis la prise du château le 9 décembre 1562 par les Anglais, enfin la fuite de ceux-ci en déroute en janvier par peur d'un régiment de troupes royales.

L'événement ne laissa pas indemne le château : les comptes mentionnent, en effet, une brèche qui résulta de la prise par les Anglais dans la muraille Sud du château, au Logis de monseigneur, qui ne fut réparée que l'année suivante ⁽⁴²⁾. De plus, la garnison Anglaise laissa apparemment derrière elle des soldats malades ou morts de la peste, puisqu'il fallut désinfecter les chambres où ils avaient été par brûlage ⁽⁴³⁾.

Un autre épisode, plus court encore, intervint en 1594 lors de la Ligue, le château étant occupé durant quelques mois par les troupes ligueuses occupant Honfleur, du temps du duc Henri I^{er}, fils de Léonor I ; mais il n'y eut pas un échange de coup de feu pour obtenir la reddition du château aux troupes royales. Enfin, une dernière fois, en 1650, sous Henri II, fils de Léonor, le château fut acquis à la Fronde ; mais l'emprisonnement de Longueville pendant 9 mois eut raison de ses velléités guerrières ⁽⁴⁴⁾.

La mort prématurée de Charles-Paris, fils d'Henri II, en 1688, fit de sa sœur aînée Marie, duchesse de Nemours, la dernière des Longueville à posséder Tancarville, puisqu'elle vendit le 27 décembre 1706 le comté à Antoine Crozat, grand trésorier des ordres du roi, receveur des finances à Bordeaux, qui, le jour même, déclarait n'avoir été qu'un prête-nom pour celui qui allait devenir son gendre l'année suivante, Henri-Louis de la Tour d'Auvergne, comte d'Évreux.

Entretien et déchéance progressive du château

Une importante série de registres comptables a été conservée (la plupart en double exemplaire), couvrant avec plusieurs lacunes les années 1488-1507, 1513-1531, 1548-1567, ainsi que quelques années intermédiaires ⁽⁴⁵⁾. Ces comptes permettent de se faire une idée de la façon dont le château fut entretenu, réparé ou remis en état ; mais aucun d'entre eux ne permet de mettre en évidence une quelconque période d'activité de construction neuve. On verra dans la description archéologique que, malgré cette lacune, il exista une campagne importante relative à la construction de la Tour du lion et de la courtine qui lui fait suite au Nord, qui oblige à faire l'hypothèse que le chantier intervint dans la période de lacune comptable que fut 1507-1513, peut-être à la fin du règne de François II.

On relève de longues périodes sans la moindre mention de travaux, quels qu'ils soient : ainsi en est-il des intervalles 1500-1503, 1525-1541. Dans les autres périodes, l'essentiel des travaux concernait l'entretien : réparation des couvertures prioritairement, rejointoiements, travaux de plâtrerie ou de menuiserie. En 1503-1505, il fallut reconstruire de fond en comble l'un des pignons de la chapelle ; dix années plus tard, l'archevêque de Toulouse, remplaçant son frère, fit restaurer à nouveau la chapelle et ses verrières, ainsi que le mobilier liturgique, scandalisé qu'il était de voir le culte abandonné dans celle-ci. Entre 1518 et 1521, d'importants travaux de restauration concernèrent la grande salle, la grande chambre voisine. Bien plus tard, en 1555-56, on refaisait toutes les salles de la Tour plombée pour y accueillir Nicolas Vasse, écuyer, lieutenant du Grand Maître ; cette même année, la pierre d'Acquit, qui était la table où les habitants du comté venaient déposer leurs cens en nature, sous forme de poisson, fut refaite avec sa garniture de cuivre ⁽⁴⁶⁾. Enfin, le dernier chantier important fut celui de la réparation de la « brèche », de 1563 à 1565 ; cette brèche dut résulter des épisodes guerriers du second semestre 1562 et de la prise du château par les Anglais, et se situait au sud-est, à proximité de la Tour carrée ⁽⁴⁷⁾.

Malheureusement, la disparition totale des comptes de dépense par la suite empêche de suivre l'évolution de ces réparations, courantes ou non. Les correspondances de Marie de Bourbon-Estouteville, veuve de Léonor I^{er} après 1573, montrent que celle-ci se soucia de son domaine de Tancarville pendant la minorité de son fils Henri II ; cependant, ceci permet tout au plus de penser que le château fut couramment maintenu en état et entretenu ⁽⁴⁸⁾.

En 1612, le château est décrit dans un état lamentable : il n'y avait plus de vitres, plus de planchers, plus de couvertures, au point que les murailles demeuraient seules, comme de nos jours ⁽⁴⁹⁾. Et, de fait, les comptes du XVI^e siècle ne permettent pas d'identifier une fois la mention de travaux d'entretien aux bâtiments hauts du château, la Grosse tour et la Chambre aux chevaliers en particulier. Il est probable que, dès le milieu du XVI^e siècle au plus tard, ces bâtiments avaient été abandonnés, et qu'ils ne furent plus jamais restaurés. Achille Deville rapporte l'anecdote relative à un portier indélicat, congédié en 1654 car il avait laissé enlever des matériaux, chaux, ferrures, soliveaux, pierres ⁽⁵⁰⁾...

Pour autant, les logis bas, de la Tour carrée à la Grande salle, devaient être encore logeables. Malgré la pitoyable description de 1612, on voit, en 1665, la duchesse de Longueville signer une lettre au château, preuve qu'elle pouvait y habiter.

LA CONSTRUCTION D'UN CHATEAU NEUF PAR LE COMTE D'ÉVREUX

Entré en possession de Tancarville en 1707, Henri-Louis, comte d'Évreux, fit construire à partir de 1709 un château neuf répondant aux exigences du confort de son époque ; ce château fut implanté le long de la falaise, regardant la vallée de la Seine, et sa construction fut accompagnée d'un remaniement profond de toute la topographie interne de l'enceinte basse, au profit de grandes terrasses recouvrant les restes de l'ancienne basse-cour. Le château neuf, appelée seulement « la maison neuve » dans les comptes du XVIII^e siècle, est composé d'un grand corps de bâtiment allongé à deux niveaux sous combles ; il fait aujourd'hui figure de grande résidence aux champs conçue et construite sans faste ni luxe d'imagination.

Le comte d'Évreux chercha à s'en séparer dès 1718, l'année même où il entreprenait avec l'architecte André-Claude Mollet son palais parisien qui devint l'Élysée. À cette date, il le vendit au banquier John Law. La banqueroute de ce dernier conduisit le comte à obtenir un compromis de résignation, en 1720 ; mais Louis n'avait décidément aucune inclination pour le lieu, puisqu'il le vendit en 1725 à Charles-François Frédéric de Montmorency-Luxembourg. À la Révolution, il appartenait à Anne-Françoise-Charlotte, épouse de Anne-Léon de Montmorency, marquis de Fosseux.

Quelques rares pièces de comptabilité ont survécu pour cette période ; ils montrent une activité d'entretien essentiellement centrée sur la « maison neuve », mais aussi sur la Tour de l'aigle et sa « garde-robe », comprenons le petit logis qui lui était attenant ⁽⁵¹⁾. Les anciens logis, qualifiés de « vieux château », étaient totalement abandonnés, si l'on excepte le bâtiment situé à côté de la Tour carrée, qui servait encore apparemment d'ancienne cuisine et de boulangerie. Un compte très détaillé conservant les mentions des travaux de 1762 à 1768 montre que le vieux château était couramment utilisé comme carrière de pierres : ainsi, en 1763, on prélevait des pierres au vieux château ; en 1765, un maçon était payé pour avoir retiré des pierres plates de la terrasse de la grosse Tour pour s'en servir pour le pavage de la cour du château neuf ⁽⁵²⁾.

L'ÉPOQUE MODERNE

Confisqué comme bien d'émigrés à la Révolution, le château fut occupé par l'armée, puis loué ; on tenta de le vendre, puis, en 1804, il fut donné par l'État aux hospices de la ville du Havre, qui n'utilisèrent pas, semble-t-il, les bâtiments. Enfin, en 1825, par ordonnance de Charles X, il fut remis en possession de la famille de Montmorency-Fosseux contre une rente à payer aux Hospices ; en 1828, l'une des petites filles de la marquise Anne-Françoise l'apporta par mariage dans la famille de Lambertye, où il est resté un siècle et demi. En 1834, Achille Deville disait du château neuf : « privé, depuis près de quarante années, de ses habitants, de ses meubles, de ses lambris, des bois de ses portes et de ses fenêtres, il voit à son tour ses planchers s'écrouler, ses toits s'entr'ouvrir » ⁽⁵³⁾. Bien que l'on puisse peut-être taxer l'auteur d'un peu d'exagération romantique, ceci fait penser que la famille de Lambertye le restaura intérieurement de façon complète.

L'ensemble du château, comprenant à la fois le château neuf et les ruines médiévales, fut classé en 1862 en tant que Monument Historique. Il a fait l'objet de rares travaux de confortement ou d'entretien subventionnés : les dossiers de l'administration ne contiennent que des devis le plus souvent non réalisés...⁽⁵⁴⁾.

La Tour de l'aigle et le logis attenant accueillait des hôtes de passage, à commencer par le fameux auteur d'Arsène Lupin, Maurice Leblanc. Celui-ci s'y rendait à l'invitation de sa sœur Jehanne, locataire du château, et c'est là qu'il rédigea *Le bouchon de cristal*. venait s'installer auprès de sa sœur Jehanne, le logis reconstruit près de la Tour de l'aigle.

La mise en service du pont de Tancarville en 1959, entraîna un regain d'intérêt pour le vieux château, avec la création d'une fondation de Tancarville pour la création d'un centre de conférences sur les lieux. En 1969, l'affaire fut confiée à l'Établissement Public de la Basse-Seine, et la Chambre de

Commerce du Havre participa pour 80.000 F à l'acquisition du château, le projet étant celui d'une concession de soixante dix ans à la fondation. Rien n'était fait en 1972, date à laquelle le président de l'Office Technique pour l'Équipement du Territoire intervenait auprès du directeur de l'Architecture. Deux ans plus tard, Georges Duval, architecte en chef des Monuments Historiques, dressait un projet de restauration des couvertures de la Tour carrée et du logis attenant, qui n'eut pas plus de suite : seules de menues restaurations de maçonnerie furent alors effectuées.

Depuis cette époque, l'histoire du château n'est que projets avortés : on y vit même, dans les années 1990, un restaurant qui n'eut pas plus de réussite, malheureusement. L'avatar le plus récent est le projet de restauration et d'implantation d'appartements modernes dans les bâtiments anciens : aura-t-il une suite ?

La ruine de l'édifice, pour sa part, se poursuit de façon inexorable, malgré les efforts acharnés de l'Association des Amis du château, qui mène de temps à autres de petits chantiers de confortement, malheureusement largement en deçà des besoins de l'édifice. En 1991, décision fut prise de mener une étude préalable pour la consolidation et la mise hors d'eau de la porterie ; cette étude, réalisée en 1993 par l'architecte en chef des Monuments Historiques Dominique Moufle, permit la stabilisation de la porte, tout en faisant disparaître les derniers restes de sa toiture⁵⁵. Depuis, une partie de la tourelle d'escalier de la Grande chambre s'est effondrée. Quant à l'état de la voûte de la Grosse tour, il est à frémir : des butons installés sans doute dans les années 1940 maintiennent, vaille que vaille, les voûtains de certains niches de fenêtres, mais il est probable que la tour s'écroulera sous peu, dans l'oubli le plus total...

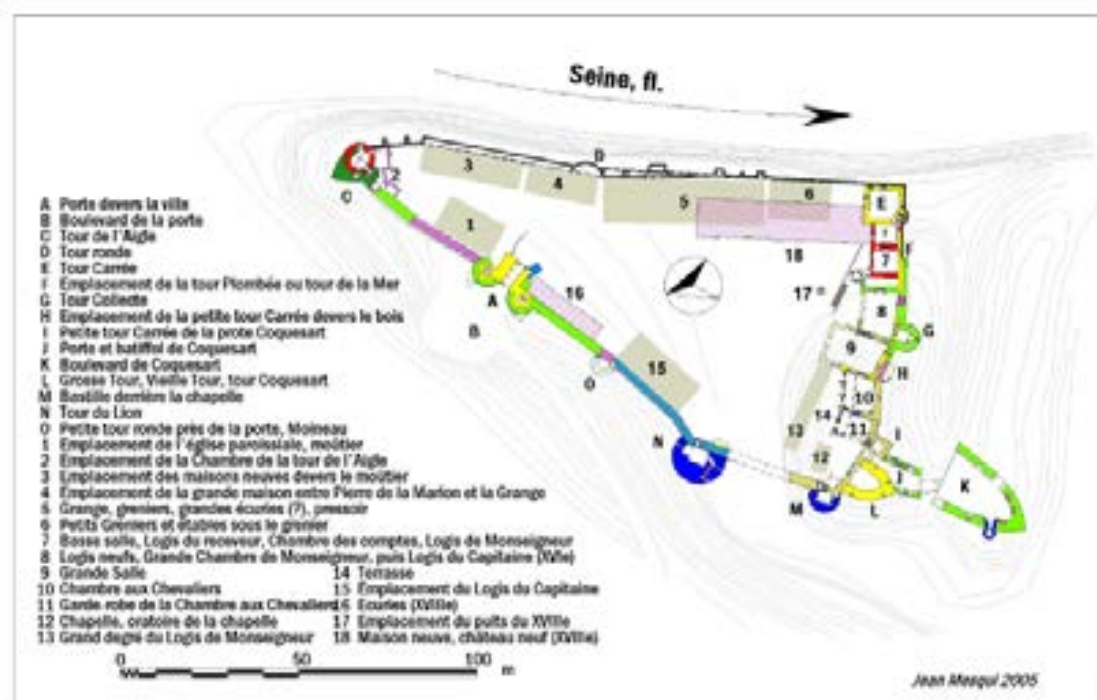


Figure 4 : Plan général de synthèse du château de Tancarville

DESCRIPTION DU CHÂTEAU

Le château de Tancarville se présente aujourd'hui comme un grand triangle rectangle. Son grand côté regarde la direction EES (par simplification, on dira dans la suite du texte face Est) ; long de 169 mètres, il est entièrement assis sur les falaises subverticales qui dominent la vallée de la Seine. Son petit côté, de 89 mètres de longueur, regarde le SSW (par simplification, on dira dans la suite du texte face Sud) ; il est séparé du plateau qui le domine par un fossé d'une trentaine de mètres de largeur. Dans sa partie occidentale, une imposante « barbacane » ou « boulevard » occupe la crête de la contrescarpe ; Enfin, le troisième côté, l'hypothénuse du triangle (appelée dans la suite la face Ouest), mesure de l'ordre de 183 mètres de longueur, sans compter la barbacane (Figure 4, Figure 5).

La Seine baignait autrefois les falaises sur lesquels il est juché et dont sa muraille épouse le contour (Figure 2, Figure 5) ; il était inexpugnable sur ce long côté Est. Les escarpements de la face Ouest le défendaient bien, mais il permettait cependant un accès relativement facile par le thalweg. De plus, cette face était fortement exposée aux tirs éventuels venant de l'autre face du vallon, relativement proches, surtout à l'époque de l'artillerie. Enfin, la face Sud était largement dominée par le plateau dont l'éperon formait la proue ; au point que, à une centaine de mètres de distance, on domine déjà les tours qui forment cette face méridionale, ce qui valut l'érection du boulevard Coquesart, et surtout le creusement d'un second fossé dont les terres vinrent former un rempart couvrant ce front.



Figure 5 : Vue aérienne du château, prise en 1991. De gauche à droite, la Grosse tour, la Tour Collecte, la tour Carrée, le château Neuf, la porte devers la ville et la Tour de l'aigle

Ce grand triangle est entouré par une enceinte de diverses époques, flanquée par des tours de plans variés. Il se présente intérieurement comme une vaste esplanade à peu près de niveau sur ses deux tiers Nord, bordée au sud par une longue plate-forme allongée, s'élevant d'Est en Ouest ; l'enceinte escalade cette plate-forme de biais à l'Ouest, depuis la Tour du lion jusqu'à la tour Coquesart, et redescend dans son axe vers la Tour carrée à l'Est. Sur cette face, l'enceinte est bordée intérieurement par une série de bâtiments résidentiels s'étageant sur la dénivellation.

LA BASSE-COUR

VUE D'ENSEMBLE

La grande esplanade de niveau jusqu'à la Tour de l'aigle, au Nord, résulte dans sa moitié Nord d'un terrassement moderne, qui remonte à la construction du château neuf, comme en témoigne le niveau de la porte d'accès au château, en contrebas de cette grande esplanade. Il est évident que l'aspect intérieur résulte pour l'essentiel des nivellements qui furent réalisés pour la constitution de ce château neuf entre 1709 et 1718. C'est à cette époque que l'ancienne muraille orientale dominant la Seine fut partiellement reconstruite, et flanquée de contreforts supportant des arcades recevant les terres de la terrasse. Le château neuf lui-même constitue l'élément dominant de ce grand espace plan, accessible par la rampe courbe venant de la porte d'entrée ; il vient s'accoler au Sud-Est à la Tour carrée (Figure 4).

Cette esplanade moderne altère profondément la vision et la compréhension du site, que l'on perçoit comme un grand espace vide dominé par la plate-forme et les belles ruines médiévales des bâtiments résidentiels et défensifs. Or les comptes montrent qu'il en était tout à fait autrement au Moyen Âge : le grand triangle vide était occupé par des nombreux bâtiments, à commencer par une église dédiée à saint Michel, chef-lieu de la paroisse de Tancarville, appelée le « moustier » dans les comptes (Figure 4) ⁽⁵⁶⁾. On connaît assez bien son emplacement grâce à ceux-ci : elle se situait au Nord-Est de la porte principale du château, entre cette porte et la Tour de l'aigle, assez proche de la muraille occidentale, en laissant place pour un chemin de ronde en charpente qui fut ajouté en 1428-29 lorsque la courtine fut surélevée ⁽⁵⁷⁾ ; d'après les *Chroniques de Normandie*, citées plus haut, cette église a été partiellement détruite en 1437 par les Anglais lorsqu'ils reprirent le château. Elle est néanmoins citée jusqu'à 1463, ce qui prouve que la destruction ne fut pas totale. Il est probable que l'horloge du château se trouvait dans ce secteur ; elle est mentionnée de façon continue depuis 1462 ⁽⁵⁸⁾.

La date de transfert du siège de la paroisse n'est pas connue, pas plus que la date de démolition de l'église ⁽⁵⁹⁾ ; quoi qu'il en soit, sa présence au sein de l'enceinte du *castrum* atteste sans doute du fait que l'habitat villageois primitif se trouvait dans cette grande basse-cour. Au XV^e siècle, il ne se trouvait plus dans le château, mais dans la vallée, près du port de Seine ; un certain nombre de maisons existaient autour de l'église, habitées par les officiers et personnels du château. On trouvait à proximité de la Tour de l'aigle une « chambre » qui servait de volière pour les oiseaux exotiques du capitaine monseigneur d'Auricher en 1406-1407 ; cette chambre devait occuper l'emplacement de la maison reconstruite au XIX^e siècle, dont subsistent aujourd'hui les ruines ⁽⁶⁰⁾.

Le long de la courtine orientale se trouvait toute une série de bâtiments résidentiels allant depuis la Tour de l'aigle jusqu'à la grange, qui se trouvait sans doute à peu près au milieu de la courtine. Ces maisons, reconstruites ou réaménagées à neuf en 1406-1407, devaient être destinées aux officiers ou au service ; on sait que le maçon Pierre de la Marcon y résida dans la seconde moitié du XV^e siècle, et que l'on construisit une grande maison neuve entre sa résidence et la grange en 1477-78 ⁽⁶¹⁾.

Cette grange est mentionnée dès le début du XV^e siècle ; les comptes attestent de réparations importantes en 1410-12 ⁽⁶²⁾. Enfin, le long de ce grand côté oriental, on trouvait pour finir le « petit grenier », qui se trouvait entre la grange et la Tour carrée ; au-dessous du grenier lui-même se trouvait une des étables du château ; si l'on en croit une mention de 1565-66, ces étables devinrent, à un moment quelconque, les étables de monseigneur, mais il est peu probable que ceci ait été la situation au XV^e siècle ⁽⁶³⁾.

En longeant ensuite la plate-forme vers l'Ouest, on trouvait la maison du puits. Bien que l'on connaisse l'emplacement du puits du XVIII^e siècle (Figure 4, n°17), il n'est pas sûr qu'il s'agisse de l'emplacement médiéval. En effet, une mention comptable de 1406-1407 fait référence à la reconstruction d'un mur Ouest-Est reliant le puits au mur allant de la Tour carrée au grenier, mesurant 52 pieds de longueur ; si l'on s'en rapporte à cette mention, le puits médiéval aurait dû se situer sous le mur occidental du château XVIII^e siècle ⁽⁶⁴⁾. Quoi qu'il en soit, ce puits était protégé par une structure couverte ; en 1410-12, un voyage spécial fut effectuée par Jenson Salvart et Jean Thomas pour aller visiter le treuil du puits du manoir de Mesnil-Réalme pour l'imiter à Tancarville.

De l'autre côté, le long de la grande face occidentale de l'enceinte, entre la plate-forme et la porte devers la ville, on trouvait essentiellement le logis du capitaine, celui du procureur du capitaine lorsqu'il en exista, ainsi que les écuries et les dépendances, essentiellement une dépense et un poulailler. Il est probable que ce logis, qui devait être de belle taille puisqu'on y trouvait une chambre pour

Monsieur, une chambre pour Madame, une chambre pour les enfants ainsi qu'une salle, au-dessus d'écuries, se trouvait au sud des écuries modernes (transformées en logis pour le gardien) : je le situe au revers de la courtine allant de la Tour du lion à la petite tour ronde (Figure 4, n°15, entre N et O), zone où manifestement exista un grand logis reconstruit au XVI^e siècle ⁽⁶⁵⁾. La maison du procureur et celle du portier devaient se trouver entre ce logis et la porte principale, à la place du bâtiment actuel qui est une écurie de la fin du XVIII^e, voire du siècle suivant.

Si l'occupation n'était donc pas dense dans cette basse-cour, on comprend de cette énumération que l'intérieur n'en revêtait pas moins un aspect profondément différent de l'aspect actuel. Il faut faire abstraction de la grande terrasse, et imaginer le sol à trois ou quatre mètres sous le niveau de cette terrasse, avec une muraille bordée quasiment sur toute sa longueur de maisons ou de dépendances telles que granges ou écuries.

LA PORTE DE LA BASSE-COUR (PORTE DEVERS LA VILLE) ET SON BOULEVARD

Le portail à deux tours, quant à lui, s'il peut paraître d'une seule pièce à première vue, est un édifice complexe remanié à plusieurs reprises ⁽⁶⁶⁾. Son examen archéologique permet d'identifier trois phases principales (Figure 6).

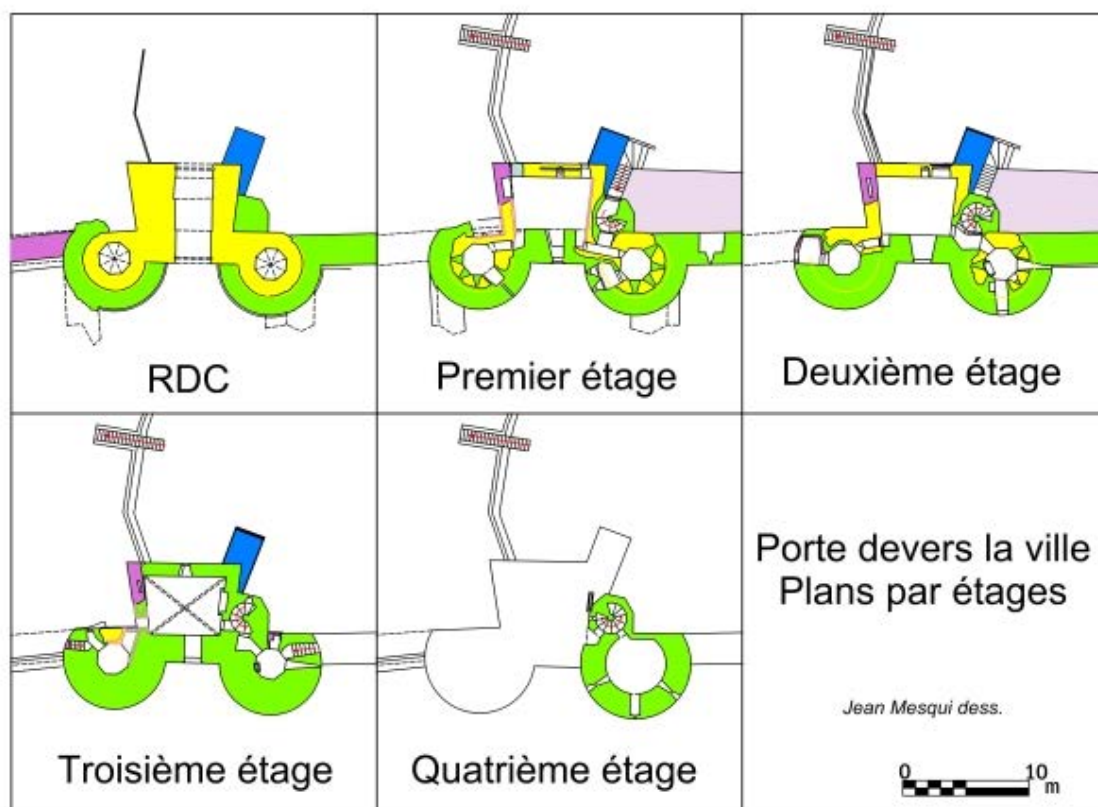


Figure 6 : Plan de la porte devers la ville à ses différents niveaux

Le premier portail

Le premier portail était constitué par une tour trapézoïdale traversée par le couloir d'entrée. Cette tour-porte était encadrée par deux tours assez maigres (5,30 m de diamètre au maximum), bâties totalement hors-œuvre de la tour ; cette disposition est peu fréquente, les architectes du Moyen-Âge ayant en général préféré encadrer le passage d'entrée par les tours flanquantes de façon rapprochée. En raison de la disparition de tous les parements intermédiaires, masqués par l'épaississement postérieur de l'ensemble, il est impossible de savoir si la tour-porte trapézoïdale reçut dès l'origine ses flanquements, ou si ceux-ci furent ajoutés après coup, à une époque indéterminée. Cependant,

comme on le verra, la disposition des niveaux supérieurs semble attester du caractère contemporain de la tour-porte et de ses deux tours flanquantes, quand bien même le plan d'ensemble paraît curieusement déséquilibré et malhabile. Cette disposition primitive est aujourd'hui totalement masquée par l'enchapement des tours qui eut lieu au XV^e siècle.

Le passage d'entrée.

Le passage d'entrée primitif, en pente ascendante, est formé par deux voûtes en plein cintre, l'une côté extérieur large de 2,60 m, l'autre vers l'intérieur large de 1,10 m ; les archivoltes sont à deux rouleaux. Chacune de ces deux voûtes supportait les murs des étages supérieurs ; toutes deux sont interrompues par le passage d'une herse. Entre les deux voûtes de pierre s'intercale une voûte de briques aménagée postérieurement, à l'époque de sur-épaississement des tours ⁽⁶⁷⁾.

En façade extérieure, la maçonnerie primitive ne subsiste que jusqu'à six assises au-dessus de l'archivolte ; toute la partie supérieure a été entièrement reconstruite postérieurement, en oblitérant le conduit de la herse. Au contraire, du côté intérieur l'élévation primitive a été conservée, ainsi que le conduit primitif de la herse ; le dispositif de levage de la herse se reconnaît aux premier et deuxième étage de la tour. Il a été constitué par un treuil cylindrique situé au premier étage, dans une niche voûtée en berceau ; ce treuil animait, lors de sa rotation, un cylindre situé à l'étage supérieur, autour duquel s'enroulait le câble de hissage de la herse. De plus, une cavité ménagée au premier étage au-dessous du treuil permettait de glisser une cale pour fixer la herse en position haute.

Les deux tourelles primitives possédaient, au niveau du passage d'entrée, deux basses fosses. Elles n'étaient accessibles que depuis le niveau 1, et sont remplies aujourd'hui d'un cône de détritiques qui empêche d'y descendre. Il semble qu'ils étaient aveugles, et voûtés d'arêtes sur plan polygonal.

Dispositions primitives du niveau 1

Le premier étage du portail, bien que profondément remanié au XV^e siècle, conserve l'essentiel de ses dispositions primitives, si l'on excepte peut-être celle de son accès. L'accès moderne se pratique au Sud-Ouest dans un couloir voûté en berceau, qui dessert sur la gauche la petite salle de la tourelle Ouest, sur la droite la salle principale de l'étage. Cet accès a été percé dans le couloir lors de la construction de la vis. Primitivement, l'entrée s'effectuait au Sud-Est par une porte aujourd'hui bouchée par les reprises postérieures, parfaitement reconnaissable à l'extérieur ; seul le sommet de son archivolte est reconnaissable à l'intérieur de la salle principale. Un degré extérieur permettait de l'atteindre et de desservir un escalier intérieur en bois rejoignant le premier étage (Figure 7) ⁽⁶⁸⁾.



Figure 7 :Restitution de la porte dans son état fin XVe siècle, vue de l'Est. Noter l'ancienne porte conduisant au premier étage. À droite, vue de la porte dans son état en 1991

La salle principale a conservé, au Sud-Est, son mur primitif, percé d'une petite et haute fenêtre rectangulaire placée à l'angle en raison du conduit de la herse. Symétriquement, un autre couloir donnait sur la petite salle de la tourelle Est depuis la salle trapézoïdale de la tour.

Les deux tourelles encadrant la tour-porte ont conservé leur plan originel, octogonal irrégulier, couvert de voûtes d'arêtes ; les faces des deux octogones étaient percées d'archères qui ont été bouchées au XV^e siècle, mais dont les embrasures internes sont parfaitement reconnaissables (cinq à l'Ouest, quatre à l'Est). L'épaisseur des murs ne dépassait pas 1,50 m ; les archères étaient pourvues de fenêtres de tir rectangulaires sans appui. Malheureusement, il est impossible aujourd'hui de connaître le plan extérieur des tourelles, qui a pu être octogonal ou circulaire. Le premier étage de la tourelle Sud était affecté, avec sa basse-fosse, à la prison du château, ce qui explique l'existence du long couloir qui la sépare de la salle principale ⁽⁶⁹⁾.

L'existence, au Sud-Ouest, d'une archère regardant l'intérieur de l'enceinte actuelle, permet d'affirmer que l'enceinte primitive vers l'Ouest était en retrait par rapport au tracé moderne, sans que l'on puisse, sans fouille, caractériser son extension vers le Sud.

À l'extérieur de l'ensemble, il subsiste sur la face de la tourelle Est regardant l'intérieur du château une disposition très curieuse, consistant en une arcature double gothique ménagée au fond d'une niche, elle-même en arc brisé, qui faisait manifestement partie autrefois d'un édifice connexe, puisqu'elle se prolongeait par une voûte en arc brisé. S'agissait-il d'une dépendance de l'église paroissiale, voire même d'un élément de celle-ci ? Ceci paraît pour le moins vraisemblable, en raison de la proximité de cette dernière par rapport à la porte d'entrée.

Dispositions primitives du second étage

Le second étage a été plus profondément affecté par les modifications du XV^e siècle. Aucun indice n'existe pour établir quelle fut la desserte primitive de l'étage, l'escalier en vis actuel étant rapporté. Seule la tourelle Ouest a conservé un certain nombre de ses dispositions d'origine, qui permettent de reconnaître le plan octogonal, la voûte d'arêtes, ainsi que les archères à ébrasement simple percées dans les murs, bouchées ou reperlées. Comme au niveau inférieur, la présence d'une archère bouchée au Sud-Ouest permet d'affirmer que le tracé primitif de la courtine voisine se situait en retrait de la courtine moderne.

En revanche, le mur Sud-Est regardant la cour a conservé toutes ses dispositions d'origine. On peut noter, au milieu de ce mur, la présence d'une niche accueillant le cylindre supérieur permettant l'enroulement du câble de la herse ; cette niche a obligé l'architecte à placer la grande fenêtre à meneau et croisillon modernes regardant l'intérieur du château vers l'angle de la tour-porte trapézoïdale, au-dessus de la petite fenêtre du premier étage. Bien que meneau et croisillon aient fait l'objet d'un remplacement moderne, le style de la fenêtre est conservé, en particulier par l'encadrement externe chanfreiné couvert d'un arc en anse de panier. Il est vraisemblable que cette forme résulte d'une déformation d'un arc segmentaire originel.

Dispositions primitives du troisième étage

Il ne demeure plus, au niveau du troisième étage, que des restes infimes de la construction primitive, situés à l'Est de la construction, dans le mur de la tourelle Est ; ceci prouve seulement que la construction primitive s'élevait jusqu'à ce niveau, sans que l'on puisse déterminer en quoi que ce soit le type de couronnement des tourelles primitives.

Caractérisation et datation de l'édifice

Le portail primitif de Tancarville est un spécimen assez inhabituel, qu'il est difficile de caractériser par rapport à la production monumentale courante. On a vu que le parti général d'une tour trapézoïdale encadrée hors-œuvre par deux tourelles n'est pas fréquent ; il semblerait caractériser une installation modeste, quelle qu'en soit la date, d'autant que les tourelles, par leur faible diamètre, se placent en deçà de toutes les habitudes régissant les portes à deux tours.

La facture des deux voûtes, en plein cintre à double rangée de claveaux, semblerait plaider pour une datation haute ; le plein cintre est traditionnellement considéré comme une caractéristique de l'époque romane. Pourtant, l'existence d'une herse double dans un passage long constitue, à l'inverse, une

preuve de sophistication que l'on ne trouve guère avant les années 1230 dans la fortification française, les deux spécimens les plus anciens étant les portes de Coucy et du château de Carcassonne ; cependant, la véritable systématisation de ce type de défenses est plutôt caractéristique du dernier quart du XIII^e siècle ⁽⁷⁰⁾.

Il en va de même pour le percement d'archères nombreuses dans les tourelles encadrant cette tour-porte, prouvant sans aucun doute que ces tourelles furent édifiées à une époque où l'archère était un élément considéré comme indispensable dans le programme de tout élément d'un circuit fortifié. Enfin, la présence d'une fenêtre à meneau et croisillon pourvue d'un encadrement en arc segmentaire, voire en anse de panier, est un indice certain d'une datation du milieu du XIII^e siècle au plus tôt ⁽⁷¹⁾.

Malgré ses caractères antiquisants au plan stylistique, on peut en conséquence faire l'hypothèse de la construction de ce portail curieux au plus tôt dans les années 1250, mais vraisemblablement plutôt à la fin du XIII^e siècle.

La transformation de la porte principale vers la ville dans la seconde moitié du XV^e siècle

L'examen de la porte, tant intérieurement qu'extérieurement, montre que l'édifice primitif fut profondément modifié au XV^e siècle, par l'enchapement des deux tourelles primitives dans de puissantes tours semi-circulaires, par la reconstruction de la façade extérieure, enfin par l'adjonction d'un escalier en vis pour desservir les étages (Figure 8).



Figure 8 : Trois restitutions de la porte devers la ville. À gauche l'état originel XIII^e siècle, au centre la porte en cours de modification, à droite l'état final à la fin du XV^e siècle

La modification du portail

Le portail apparaît aujourd'hui comme constitué d'un passage d'entrée – le passage primitif – flanqué par deux puissantes tours d'un peu plus de 8 m de diamètre qui ont absorbé les deux tourelles primitives (Figure 8, 9). Côté extérieur de la place, l'élévation de l'ancienne tour-porte a été remplacée, au-dessus de l'archivolte à double rouleau primitive, par une façade percée de trois belles fenêtres abondamment moulurées, témoignant d'une époque gothique tardive.

Les deux tours sont percées d'archères-canonniers, celles de la tour Ouest présentant les dessins les plus intéressants, avec des chanfreins externes et des croisillons. Elles sont couronnées de parapets en débord par l'intermédiaire d'encorbellements à deux niveaux de consoles ; ces encorbellements ne sont pas percés de mâchicoulis verticaux et supportaient un parapet crénelé et percé d'archères-canonniers, qui demeure dans la tour Ouest alors qu'il a disparu dans sa symétrique.

Au revers, l'ancienne tour-porte trapézoïdale a été pourvue, au Sud-Ouest, d'un escalier en vis ménagé dans une tourelle polygonale, dans le but de desservir les étages de la porte primitivement indépendants les uns des autres, si ce n'est par une connexion externe en bois.

La tour d'escalier

Cette tourelle d'escalier en vis a été ajoutée dans l'angle rentrant entre la tourelle sud-ouest et la tour-porte ; elle a été pourvue de trois faces regardant l'intérieur de la cour, l'accès se situant au niveau 1 de la porte primitive, donc en élévation par rapport à cette cour intérieure. Un degré moderne conduit à la porte en arc brisé, restaurée au XIX^e siècle ; ce degré épouse sur la droite, en montant, un contrefort tardif. L'examen de ce degré dans les salles inférieures du logis moderne annexé montre qu'il ne s'agit pas de l'accès primitif, qui aurait pu être fourni par un simple degré de bois.

L'escalier en vis n'est en aucune façon un escalier monumental construit à grand frais ; il semble, dans l'état actuel de l'observation, que son axe était constitué par une superposition de poutres circulaires de bois, les marches étant en pierre. Il était éclairé par de petites baies voûtées en anse de panier.

Il existe, dans les comptes de Tancarville, deux mentions de cet escalier : la première date de 1478-79, la seconde de 1481-1482, et toutes deux prouvent que la vis était alors en cours d'achèvement⁽⁷²⁾.

Les modifications du niveau 0

Le niveau 0 de la porte primitive fut modifié par simple épaissement des deux tourelles flanquant la porte de près de 1,40 m en rayon. La configuration primitive si curieuse, avec ses tours excentrées, permettait un tel épaissement sans remettre en cause l'ouverture de la porte elle-même. Cet épaissement à la base fut exactement contemporain de la construction du « boulevard » dont subsistent les arrachements sur les parements des tours.



Figure 9 : Vue actuelle de la porte d'entrée

Les modifications du premier étage

Au premier étage, l'accès fut entièrement repris, grâce à la tourelle d'escalier adossée. Quel qu'ait été l'accès primitif, l'inclusion de cette tourelle conduisit à percer une porte d'accès dans le couloir reliant la salle principale à la tourelle Sud-Ouest.

La restructuration du front d'attaque fut considérable. L'épaississement des tourelles de flanquement s'accompagna d'un bouchage systématique des archères primitives, jugées inutiles ; au Sud, la muraille externe fut reconstruite au devant de la muraille primitive. Le mur de front de l'ancienne tour-porte fut entièrement reconstruit, et percé d'une fenêtre rectangulaire aux moulures prismatiques du gothique finissant. Juste au-dessous de cete fenêtre a été inséré un grand panneau de calcaire blanc destiné à accueillir une inscription ou un blason, totalement effacés aujourd'hui par l'effet de l'érosion ⁽⁷³⁾. Intérieurement, cette fenêtre était pourvue d'un coussiège sur son flanc droit.

Si les anciennes archères des tourelles avaient été bouchées, la maîtrise d'ouvrage estima nécessaire de créer de chaque côté du passage deux dispositifs de flanquement actifs pour protéger l'entrée. Au Sud fut aménagée une vaste niche accueillant deux archères-canonnières à forte plongée. Les fentes externes de ces archères étaient larges, de l'ordre de 6 cm, pourvues vers l'extérieur d'un ébrasement ouvrant la perspective intérieure, vue depuis le point de vue du tireur. La fente septentrionale était pourvue de deux croisillons horizontaux ébrasés intérieurement permettant au tireur d'agrandir son champ de surveillance ; l'autre ne possédait pas de dispositif de ce type (Figure 10). Le compte de 1469-71 permet de savoir qu'à cette époque, le chantier avait atteint ce niveau, puisque la prison située dans la tourelle était remise en état après le chantier, avec sa porte fermant l'« arbalétrière » ⁽⁷⁴⁾.

Dans la tour Est, une archère-canonnière présentant un caractère analogue extérieurement fut aménagée pour surveiller le passage d'entrée ; sa fente était dotée de deux croisillons comme sa symétrique, mais curieusement, l'embrasement intérieur est très différente des autres archères, puisqu'il s'agit d'une simple fente de 6 cm d'épaisseur sans ébrasement interne, débouchant dans une niche. Le dispositif ne permettait aucun usage fonctionnel de l'archère, dépourvue de la plongée nécessaire, dépourvue de l'ouverture de tir. La différence manifeste dans la conception traduit incontestablement une césure dans le moment où ces dipositifs de flanquement furent conçus.



Figure 10 : Vue intérieure (infographie) d l'arbalétrière de la tour Sud

Les modifications du niveau 2

Au niveau 2, si les modifications effectuées au XV^e siècle s'imposent d'évidence dans l'épaississement des deux tourelles et dans la reconstruction du mur de front de l'ancienne tour-porte, la différenciation entre les programmes servant de base à chacune des tourelles flanquantes s'affirme.

Le mur de front, entièrement reconstruit, est percé par une fenêtre gothique moulurée à meneau et croisillon ; juste au-dessous a été inséré un grand panneau de pierre destiné à accueillir des armes familiales. Ce panneau est aujourd'hui totalement érodé, et donc illisible, soit qu'il s'agisse d'un processus naturel ou d'un bûchage systématique. Il est probable qu'il s'agit là de la pierre sculptée en 1463-64 aux armes du comte Guillaume d'Harcourt ⁽⁷⁵⁾.

Du côté Sud, l'épaississement de la tourelle primitive fut accompagné, comme au niveau inférieur, du bouchage des archères primitives. Mais les constructeurs ménagèrent une fenêtre frontale rectangulaire, et une archère large à ébrasement externe couvrant la courtine adjacente.

La solution retenue pour l'élargissement de la tour Nord s'avère différente, comme à l'étage inférieur : il semble que la totalité de la structure de la tourelle primitive a été remplacée par une maçonnerie nouvelle. Il existe une grande niche au Nord, couvrant la courtine voisine ; cependant, cette niche résulte d'un élargissement moderne d'une ouverture antérieure, dont on ne connaît la mise en forme.

Les modifications du troisième étage

Le troisième étage a été pratiquement entièrement reconstruit à neuf au XV^e siècle, à l'exception d'un moignon de maçonnerie repris au Nord-Est. La salle principale de la tour-porte a été pourvue d'une voûte d'ogives aux profils géométriques conformes aux usages du gothique finissant. Sur le front d'attaque et vers l'intérieur de la cour, ont été ménagées des fenêtres rectangulaires également moulurées ; on note, entre la fenêtre du second et du troisième étage, un socle et un dais sculptés qui devaient en outre abriter une statue. Enfin, cette salle a été pourvue d'une cheminée qui lui confère le rôle de salle de garde.

Les deux tourelles flanquantes ont été reconstruites en conservant le plan intérieur primitif ; chacune d'entre elles a été pourvue d'un escalier vers le chemin de ronde adjacent, mais seule la tour Sud a été dotée d'une archère surveillant le chemin de ronde. Cette archère est pourvue d'une fente à léger ébrasement externe, avec croisillon horizontal ; elle est desservie par une embrasure angulaire simple.

L'addition d'un quatrième étage

Le quatrième étage ne demeure plus qu'au dessus de la tour Sud : en effet, la totalité du parapet de la tour Nord a disparu, de même que le couronnement de la tour-porte formant noyau.

Ce niveau se caractérise par l'existence d'un parapet en débord sur le nu des parements inférieurs, par l'intermédiaire de deux assises d'encorbellement en quart de rond non percées d'orifices verticaux. On ne peut donc parler, en cette occurrence, de mâchicoulis.

Le parapet est construit en briques à encadrements de pierres de tailles ; les ouvertures de tir sont des créneaux à embrasures angulaires et ébrasement externe plus ou moins marqué, destinés à des armes à feu portables et épaulables.

Analyse de la transformation du portail d'entrée

La transformation du portail d'entrée primitif témoigne de l'existence d'une campagne de construction assez unitaire ; cependant, de nombreux indices prouvent que les programmes d'épaississement des deux tours ne furent pas identiques, et en conséquence que la campagne de transformation put s'étendre sur plusieurs années, voire plusieurs décennies.

Au plan architectural, il convient de noter la similitude qui existe entre le programme de couronnement des tours du portail avec celui qui fut utilisé dans un autre château de Guillaume d'Harcourt, Montreuil-Bellay. On trouve, en effet, dans les trois tours flanquant le grand logis exactement le même système de parapet en encorbellement à deux assises non percées de mâchicoulis, tout à fait particulier tant les couronnements à mâchicoulis constituaient la norme à cette époque, même s'ils étaient plus symboliques que véritablement efficaces pour la défense. Cette similitude n'est bien sûr pas fortuite : les comptes de Tancarville prouvent, comme on l'a vu, que de temps à autre le capitaine envoyait les maîtres d'œuvre sur le chantier de Montreuil-Bellay pour y prendre des leçons d'architecture ou de charpenterie.

Au plan historique, il apparaît d'après les comptes que la transformation du portail commença en 1463, et qu'elle ne s'acheva que pratiquement vingt ans plus tard, en 1485, alors que l'on aménageait la chambre de « géhenne » destinée aux prisonniers dans la tour ⁽⁷⁶⁾. La première mention des deux tours neuves de la porte date de 1470-71, date à laquelle on en remplaçait le faite et on couvrait entre deux pour éviter que la maçonnerie ne pourrisse en attendant la prochaine campagne de travaux. En 1473-74, le chantier de la « grosse tour neuve près de la porte » était en pleine activité ; en 1478-79, on achevait la vis du portail ; en 1481-82, on terminait la charpente de la « grosse tour neuve au Griffon ». La construction des cheminées, en particulier celle du troisième étage, est bien datée de 1481-82 ⁷⁷

Il fallut donc une bonne quinzaine d'années, au bas mot, pour mener à terme le projet de transformation de la porte primitive ; une telle durée peut étonner aujourd'hui, car elle implique que, durant quasiment deux décennies, le portail d'entrée principal du château resta en chantier, avec tout ce que cela implique en matière d'aspect. Pendant ces deux décennies, le portail devait se présenter comme un ensemble bizarre, où les deux tourelles primitives émergeaient au-dessus de deux tours en cours d'élévation progressive, absorbant campagne après campagne ces deux tourelles primitives.

Les transformations modernes du portail

Sans doute des désordres se manifestèrent-ils par la suite dans la structure de l'édifice, puisque l'on jugea utile d'ajouter un grand contrefort d'angle diagonal au Sud de la tour-porte primitive ; le type d'appareil utilisé permet vraisemblablement d'attribuer cette modification au XVI^e siècle, sans que l'on puisse avoir aucune certitude réelle.

Les transformations reconnaissables dans l'édifice dépassent cependant largement cette période de temps. On ne connaît en rien son utilisation durant plusieurs siècles, mais son examen permet d'affirmer qu'il fut utilisé jusqu'à des périodes récentes comme un espace d'habitation qui fut transformé par des ajouts de dispositifs de chauffage (cheminées et poêles), par la création au Nord-Est de conduits de cheminées en briques conduisant à une reprise totale de la maçonnerie dans cet angle du niveau 1 au niveau supérieur.

Le boulevard

La porte fut protégée, dès avant son renforcement de la seconde moitié du XV^e siècle, par un boulevard mentionné en 1429-30 ⁽⁷⁸⁾. Il est probable que c'est dans ce boulevard qu'était pratiqué le pont-levis double (charretier et piétonnier) mentionné quant à lui au début du XV^e siècle, puisqu'un tel pont-levis double à contrepoids ne pouvait trouver place dans la porte elle-même ⁽⁷⁹⁾.

Ce boulevard fut reconstruit en même temps que l'on modifiait la porte d'entrée ; ceci est prouvé par les arrachements de ses murs laissés sur chacune des tours qui encadrait la porte. A. Deville pouvait encore le décrire en 1834 comme un ouvrage construit en briques avec chaînes de pierres, sur un soubassement de pierres de tailles ; selon lui, les dimensions étaient de 65 pieds en carré, soient environ 21x21 m. Il existait encore en 1565-66 ; il est vraisemblable que ses superstructures furent démolies au début du XVIII^e siècle, lors de la construction du château neuf.

LA COURTINE RELIANT LA TOUR DE L'AIGLE AU PORTAIL D'ENTREE

Cette courtine est constituée de trois segments parfaitement identifiables par les différences de parements et les harpages qui marquent leurs jonctions (Figure 11). Le premier segment, appareillé en pierres calcaires d'assez mauvaise qualité, est un simple mur de confortement pour la terrasse qui est au revers, et n'a aucune liaison avec la tour Nord de la porte. Il paraît résulter d'une reconstruction moderne (XIX^e siècle ?).

La succession des deux segments les plus proches de la Tour de l'aigle est assez complexe d'analyse : ils ont été réalisés à peu d'années d'intervalle, comme en témoigne leur couronnement commun formé d'un parapet plein sur un encorbellement à deux assises identique à celui des deux tours d'entrée. Ils résultèrent de trois campagnes distinctes, sans doute peu éloignées dans le temps, qui accompagnèrent la transformation de la Tour de l'aigle et la restructuration de la porte. Les deux premières consistèrent en l'édification de pans de murs verticaux raccordés en harpe, la dernière consistant en l'unification sous un couronnement commun.

Des travaux importants sont attestés par les comptes de Tancarville pour cette courtine ⁽⁸⁰⁾. Elle était située derrière le « moutier », l'église paroissiale. En 1428-29, on surélevait le mur d'environ un mètre et on installait à son revers un chemin de ronde en platelage de bois sur poteaux (« galeries ») pour servir de chemin de ronde crénelé qui faisait jusque là défaut ; ces galeries furent restaurées en 1459-60. Pourtant, ces mentions comptables ne désignent certainement pas les deux tronçons anciens de la courtine actuelle, suffisamment épaisses pour avoir leur propre chemin de ronde sans l'appoint de galeries semi-extérieures.

La similitude des couronnements avec ceux des tours du portail d'entrée suffit à prouver qu'il y eut, dans les années 1460-85, reconstruction en plusieurs phases de la courtine, malheureusement non documentée par les comptes subsistants.

LA TOUR DE L'AIGLE

Cette tour se présente aujourd'hui comme un édifice curieux, sorte de tour circulaire pourvue d'un éperon en amande orienté vers les pentes du vallon qui lui font face (Figure 11, Figure 12, Figure 14). En fait, cette tour résulte de trois campagnes de construction, les deux dernières ayant changé radicalement son aspect.

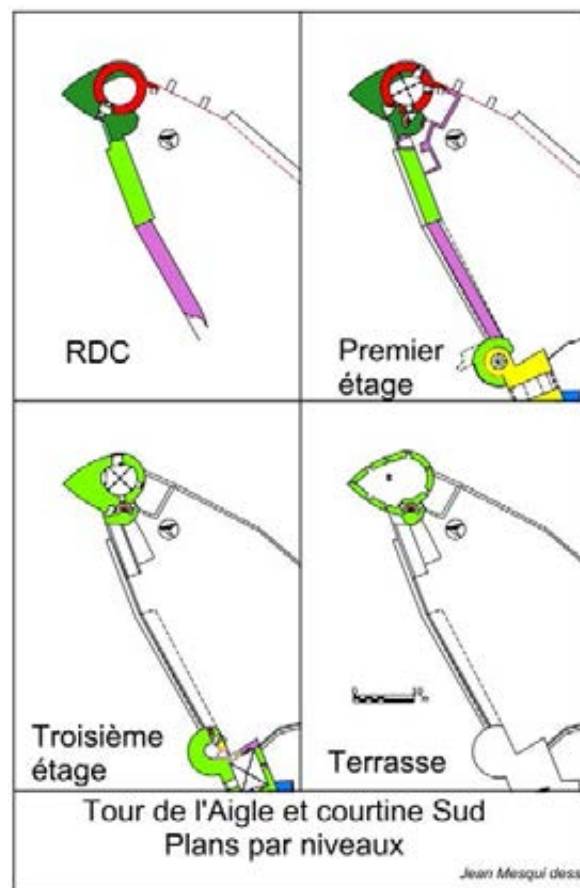


Figure 11 : Plans de la Tour de l'aigle

La première Tour de l'aigle

Il s'agissait d'une tour circulaire, d'un diamètre intérieur de 5,60 m environ, aux murs peu épais (1,50 m) (Figure 11). Son rez de chaussée est actuellement aveugle et couvert d'un plancher en béton ; il n'est pas sûr qu'il ait été primitivement séparé du premier étage. Celui-ci est couvert d'une voûte d'ogives à quatre quartiers sans doute tardive. Il ne demeure aucun indice des ouvertures primitives de ce niveau, toutes reprises lors des campagnes postérieures.

À ce niveau existe une connexion avec la courtine dominant la Seine. Une porte repercée, peut-être à la place d'une porte primitive, donne accès à une cave moderne dont le mur Sud-Est accueille l'arrondi d'une ancienne tourelle circulaire.

Le deuxième étage, totalement lambrissé intérieurement, ne permet aucune analyse interne ; son parement externe est percé de fenêtres modernes (XIX^e siècle). Enfin, comme on le verra plus loin, le troisième étage ne semble pas comporter de dispositions d'origine.

Aucun indice architectural ne permet de fournir une présomption quelconque pour la datation de cette tour originelle. Seule la modicité de l'épaisseur de ses murs est très étonnante par rapport aux canons de la construction médiévale : sans doute sa position peu exposée aux tirs d'armes classiques explique cette minceur.

La tour est mentionnée par les comptes de Tancarville dès 1400-01 ⁽⁸¹⁾ ; en 1411, des ouvriers passent quatre journées à choisir des carreaux de faïence (« biscuit ») dans la chambre la plus haute de la tour, et à les descendre à l'étage le plus bas. La tour est donc antérieure au début du XV^e siècle, sans qu'on puisse préciser plus.

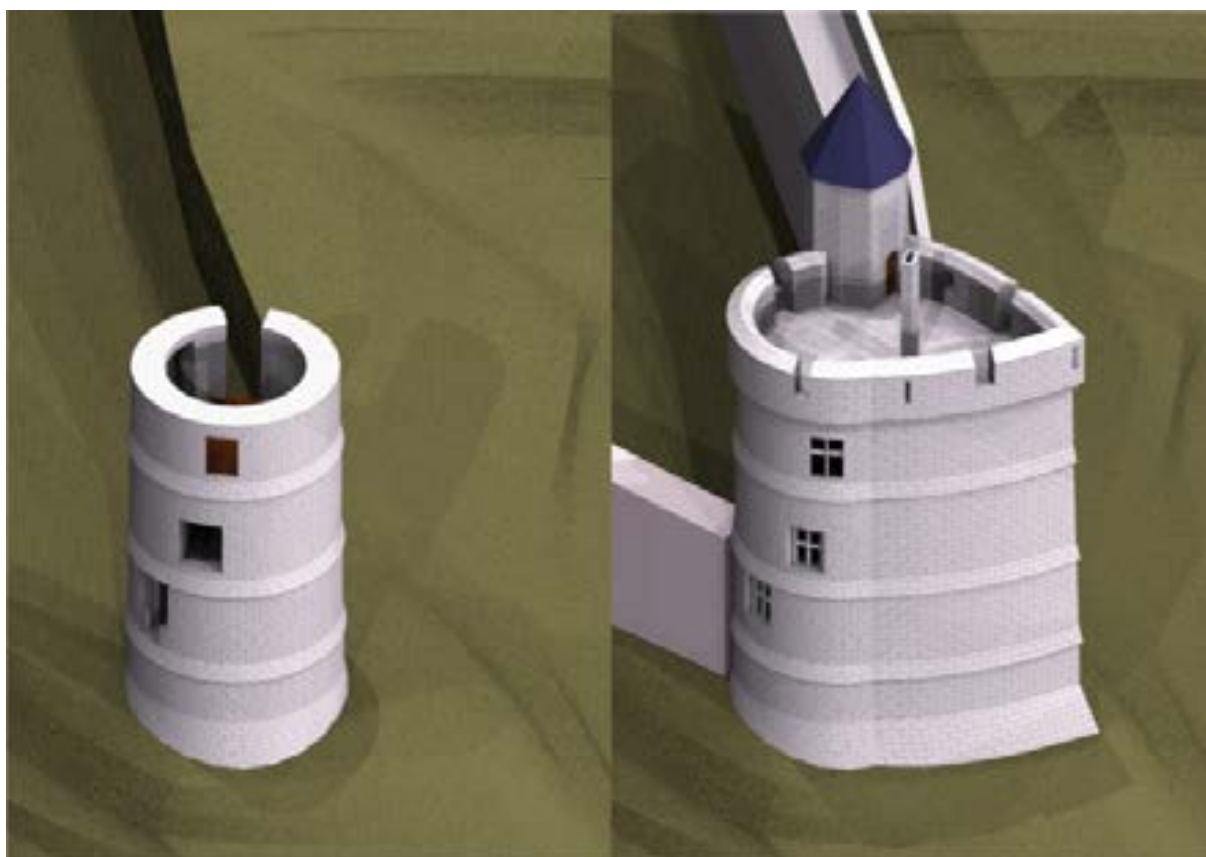


Figure 12 : Restitution graphique des deux phases constructives de la Tour de l'aigle

La seconde Tour de l'aigle

La tour primitive fut totalement remaniée postérieurement, tant intérieurement qu'extérieurement, par l'adjonction externe d'un massif formant éperon en amande vers le Nord-Ouest et l'épaississement interne de la demi-circonférence Est de la tour primitive (Figure 12). Cette transformation fut accompagnée de la construction d'un escalier en vis pour desservir les niveaux de la tour.

La première phase de la modification

Dès la première phase, le programme d'ensemble était défini : l'ancienne tour fut pourvue d'un énorme éperon en amande ; à l'intérieur, un mur en arc de cercle fut collé à la demi-circonférence intérieure de la tour primitive, cet ajout étant particulièrement reconnaissable au rez-de-chaussée. À ce niveau, une embrasure pour armes à feu fut aménagée dans l'épaisseur de l'éperon ajouté pour

battre la courtine reliant la Tour de l'aigle à la porte principale. Elle consiste en une petite chambre rectangulaire, pourvue d'une embrasure frontale dotée d'une fente à grand orifice circulaire, encadrée par deux embrasures latérales plus hautes, débouchant elle aussi sur des fentes de tir en serrure inversée de plus petit diamètre. Ces fentes de tir sont les seules, dans tout le château, à présenter de telles caractéristiques – tout particulièrement l'association des fentes courtes avec des orifices circulaires permettant de placer les gueules d'armes de moyen calibre.

Cette petite chambre communiquait avec le niveau bas de la tour primitive par une porte repercée lors de l'ajout de l'éperon ; elle n'était accessible que depuis le niveau du dessus, par un escalier partant de la chambre supérieure dans des conditions acrobatiques compte-tenu de l'exiguïté des lieux.

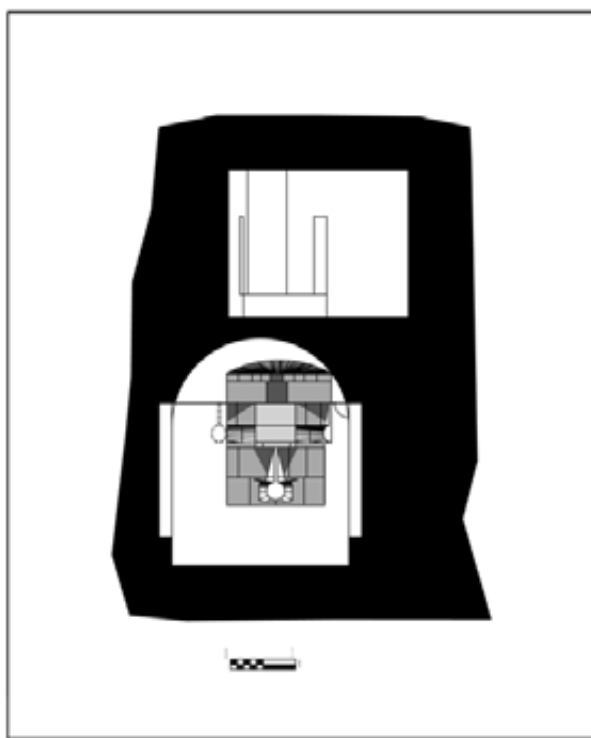


Figure 13 : Élévation intérieure des niches à canonnières de la Tour de l'aigle

La chambre de tir supérieure, accessible directement par une porte donnant dans la salle du premier étage de la tour, est de plan triangulaire, voûtée en berceau très surbaissé de briques. La fente de tir était radicalement différente de celle de l'étage inférieur, puisqu'il s'agissait d'une archère à croisillon similaire à celle de la tour Sud de la porte, l'ébrasement interne étant pourvu de deux rainures verticales servant à accueillir les cadres en bois pour amortir le recul des armes lors du tir, et la fente possédant un orifice circulaire à la base.

Le changement de parti

Un changement de parti intervint alors que l'éperon s'élevait déjà au-dessus de la chambre de tir supérieure ; le massif de la tourelle d'escalier et un pan de mur vertical le prolongeant vinrent s'intercaler entre la seconde section de la courtine reliant la Tour de l'aigle à la porte, masquant l'une des fentes de tir de la canonnière du niveau 0 (Figure 14). Il est probable que ce changement de parti intervint avec la création de la tourelle d'escalier et des latrines qui lui étaient attenantes du côté du fossé.

Cette tourelle d'escalier en vis dessert tous les niveaux à partir du rez-de-chaussée. Son accès actuel se situe entre le premier et le second étage, à 1,40 m au-dessus de la terrasse Nord-Est. Il n'est pas sûr que cette disposition soit d'origine : en effet, la terrasse est moderne (XVIII^e siècle), et le niveau primitif du sol de la cour devait être sensiblement plus bas qu'actuellement. La restauration drastique du XIX^e siècle fut peut-être à l'origine de cet accès haut entre premier et deuxième étage.

La vis à noyau portant marches descend jusqu'au premier étage, pourvu d'une porte reperlée dans la maçonnerie d'origine, couverte en arc fortement surbaissé, et ornée de moulures géométriques, qui résulte peut-être, dans son état actuel, de la restauration des années 1900.

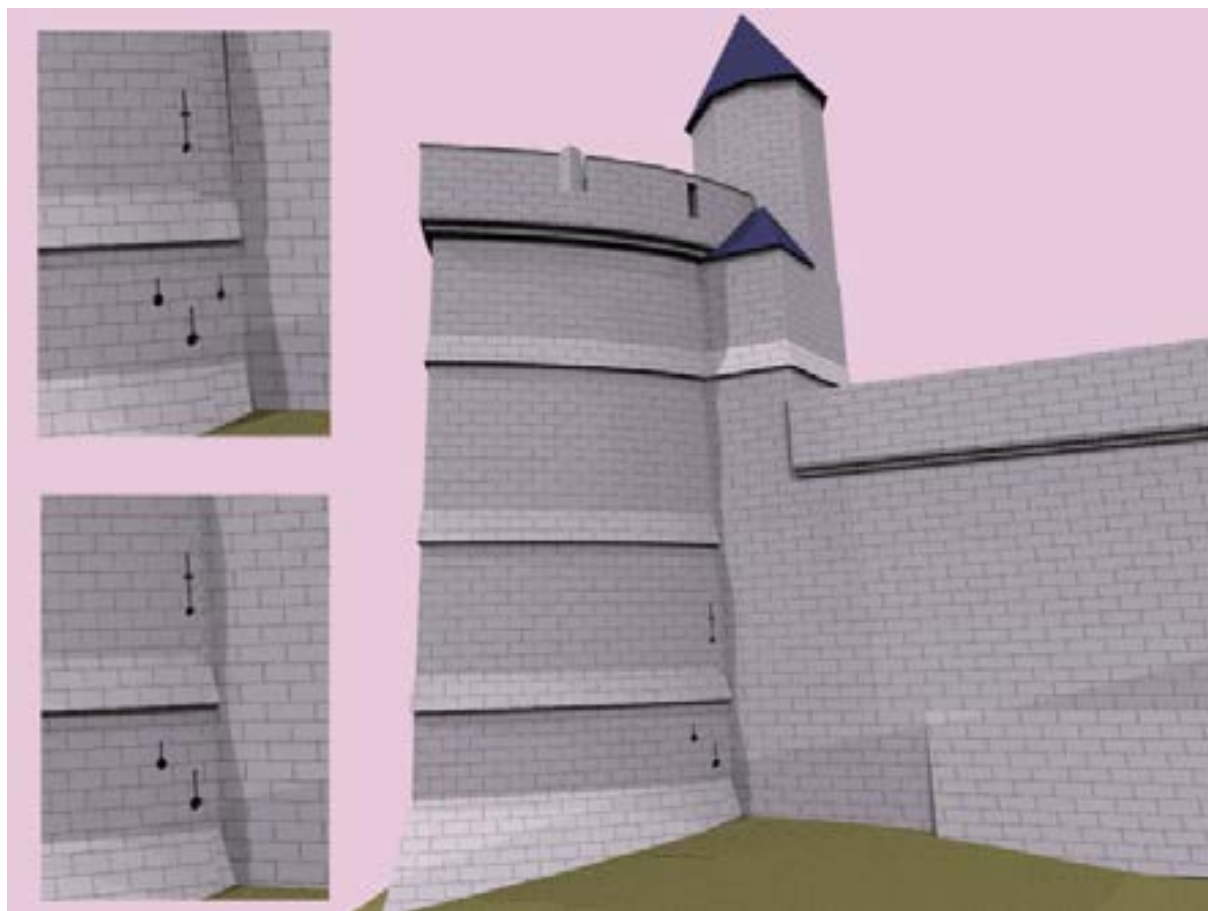


Figure 14 : Vue de la Tour de l'aigle prise du nord-ouest. A droite, état final. A gauche en haut, détail sur les canonnières avant épaississement de la courtine, à gauche en bas après épaississement

Le plan circulaire de la salle a été profondément altéré par la construction de l'épaississement vers le Nord-Est qui a absorbé une partie de la voûte, de telle sorte que la chambre de la tour paraît aujourd'hui de plan elliptique. Dans l'épaississement a été ménagée une fenêtre à meneau et croisillon totalement restaurée, sans doute à la fin du XIX^e siècle.

On a déjà évoqué plus haut la porte située au Sud-Est, conduisant à la tourelle circulaire, ainsi que la porte donnant sur les chambres de tir superposées. Quant aux ogives, elles ont des profils constitués par des tores épais se détachant de voussoirs rectangulaires à cavets en quart de rond, rentrant en pénétration dans les murs, sans colonnettes ni chapiteaux.

Le premier étage de la tour a conservé le lambris du XIX^e siècle qui l'a transformé en belle chambre à coucher, cachant la maçonnerie primitive ; il est pourvu de deux grandes fenêtres à meneau et croisillon modernes. Cependant, l'examen extérieur des maçonneries montre qu'une fenêtre primitive, au Nord-Est, sans doute la seule originelle, a été bouchée lorsque la salle a été réaménagée.

Quelques marches conduisent, depuis la porte d'entrée de la salle, vers un cabinet de toilette pourvu d'une douche, d'un siège et d'un lavabo des années 1970, qui occupent une ancienne latrine médiévale ; une fenêtre d'origine regarde le Nord-Ouest.

Au-dessus, le deuxième étage, accessible par une porte surbaissée comme les niveaux inférieurs, a conservé son caractère médiéval. Il était voûté d'ogives pénétrantes à quatre quartiers, dont les profils anguleux dénotent sans hésitation la seconde moitié du XV^e siècle. Les quatre voûtains sont alternativement construits en briques et en pierre. Ce niveau est pourvu d'une cheminée, belle création robuste de la même époque, encadrée par deux colonnettes à chapiteaux prismatiques supportant un

manteau trapézoïdal mouluré de cavets horizontaux aux contours géométriques. Il a été pourvu d'une fenêtre à meneau et croisillon dans son mur Nord-Est, restaurée comme toutes les ouvertures de la tour ; de plus, un grand pilier de briques a été construit à l'entrée de la niche de cette fenêtre, sans doute pour servir d'appui à la voûte, lors d'une restauration moderne.

Une autre ouverture primitive de la tour regarde le Sud. Il s'agit d'une fenêtre rectangulaire assez étroite (sans meneau vertical) dont l'ébrasement externe est articulé en trois panneaux successifs moulurés en négatif de quarts de tores, voire de simples chanfreins. L'examen extérieur de cette baie montre néanmoins une restauration forte au XIX^e siècle de l'un des piédroits ; par ailleurs, il montre également l'existence, au-dessus de cette baie, d'une plate-bande horizontale qui fut sans doute réinsérée pour la création d'une fenêtre plus large, jamais reperçée.

De même qu'à l'étage inférieur, quelques marches de la grande vis séparent l'entrée de cette salle de la latrine qui était ménagée dans l'épaisseur du mur Nord-Ouest ; cette latrine est aveugle et dépourvue de conduit dans son état actuel, mais il est probable qu'elle possédait un conduit dans l'épaisseur du mur pour aboutir à une fosse.

Enfin, le quatrième étage, niveau du chemin de ronde, bien que fortement restauré, conservé ses caractères d'origine : le parapet, en encorbellement sur deux assises dépourvues de mâchicoulis, est construit à l'identique de celui des deux tours d'entrée. Extérieurement en pierre, il offre intérieurement une élévation en briques, seules les ouvertures possédant des encadrements de pierre. Ces ouvertures de tir sont formées alternativement de créneaux et de fentes à ébrasement simple, destinées à permettre le tir d'armes à feu.

Ce niveau était primitivement terrassé, comme de nos jours, au moins jusqu'en 1548-49 où semble-t-il sa terrasse fut couverte d'un toit curieux formé de deux cônes qui demeura jusqu'aux restaurations de la fin du XIX^e siècle ⁽⁸²⁾ (Figure 2).

Caractérisation et datation de la seconde Tour de l'aigle

De très nombreux indices prouvent que l'essentiel de la transformation de la tour intervint lors de la grande campagne menée par Guillaume d'Harcourt : présence d'une archère à croisillon identique à celle de la tour Sud de la porte, décor de la cheminée et profil des ogives du second étage quasiment identiques à ceux de la cheminée et des ogives du troisième étage de la porte. Cependant, la différence de conception entre les canonnières du rez-de-chaussée et celle du premier étage montre que le chantier ne fut pas mené d'un seul jet. Doit-on faire l'hypothèse d'un commencement de chantier avant la campagne de Guillaume d'Harcourt ? La seule époque propice eût été dans les années 1429-31 ; ceci n'est nullement incompatible avec les canonnières en serrure inversée du rez-de-chaussée, et correspondait à la campagne de rehaussement de la courtine entre Tour de l'aigle et porte devers la ville.

Dans ce cas, c'est à cette première campagne qu'il faudrait attribuer le parti de construction d'un éperon massif en amande. S'il en fut ainsi, le chantier fut abandonné très rapidement, puis repris seulement dans le dernier tiers du XV^e siècle. La comptabilité conservée ne fournit guère d'indices : tout au plus note-t-on, en 1473-74, la fourniture de 460 pierres de taille, qui atteste de l'existence d'un chantier important dans ces années ⁽⁸³⁾. La lacune des registres permet alors de faire l'hypothèse d'un chantier entre 1470 et 1480 pour l'achèvement de l'élévation de l'éperon, et la reprise de fond en comble de la tour primitive.

Les restaurations et le logis accolé

Il semble que la Tour de l'aigle ait toujours été associée avec une maison ou une chambre proche, celle où, en 1411-12, le capitaine possédait une volière d'oiseaux rares. Cette maison est mentionnée en 1473-74 ; elle fut sans doute reconstruite par la suite, si l'on en croit une représentation du XIX^e siècle antérieure à la restauration (Figure 15). En 1730, elle est mentionnée comme garde-robe de la tour, et fait l'objet d'une remise en état totale ; en 1767, on la trouve comme « chambre servant de cuisine à la tour à l'Aigle » ⁽⁸⁴⁾. Ce petit corps de logis étroit possédait deux niveaux sur cave, couverts d'un toit en bâtière pointu dont demeure la trace sur l'une des faces de la tour d'escalier.

Cette unité de logement constituée par la Tour de l'aigle et la maison voisine justifia d'un entretien assez régulier de la tour, couverte partie en essente, partie en tuile. Mais une campagne de restauration bien plus considérable fut menée, sans doute à la charnière entre le XIX^e et le XX^e siècle, afin de servir de maison de villégiature. De cette époque datent les reprises évidentes des parements, nombreuses ; la modification des fenêtres de la tour ; le lambrissage de la salle du niveau 1. Mais c'est également à cette époque que fut reconstruit le logis attenant prolongeant la tourelle d'escalier le long de la courtine Nord-Ouest, ainsi que la grande cave située au Sud le long de l'ancienne tour.



Figure 15 : Vue de la Tour de l'aigle et du logis accolé au XIX^e siècle par A.Gardien (BNF, Ve 26 Rés. 26h-Fol.)

Cet ensemble a été habité jusqu'aux années 1970, comme en attestent les restes d'installation intérieure ; il est aujourd'hui totalement ruiné.



Figure 16 : Vue de la tourelle circulaire flanquant la grande courtine orientale

Cette grande courtine est aujourd'hui difficile d'examen : elle forme soutènement pour les terrasses du XVIII^e siècle, n'offrant qu'un parapet du côté intérieur (Figure 5). Côté extérieur, elle est en grande partie cachée par la végétation, seule une étroite bande de terrain permettant de la longer au-dessus de la falaise.

Elle présente, depuis la Tour de l'aigle, plusieurs sections. La première, sur une quinzaine de mètres, est flanquée par de puissants contreforts où retombent les arcades supportant les terres de la terrasse du XVIII^e siècle : il s'agit de la section de muraille reconstruite en 1406-1407 ⁽⁸⁵⁾. Suit une longue muraille de 43 m de long, construite en pierre de taille ; cette longue courtine est le mur de soutènement du XVIII^e siècle, peut-être bâti au devant de la courtine primitive.

Cette muraille vient buter sur une tourelle pleine circulaire peu saillante, construite en alternance de calcaire et de silex (Figure 16). On retrouve ensuite le tracé primitif de la courtine médiévale, flanqué de contreforts supportant des arcades ; cette courtine n'est nullement homogène, constituée de sections en pierre calcaire, puis de sections alternant calcaire et silex qui lui est antérieure.

Au-delà du dernier contrefort, une dernière section de muraille construite avec soin sert à nouveau directement de soutènement à la terrasse dont elle est contemporaine. Construite en même temps que la terrasse, au début du XVIII^e siècle, elle est sans doute très légèrement en débord du tracé de la courtine médiévale, mais va comme elle se terminer à l'angle de la Tour carrée. Ce raccord permet de déterminer que la hauteur primitive de la courtine était supérieure à la hauteur actuelle, car la poterne qui donnait accès depuis la Tour carrée sur le chemin de ronde est aujourd'hui en hauteur.

L'hétérogénéité de cette longue muraille prouve que, même si l'on met de côté les deux grandes sections construites au XVIII^e siècle, la courtine orientale a fait l'objet de multiples campagnes, depuis celles du début du XV^e siècle attestées par la comptabilité ; il est probable que les sections appareillées en pierre et silex ne sont pas antérieures au XVI^e siècle ⁽⁸⁶⁾.

Comme on l'a vu plus haut, le remplissage intérieur actuel n'existait pas ; des maisons, et surtout la grande grange, étaient construites le long de la courtine, leur galetas communiquant avec le chemin de ronde pour lequel étaient prévus des hourds de bois reposant sur des corbeaux de pierre. Une poterne existait même au voisinage de la grange, du côté de la Tour carrée, donnant sur la falaise, mais elle n'est plus visible, en raison du grand mur de soutènement ⁽⁸⁷⁾.

LE FRONT SUD-OUEST, DU PORTAIL D'ENTREE À LA TOUR DU LION

De la porte principale part une autre courtine flanquée de deux tours vers le Sud, montant progressivement jusqu'à la Tour du lion, où elle atteint la base de la plate-forme (Figure 17).



Figure 17 : Vue restituée de la partie d'enceinte allant de la porte à la Tour du lion.

La première section, jusqu'à la petite tour ronde O

La muraille est ici constituée par une courtine au beau parement de pierres de taille à joints minces doté d'un léger glacis, en parfaite continuité avec la tour Sud de la porte. Le chemin de ronde était accessible par la porte du troisième étage de celle-ci. Elle est cachée, du côté intérieur, par un bâtiment moderne qui a servi d'écuries depuis la fin du XVIII^e siècle ⁽⁸⁸⁾. Celles-ci cachent, dans les premiers mètres de la courtine, la seule ouverture de tir de cette courtine, ménagée dans une niche ; la fente en a été élargie à l'époque moderne.

La courtine était couronnée par un parapet en encorbellement sur deux assises continues moulurées, sans orifices, dans le même style que les deux tours de la porte et la Tour de l'aigle. Afin de respecter la topographie, le chemin de ronde était constitué de deux sections décalées en hauteur.

La datation de la courtine est précisément fournie par les comptes : elle était en chantier en 1459-60, et dut être l'un des premiers éléments de la reconstruction du château lancée par Guillaume d'Harcourt ⁽⁸⁹⁾.

La petite tour ronde O

À l'extrémité de la courtine précédente demeurent les ruines d'une tourelle de 6,7 m de diamètre, au plan en U (Figure 22) ; seule subsiste la partie inférieure, pourvue de deux canonnières défilant les courtines voisines. Au-dessus, un glacis à larmier prouve qu'un étage supplémentaire au moins existait.



Figure 18 : Canonnière de la petite tour ronde

L'examen des parements prouve que la tourelle fut collée à la courtine Nord ; en revanche, elle est antérieure, dans sa partie basse, au talus de la courtine Sud, alors que les quelques pierres qui subsistent de l'étage supérieur sont en cohérence avec le harpage présent dans cette courtine.

Les canonnières sont d'un type encore non rencontré (Figure 18) : leurs ébrasements sont « à la Française », et la fente de tir, haute de 80 cm, est percée en son centre d'un orifice circulaire.

Cette petite tour est certainement postérieure à la grande campagne de Guillaume d'Harcourt, et vraisemblablement contemporaine de la courtine suivante, ou de peu antérieure ; sa seule mention identifiée remonte à 1562-63 seulement, où sa couverture est refaite ⁽⁹⁰⁾. Ses canonnières, moins évoluées que celles de la Tour du lion, permettent de penser qu'elle fut commencée à la charnière entre XV^e et XVI^e siècle, et terminée vers 1515 au plus tard.

La courtine du Logis du capitaine

Cette grande courtine légèrement coudée présente un appareil très différent de la précédente. Au-dessus d'une base talutée de pierres calcaires, le blocage du mur est revêtu d'un parement de silex noirs très caractéristique du Pays de Caux, interrompu aux angles par des chaînages de pierre de taille blanches ; une grande partie en a malheureusement disparu, sans doute arraché pour le bonheur des habitants du voisinage. Ce parement était rythmé, aux deux tiers de sa hauteur, par deux assises séparées de pierres calcaires, avant que le parement calcaire ne reprenne le dessus pour former le parapet du chemin de ronde.

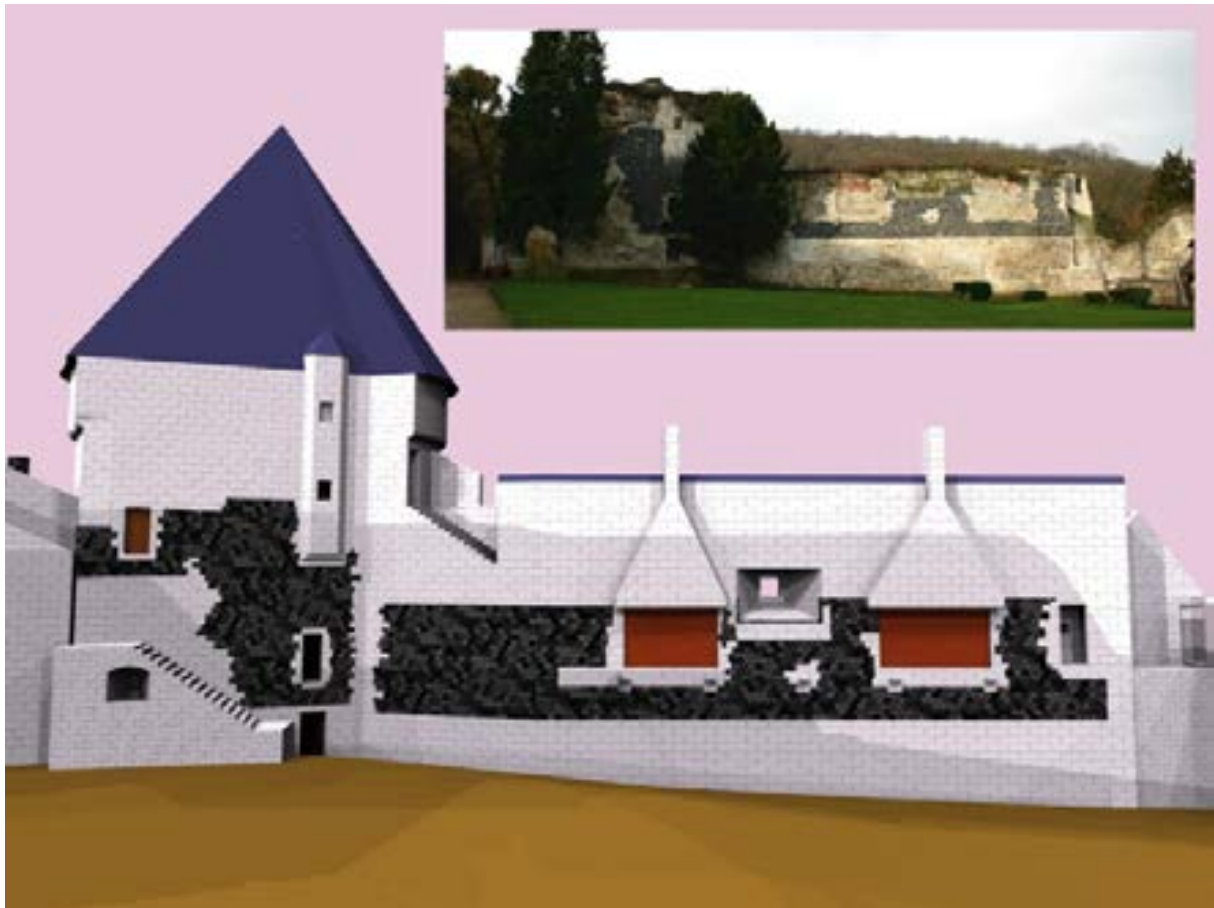


Figure 19 : Infographie et photo de l'intérieur de la courtine du Logis du capitaine, et de la Tour du lion

On trouve le même type d'appareil vers l'intérieur du château. La courtine a été assez fortement déchaussée, sur plus de deux mètres de hauteur, laissant apparaître une base en appareil sommaire : au-dessus se trouvent une dizaine d'assises de bel appareil de pierres de taille calcaire, surmontés d'un parement de silex noir (Figure 19). Deux grands panneaux de briques légèrement en retrait du nu du parement sont les contrecœurs d'anciennes cheminées, enduits à l'époque moderne d'un crépi au ciment imitant un faux parement de pierres de taille ; entre ces deux anciennes cheminées demeure l'appui d'une fenêtre haute en forme de soupirail, bouchée par les remplâtrages de fortune réalisés eux aussi à l'époque moderne.

On note également les quelques corbeaux encore en place, au niveau de la base des contrecœurs, qui montrent qu'il existait un plancher. Au Nord enfin demeure la niche, éclairée par une fenêtre, où débouchait un escalier montant depuis la cour accédant à cet étage.

Il est presque certain que ces dispositions devaient, ou au moins auraient dû, correspondre à un vaste logis. Les comptes du XV^e siècle permettent de l'identifier, puisque le Logis du capitaine se trouvait à l'extrémité Sud de la courtine construite en 1459-60 venant de la porte ⁽⁹¹⁾. Cependant, il est certain que les restes visibles aujourd'hui ne correspondent pas à ceux du logis du début du XV^e siècle : on verra plus loin que la courtine a été reconstruite sur un tracé légèrement différent de la courtine primitive, au début du XVI^e siècle.

Il est troublant, à l'examen de la grande courtine, de ne pouvoir localiser aucune trace de refend, ni de matérialiser au sol les restes de murs détruits qui attesteraient que ce logis fut jamais terminé ; il est plus troublant encore de constater que, à compter de 1544 au moins, le Logis du capitaine avait été transféré sur la plate-forme, dans la Grande chambre de monseigneur ⁽⁹²⁾, et que dans aucune pièce comptable postérieure à 1500 on ne trouve référence d'un bâtiment à l'emplacement actuel. On peut donc s'interroger sur l'éventuel non achèvement de ce bâtiment, en se demandant si ne furent pas prises seulement des mesures conservatoires lors de la construction de la courtine, afin de permettre plus tard la construction de ce logis, ce qui n'eut peut-être pas lieu.

LA TOUR DU LION ET LA BATTERIE DE LA CHAPELLE

La Tour du lion

La dernière tour de la basse-cour est également la plus imposante : il s'agit d'une tour en fer à cheval de quelques 15 mètres de diamètre, conçue comme une « tour à canon » ; elle porte le nom de Tour du lion ⁽⁹³⁾. Elle présente extérieurement un parement de pierres de taille calcaire ; bien conservée jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, elle a perdu ses parements au-dessus (Figure 20) ⁽⁹⁴⁾.



Figure 20 : Vue de la Tour du lion prise depuis le Nord

La face intérieure de la tour

Comme on vient de le voir, la face intérieure de la tour est en continuité constructive avec la grande courtine du Logis du capitaine (Figure 19) ; on y retrouve le parement de silex noir chaîné aux angles de pierres de taille, au-dessus d'une base calcaire. Dans cette base est percé l'accès à la salle du rez-de-chaussée : les raccords de l'encadrement de la porte avec le reste du parement montrent qu'il s'agit d'un percement après coup, ce qui est confirmé également par l'examen du couloir qui lui fait suite. Les constructeurs n'ont ici pas même pris la peine de masquer par un parement le creusement du blocage de la courtine en forme de tunnel pour accéder à la salle basse.

En revanche, la porte percée au niveau de premier étage, avec son encadrement de pierres de taille, semble bien intégrée au parement de silex ; elle est pourvue d'un couloir d'accès en briques parfaitement appareillé. Il en va de même, en partie supérieure de la tour, pour une autre porte, couverte d'un

linteau marqué d'une accolade. Vers le Nord, au voisinage de l'angle avec la courtine, une sorte d'oriel à trois pans en léger débord sur le nu du parement est entièrement construit en pierres de tailles qui s'intègrent parfaitement avec le parement de silex. Au Sud, les parties hautes, au raccord avec l'ancienne courtine Sud disparue, montrent une cohésion dans les maçonneries.

On peut conclure de ces constatations que le chantier de la tour ne fut lancé qu'après construction de la base de la courtine Nord ; il n'est pas sûr qu'à l'origine, le programme de cette tour ait été prévu, ce qui obligea à épercer la base de la courtine pour ménager l'accès à la salle basse. En revanche, dès le premier étage, la tour fut construite en cohérence avec l'élévation de la courtine. Il est fortement probable que cette reprise de programme intervint dans un temps assez bref.

Les restes d'une courtine antérieure

On remarque dans la partie Sud de la courtine fermant la gorge de la tour, une vaste zone de parement arraché dont le contour irrégulier est encadré de pierres de taille cohérentes avec le reste de la courtine. Un examen attentif de ce parement arraché permet de reconnaître dans le magma un ébrasement d'archère à croisillon strictement identique à ceux des archères des tours du portail d'entrée. Cet ébrasement ne subsiste que dans sa moitié externe ; sa fente est bouchée par la maçonnerie de la tour (Figure 21).



Figure 21 : Vue intérieure de la Tour du lion. En encadré rouge, reste de l'ébrasement d'une archère de la courtine primitive

On matérialise ainsi le reste, extrêmement dégradé, d'une courtine antérieure à la courtine actuelle et à la tour, à demi absorbée par ces nouvelles constructions qui ne reprenaient pas son alignement. On peut restituer par l'esprit un tracé rectiligne pour cette courtine, qui allait rejoindre la courtine Sud de la porte d'entrée dont elle fut certainement contemporaine (Figure 22).

Il est probable que le désépaississement qui conduisit à l'état actuel, par arrachage des pierres de la courtine, intervint à une époque relativement récente (à partir du XVIII^e siècle ?) : en tout cas, il n'est pas contemporain de la construction de la tour, car l'on ne comprendrait pas pourquoi les constructeurs auraient pris le soin de réaliser un parement soigné autour d'un arrachement laissant apparaître le blocage.

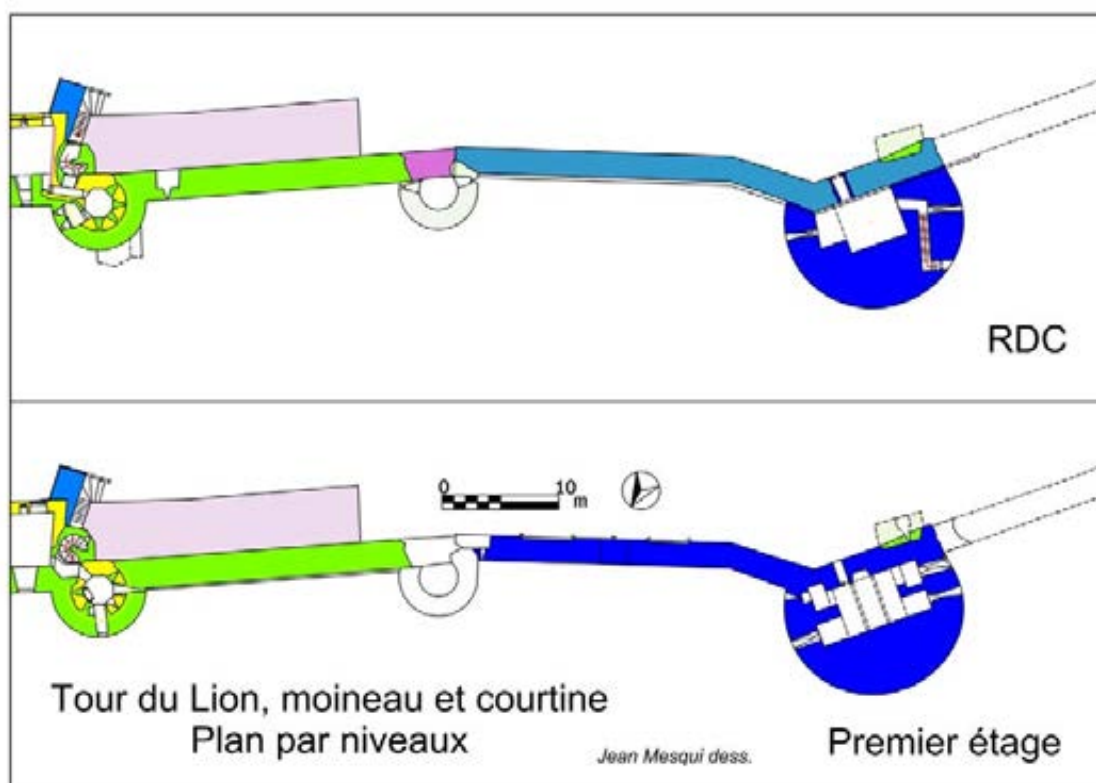


Figure 22 : Plans par niveaux de la Tour du lion et de la muraille la reliant à la porte principale

Selon toute probabilité, ce tronçon de l'ancienne courtine fut conservé et transformé en escalier conduisant à une plate-forme supportant un escalier de bois menant à la porte supérieure de la tour ; c'est au moins ce que suggèrent les arrachements actuels, ainsi que les trous de boulins encore visibles dans l'élévation (Figure 21).

Le rez-de-chaussée

Comme on l'a vu, le rez-de-chaussée de la tour s'appuie sur le talus de la courtine préexistante de quelques mois ou de quelques années. Il est constitué d'une petite salle carrée, voûtée en berceau segmentaire, littéralement noyée dans une maçonnerie de pierres calcaires et de briques : en capitale, l'épaisseur dépasse cinq mètres ! Sur le flanc Nord, une vaste niche dessert une canonnière à l'embrasure voûtée en berceau encadrée de pierres de taille ; il s'agissait primitivement d'une canonnière à la française, aux faces appareillées en briques, dont la fente de tir a été élargie, de même que toutes les autres fentes de canonnières de la tour (Figure 23). Les joues de l'ébrasement étaient pourvues de rainures pour fixer le recul des armes à feu.

Sur l'autre face, un couloir dessert une autre canonnière, et vire brutalement vers l'Ouest pour se transformer en un escalier descendant vers une poterne ménagée à la base de la tour ; elle est aujourd'hui enfouie dans les remblais masquant la base du glacis. Il est probable que cette poterne avait essentiellement un rôle de temps de paix, pour descendre entretenir les flancs Ouest du château.



Figure 23 : Vue intérieure du RDC de la Tour du lion. En face, canonnière ; sur la droite, talus du mur primitif

Le premier étage

Cet étage n'est accessible, depuis l'origine, que par un escalier de bois extérieur. Il présente une salle carrée voûtée d'un berceau de briques supporté par deux doubleaux calcaires, possédant une cheminée. Cette petite salle au confort spartiate s'ouvre vers l'extérieur par quatre canonnières à la française pratiquées dans des niches voûtées ; une d'entre elles seulement, vers le Nord, a conservé les joues de son ébrasement primitif, la fente ayant été élargie. Toutes les autres ont été transformées en fenêtres, plus ou moins larges, à des époques relativement récentes.

Le second étage

L'étage supérieur n'était pas accessible au moment où cette étude était rédigée. Il semble qu'il ait n'ait eu qu'un accès par une porte décentrée desservie par un escalier de bois qui prenait naissance sur le moignon de l'ancienne courtine mise en évidence plus haut. Comme au niveau inférieur, on trouvait une salle voûtée desservant quatre canonnières flanquant les courtines ; de plus, on peut supposer qu'il existait à cet étage une petite vis destinée à le relier avec la terrasse, cet escalier étant placé dans l'oriel à trois pans. Celui-ci était également en communication avec un escalier descendant vers le chemin de ronde de la courtine Nord, derrière le Logis du capitaine.

La courtine Sud disparue et les restes d'un ouvrage de soutènement à l'Ouest

La courtine Sud a été totalement éliminée à son raccord avec la Tour du lion, sans doute au moment où l'on construisait le château neuf du XVIII^e siècle, puisqu'elle a été remplacée par un mur bas classique percé d'une porte qui donnait accès vers les jardins et le bois. Le mur bas escalade la plateforme jusqu'à rejoindre le reste de la courtine vers le Sud : on verra plus loin que cet élément de courtine fait partie de la grande campagne de construction du début du XV^e siècle, n'étant contemporain ni de la Tour du lion, ni de la courtine plus ancienne (années 1470-80) décelée au revers de la Tour du lion. Il y a donc eu, dans cette zone, au moins trois courtines qui se sont succédées : la première du début du XV^e siècle subsiste dans ses premiers mètres au Sud ; la seconde de la fin du

XV^e siècle était édifée en arrière, alors que la troisième, contemporaine de la Tour du lion, était placée légèrement en avant de la précédente.

A. Deville indiquait la présence, au-devant de la porte moderne, de « traces d'une espèce de demi-lune arrondie, qui devait servir à défendre les abords de cette partie du château »⁽⁹⁵⁾. On décèle encore aujourd'hui quelques assises d'un glacis, situé en contre-bas de la plate-forme ménagée au devant de la porte pour permettre aux voitures de tourner et de se croiser ; cependant, plutôt que d'y voir le reste d'un boulevard ou d'une barbacane qui n'avait guère d'utilité dans cette zone avant le percement moderne de la porte, on peut sans doute faire l'hypothèse qu'il s'agit du reste d'un mur de soutènement de la plate-forme aménagée au XVIII^e siècle pour accéder en voiture au château neuf.

Au-dessus de l'entrée moderne, la muraille reprend pour aller rejoindre, en escaladant la plate-forme, la Grosse tour ; elle sera étudiée en même temps que cette tour, dont elle est contemporaine.

La batterie de la chapelle

Bien qu'elle fasse topographiquement partie de l'enceinte haute, la tour semi-circulaire qui clôt le front Ouest au sommet de la plate-forme mérite d'être évoquée ici (Figure 24). Elle est collée à la courtine à laquelle elle est postérieure.

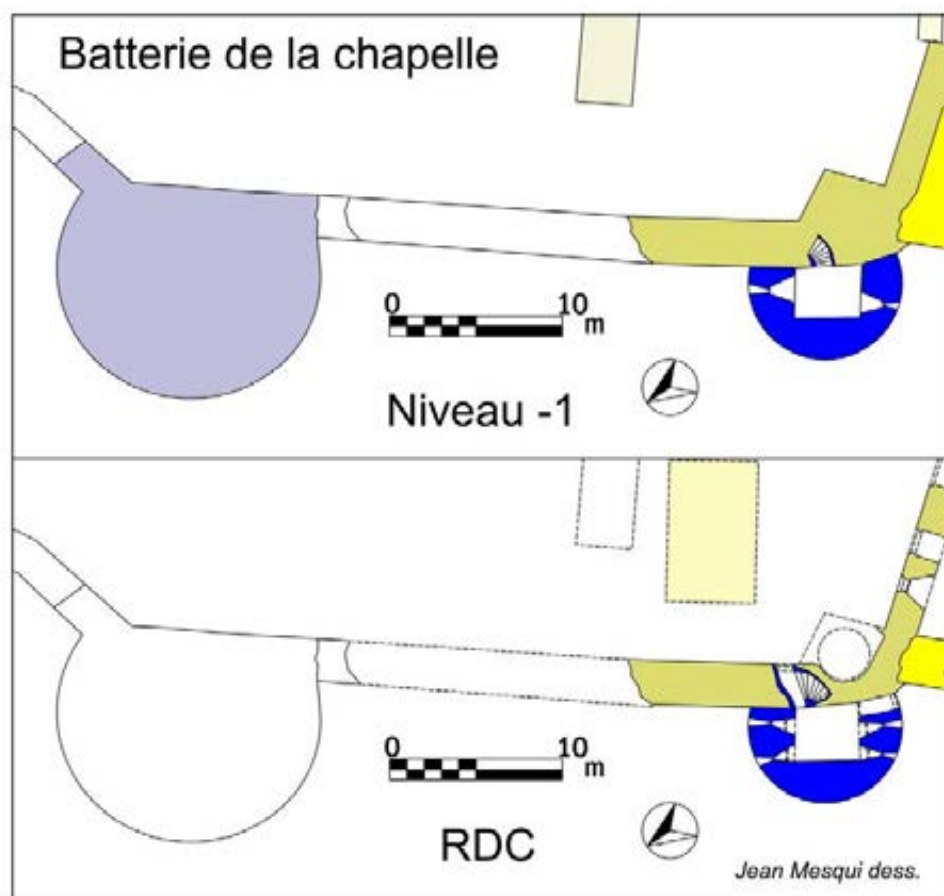


Figure 24 : Plans de la batterie de la chapelle

D'un diamètre de 9 mètres, elle possède deux niveaux dont la facture architecturale est en tout point semblable à celle de la Tour du lion : parement calcaire externe, revêtement de briques et pierres à l'intérieur, canonnières à la française aux joues de briques percées dans les flancs et non en capitale. Cette tour est citée en 1547-48 sous le nom de « batterie derrière la chapelle »⁽⁹⁶⁾.

L'accès est pratiqué par simple creusement dans la courtine antérieure, sans que les constructeurs se soient donné la peine de parementer intérieurement les blocages. Le niveau bas, accessible par un escalier, possède deux canonnières ménagées dans les flancs, alors que le niveau supérieur en possède trois. À ce niveau existe une poterne ménagée au plus près de la courtine, vers le Sud.

Comme à la Tour du lion, on peut penser que cet accès était destiné à faciliter l'accès à l'extérieur du château pour l'entretien des talus en temps de paix.

Évaluation et datation du front Sud-Ouest

Le front Sud-Ouest présente des restes datant de trois époques principales. Au Sud, la plate-forme porte les restes d'une courtine qui date du début du XV^e siècle. Guillaume d'Harcourt fit presque entièrement reconstruire tout ce front, jusqu'au portail d'entrée, en même temps qu'il faisait transformer celui-ci entre 1459 et 1485 ; de ce front rénové subsistent le fragment de courtine identifié au revers de la Tour du lion, et la courtine reliant la porte à la tour O, dans son entier.



Figure 25 : Vue d'un ébrasement externe de canonnière de la Tour du lion

Une troisième campagne de transformation eut lieu par la suite, consistant à reconstruire la totalité des ouvrages entre la tour O, y-compris cette tour, jusqu'à la batterie de la chapelle, celle-ci également comprise. Durant cette campagne fut construite la Tour du lion qui, comme la batterie, fait partie de la catégorie des « tours à canon », construite pour résister en capitale au feu d'armes puissantes, et pour battre en enfilade les courtines par des canonnières aménagées pour des canons de petit calibre montés sur des affûts fixés dans les rainures des joues des ébrasements. Ce type d'ouvrage s'est multiplié à partir des années 1450 sur l'ensemble du territoire Français ; la présence d'ébrasements à la française bien caractérisés (Figure 25) témoigne d'une conception plutôt tardive dont tous les auteurs placent l'origine dans les années 1470-80, mais la véritable montée en charge et le perfectionnement dans les années 1500 ⁽⁹⁷⁾.

La comptabilité n'aide malheureusement guère pour cerner précisément la date de construction de cet ensemble : la Tour du lion est mentionnée pour la première fois – et la dernière – dans les comptes de 1513-1514, et la batterie de la chapelle l'est, à l'occasion de petits travaux, en 1547-48.

Si les caractères architecturaux n'excluent pas totalement la construction avant la mort de Guillaume d'Harcourt, en 1488, ils sont à ce point différents de ceux qui marquent les flanquements de cette campagne qu'une telle hypothèse est assez douteuse. De plus, la Tour du lion et ses courtines adjacentes vinrent oblitérer une courtine déjà reconstruite par Guillaume d'Harcourt ; à moins que celle-ci se soit écroulée sans que l'on en connaisse la raison, ici encore le doute est fort.

Pour les périodes suivantes, aucun des comptes, quasi ininterrompus entre 1489 et 1507, puis, au-delà de 1513, ne fait mention de travaux aussi importants que ceux qui conduisirent à reconstruire la totalité de la courtine du Logis du capitaine, la Tour du lion et la batterie. Ainsi demeurent deux possibilités : soit l'ensemble a été construit dans la période 1507-1513 où la comptabilité est lacunaire, soit il n'a pas été financé par les revenus du comté de Tancarville, et n'apparaît pas dans la comptabilité générale.

Il est intéressant de comparer ces édifices avec ceux qui furent réalisés entre 1499 et 1522 au château d'Arques-la-Bataille, récemment mis en lumière par Pascal Langeuin ⁽⁹⁸⁾ : les types d'embrasures de Tancarville se rapprochent bien de ceux pratiqués dans cette campagne qui concerne trois des tours du boulevard. En revanche, la conception générale – et tout particulièrement

la conception de tours à véritable bouclier en capitale, non percé de canonnières, est très spécifique à Tancarville. En définitive, on fera ici l'hypothèse que ces édifices furent construits sous François II de Longueville, après l'érection de Longueville en duché qui intervint en 1505, et avant sa mort en 1512.

SYNTHESE DES CAMPAGNES DE CONSTRUCTION DE L'ENCEINTE DE BASSE-COUR

L'examen des structures subsistantes de l'enceinte de basse-cour fait donc apparaître une succession d'éléments dont on peut faire la liste chronologique :

- Portail à deux hermes, flanqué par deux tourelles à archères (fin XIII^e-début XIV^e siècle ?), appartenant à une ligne de murailles disparue ;
- Tour circulaire à murs assez minces à l'extrémité Nord de l'éperon (Tour de l'aigle) (non datée) ;
- Reconstruction de l'ensemble de la muraille Ouest de la plate-forme à la Tour de l'aigle, transformation de la Tour de l'aigle, transformation du portail d'entrée et construction du boulevard (1459-1487). Cette campagne est marquée par l'utilisation d'arbalétrières à croisillons, « à louche » et des canonnières en serrure inversée sans ébrasement externe ; elle est caractérisée également par l'usage de corniches à double ressaut en lieu et place des ceintures de mâchicoulis ;
- Construction du premier niveau de la petite tour O (fin XV^e siècle ?). Les canonnières en serrure à la française possèdent des ébrasements externes peu profonds ;
- Reconstruction de la courtine du Logis du capitaine, construction de la Tour du lion et de la batterie de la chapelle (1505-1512 ?). Utilisation de la brique pour les parements intérieurs et les joues des canonnières. Celles-ci sont des canonnières à la française à ébrasement externe profond.
- Front Est de diverses époques, partiellement reconstruit au début du XVIII^e siècle au devant de l'ancienne courtine.

LE FRONT SUD DU CHATEAU

L'ORGANISATION GENERALE DU FRONT SUD

Le château est fermé vers le plateau, sur son front Sud, par une grande plate-forme constituée de deux zones d'altimétrie différentes. Vers l'intérieur, cette plate-forme prend l'aspect d'une motte artificielle, dont la terrasse domine d'une douzaine de mètres le sol intérieur de la cour. Cette disposition est, en revanche, beaucoup moins perceptible du côté du plateau : en effet, la plate-forme est précédée, au-delà du fossé qui la borde, par une énorme terrée de même hauteur qu'elle, elle-même à nouveau précédée par un second fossé très large. De plus, un accès direct de niveau existe depuis la terrée vers le sommet de la plate-forme, gommant en partie l'image symbolique de la motte dominant le paysage environnant.

Il est probable que cette image ambivalente résulte d'une stratification historique des abords, et l'on peut supposer que, primitivement, la motte était plus clairement identifiable dans son environnement direct. La présence d'un accès de niveau à sa plate-forme n'est attestée que depuis le début du XV^e siècle, laissant totalement ouverte la question de ses dispositions primitives, ainsi que de l'existence de la longue terrée supportant aujourd'hui le boulevard.

La disposition en deux plates-formes, la première formant la motte, la seconde, plus basse, la prolongeant à l'Est, résulte de la disposition du terrain naturel, en forte déclivité vers la falaise (Figure 4, Figure 26). Aujourd'hui, la plate-forme inférieure ne domine plus la cour intérieure que de trois mètres au plus ; la situation était très différente au Moyen Âge, avant le nivèlement et la création de la terrasse supportant le château Neuf du XVIII^e siècle. À cette époque, le niveau de la cour s'abaissait en allant vers l'Est, jusqu'à trois mètres sous le niveau actuel, devant conférer une élévation bien plus importante à cette plate-forme intermédiaire. Mais cette dénivellation était masquée par des bâtiments – à commencer par la maison du puits, ainsi que par des murs de terrasses intermédiaires (⁹⁹).



Figure 26 : Vue aérienne du château, prise depuis le Nord. Au fond, de gauche à droite, la Tour carrée, le château neuf, la Basse salle, les ruines de la Chambre monseigneur, celles de la Grande salle, puis les colonnes de la Chambre aux chevaliers, enfin la Grosse tour. Au premier plan, la Tour de l'aigle, puis la porte devers la ville et la Tour du lion

L'enceinte du front Sud

L'enceinte du front Sud du château est établie sur le bord Sud de la plate-forme, dominant le fossé transversal qui barre le plateau ; elle en épouse la déclivité et les ruptures de pente, mais ne révèle aucune différenciation entre les deux plate-formes. Dans son aspect externe, elle date pour l'essentiel du XV^e siècle, comme on y reviendra ; néanmoins, plusieurs indices attestent de l'existence d'une muraille antérieure contre laquelle sont venues se coller en différentes phases les courtines actuelles, parfois en remplacement, parfois en épaississement.

Cette enceinte est successivement flanquée par la Grosse tour et la petite tour carrée de Coquesart, qui encadrent la porte du même nom. Venait ensuite une tour disparue, la petite Tour carrée devers le bois, dont la cicatrice demeure sur la muraille visible, malgré une restauration de grande qualité. La Tour Collecte, belle tour semi-circulaire, demeure encore dans son élévation presque entière. En revanche, la tour suivante, dite au XVI^e siècle la Tour plombée, s'est écroulée à une époque inconnue, entraînant avec elle la courtine ajoutée au XV^e siècle, et laissant apparente la courtine de la muraille primitive, très remaniée. On arrive ainsi au bout de l'enceinte, marqué par la Tour carrée.

La plate-forme haute ou motte

La plate-forme haute, de bonnes dimensions, supportait au XV^e siècle la Grosse tour, implantée en sa bordure Sud-Ouest, la chapelle disparue, ainsi qu'un grand et haut bâtiment résidentiel appelé la Chambre aux chevaliers. Une petite cour existait entre ces bâtiments, pourvue d'un puits (puits de la Grosse tour) qui fut recreusé en novembre 1411 par ordre du comte, pour n'être suffisamment en eau

⁽¹⁰⁰⁾. Cette cour était accessible depuis le plateau, au Sud, par la porte dite de Coquesart, précédée d'un imposant boulevard.

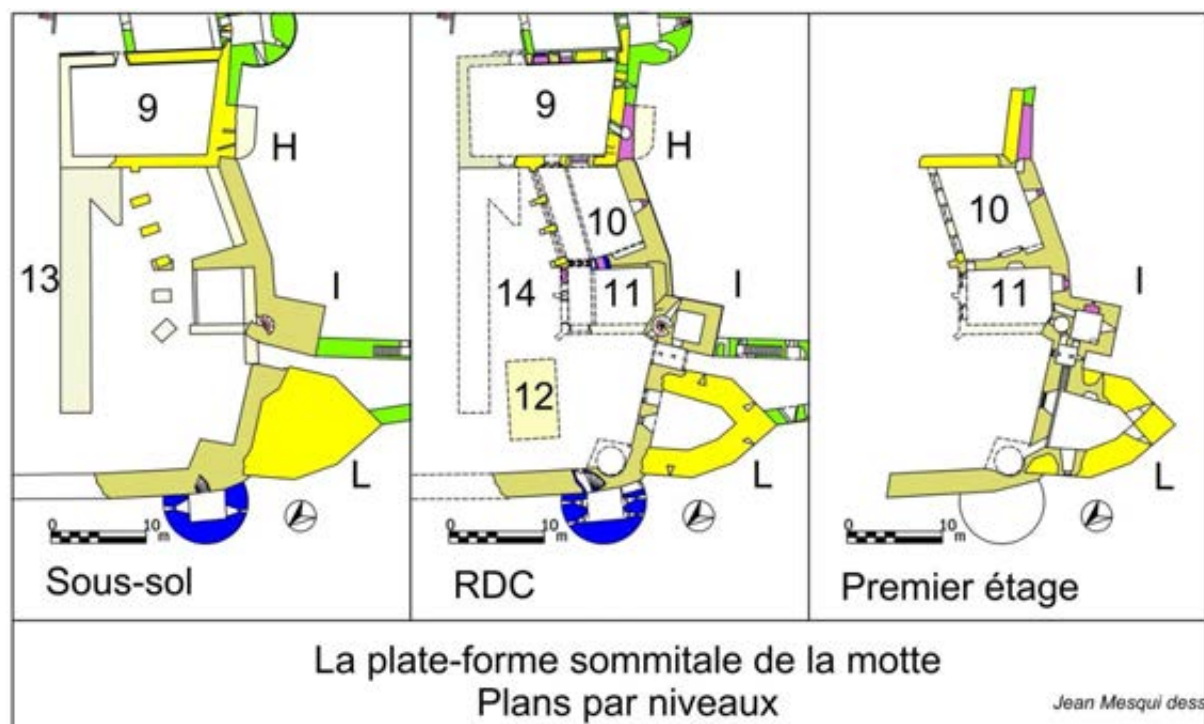


Figure 27 : Plan des bâtiments de la plate-forme sommitale

La chapelle

La chapelle était située au Nord de la Grosse tour ; son mur gouttereau Nord était directement assis sur le flanc de la motte, ou sur son rebord, comme en témoigne une restauration de 1513-1514 (Figure 27, n°12) ⁽¹⁰¹⁾. Sa dédicace n'est pas claire : d'après TOUSSAINT DU Plessis, elle était sous le patronage de la Sainte-Trinité. Mais le même auteur mentionne sa dédicace à saint Martin dans la grande charte d'Innocent III en faveur de l'abbaye de Boscherville en 1131, et à Notre-Dame en 1527 ⁽¹⁰²⁾.

D'assez petite taille (elle est fréquemment appelée l' « oratoire de la chapelle »), elle était flanquée de contreforts ; l'un d'entre eux servit d'appui à un arc-boutant lancé en 1410 pour soutenir la grande vis de la Grosse tour ⁽¹⁰³⁾. Elle possédait un porche en colombages sur son mur gouttereau Sud ⁽¹⁰⁴⁾. Cette chapelle préexista à tous les travaux du XV^e siècle ; l'un de ses pignons fut refait en 1503-1505, mais elle devait alors conserver l'essentiel de ses structures primitives. La date de sa destruction totale est inconnue, mais elle est antérieure à la Révolution.

La terrasse et l'allée des grands degrés

Vers le Nord, la Chambre aux chevaliers était bordée par une terrasse qui subsiste encore (Figure 27, n°14) ; il semble qu'elle était couverte d'une charpente, si l'on en croit les travaux de restauration menés en 1400-1401 ⁽¹⁰⁵⁾. Cette terrasse était desservie, depuis la basse-cour, par un escalier monumental, l'« allée des degrés », comprenant trente deux marches de 8 pouces de haut longeant le flanc de la motte, et débouchant sur un retour formé de cinq marches s'élargissant vers les galeries de la Chambre aux chevaliers (Figure 27, n°13). Cet escalier fut totalement reconstruit en 1406-1407, les marches étant recouvertes d'un pavement spécial que le comte commanda lorsqu'il se trouvait à l'Échiquier de Normandie à Rouen en avril 1407, dans une séance consacrée aux procès forestiers. Ce grand degré fut à nouveau refait en 1483-84 ⁽¹⁰⁶⁾. Il existait encore en 1547-48 ; il est probable qu'il avait disparu dès le début du XVIII^e siècle.

La plate-forme basse

La plate-forme allongée, plus basse, qui prolonge la motte, supportait la Grande salle, accolée à la Chambre aux chevaliers, puis une succession de bâtiments résidentiels dont l'agencement architectu-

ral a varié au cours du temps : on y trouve aujourd'hui successivement les ruines d'un grand bâtiment de briques et pierre, qui fut la Grande chambre de monseigneur à la fin du XV^e siècle, puis le bâtiment de pierres de la Basse salle. L'ensemble se clôt vers l'Est par la Tour carrée, grande tour-résidence abondamment éclairée de fenêtres dominant la Seine.

L'identification des différents bâtiments dans la longue série comptable n'est pas toujours facile, d'autant que les édifices actuels ne correspondent plus à ceux décrits dans les comptes les plus anciens, d'ailleurs les plus détaillés. Cependant, l'interprétation de ces comptes permet de déceler que l'organisation générale n'a pas varié dans le temps, avec une séparation fonctionnelle très nette entre la Basse salle et la Haute salle ou Grande chambre ; on y reviendra plus loin en décrivant ces bâtiments.

Remarques sur l'organisation du front Sud

Cette organisation ne manque pas de frapper par son caractère relativement atypique, présentant un accès majeur au sommet de la motte, et plaçant en revers du front d'attaque l'ensemble des bâtiments nobles du château, qui se trouvaient de facto dans la zone la plus exposée aux tirs venant du plateau.

Comme on vient de le voir, cette disposition existait dès le début du XV^e siècle. Seules des fouilles permettraient éventuellement de confirmer qu'elle succédait alors à une organisation préexistante, mais, en vérité, rien ne permet de supputer qu'il en ait été autrement.

LA GROSSE TOUR OU VIEILLE TOUR ET LA PETITE TOUR CARREE

La Grosse tour a été, avant les modifications intervenues au XV^e siècle, la tour maîtresse du château ; elle est appelée en 1400-1401 « Vieille tour » ⁽¹⁰⁷⁾. Profondément remaniée dans les années 1410-12, elle constitue l'un des éléments les plus importants du château. L'examen de son architecture, totalement corroboré par les comptes de construction, prouve qu'elle résulte de deux phases de construction.

La tour primitive

La tour primitive fut édifiée sur un plan hexagonal très irrégulier, proche du pentagone, une face vers le Nord regardant l'intérieur du château, les autres faces formant un éperon anguleux face au plateau. Si l'on admet, comme on le verra plus loin, que la muraille actuelle située à l'Est a été construite en collage sur la courtine primitive, la tour devait se situer totalement projetée au devant de cette muraille.

Bâtie extérieurement en bel appareil moyen calcaire, son élévation primitive était bien moindre que l'élévation actuelle : on peut estimer qu'elle avait une hauteur – hors chemin de ronde et parapet, d'environ douze à treize mètres au-dessus du sol extérieur de la motte. Elle devait posséder intérieurement deux étages sur rez-de-chaussée, le second étage constituant vraisemblablement celui du chemin de ronde, sans doute couvert d'une charpente et d'un toit ⁽¹⁰⁸⁾. Le niveau bas était entièrement aveugle, alors que le premier étage s'ouvrait vers l'extérieur par quatre archères tout à fait exceptionnelles. Il s'agit, en effet, d'archères sous niches voûtées en arc segmentaire possédant des fentes d'environ cinq mètres de hauteur, pourvue d'un élargissement à la base de cinq assises de hauteur (1,25 m de hauteur) couvert en demi-cercle – ce que l'on appelle traditionnellement des « archères en rame » ⁽¹⁰⁹⁾. Afin de conserver, malgré la hauteur considérable des fentes, une cohérence aux maçonneries, les fentes sont interrompues par deux assises minces qui coùturent les deux joues.

Lors des travaux de transformation de la tour, deux de ces archères ont été bouchées intérieurement et extérieurement ; l'une d'entre elles, vers l'Ouest, a été remplacée en partie supérieure par une fenêtre, alors qu'une seconde, vers l'Est, a été remplacée par une cheminée. Les deux autres demeurent en état, avec leurs niches et leur ébrasement pourvu de cette incroyable plongée qui permet aux archères de descendre jusqu'au sommet du glacis. Cette disposition pose la question de la façon dont la tour s'enfonçait primitivement dans la motte : en effet, la présence de ces étriers tendrait à être associée avec une base en glacis prolongeant vers le bas l'élévation actuelle, faute de quoi la plongée et les « rames » eussent été totalement inutiles. On peut donc raisonnablement faire l'hypothèse que, primitivement, la tour n'était pas ainsi engoncée dans la terre de la motte, rapportée peut-être au XV^e siècle lors de la construction du boulevard.

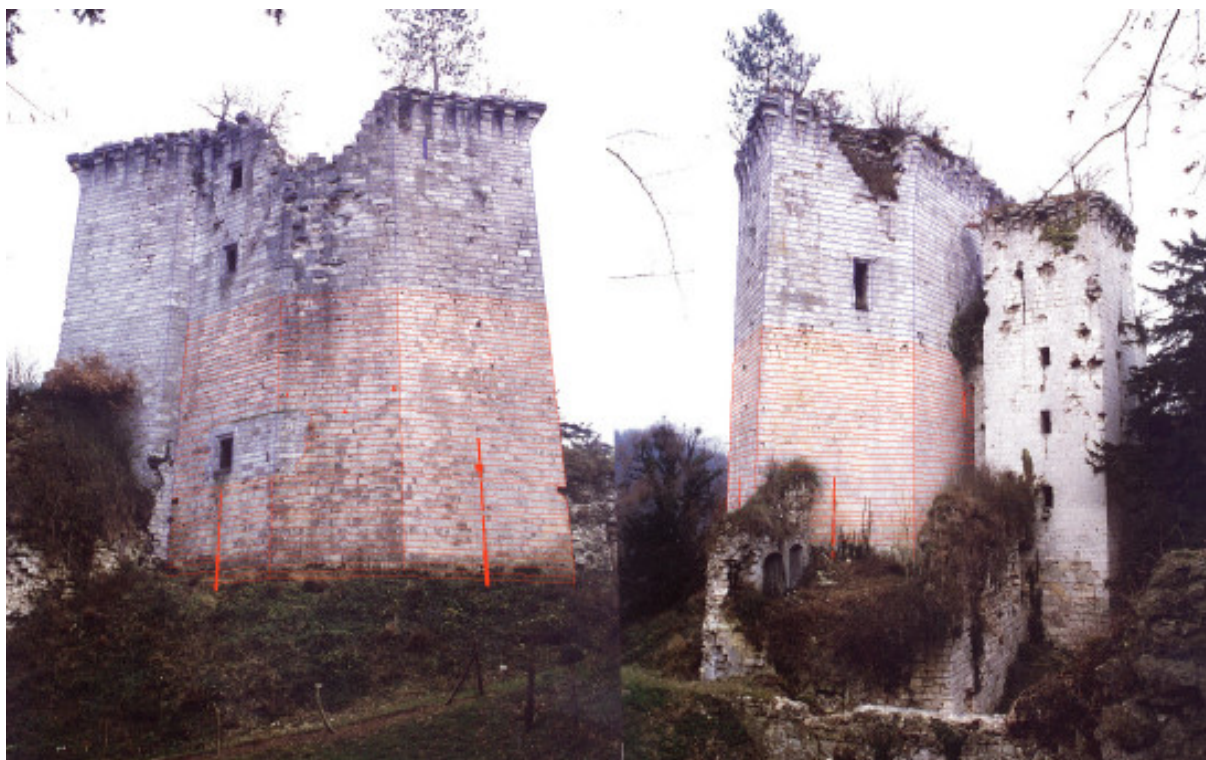


Figure 28 : Vues de la Grosse tour, prises depuis l'Ouest et le Sud. Sont surlignées en rouge les assises correspondant à la maçonnerie de la tour primitive.

Intérieurement, le parement était moins soigné qu'extérieurement, constitué de gros moellons assisés régularisés par des chaînes de pierres calcaires aux angles et rythmés par des assises de pierres taillées. Il semble que ce parement intérieur ait été destiné à être enduit ; il le fut en tout cas après la transformation des années 1410-12.

Interprétation et évaluation de la tour primitive

La tour maîtresse primitive de Tancarville, bâtie au point le plus haut sur la motte primitive, frappe par son caractère exclusivement défensif. D'une hauteur assez faible – si l'on ne prend pas en compte son éventuel glacis aujourd'hui caché par les remblais, on peut s'interroger sur son état d'achèvement au moment où elle fut entièrement reprise et surélevée. Elle s'apparente, d'un certain point de vue, à nombre de « tours-beffrois » sans vocation résidentielle telles qu'il s'en construisit dans des régions comme l'Alsace ou le Sud-Est de la France.

Le plan pentagonal à éperon (ici, en l'occurrence, hexagonal mais approchant le pentagone) est un classique du genre dans l'architecture des tours maîtresses lorsque la tour fait partie du front d'attaque, et d'autant plus qu'elle est exposée aux tirs venant de ce front. À Tancarville, elle était de fait très exposée, puisque dominée par le plateau dont le château formait occupait l'éperon terminal. L'usage d'un tel plan ne peut fournir aucun indice quant à la datation de l'ouvrage ⁽¹¹⁰⁾.

En revanche, l'utilisation d'archères « en rame » de grande hauteur permet de fixer un peu mieux l'époque approximative où elle fut bâtie. Les archères « en rame » apparaissent dès les années 1220-1230 : un bel exemple récemment daté par dendrochronologie est celui de la tour ronde de Cluny ⁽¹¹¹⁾. À partir du second quart du XIII^e siècle, elles ont essaimé, tout particulièrement en Auvergne et dans le Centre de la France, et ce jusqu'à la fin du siècle ⁽¹¹²⁾. Cependant, les exemples présents au Nord de la France ne sont pas légion : on citera Coucy-le-Château, dans le second tiers du XIII^e siècle, Nogent-le-Rotrou, sans doute postérieur à 1226, et deux ou trois autres dont la datation n'est pas connue précisément.

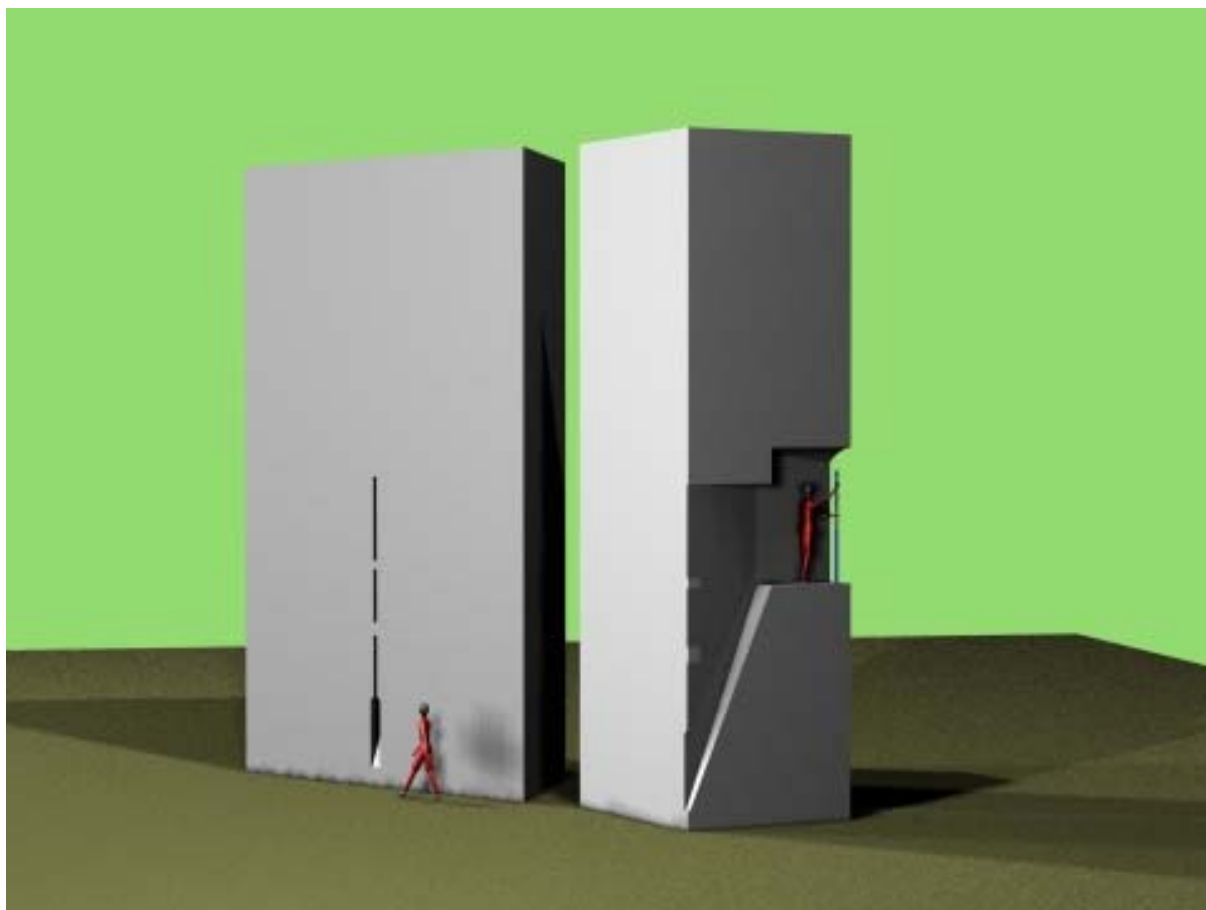


Figure 29 Vues en image de synthèse en élévation et en coupe d'une archère de la tour Coquesart

À cette première caractéristique s'en ajoute une seconde, celle des fentes de très grande hauteur. À vrai-dire, ce caractère spécifique est plus rare : on citerait volontiers, à titre de comparaison, les archères de Najac, dont la hauteur dépasse six mètres, et qui présentent le même type de disposition que celles de Tancarville, avec une plongée quasi inutilisable réellement par le tireur, sauf à ses placer dans des positions de tir acrobatiques (Figure 29). Ces archères datent de la campagne due à Alphonse de Poitiers, entre 1253 et 1266 ⁽¹¹³⁾. On ne saurait évidemment comparer l'architecture mise en œuvre à Tancarville, en Normandie, à celle du château de Najac dans le Rouergue. Cependant, l'usage de telles fentes d'archères, totalement hors normes, est assez significatif d'une époque, la seconde moitié du XIII^e siècle, où le modèle primitif philippin était hypertrophié par certains maîtres d'ouvrage pour exacerber la ressemblance avec les modèles royaux ; on en trouve de beaux exemples à l'enceinte d'Aigues-Mortes.

On ne peut en déduire aucune datation certaine ni précise de cette tour atypique ; cependant, il existe une forte probabilité pour qu'elle ait été bâtie entre les années 1250 et 1300, sans que l'on puisse en attribuer le mérite à l'un ou l'autre des seigneurs de Tancarville. On ne peut manquer de faire le parallèle avec le portail d'entrée, encore que les caractères des archères n'aient apparemment rien à voir entre l'un et l'autre de ces éléments.

La transformation de la tour et de son environnement direct dans les années 1410

Les comptes du comté de Tancarville permettent d'identifier facilement une énorme campagne de transformation qui modifia de façon considérable la tour ainsi que son environnement.

La surélévation et la transformation de la tour

L'examen de la tour met en évidence la surélévation des cinq faces externes de la tour en parfaite continuité avec le parement de la tour primitive, alors qu'intérieurement la façade Nord fut entièrement

reconstruite sur toute sa hauteur, et flanquée au Nord-Ouest par une tourelle d'escalier en vis qui s'est effondrée depuis longtemps.

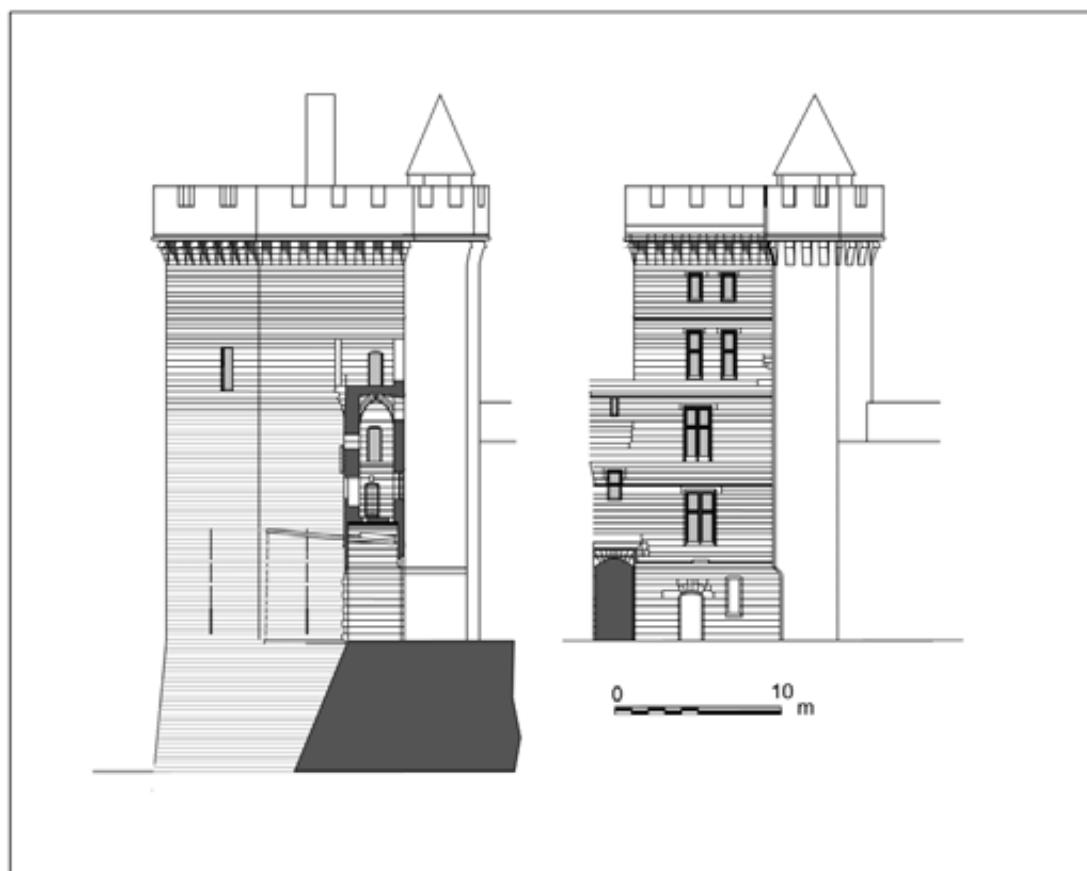


Figure 30 : Élévations de la tour Coquesart (la ceinture de mâchicoulis est restituée, ainsi que le crénelage et la vis). Sur l'élévation gauche, les assises de la tour initiale sont en grisé, alors que celles de la surélévation sont en noir.

La tour conserva extérieurement un aspect assez défensif : quelques fenêtres simples, rectangulaires, furent aménagées dans les murs (trois superposées à l'Ouest, dont une remplaçant une archère primitive, et une seule, plus haute à l'Est) (Figure 30). En partie haute fut ménagé un couronnement de mâchicoulis constitué de consoles au dessin sophistiqué, l'architecte ayant déployé tout son talent en faisant jaillir ces consoles du mur pour souligner le puissant profil de l'assise supérieure et de la corniche ceinturant le sommet ⁽¹¹⁴⁾ ; les pierres de ces mâchicoulis furent extraites aux carrières de Saint-Leu-d'Esserent, et acheminées par bateau, ce qui prouve la valeur qu'y attribuaient architecte et maître d'ouvrage ⁽¹¹⁵⁾. Cet ensemble externe vint prendre appui sur une nouvelle courtine en angle fermant le château à l'Ouest, qui dévalait le flanc de la motte pour ceindre la basse-cour.

Le contraste avec la façade intérieure est saisissant : en effet, du côté Nord, la nouvelle façade est celle d'un bâtiment résidentiel pourvu de hautes et larges fenêtres qui fait oublier totalement l'aspect sobre et sévère de l'extérieur. Cette façade est rythmée par quatre puissants larmiers horizontaux qui différencient les cinq niveaux habitables de la tour sous la couronne de mâchicoulis se prolongeant vers l'intérieur (Figure 30, Figure 3). Le rez-de-chaussée s'ouvre largement sur la cour par une grande porte surmontée d'un arc surbaissé, et par une fenêtre rectangulaire ; au-dessus se trouvent deux étages pourvus d'une grande fenêtre à meneau et croisillon, alors que les deux niveaux supérieurs possèdent chacun deux fenêtres rectangulaires à croisillon qui peuvent faire penser qu'un découpage existait à l'intérieur entre deux chambres par niveau. Toutes ces ouvertures sont pourvus d'encadrements fortement décaissés en quart de tore – un décor très sobre par rapport à la mode de l'époque qui mettait en valeur les faisceaux de colonnettes à bases prismatiques : il s'agit ici d'un caractère assez atypique, dont l'inspiration se retrouve dans le château légèrement antérieur de La Ferté-Milon.

Hormis le rez-de-chaussée, tous les niveaux possèdent une cheminée à contrecœur de brique, et manteau prismatique supporté par une large plate-bande ; les piédroits également prismatiques sont d'une grande sobriété, sans décor mouluré ni chapiteaux sculptés, les colonnettes s'évasant pour former les corbeilles sans astragales. Seul le dernier étage était voûté d'une voûte d'ogives à neuf branches dont trois seulement demeurent suspendues dans le vide aujourd'hui.

L'ensemble des niveaux – à l'exception du rez-de-chaussée, étaient desservis par une vis extérieure ménagée dans une tourelle à l'angle de la nouvelle façade et de la courtine Ouest. La vis prenait appui sur un soubassement polygonal.

La petite tour carrée de la porte et le passage sur la porte

La Grosse tour fut reliée au XV^e siècle à une annexe constituée par la tour carrée de la porte, ou « petite tour carrée neuve ». Celle-ci est un édifice de petites dimensions en plan, contenant cinq niveaux sous une voûte d'ogives aujourd'hui écroulée, attestée par les comptes. Le niveau inférieur est totalement aveugle ; tous les niveaux supérieurs sont pourvus d'archères, dont la majorité ont été transformées en fenêtres à une époque tardive.

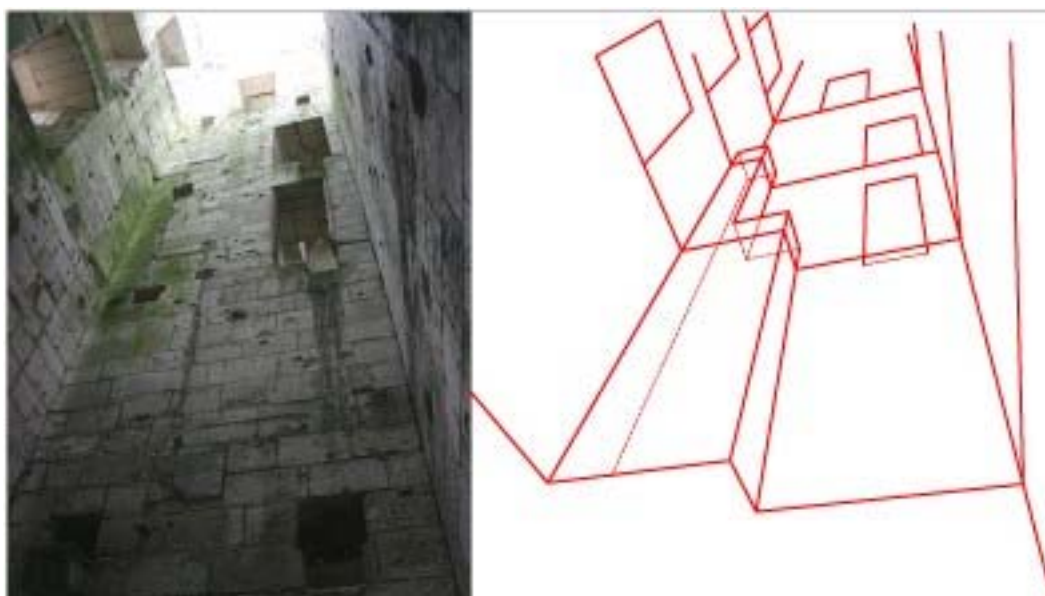


Figure 31 : Vue de l'intérieur de la petite tour carrée, avec restitution à droite des conduits de latrines

Cette tour répond de façon évidente à un programme d'encadrement défensif de la porte Coquesart, sur lequel on va revenir. Cependant, son parti est également intimement lié au programme résidentiel de la Grosse tour : en effet, les petites chambres carrées existant aux étages n'ont d'autres relations qu'avec les salles de la Grosse tour. Elles leur sont reliées par les passages ménagés au-dessus du couloir de la porte Coquesart. Ceux-ci comportent deux niveaux couverts par une voûte d'ogive, sous une terrasse à ciel ouvert (voir coupe, Figure 30 et plans Figure 27) ; ils servent de point de transition entre les couloirs venant des salles de la Grosse tour, les chambres de la petite tour carrée, et un escalier en vis placé au revers de celle-ci.

Un examen attentif des murs des chambres, à chacun des niveaux, met en évidence les rainures laissées par des bâtis de bois ou de plâtre verticaux dans l'angle Sud-Ouest qui, reliés entre eux, sont le « fantôme » d'un alignement vertical de sièges de latrines, avec leurs conduits. Ces conduits verticaux débouchaient dans le sous-sol aveugle (Figure 31).

La petite tour carrée de la porte jouait donc un double rôle, à la fois défensif et résidentiel. Dans ce second rôle, elle formait l'annexe des latrines pour les logis situés dans la Grosse tour.

La documentation comptable

Les travaux menés dans cette campagne sont remarquablement documentés par les comptes, comme on l'a vu plus haut. L'architecte Jenson Salvart passa plusieurs marchés de maçonnerie, de

charpenterie, et de fournitures de matériaux, dont le paiement s'effectuait en 1410-12. Ces marchés prouvent que le projet évolua en cours de chantier. Dans le projet primitif daté de 1408-1409, la tour devait être surélevée de 26,5 pieds (8,6 m) avec un chemin de ronde à parapet de 7 pieds de haut (2,3 m). Dès le mois d'août de 1410, elle atteignait le niveau requis, et Jenson dessina les clefs de mâchicoulis et les créneaux. Mais il fut décidé dans le courant de cette année que la tour serait pourvue d'une terrasse reposant sur une voûte à neuf branches, ce qui conduisit à passer des ave-nants pour surélever légèrement (2,5 pieds) les maçonneries ainsi que la vis ⁽¹¹⁶⁾. L'analyse architec-turale montre que les termes de ces marchés furent scrupuleusement respectés, en particulier en ce qui concerne les dimensions.



Figure 32 : Restitution de la Grosse tour et du dispositif d'accès à la porte Coquesart en 1410-12

Il est un seul point qui fait véritablement différence entre la construction visible aujourd'hui, et les pièces comptables : le marché de surélévation porte qu'il conviendra de remplacer six archères par six fenêtres, chacune de 4,5 pieds de haut et de 2 pieds de large ; on trouve, d'autre part, mention de la taille et de la livraison de quatre linteaux pour ces fenêtres, chacun des linteaux ayant 4 pieds de long. Or il existe de fait, dans les faces extérieures de la tour, quatre fenêtres, trois superposées à l'Ouest, et une à l'Est. Il n'a été possible de mesurer que celle du premier étage, à l'Ouest, dont la largeur, de 0,64 m, correspond bien au devis ; il s'agit justement de celle qui a remplacé une archère plus ancienne. Les trois autres sont toutes situées dans la partie neuve de la construction (Figure 28) ; mais on remarque en outre la présence d'une archère courte dans la face Ouest de l'éperon, qui devait avoir sa symétrique à l'Est dans la grande brèche qui existe de ce côté.

On peut en déduire que le projet primitif, celui de 1408-1409, ne prévoyait vers l'extérieur que des archères – qu'il s'agisse des anciennes archères dans la partie basse, ou de fentes de tir plus courtes dans la partie haute. Lors de la modification du projet dans le courant de 1410, on décida de percer six fenêtres en lieu et place d'une ancienne archère, et de cinq autres archères prévues dans la partie

surélevée ; et, en définitive, seules quatre de ces fenêtres furent réalisées, l'une par bouchage de l'ancienne archère, les autres en reprenant les maçonneries toutes récentes – de telle sorte que cette modification de projet n'est plus décelable aujourd'hui dans cette partie.

La grande vis présentait, dès sa construction, des signes de faiblesse : un paiement de marché en 1410-12 mentionne la construction d'un arc-boutant de huit mètres de portée qui fut bandé entre un des arcs-boutants de la chapelle qui se trouvait au Nord, et la vis, pour contrebuter celle-ci : seize marches s'étaient en effet rompues du fait du déversement de la tourelle « *pour cause de ce qu'elle avoit esté malvausement fondée quant elle fut ja piécha commenchée* » ⁽¹¹⁷⁾. Cette fondation avait eu lieu dès 1406-1407, sous la conduite du maître des œuvres Jean Le Saint. Pour autant, le comte, en visitant le chantier à la fin de 1411, décida de faire reprendre la fondation de la vis en sous-œuvre, sans doute afin de pouvoir se passer de l'arc-boutant disgracieux dont il n'est plus mention par la suite ; cette décision avait été précédée d'une expertise par Jeson Salvart dès le 30 septembre de cette année ⁽¹¹⁸⁾.

Les comptes permettent également de confirmer, si l'assurance n'en était pas donnée par l'examen de l'architecture, que la petite tour carrée est strictement contemporaine de la surélévation de la Grosse tour ⁽¹¹⁹⁾.

Évaluation du programme de la nouvelle tour

S'il paraît incontestable que Guillaume IV de Melun donna à la surélévation de la Vieille tour un rôle symbolique évident, traduit en particulier par la qualité de l'architecture et la superbe couronne de mâchicoulis, le programme était non moins clairement celui d'une tour-résidence confortable et richement éclairée vers la cour ; on a vu que cette volonté d'apporter l'éclairage lui fit même percer des fenêtres – certes petites- là où étaient prévues des archères dans son premier projet.

À chacun des quatre étages était prévu un cloisonnement interne séparant la chambre de la garde-robe, prouvant ce caractère résidentiel affirmé ⁽¹²⁰⁾. Toutes les huisseries, portes, fenêtres, ainsi que les meubles, furent réalisées en « bort d'Illande » tout spécialement acheté sur le port d'Harfleur : on sait, depuis les plus récentes études sur Vincennes, qu'il s'agissait de bois coûteux provenant des forêts de Baltique, « *Illande* » signifiant Islande, et non Irlande ⁽¹²¹⁾.

Avec sa tourelle de latrines, la Grosse tour de Tancarville constitue un bel exemple de tour-résidence du début du XV^e siècle tel qu'il s'en pratiqua depuis que Charles V en avait remis l'usage à la mode avec Vincennes.

LA « PORTE COQUESART » ET SES DEFENSES AVANCEES

Le compte de 1400-1401 permet de penser qu'une porte exista au moins à partir de cette date à proximité immédiate de la tour maîtresse, donnant accès directement au sommet de la motte : la construction tout de neuf d'un pont sur le fossé à l'époque pourrait suggérer qu'il s'agissait alors d'un aménagement nouveau – l'accès extérieur direct en sommet de motte dans un château à motte et basse-cour n'étant en général pas la règle ⁽¹²²⁾.

La porte Coquesart

Cette porte, dite « Coquesart » au moins à partir des années 1460, du nom d'un lieu-dit situé au Sud, fut entièrement reconstruite lors du chantier des années 1410. Extérieurement, elle est engoncée profondément entre la tour maîtresse et la petite tour carrée de la porte (Figure 27).

Entre deux se trouve le couloir charretier de la porte. Pourvu à chaque extrémité d'une porte couverte d'un arc surbaissé en plate-bande, ce couloir est voûté en berceau percé de deux assommoirs ; il ne possédait aucune communication avec les salles des tours ménagées sur ses flancs. Il est dépourvu de herse ; en revanche, la porte extérieure est surmontée par deux feuillures d'encastrement des bras d'un pont-levis charretier.

La porte intérieure est ménagée dans une courtine prolongeant sans solution de continuité la façade interne de la tour maîtresse ; son élévation est moindre, mais elle fait corps avec la tour, dont les larmiers se prolongent, et va rejoindre une tourelle carrée à peine débordante intérieurement, flanquée par une tourelle d'escalier en vis un tiers hors œuvre (Figure 30).

On a vu plus haut qu'au-dessus du couloir existent deux chambres séparés par un plancher, et couvertes par une voûte d'ogives supportant une terrasse. La chambre inférieure pouvait surveiller le passage par deux trappes-assommoirs ; celles-ci devaient permettre également le relevage du pont-levis.

La documentation comptable

La construction de la porte est bien documentée par les pièces comptables de 1410-12 ⁽¹²³⁾. Outre la mention de la maçonnerie des salles situées au-dessus du couloir, en particulier la voûte d'ogives, les comptes permettent de connaître le soin avec lequel fut réalisé la porte proprement dite, pourvue d'un double battant de hêtre massif se refermant sur une « colombe », c'est-à-dire un montant vertical, et un encadrement en « *bort d'Illande* » ⁽¹²⁴⁾. Ce luxe apporté à la réalisation de la porte extérieure prouve que celle-ci était l'entrée noble par excellence, l'entrée d'apparat du château à l'époque de Guillaume IV.

Les défenses avancées de la porte : du battifol au boulevard de Coquesart

Palis, pont à pont-levis, battifol au temps de Guillaume IV (1410-12)

Il ne subsiste rien des ouvrages d'accès primitifs à la porte Coquesart : seule la comptabilité permet d'en connaître la nature (Figure 32). Nulle part ces pièces de comptabilité n'attestent réellement de la mise en œuvre du pont-levis propre de la porte Coquesart, même si son existence était prévue architecturalement. Au-delà se trouvait un petit terre plein ceint d'un mur de pierre qui servait d'accueil au « pont devers le bois ». Le mur de pierre dut être abattu en septembre 1411, car il empêchait l'acheminement des poutres de bois de la Chambre aux chevaliers ; il fut remplacé par une simple palissade de bois de trois mètres de hauteur, pourvue d'une porte avec un guichet. À l'intérieur fut construite une loge pour le portier, pourvue d'une cheminée ⁽¹²⁵⁾.

Au-delà se trouvait le « pont devers le bois », long d'une douzaine de mètres, construit ou reconstruit en 1400-1401 ; ce pont enjambant le fossé était pourvu d'un pont-levis à flèches à son extrémité vers le bois ⁽¹²⁶⁾.

Enfin, ce pont était précédé par un ouvrage appelé le « battifol devers le bois ». On sait que ce terme désignait au Moyen Âge une barbacane ; rien n'est indiqué dans les comptes sur le matériau avec lequel il était bâti. En revanche, il était pourvu d'un fossé propre, avec un pont-levis charretier auquel on ajouta en 1410-12 un pont piétonnier. Une seconde loge fut construite à l'intérieur de ce battifol pour le gardien ⁽¹²⁷⁾.

Le boulevard de Coquesart

Les défenses visibles actuellement n'ont pas grand-chose à voir avec cette description (Figure 33, Figure 34). En effet, la porte Coquesart est d'abord précédée par un ouvrage trapézoïdal, puis par une barbacane ou boulevard de maçonnerie implantée de l'autre côté du fossé sur une terrasse. L'ensemble, très ruiné, est partiellement envahi d'une végétation qui rend aujourd'hui son accès très difficile.

Le petit ouvrage trapézoïdal est en fait constitué par une terrasse couronnée de murs peu épais, percés d'ouvertures de tir dont les ébrasements ont été totalement dépecés. Dans le mur oriental est ménagé un escalier qui descend vers le fossé, et permettait une circulation piétonnière vers le boulevard proprement dit. Enfin, le mur de la face Sud a disparu dans sa partie supérieure, qui devait comporter une porte à pont-levis reliant cet ouvrage au boulevard dans sa partie haute.

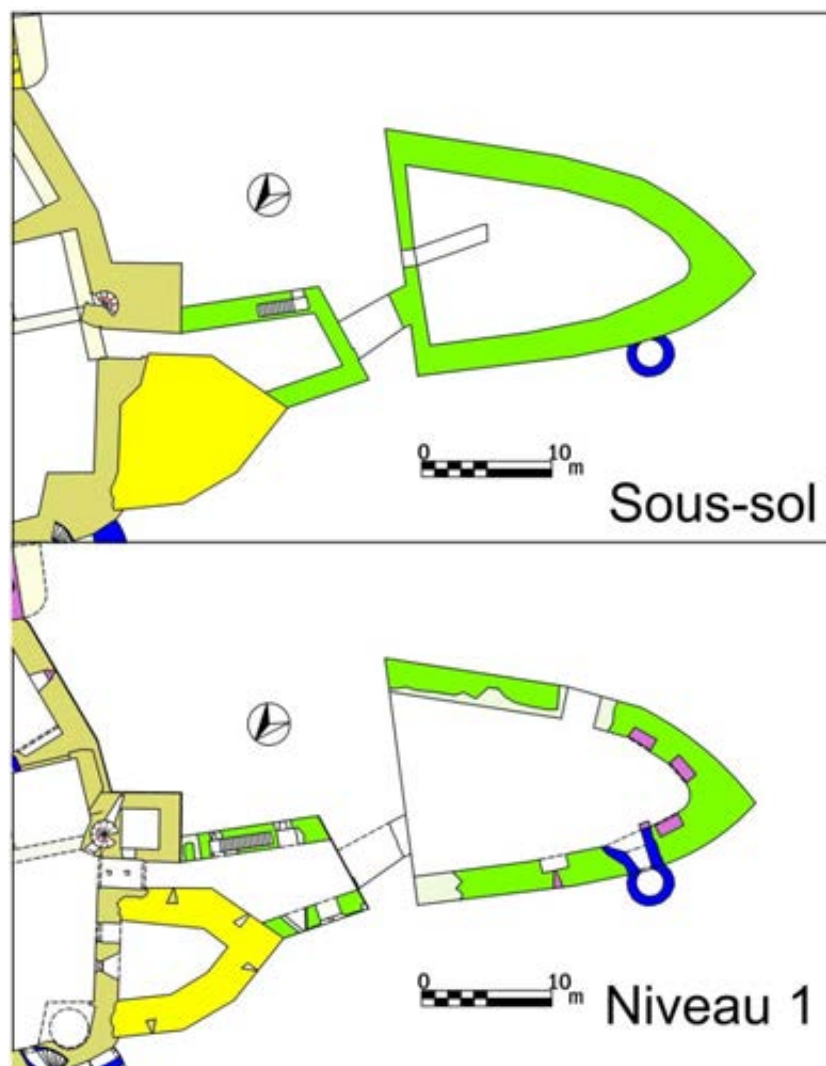


Figure 33 : Plans des deux niveaux du boulevard de Coquesart

Le boulevard proprement dit a un plan en amande orienté vers le Sud (Figure 35). Il a perdu ses couronnements primitifs, et sa base est totalement enterrée, alors qu'il devait être entouré par un fossé. Son accès se pratiquait à l'Est, en équerre par rapport à l'axe de l'entrée comme de coutume ; il n'en reste que la base d'un piédroit. À proximité de cette porte d'entrée partait un couloir en partie souterrain qui permettait de correspondre, en fond de fossé, avec l'escalier de l'ouvrage trapézoïdal.

On distingue encore, sur les parements intérieurs, les encadrements de niches de canonnières bouchés à une époque inconnue : une seule demeure ouverte, à l'Ouest, appareillée intérieurement en briques, mais l'ébrasement de la canonnière est enterré.

Un dernier élément, très curieux, est constitué par un puits collé au Sud-Ouest à la paroi extérieure du boulevard, accessible de l'intérieur par une niche trapézoïdale qui constitue de façon évidente une reprise et un élargissement d'une niche de tir primitive. Cette disposition très curieuse – qui n'est en aucun cas un puits d'extraction d'eau, pourrait avoir été une glacière ménagée à une époque tardive, XVI^e, voire XVII^e siècle, pour approvisionner le logis ; cependant, la mention du curage de la « fosse d'emprès le boulevard » en 1467-68 laisse planer le doute sur une existence précoce de cet aménagement, sans que l'on puisse trouver d'explication claire à sa fonction (¹²⁸).

Il faut faire ici justice de l'interprétation faite autrefois par Achille Deville de l'ouvrage et de son puits. L'auteur estimait avoir affaire ici au « donjon » du château bâti sur une motte ; il interprétait donc le puits comme celui de la Grosse tour, déjà évoqué plus haut. Cette confusion est due au fait qu'il n'imaginait pas que le terme « boulevard » désigné par les comptes ait pu désigner l'ouvrage dont il voyait les ruines ¹²⁹.

Évaluation et datation du boulevard

Il ne fait aucun doute que ce boulevard, avec l'ouvrage trapézoïdal qui fait partie de son programme, ont été édifiés lors de la grande campagne due à Guillaume d'Harcourt ; il entre, en effet, dans une série d'ouvrages du même type tout à fait caractéristiques de la seconde moitié du XV^e siècle. Il est mentionné, en tant que tel, dès 1462-63, époque à laquelle ses murs sont couverts de chaume, sans doute pour les protéger de l'hiver pendant leur élévation. En 1467-68, on étayait le mur côté château, qui menaçait de s'écrouler en raison de la pression des terres intérieures ; or, de fait, ce mur conserve aujourd'hui la trace d'interventions de réparation. Cette année là étaient livrés 1900 quartiers de pierre ; durant la même campagne, on installait des portes au boulevard, on installait des gouttières. En 1469-71, l'ouvrage était encore en chantier, puisque l'on y livra plus de 2000 pierres ; par la suite ne sont plus mentionnés que des travaux de charpente et de couverture, mais, comme on l'a vu dans la partie historique, l'absence de mentions directes de travaux de maçonnerie ne peut constituer un indice, en raison de la structure des chantiers menés avec de la main d'œuvre rémunérée à l'année⁽¹³⁰⁾.



Figure 34 : Vue du boulevard depuis l'ouvrage trapézoïdal. Photographie prise en 1993, à une époque où le boulevard venait d'être dégagé par l'association de sauvegarde



Figure 35 : Vue de la pointe de boulevard depuis le Sud; après dégagement, en 1993.

On peut donc penser que le boulevard était en voie d'achèvement en 1471. Une telle datation est tout à fait conforme aux modes constructives en usage. Il demeure encore en France un assez grand nombre de boulevards similaires, tous datés des années 1460-80⁽¹³¹⁾. Ces ouvrages, détachés du corps de place, présentent des plans assez variables : plans triangulaires à tourelles flanquant la base (Loches), plans polygonaux à éperon (Présilly), plan en U (Brest, Sillé-le-Guillaume, Dijon), plan en U à becs (Lassay), voire même plan circulaire (Montreuil-Bellay). Le plus proche, dans sa conception, du boulevard de Tancarville est celui qui subsiste à Lassay, daté lui aussi des années 1470-80⁽¹³²⁾ ; mais il va de soi qu'on ne cherchera pas d'influence de l'un à l'autre, la similitude des plans résultant bien plus vraisemblablement d'une circulation générale des connaissances dans le milieu des architectes à cette époque.

Il est intéressant, en revanche, de comparer les plans du boulevard de Montreuil-Bellay et du boulevard de Tancarville, construits par le même Guillaume de Harcourt ⁽¹³³⁾. Celui de Montreuil-Bellay, très détaché du corps de place, est bâti sur un plan circulaire parfait, ceinturé de murailles sur une partie de sa circonférence seulement ; il est totalement atypique, même s'il s'insère dans une famille de boulevards présentant en capitale un front en arc de cercle. La différence marquée entre les plans des deux ouvrages est-elle la marque de l'ouverture d'esprit du maître d'ouvrage, soucieux de tester des formules innovantes, est-elle simple adaptation aux contraintes topographiques locales ?



Figure 36 : Restitution en infographie du boulevard et de l'ouvrage trapézoïdal de Coquesart à Tancarville. Les couronnements restitués sont inspirés de ceux encore visibles à Montreuil-Bellay.

LA CHAMBRE AUX CHEVALIERS

Dès 1400-1401, date du premier compte conservé du comté, est mentionné un bâtiment appelé la « Chambre aux chevaliers », dont la vocation semble avoir été purement résidentielle. Ce bâtiment était situé sur la partie orientale de la terrasse sommitale ; il donnait au Nord sur une terrasse par l'intermédiaire d'une galerie, la terrasse étant elle-même reliée aux cours inférieures par un grand degré qui la longeait. Les ruines de ce bâtiment demeurent en élévation, mais seulement pour une faible partie ; en revanche, la comptabilité des années 1410-12 permet d'en restituer le volume passé. Aussi, contrairement à l'habitude, on analysera d'abord la comptabilité pour aider à analyser les restes actuels, et confronter les résultats de l'une et l'autre des approches.

Les comptes du début du XVe siècle

Les comptes antérieurs à 1410

Le bâtiment dit de la « Chambre aux chevaliers » fit l'objet, en 1400-1401, de réparations importantes, tant en charpenterie qu'en couverture. Son état devait être inquiétant, puisqu'il fallut alors reprendre en maçonnerie tout le coin vers la chapelle ; mais surtout, il fallut aussi placer deux étais pour conforter le mur côté sud, en reprenant la poussée de l'« ogive », ce qui pourrait laisser penser qu'il existait une voûte, peut-être au rez-de-chaussée ⁽¹³⁴⁾. Il fallut également placer une sablière sous la sablière existante de la charpente, faute de quoi celle-ci aurait pu tomber ⁽¹³⁵⁾.

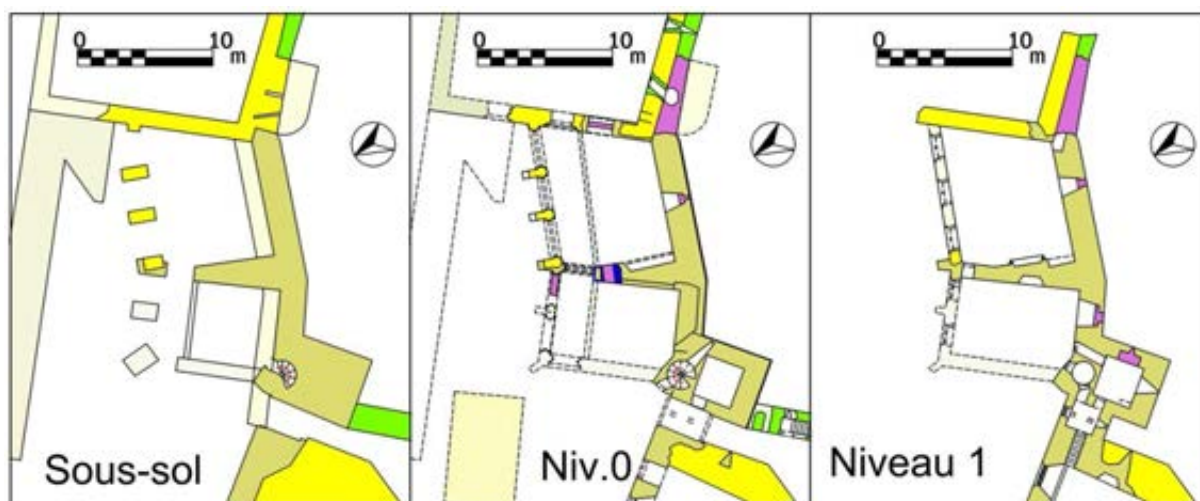


Figure 37: Plans de la Chambre aux chevaliers à ses différents niveaux

Le recoupement des articles comptables permet d'indiquer que, dès cette époque, ce bâtiment abritait à son rez-de-chaussée une cuisine et un four, ainsi qu'un garde-manger, le tout étant à l'usage de la Grande salle placée à l'Est ⁽¹³⁶⁾. Enfin, les comptes attestent de l'existence d'une galerie bordant la terrasse, au Nord ; cette galerie était délimitée vers le Sud par des piliers soutenant le « vieux mur » en 1412 ⁽¹³⁷⁾.

Dès cette époque, le bâtiment était séparé en deux parties par un mur de refend servant de pignon intermédiaire ; à l'Est se trouvait la cuisine, à l'Ouest le garde-manger. En 1410-12, les comptes évoquent la destruction de ce mur (et donc sa reconstruction), « pour ce qu'il ne valloit rens » ⁽¹³⁸⁾.

Les comptes de 1410-12

Ces comptes conservent deux marchés extrêmement importants pour la compréhension du bâtiment : il s'agit du marché de maçonnerie pour la reconstruction totale de la partie Ouest de la Chambre aux chevaliers, celle qui comportait en son rez-de-chaussée le garde-manger, et du marché de charpenterie comprenant l'ensemble des planchers et des charpentes des deux parties de la maison, ainsi que la création d'un pan de bois à l'étage supérieur ⁽¹³⁹⁾. De nombreux autres articles comptables apportent des éléments complémentaires de compréhension.

Ces marchés montrent que, de l'ancien bâtiment qui constituait la Chambre aux chevaliers, seule fut conservée la façade regardant le Nord de la partie Est. Tous les autres murs, qu'il s'agisse des murs du garde-manger, du refend, voire même les murs d'enceinte qui formaient l'arrière de bâtiment, furent reconstruits à neuf : ainsi, le mur formant pignon du côté de la Grosse tour fut abattu et arasé à l'été 1410 ⁽¹⁴⁰⁾. Le marché de maçonnerie concerne justement la construction d'un mur pignon neuf partant de la petite tourelle d'escalier située au revers de la tour carrée de la porte vers le Nord, prolongé vers l'Est par un autre mur pour rejoindre le « vieux pilier » du bâtiment conservé qui devait être solidifié par un contrefort. Le mur pignon devait être percé d'une arcade au rez-de-chaussée, le mur de façade par deux arcades ; au-dessus étaient prévues deux files verticales de fenêtres croisées.

La totalité des planchers fut refaite à cette occasion, avec des poutres monumentales qui nécessitèrent, on l'a vu, la destruction de l'avant-mur de Coquesart pour être entrées sur la terrasse. En partie supérieure, un pan de bois pourvu de trois fenêtres fut élevé pour constituer l'étage supérieur, unifiant les deux parties de la façade Nord, l'ancienne et la nouvelle. Quant à la charpente couvrant cet étage, elle fut pourvue côté Ouest d'une croupe droite, alors que le marché primitif prévoyait un pignon : cette décision fut prise non sans exiger une pente de toit aussi raide que possible, afin de préserver superficie habitable du galetas (¹⁴¹). Celui-ci était surmonté de combles dotés de trois lucarnes côté cour.

Côté Sud, vers les fossés, les articles comptables montrent qu'il existait un chemin de ronde intermédiaire pourvu de mâchicoulis, une « galerie », séparée par un mur des chambres intérieures.

Les comptes postérieurs

Les comptes postérieurs, en particulier ceux du temps de Guillaume d'Harcourt, ne révèlent pas de modifications profondes à ces bâtiments ; en revanche, ils mentionnent des travaux nombreux de réfections, tant à la charpenterie, à la couverture, qu'aux cheminées, souvent restaurées. Le seul grand changement intervint, en fait, en 1467, date à laquelle fut fondée une nouvelle vis pour desservir les étages de la Chambre aux chevaliers ; cette vis, bâtie sur fondations de pierre, fut édifée en bois (¹⁴²).



Figure 38 : Vue des ruines de la Chambre aux chevaliers. De droite à gauche, la tourelle d'escalier derrière la tour carrée, le mur d'enceinte, le refend entre la partie garde-manger et la partie cuisine se terminant par un contrefort de 1410-12, puis les trois arcades primitives de la partie cuisine.

L'architecture

On reconnaît facilement, sur la base de cette analyse comptable, les éléments encore en élévation aujourd'hui. La partie occidentale, celle du « garde-manger », dite aussi « garde-robe de la Chambre aux chevaliers », a quasiment disparu : en particulier, il ne demeure plus des murs construits de la petite tourelle d'escalier derrière la porte jusqu'au « vieux pilier » que le contrefort de ce dernier, et un débart d'arcature, on va y revenir. En revanche, la muraille d'enceinte, reconstruite à l'époque, demeure, bien qu'écrétée, ainsi que le refend séparant la partie surmontant le garde-manger de la partie surmontant la cuisine. Quant au vieux mur de 1410-12, celui qui formait la devanture de la partie surmontant la cuisine, il n'en demeure que trois arcatures gothiques.

Le mur d'enceinte, la vis de la tour carrée et le chemin de ronde intermédiaire

Le mur d'enceinte est en parfaite cohérence externe avec la tour carrée de la porte. Intérieurement, son raccordement avec la petite vis située au revers de cette tour carrée est moins homogène, mais les coups de sabre partiels visibles dans la maçonnerie révèlent le raccord d'équipes de maçons travaillant en parallèle (Figure 39). Cette petite vis desservait à la fois les étages du dessus du garde-manger, et ceux du dessus de la porte Coquesart, ainsi que le sous-sol du garde-manger. On peut constater qu'elle était achevée lorsque fut entrepris le mur neuf mentionné par les marchés, puisqu'il n'existe aucune trace d'arrachement, et qu'il dut venir se coller simplement, comme le suggère

d'ailleurs la rédaction du marché lui-même. Le caractère relativement excentré de cette petite vis dut justifier la construction en 1467 de la nouvelle « vis de bois », celle-ci étant destinée à améliorer la desserte des espaces internes. Malheureusement, aucun indice n'existe plus quant à son emplacement ⁽¹⁴³⁾.



Figure 39 : Vue de la file d'arcades de la Chambre aux chevaliers

Le raccord de ce mur d'enceinte à l'Est avec la suite des édifices montre clairement qu'il fut édifié à l'extérieur du mur primitif, collé à ce dernier, puis que le mur primitif fut abattu ensuite, alors que l'on reconstruisait le mur de refend séparant la partie surmontant le garde-manger de la partie surmontant la cuisine (Figure 37). Il fut percé de trois fenêtres, l'une à l'Est dans la partie garde-manger, deux à l'Ouest formant soupiraux dans la partie cuisine.

Cette muraille d'enceinte est conservée encore jusqu'au niveau de son chemin de ronde, nettement plus bas que le refend (Figure 38) (Figure 39) ; ce chemin de ronde était accessible depuis la petite tourelle, mais ne communiquait pas avec les salles intérieures dont il était séparé par un mur mince, signalé dans le marché de maçonnerie ; il a conservé certaines consoles de ses mâchicoulis. Il était donc surmonté par le mur du galetas, qui devait être doté d'un crénelage, l'ensemble formant une élévation à double chemin de ronde tel qu'il s'en pratiqua par exemple à Pierrefonds (Figure 55).

Les restes du mur de façade avec ses arcatures

En façade vers le Nord ne demeure plus aujourd'hui qu'une file d'arcades formée de trois arcs brisés retombant sur des piliers cylindriques massifs, coiffés de chapiteaux circulaires moulurés (Figure 39). Les arcs sont d'une grande simplicité, pourvus en face intérieure d'un doubleau à arêtes abattues ; la file d'arcades est surmontée par un larmier horizontal qui marquait l'étage disparu. À l'Est, le dernier pilier de cette file d'arcades n'émerge qu'à demi du mur gouttereau du bâtiment voisin, la Grande salle, auquel il est tout à fait homogène ; en revanche, de l'autre côté le premier pilier est pris dans un contrefort rectangulaire aux assises discordantes vers l'Ouest. De ce contrefort jaillit à l'Ouest le départ d'une arcade gothique ruinée, au profil savamment constitué d'une succession de tores et de gorges multiples (Figure 38).

De chaque côté du contrefort, il est possible de matérialiser les restes des encadrements de baies qui éclairaient les étages : elles sont très différentes de part et d'autre. Vers l'Est, au premier étage, les fenêtres étaient ménagées sous de vastes arcs brisés moulurés encadrant la croisée et son tympan plein : le décor fourni de fines colonnettes à chapiteaux délicatement feuillagés, ainsi que la mise en forme dans ces encadrements brisés, place ces grandes baies dans la lignée architecturale directe de Vincennes. Au contraire, à l'Ouest du contrefort, les croisées prenaient place sous des arcs segmentaires moulurés de simples cavets, comme les baies de la Grosse tour. On reconnaît les traces d'autres croisées marquant un second étage, pourvues des mêmes moulures différenciées, sans néanmoins être placées sous de grands arcs (Figure 40).

Cette façade, malgré son caractère ruiné et lacunaire, permet d'identifier les deux phases de construction appréhendables par les comptes de construction (Figure 47). Vers l'Est, la file de trois arcades, surmontée par l'ordonnance de grandes fenêtres ménagées sous des grands arcs brisés constitue le reste du bâtiment primitif (bâtiment de la cuisine) contre lequel vient s'appuyer le mur reconstruit pour former le bâtiment du garde-manger en 1410-12.



Figure 40 : Vue des restes de fenêtres des étages de la Chambre aux chevaliers, de part et d'autre du contrefort séparant la partie sur la cuisine de la partie sur le garde-manger

Comme on l'a vu, la facture des moulurations des fenêtres de la partie garde-manger correspond exactement à celle de la Grosse tour : il s'agit d'une mouluration sobre et géométrique. Au contraire, les moulures des baies de la partie cuisine utilisent à profusion les tores formant colonnettes à petits chapiteaux, à la mode bien établie dans le fenestrage depuis le chantier royal de Vincennes. Il est probable que l'on peut attribuer aux années 1370-90 cette réalisation.

Le refend entre les deux parties du bâtiment

Le mur de refend entre les deux parties du bâtiment est très différent côté garde-manger (Figure 39, Figure 41) et côté cuisine. Côté garde-manger, il devait comporter un niveau bas supplémentaire attesté par l'existence d'une porte basse dans la tourelle d'escalier ; il possède une cheminée sans manteau au premier étage, et une cheminée par étage au-dessus.

Ces cheminées sont strictement conformes, dans leur forme très sobre et sans aucun décor, à celles de la Grosse tour (¹⁴⁴). Au rez-de-chaussée, le mur comporte vers la terrasse un arc qui donnait libre passage à la galerie ; cet arc est de même facture que le départ de l'arcature du garde-manger.

Du côté cuisine, le refend est percé du bas en haut par l'énorme conduit de la cheminée de la cuisine qui se trouvait au rez-de-chaussée, fermé côté salle par un mur mince en partie écroulé reposant sur un arc en plate-bande partielle (Figure 42). Au premier étage demeure une cheminée monumentale : ses piédroits sont formés de faisceaux de fines colonnettes à chapiteaux feuillagés, le manteau étant pourvu d'une haute plate-bande décorée d'une frise de feuilles de choux, pourvue d'une hotte abondamment décorée et moulurée. Elle se distingue très nettement des cheminées de l'autre face par cette profusion décorative, se situant dans la famille des grandes cheminées inspirées du modèle de Vincennes ; elle présente d'évidentes similitudes avec les cheminées de la Tour du bois de ce château, comme avec d'autres de la même lignée, comme les cheminées de Pierrefonds de trente ans postérieures (¹⁴⁵). Étant données les différences stylistiques d'avec les cheminées de la campagne de 1410-12, on peut faire l'hypothèse que cette cheminée monumentale, datable des années 1370-1390, fut récupérée du mur de refend précédent avant la reconstruction de celui-ci.

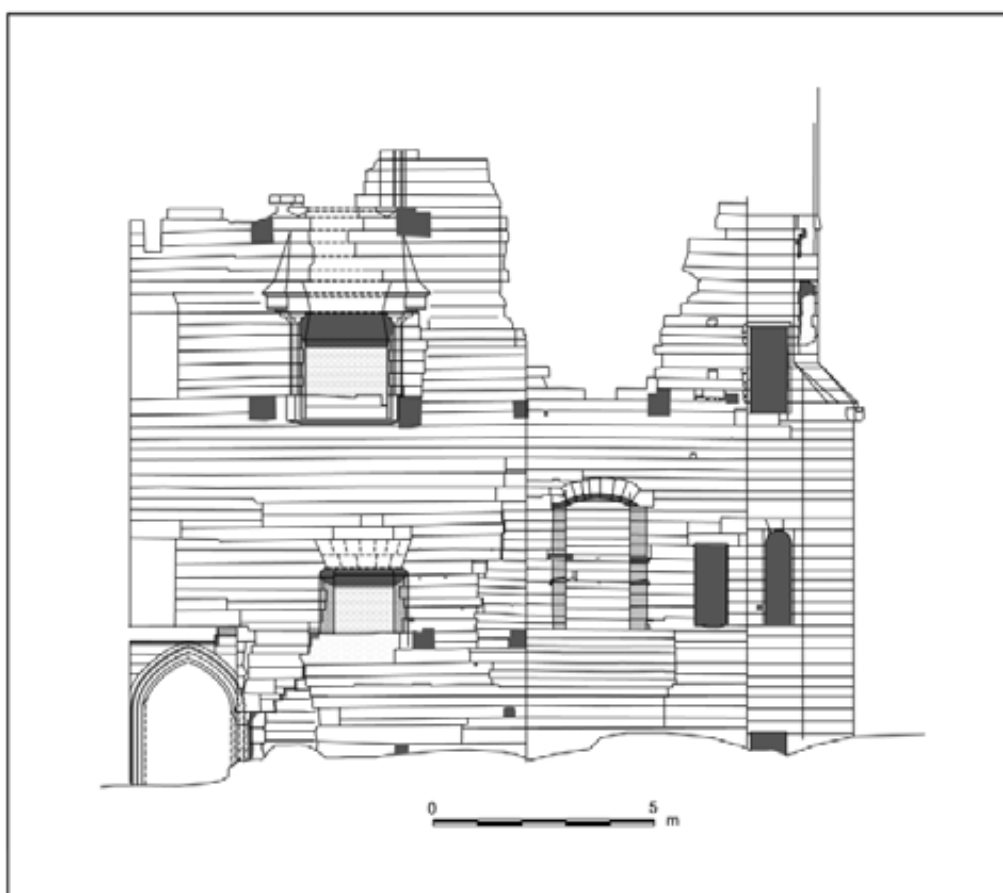


Figure 41 : Élévation du mur de refend du côté cuisine (état actuel), prolongé sur la droite par le mur de fond de la garde-robe et son prolongement sur la petite tourelle d'escalier en vis.



Figure 42 : Vue du refend de la Chambre aux chevaliers du côté cuisine

Au-dessus, la cheminée du second étage comporte un couvrement rectangulaire sans caractère supporté par des colonnettes à chapiteau évasé sans décor et astragale de la même veine que ceux déjà examinés à l'étage supérieur de la porte d'entrée, ainsi qu'à la Tour de l'aigle. Il s'agit certainement d'une réinsertion à l'époque de Guillaume d'Harcourt, lors d'une des nombreuses reprises dont attestent les comptes ⁽¹⁴⁶⁾.

Il reste à noter, dans ce mur de refend, au rez-de-chaussée, la cicatrice mal rebouchée d'un passage situé sous la grande cheminée du premier étage : ce passage direct entre la cuisine et le garde-manger n'existait pas primitivement, comme en témoigne la mauvaise insertion des piédroits et les restes du couvrement en anse de panier. On peut faire l'hypothèse d'un percement tardif, au XVI^e siècle peut-être.

Le pignon oriental et le couloir vers la tour de latrines disparue

Le dernier mur de la Chambre aux chevaliers est le pignon oriental, extrêmement dégradé (Figure 43). Il a perdu une bonne partie de son élévation ; cependant, on note à sa partie supérieure un encorbellement qui montre clairement que ce mur pignon était primitivement le mur gouttereau extérieur d'un autre bâtiment, en l'occurrence la Grande salle, et que la Chambre aux chevaliers y fut appuyée.



Figure 43 : Vue du mur pignon oriental de la Chambre aux chevaliers. De gauche à droite, la porte de la Grande salle, le passe-plats, et en haut le couloir des latrines.

Ce mur pignon est percé d'une porte monumentale encadrée de colonnettes à chapiteaux d'une facture qui semble remonter au XIII^e siècle (Figure 44) ; elle est surmontée d'un arc qui dut être segmentaire, mais semble aujourd'hui surbaissé en raison de son écrasement. L'archivolte en est refouillée de tores multiples qui répondent aux colonnettes des piédroits.

À côté se trouve une niche couverte en arc segmentaire bouchée, dont on retrouve l'équivalent de l'autre côté du mur : il s'agit d'un ancien passe-plats permettant d'assurer le service directement depuis la cuisine dans la Grande salle qui se trouvait de l'autre côté. Cette niche a été insérée dans le mur préexistant ; il est probable que cette insertion a eu lieu au moment du grand chantier de 1410-12, la taille de la pierre comme l'aspect de l'arc s'apparentant aux soupiraux ouverts dans le mur sud de la Chambre.



Figure 44 : Chapiteaux de la porte de la Grande salle

Enfin, on note au raccord entre ce mur pignon et le mur Sud de la Chambre, au premier étage, un départ de couloir bouché au bout de quelques pas (Figure 43). Ce couloir appartient fonctionnellement au mur Sud, le mur de 1410-12, et a été inséré dans le mur pignon qui préexistait. On verra plus loin qu'il correspondait avec la salle haute d'une petite tour aujourd'hui disparue, la « tourelle carrée devers le bois », qui était une tour de latrines. Il fut bouché lorsque la tour fut supprimée et remplacée par un mur en continuité des murs voisins ⁽¹⁴⁷⁾.

Évaluation de la Chambre aux chevaliers et de son garde-manger ou garde-robe

La ruine actuelle est donc loin de rendre compte de la qualité du bâtiment qui forma autrefois la Chambre aux chevaliers (Figure 3, Figure 45, Figure 46, Figure 47). Si l'on s'en réfère aux témoins architecturaux, cet ensemble résidentiel existait dès le dernier quart du XIV^e siècle ; il semble qu'il vint s'appuyer à cette époque à la Grande salle qui préexistait, sans que l'on puisse évidemment exclure qu'il ait remplacé un édifice en pans de bois antérieur occupant le même emplacement.

Dès ce dernier quart du XIV^e siècle, le bâtiment présentait un aspect bipartite de part et d'autre d'un mur de refend. Il comprenait au rez-de-chaussée d'un côté une cuisine, de l'autre un garde-manger et sellier ; côté cuisine, on a la certitude que ces salles étaient bordées par une galerie à arcades donnant sur la terrasse. Au-dessus se trouvaient des chambres à vocation résidentielle sur deux niveaux au moins ; elles s'ouvraient par de larges croisées « à la mode de Vincennes » au premier étage, et plus haut par des croisées plus simples.

En 1410-12, l'état de ruine du mur d'enceinte Sud, ainsi que l'état général du mur de refend et de la partie au-dessus du garde-manger conduisirent le comte à reconstruire en partie ce bâtiment, et à le rénover entièrement à l'intérieur. Pour autant, les fonctionnalités n'en furent pas modifiées ; mais le refend fut entièrement reconstruit, en réinsérant la cheminée monumentale ornant le premier étage de l'appartement au-dessus de la cuisine ; la partie garde-manger fut dotée d'une galerie au nouveau décor. L'ensemble fut pourvu de trois niveaux habitables, le dernier, celui du galetas, étant bâti en pans de bois.



Figure 45 : Restitution en infographie de la galerie de la Chambre aux chevaliers, prise depuis l'Ouest



Figure 46 : Restitution en infographie de la galerie de la Chambre aux chevaliers, prise depuis la Grande salle

Ce bâtiment, sans être exceptionnel, n'en constitue pas moins un exemple remarquable d'architecture résidentielle castrale des années 1370-1410. D'où lui venait son nom, et à quel usage était-il destiné ? « Chambre aux chevaliers », *camera militum*, semble se référer à des époques bien plus anciennes que cet intervalle de temps limité. En effet, en 1360-1410, il n'existait plus, de longtemps, de *militēs castri*, ces chevaliers attachés au service d'un grand seigneur qui habitaient au sein du *castrum*. Si la tradition s'en perpétua tardivement dans des régions telles que le Sud-Ouest de la France, il n'en allait pas de même au Nord de la France où l'on n'en trouve plus mention au-delà du XII^e siècle. Il est probable que le bâtiment dont subsiste les ruines ne fit que remplacer un bâtiment existant bien des décennies auparavant, dont la vocation était de loger ces *militēs castri* au temps où le *castrum* de Tancarville en comptait encore ⁽¹⁴⁸⁾. Situé entre la Grande salle et le sommet de la motte, il était placé symboliquement très haut dans la hiérarchie des bâtiments du château.

Dans la seconde moitié du XIV^e siècle, il était devenu résidence d'appoint au-dessus des cuisines, non sans prestige cependant. Et, en 1410-12, le comte Guillaume IV en fit un ensemble résidentiel de premier plan, complétant la nouvelle tour résidentielle : ainsi, le comte augmentait de façon considérable la capacité d'accueil de son édifice. Destina-t-il ces nouveaux édifices à son usage propre ? Rien n'est moins sûr, car les comptes antérieurs attestent de la présence de la Chambre de monseigneur à l'Est de la Grande salle, comme les comptes postérieurs. En tout cas, si Guillaume IV avait eu cette intention, sa mort prématurée sur le champ de bataille d'Azincourt l'empêcha de prendre corps.



Figure 47 : Restitution en élévation de la Chambre aux chevaliers et de la façade de la Grosse tour

LA GRANDE SALLE ET LA PETITE TOUR CARREE DEVERS LE BOIS

Lorsque l'on franchit la porte monumentale de la Grande salle depuis la galerie de la Chambre aux chevaliers, on se trouve dans un espace délimité au Sud par le mur d'enceinte appareillé en mauvais moellons, à l'Est un mur à demi ruiné, mais totalement ouvert vers les cours intérieures. Il s'agit des restes de l'ancienne Grande salle, bien identifiée topographiquement par les diverses mentions comptables, et pourtant dans un état de ruine et de délabrement qui est loin de refléter le prestige inhérent à ce genre d'édifices dans une architecture castrale ⁽¹⁴⁹⁾.

La dénivellation est très forte entre le niveau intérieur de la Chambre aux chevaliers et le sol primitif de cette salle ; aujourd'hui, elle est en partie remplie par les ruines de l'ancien mur gouttereau occidental, le mur pignon de la Chambre aux chevaliers, qui forment une sorte de glacis végétalisé, mais les dispositions du mur oriental ne laissent aucun doute sur le fait que la Grande salle possédait autrefois un étage noble établi au niveau de la Chambre aux chevaliers, et un niveau utilitaire situé au-dessous, au niveau de la seconde terrasse.

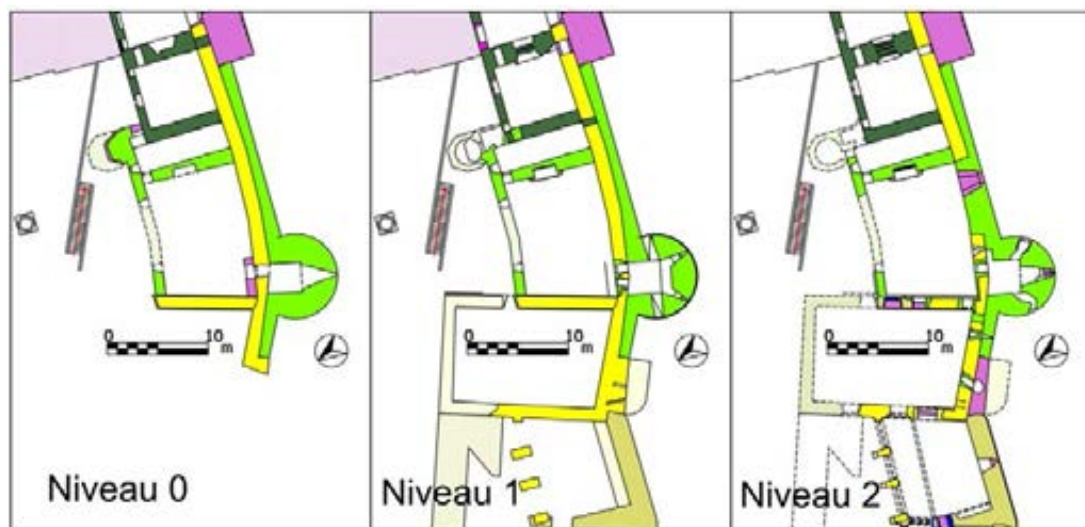


Figure 48 :

Plans de la Grande salle et de la Grande chambre aux différents niveaux De bas en haut, la Chambre aux chevaliers (partie cuisine), la Grande salle et la petite tour carrée devers le bois, puis la Grande chambre et la Tour Collecte circulaire

Le mur extérieur et la petite tour carrée devers le bois

La petite tour carrée devers le bois

À l'extrémité orientale du mur de la Chambre aux chevaliers prennent place trois pans de muraille de bel appareil ; un examen attentif permet de voir que leur apparente continuité résulte d'un soin très grand apporté à la réalisation de raccords entre le pan central et les deux pans voisins, mais qu'en fait ce pan central n'est contemporain ni à l'un ni à l'autre de ses voisins (Figure 49). Ce pan de muraille est pourvu d'un grand arc de décharge, au-dessus d'un massif moellonné où l'on reconnaît les exutoires de conduites intérieures qui ne peuvent correspondre qu'à des latrines ; on reconnaît par ailleurs dans la broussaille les restes de la fondation d'une tour, qui seraient sans doute révélées par la fouille.



Figure 49 : Vue du mur extérieur de la Grande salle, avec le pan central qui correspond à l'emplacement de l'ancienne petite tour carrée devers le bois

Il est manifeste qu'il y eut à cet endroit primitivement une tour qui fut, à un moment de son existence, en partie abattue et remplacée par un pan de courtine en continuité avec ses voisines ; lors de cette destruction partielle fut sans doute conservée la base, servant d'exutoire à des latrines. Postérieurement, même cette base fut supprimée.

La preuve de l'existence de cette tour est également fournie par le couloir bouché mis en évidence au premier étage de la Chambre aux chevaliers, aujourd'hui totalement invisible extérieurement, le bouchage ayant été réalisé au moment de la construction du pan de courtine intermédiaire.

Cette tour est facilement identifiable dans la comptabilité : il s'agit de la « petite tour carrée devers le bois » ⁽¹⁵⁰⁾. Elle est mentionnée dès 1400-01, lorsque son état justifia le découronnement sur une hauteur de cinq pieds, en vue de construire au-dessus un pavillon en pans de bois ; le compte indique qu'elle avait un angle droit vers l'Est, mais qu'elle était arrondie vers l'Ouest, de telle sorte qu'il fallut construire un encorbellement sur la partie circulaire pour asseoir le pavillon rectangulaire à son sommet. Celui-ci devait être installé sept pieds au-dessus de la voûte des « aisements », confirmant ainsi l'usage de la tour pour servir de latrines. Il existait un escalier sur le chemin de ronde depuis les salles existant à l'Est pour y accéder.

La tourelle est encore mentionnée en 1469-71, à l'occasion de la réfection du pavillon et de sa charpente ; par la suite elle disparaît totalement de la comptabilité au XVI^e siècle, ce qui ne constitue pas pour autant une preuve de non existence.

La courtine

Le pan de mur qui suit vers l'Est est extérieurement parfaitement cohérent avec la prochaine tour, dite Tour Collecte, dont on verra qu'elle a été construite à partir de 1467-68 ; la réfection de la charpente de la petite tour fut d'ailleurs parfaitement contemporaine de l'édification de cette tour et du pan de courtine, comme on vient de le voir. Il est percé d'une fente de tir (Figure 49).



Figure 50 : Vue intérieure du mur Sud de la Grande salle

Intérieurement, la différenciation existant entre les deux pans de courtines successifs n'est absolument pas décelable (Figure 50) ; le mur, d'assez mauvaise facture, est appareillé en moellons dont les assises sont en forte pente. On y décèle deux piédroits qui devaient correspondre à une embrasure rebouchée ; puis l'embrasure en pierres de taille d'une archère ou arbalétrière aux joues en briques, manifestement insérée dans la muraille primitive.

Cette embrasure est intéressante, car elle correspond à la fente de tir visible extérieurement ; mais en l'examinant on s'aperçoit qu'elle se décompose en deux embrasures successives, la première percée dans le mur en moellons, la seconde percée dans le mur de pierres visible extérieurement.

Il apparaît donc que la courtine est constituée en fait de deux courtines collées l'une à l'autre, la première, primitive, construite en moellons, la seconde plus tardive en pierres d'appareil contemporaine de la Tour Collecte. Pour autant, le percement de l'embrasure à joues de briques, certainement lui aussi d'une époque proche de celle de la Tour Collecte en raison de l'usage de ce matériau, a eu lieu dans le mur primitif non encore épaissi. On matérialise ainsi deux phases d'aménagement distinctes dans le grand chantier de Guillaume d'Harcourt pour cette zone : la première, dans laquelle le mur primitif n'était pas encore épaissi (et la Tour Collecte non encore construite), où l'on perça une embrasure ; la seconde, dans laquelle le mur fut épaissi et la Tour Collecte construite, où l'on aménagea une embrasure dans l'épaississement pour ne pas condamner l'archère-arbalétrière.

Une autre ouverture est pratiquée, plus haut, dans cette courtine : il s'agit d'une porte rectangulaire donnant sur un couloir biais interrompu par le blocage du pan de courtine ayant remplacé la tour carrée devers le bois. Les encadrements de cette porte sont certainement relativement modernes, mais on décèle immédiatement sur leur droite les piédroits de la porte primitive, en pierres de taille. Le blocage, au fond du petit couloir, laisse apparaître à sa base l'un des exutoires de latrines visibles extérieurement : il s'agit donc d'une latrine qui desservait la Grande salle.

Enfin, on décèle encore à l'extrême droite du mur les piédroits d'une autre porte, dont le seul usage a pu être d'accéder elle aussi à la petite tour de latrines.

La Grande salle

Le mur gouttereau Ouest

Ce mur, déjà étudié sur son autre face dans la Chambre aux chevaliers, est pour l'essentiel construit en moellons, comme la courtine ; cependant, son raccord avec celle-ci est construit en pierre d'appareil qui constituent probablement une reprise. On trouve ensuite le percement lié au passe-plats déjà identifié, qui pouvait être fermé par un volet de bois s'encastrent dans une feuillure.



Figure 51 : Vue partielle du mur oriental de la Grande salle

La porte d'entrée principale est, de ce côté, très sobre par rapport à son décor externe ; son ébrasement interne est couvert d'une voûture en arc segmentaire. Au-delà, vers le Nord, le mur est marqué par un bandeau en demi-tore continu, qui allait se fondre, comme on le verra, sans le talon supérieur des coussièges de grandes baies de la salle. Le mur se termine justement par les restes d'un encadrement de baie, encore reconnaissables côté Ouest ; au-delà, il n'en reste plus de vestiges, le prolongement s'étant manifestement effondré en même temps que le pignon. Il ne demeure pas plus de traces de celui-ci en élévation, si ce n'est un massif de maçonnerie informe qui surnage au-dessus des terres et de la broussaille au Nord-Est.

Le mur gouttereau Est

Le mur gouttereau oriental de la Grande salle est le seul qui conserve quelques traces du caractère monumental primitif de ce bâtiment. Il comporte une partie basse bâtie intérieurement en appareil moyen ; au-dessus d'un retrait correspondant au plancher de la Grande salle prend place un appareil assisé de moellons qui semble correspondre au mur Sud primitif. Du Sud au Nord, ce mur est percé par une porte en plein cintre à encadrement chanfreiné ; puis l'on trouve une seconde porte, couverte par un arc plein cintre à double rouleau, bouchée. Au Nord de cette porte part un bandeau en demi-tore symétrique à celui dont la trace a été mise en évidence sur le mur Ouest ; il s'interrompt, laissant place aux piédroits d'une immense baie gothique bouchée, le bouchage laissant apparaître un arc légèrement surbaissé qui semble ne pas être contemporain (Figure 51). Enfin, le mur s'interrompt brutalement avec le piédroit d'une seconde grande baie qui a constitué le point de faiblesse à partir duquel le mur s'est effondré. Au-dessous de cette seconde baie, au niveau inférieur, on reconnaît la joue droite d'une embrasure de soupirail, appareillée en briques.



Figure 52 : Interprétation des maçonneries des deux faces du mur gouttereau Est de la Grande salle. À gauche, la face Ouest, à droite la face Est.

De l'autre côté, vers l'Est, ce mur n'est pas moins intéressant par le véritable puzzle qu'il constitue en matière de maçonneries d'époques diverses (Figure 53). L'analyse détaillée de ces maçonneries met en évidence au moins trois campagnes de construction (Figure 52, Figure 48).

La première fut celle du mur primitif de moellons, contemporaine du mur de fond Sud, et sans doute de la grande porte d'entrée monumentale. Dans une seconde phase furent percées des baies monumentales ; on a vu que l'une d'entre elles demeure par son piédroit dans le mur Ouest. Dans le mur Est, on trouve l'élévation complète d'une autre de ces baies, dont l'embrasure est couverte par une voûte de décharge en arc brisé ; la fenêtre elle-même, sans doute une croisée à double traverse horizontale, était munie d'un tympan sur plate-bande à deux assises. L'embrasure était pourvue de coussièges dont le talon supérieur était en continuité avec le bandeau en demi-tore du mur ; on trouvait à très faible distance une seconde baie monumentale du même type.

Dans une troisième phase, le mur fut reparementé dans ses parties basses, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et l'on aménagea le soupirail en partie basse. C'est sans doute à cette époque que furent percées les deux portes en plein cintre. Durant cette troisième phase, l'accolement vers l'Est d'un nouveau bâtiment entraîna le bouchage externe de la grande baie conservée, en raison de l'arrivée du mur gouttereau de ce dernier bâtiment dans son embrasure ; vers l'intérieur, elle fut transformée en une grande niche à deux niveaux, grâce à un arc intermédiaire surbaissé. Enfin, dans une dernière phase, moderne, la porte et la grande baie furent bouchées.



Figure 53 : Vue du mur gouttereau Est de la Grande salle, pris depuis l'Est

Les sources comptables relatives à la Grande salle. Datation et évaluation

Si les mentions de la Grande salle permettent seulement, pour la plupart d'entre elles, d'en identifier la localisation topographique pendant la première moitié du XV^e siècle, on trouve en 1469-71 mention

d'un grand chantier sur cet édifice : il s'agit de la reconstruction entière de sa charpente et de sa couverture de tuiles, le marché de cette dernière ayant été retranscrit dans les comptes ⁽¹⁵¹⁾. Par la suite, seuls sont mentionnés des travaux de réparations de cette couverture, à de nombreuses reprises, au gré des tempêtes qui affectaient le château.

Les restes architecturaux subsistants sont, malheureusement, peu porteurs de datation intrinsèque, de telle sorte que l'on est amené à formuler des hypothèses pour retracer l'histoire de ce bâtiment. Il semble que son origine remonte à la construction de la première enceinte maçonnée du château, bâtie en moellons ; la grande porte monumentale semble dater de cette période, et l'on a vu plus haut qu'elle remonte sans doute au XIII^e siècle.

Dans une seconde phase, cette Grande salle fut entièrement rénovée, grâce au percement d'énormes baies dont on ne peut imaginer la construction avant la seconde moitié du XIV^e siècle. Si aucun indice ne permet véritablement d'en fixer la date, au moins est-il possible de proposer que ce grand chantier de rénovation fut contemporain de la rénovation de la Chambre aux chevaliers et de la Tour Coquesart, c'est-à-dire du temps de Guillaume IV, entre 1391 et 1410.

La Grande salle fut à nouveau modifiée sous Guillaume d'Harcourt ; mais, comme on l'a vu par de nombreux indices, cette modification intervint en deux périodes successives. Durant la première période, antérieure à 1469-71, l'enveloppe de la Grande salle fut conservée, mais l'on y perça vers le Sud une archère à joues de briques, alors que le mur gouttereau oriental était reparementé intérieurement et extérieurement, et percé de soupiraux à joues de briques, eux-aussi. La salle fut entièrement recharpentée et recouverte.

Enfin, dans une phase ultime, le mur gouttereau oriental fut modifié en raison de la construction de la Grande chambre qui va être étudiée maintenant ; de nouvelles portes furent percées dans ce mur pour y donner accès, alors que l'une des grandes baies était bouchée. Dans la même campagne, attribuable aux années 1475-80, le mur Sud primitif fut doublé, ce qui justifia la double embrasure de l'archère arbalétrière Sud.



Figure 54 : Restitution en infographie de l'intérieur de la Grande salle. Sur la gauche, passe-plats et porte monumentale.

Cette Grande salle, quelle qu'ait été son importance symbolique, n'en fut pas moins un édifice de petites dimensions par rapport aux salles habituelles dans des édifices de cette taille. Sa situation peu usuelle, sous la motte, sur une terrasse intermédiaire, conditionnait ses dimensions ; de plus, son imbrication dans les constructions résidentielles méridionales obligea les constructeurs à réserver les baies d'éclairage dans les extrémités Sud des deux murs gouttereaux, alors que les cheminées devaient prendre place sur le pignon Nord disparu. Compte tenu de la disposition topographique, on peut restituer au maximum deux grandes baies à l'Ouest, trois à l'Est dont une fut absorbée et bou-

chée lors de la construction de la Grande chambre. La salle possédait un étage inférieur, éclairé par des soupiraux sous Guillaume d'Harcourt. Son usage est inconnu, mais on peut penser qu'il servait uniquement à des stockages, aucune fonction autre n'ayant été possible.



Figure 55 : Restitution en infographie du front Sud, depuis la Grosse tour jusqu'à la Grande chambre. De gauche à droite : la Grosse tour, la tour carrée près de la porte, la Chambre aux chevaliers, la petite tour carrée devers le bois, la Grande salle, la Tour Collecte et la Grande chambre avec sa fenêtre.

LA GRANDE CHAMBRE DE MONSEIGNEUR, OU HAUTE SALLE, ET LA TOUR COLLECTE

À l'Est des ruines de la Grande salle prennent place, sur une terrasse intermédiaire, les ruines d'un grand bâtiment bâti en alternances de briques et de pierres qui viennent s'appuyer en partie sur le mur oriental de la salle. Il s'agit de la Grande chambre de monseigneur, appelée au début du XV^e siècle la Haute salle ; elle a été malheureusement identifiée par Achille Deville comme étant la Grande salle, l'auteur ne pouvant vraisemblablement imaginer celle-ci dans les ruines étudiées précédemment, et, depuis Deville, la totalité des auteurs a repris sans discernement cette identification, facilement contredite par les textes ⁽¹⁵²⁾. Elle utilise comme mur gouttereau Sud l'enceinte du château, flanquée par une tour semi-circulaire, la Tour Collecte (Figure 48).

La Grande chambre

Ce bâtiment d'orientation Est-Ouest comprend deux parties séparées par un mur de refend : à l'Ouest se trouve la partie des chambres, à l'Est la partie des garde-robes attenantes. Au Nord-Est demeure la base d'un escalier en vis, dont la ruine s'est accélérée dans les années 1990.

La façade sur cour a presque entièrement disparu par écroulement : seule demeure la façade de la garde-robe, qui conserve, au-dessus d'une base de pierre, son appareil alterné où sont percées deux fenêtres : l'une, rectangulaire simple, éclairait le niveau 1, l'autre, à meneau, décorée de moulures de style gothique flamboyant, éclairait le niveau 2. L'examen intérieur montre qu'il existait de plus une fente de jour bouchée au niveau 0.

L'organisation du bâtiment

Le bâtiment comportait quatre niveaux, dont un niveau de galetas (niveau 3) qui n'est plus appréhendable que par les restes d'une cheminée sur le mur de refend séparant les chambres de garde-robes. Il s'appuyait à l'Est sur le mur pignon du bâtiment suivant, la Basse salle ; mais sa largeur, supérieure à celle de la Basse salle, obligea à prolonger ce pignon, la vis polygonale étant bâtie légèrement à cheval, pour permettre la desserte conjointe des deux bâtiments.



Figure 56 : Vue de la façade de la Grande chambre

Cette vis possédait un accès bas au niveau de la terrasse, dans la face Est de son polygone ; elle a perdu une partie de son extension vers le Sud, le parement actuel étant une réfection moderne en retrait du parement primitif. À chaque niveau, elle donnait accès aux gardes-robes, et c'est à travers ces dernières que l'on rentrait dans les chambres.

De l'autre côté, la chambre du niveau 2 communiquait directement avec la Grande salle. On a vu que le mur de façade de la Grande chambre vint oblitérer l'une des grandes baies de la salle ; une porte fut aménagée à proximité pour permettre la communication. On décèle, dans ce mur pignon, les traces d'un escalier de bois qui, selon toute vraisemblance, permettait une circulation entre le niveau 2 et le niveau 3.

À l'angle Sud-Ouest, une autre porte existait au niveau 2, donnant communication avec le fond de la Grande salle ; elle se trouvait à la charnière avec la Tour Collecte. Cette dernière communiquait avec la Grande chambre aux niveaux 0, 1 et 2 par des portes surmontées d'arcs surbaissés très aplatis.

Enfin, le niveau 3, celui du galetas, communiquait avec le chemin de ronde de la courtine Sud établi sur un encorbellement de mâchicoulis ; c'est de ce chemin de ronde que partait un escalier en vis à parement intérieur de briques qui desservait la partie supérieure de la Tour Collecte.

Le mur d'enceinte, formant mur gouttereau Sud

Le mur de fond de la Grande chambre présente des caractéristiques intéressantes, qui montrent des reprises importantes. On décèle une première phase, constituée en moellons, comme dans le mur de fond de la Grande salle (Figure 57) ; dans ce mur de première phase était percée une archère sous niche couverte en arc segmentaire, pourvue d'un coussiège disymétrique. Le niveau de son sol n'est pas cohérent avec les étages de la Grande chambre, montrant qu'elle correspond à un état antérieur. Cette archère fut bouchée par le collage de la Tour Collecte (on décèle encore, au niveau 2 de celle-ci, dans une anfractuosité recréusée, l'archivolte de sa voûte). Il faut noter également, dans le mur de fond de la partie garde-robe, la trace d'une porte traversante bouchée.



Figure 57 : Vue du mur gouttereau Sud de la Grande chambre, et analyse des maçonneries

Lors de la construction de la Grande chambre, outre la réalisation du percement des portes de la Tour Collecte, une grande partie de ce mur fut reconstruite en moyen appareil, et une baie fut aménagée au Sud ; elle est aujourd'hui bouchée. Dans la même campagne, le mur fut épaissi, de la même façon qu'à la Grande salle, en cohérence avec la construction de la Tour Collecte. Extérieurement, ce mur de bel appareil subsiste ; on y reconnaît l'ébrasement de la fenêtre aménagée au niveau 2, grande baie rectangulaire primitivement à croisée, protégée par une grille de fer.

Les cheminées monumentales

Le bâtiment de la Grande chambre possède, sur le mur de refend, une série de cheminées remarquable. Celle du niveau 0, sans doute un niveau de stockage, était peut-être dépourvue de hotte. En revanche, celles du niveau 1 et du niveau 2 conservent un magnifique décor de la fin du XV^e, avec des hottes en forme de coffres à pans verticaux reposant par l'intermédiaire d'arcs en anse de panier sur des piédroits à colonnettes cylindriques et prismatiques (Figure 59).

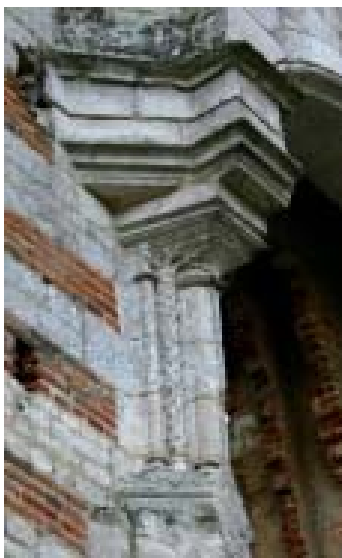


Figure 58 : Faisceau de colonnettes de la cheminée du niveau 2



Figure 59 : Cheminée du niveau 2 de la Grande chambre

La plus majestueuse est la cheminée du niveau 2, le niveau d'apparat, celui de la chambre comtale proprement dite. Ici, la colonnette centrale du faisceau prend le motif du tronc ébranché, se prolongeant vers le haut par des branches formant corbeille, et vers le bas par un piétement à décor de racines (Figure 58).

La Tour Collecte

De plan semi-circulaire, la Tour Collecte est parfaitement homogène avec les courtines qui l'entourent. Elle possédait cinq niveaux ; les deux niveaux les plus hauts ne sont plus accessibles aujourd'hui. Le niveau 3 ne communiquait pas directement avec l'intérieur de la Grande chambre, mais au travers de la vis qui montait depuis le chemin de ronde de la courtine vers le niveau 4.



Figure 60 : Vue de la Tour Collecte prise depuis le Sud-Ouest

Le niveau 0 est une simple cave voûtée, pourvue en capitale d'une grande archère. Son mur de fond est constitué par la courtine primitive, qu'on s'est contenté de percer de façon très sommaire pour y donner accès, ce qui permet d'en lire la coupe. Au-dessus, le niveau 1 est pourvu d'une petite salle, également voûtée de briques, possédant une cheminée assez fruste, et quatre archères-canonnières dont les deux latérales ont été élargies à l'époque moderne pour servir de portes. Ces archères possèdent des croisillons en partie haute, et un orifice circulaire au tiers de leur élévation (Figure 60).



Figure 61 : Vue intérieure de la grande baie du niveau 2 de la Tour Collecte

En relation avec le niveau 2 de la Grande chambre, le niveau noble, la salle a été assez dénaturée par des restaurations modernes. Cependant, on y trouve encore une cheminée, ainsi que la haute embrasure d'une fenêtre à coussiège qui a été en grande partie bouchée, et qui n'est plus qu'à peine reconnaissable extérieurement (Figure 61). Sur la droite de cette baie, un couloir coudé conduit à une ouverture qui n'a pu correspondre qu'à une latrine en encorbellement ; sur la gauche se trouvait une archère, élargie à l'époque moderne.

La Tour Collecte, tout en fournissant une défense grâce à ses archères-canonnières, n'en était pas moins une annexe résidentielle de la Grande salle, au moins au niveau de la chambre comtale, puisqu'elle abritait en fait le cabinet de bains, avec ses latrines.

Évaluation et datation de l'ensemble Grande chambre-Tour Collecte

S'il paraît presque évident, à l'examen de l'architecture, que l'ensemble constitué par la Grande chambre et la Tour Collecte est attribuable au chantier de Guillaume d'Harcourt, il convient de revenir en quelques mots sur les époques antérieures.

La Haute salle et chambre de monseigneur avant les années 1460

Le bâtiment actuel fut précédé par un autre qui fit l'objet, en 1400-1401, d'une rénovation intérieure complète, avec construction d'une vis pour desservir les « neuves salles » réalisées à l'époque ⁽¹⁵³⁾. Malheureusement, les mentions comptables sont extrêmement embrouillées ; mais on peut cependant faire l'hypothèse d'une organisation de l'espace relativement similaire à celle qui existe aujourd'hui, avec une séparation entre chambre et garde-robe aux différents niveaux ⁽¹⁵⁴⁾. Les mentions comptables suggèrent néanmoins que des partitions supplémentaires existaient, réalisées en plâtre, séparant des chambres à chacun des niveaux.

Ce bâtiment était pourvu de galeries, sans doute vers la cour, qui furent réparées en 1406-1407.

Le grand chantier des années 1470 : la Grande chambre de Guillaume d'Harcourt

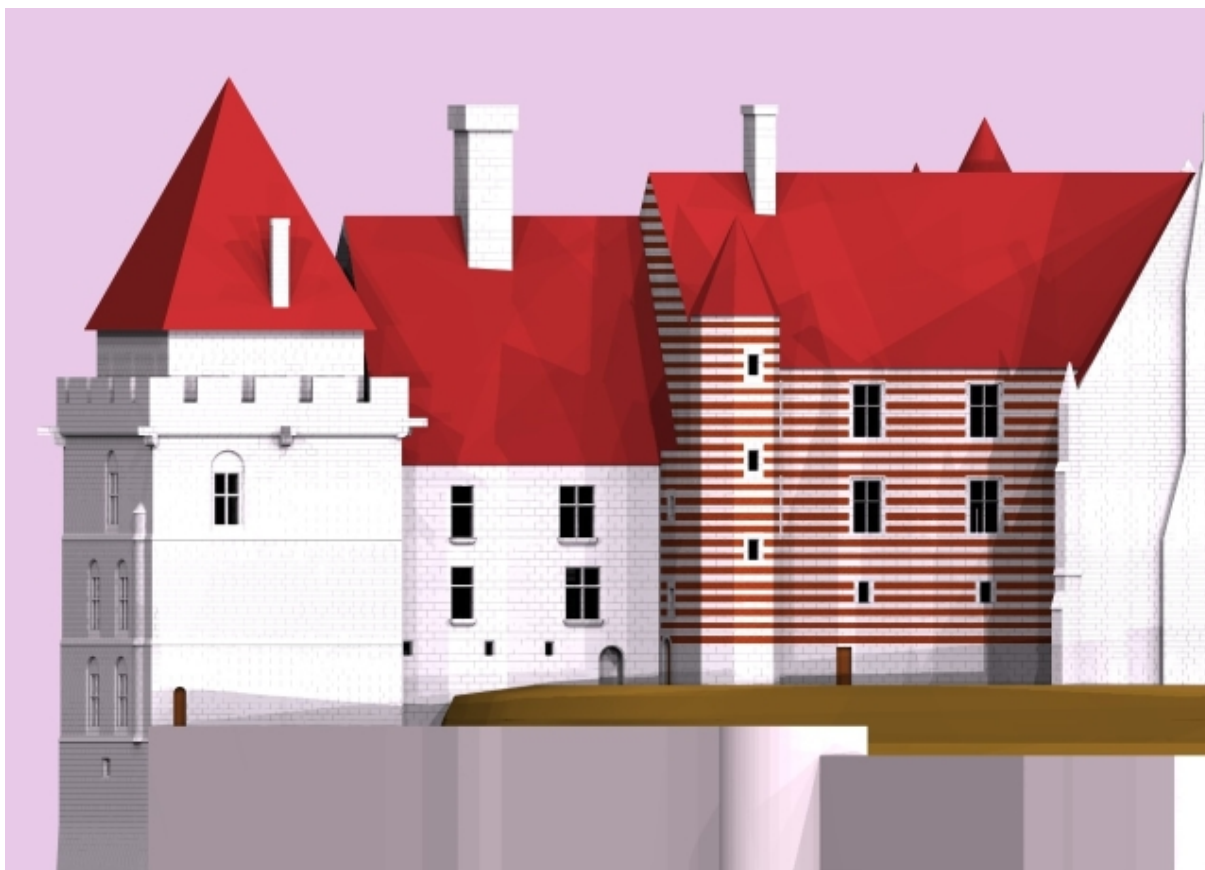


Figure 62 : Restitution en infographie des logis du front Sud. De gauche à droite, la Tour carrée, puis la Basse salle et la Grande chambre monseigneur. (voir Figure 56)

Les comptes du temps de Guillaume d'Harcourt, contre toute attente, ne fournissent aucune référence quant à la reconstruction. Cependant, ils permettent de placer en 1467-68 le début du chantier de la Tour Collecte, qui ne fut apparemment terminée qu'en 1489-90 puisque l'on alla, cette année, chercher à Harfleur l'épi du toit ⁽¹⁵⁵⁾.

On a vu qu'une telle lacune peut s'expliquer du fait de l'intervention en régie des maîtres maçons, qui n'exigeait pas en comptabilité la mention détaillée des zones d'intervention. Un indice est fourni, cependant, par la fourniture, en 1473-74, de l'énorme quantité de 47 milliers de briques au maître maçon Pierre de la Marcon, et de deux milliers de carreaux plombés, réservés à des bâtiments de prestige ⁽¹⁵⁶⁾. Il n'y avait pas de chantier, à la même époque, justifiant de telles quantités de briques, ni de carreaux : le chantier de la Grande salle s'était achevé en 1471, comme on l'a vu plus haut.

Il se confirme donc que Guillaume d'Harcourt fit reconstruire entièrement le bâtiment affecté à sa résidence, attenant à la Grande salle, après que celle-ci ait été restaurée. Le programme de cette reconstruction était celui d'un grand logis pourvu d'une annexe pour l'hygiène, dans un corset défensif fourni par la Tour Collecte. L'architecture, pierre et briques, répondait bien aux modes du temps – en l'occurrence celle des châteaux aux champs, tel que le fameux château des Montils de Louis XI (Figure 62).

De la Chambre monseigneur au Logis du capitaine

Le logis de Guillaume d'Harcourt continua d'être affecté à la résidence seigneuriale au moins jusqu'en 1522 ; en ces années 1520-22, il fallut reconstruire la galerie de mâchicoulis ⁽¹⁵⁷⁾. Mais, après 1544 au plus, les comptes permettent de constater que désormais, la dévolution de ce logis revenait au capitaine, qui y avait établi ses quartiers. En 1565-66, un menuisier vint même construire un ratelier pour suspendre ses armures ⁽¹⁵⁸⁾.

On verra ci-après qu'à la même époque, le Logis de monseigneur était passé dans la Basse salle, à l'Est. Il semble donc que le capitaine, présent en permanence au château, avait délaissé définitive-

ment le logis qui lui était réservé jusque là dans la basse-cour, près de la Tour du lion, et qu'il s'était adjugé le logis seigneurial – rien moins, repoussant celui-ci dans la Basse salle et la Tour carrée. On ne peut imaginer, évidemment, qu'il l'ait fait de sa propre initiative, sans accord de l'administration comtale ; peut-être ceci correspondait-il à une volonté des comtes de s'établir plus près de la Seine, là où le panorama et les vues lointaines s'offraient librement.

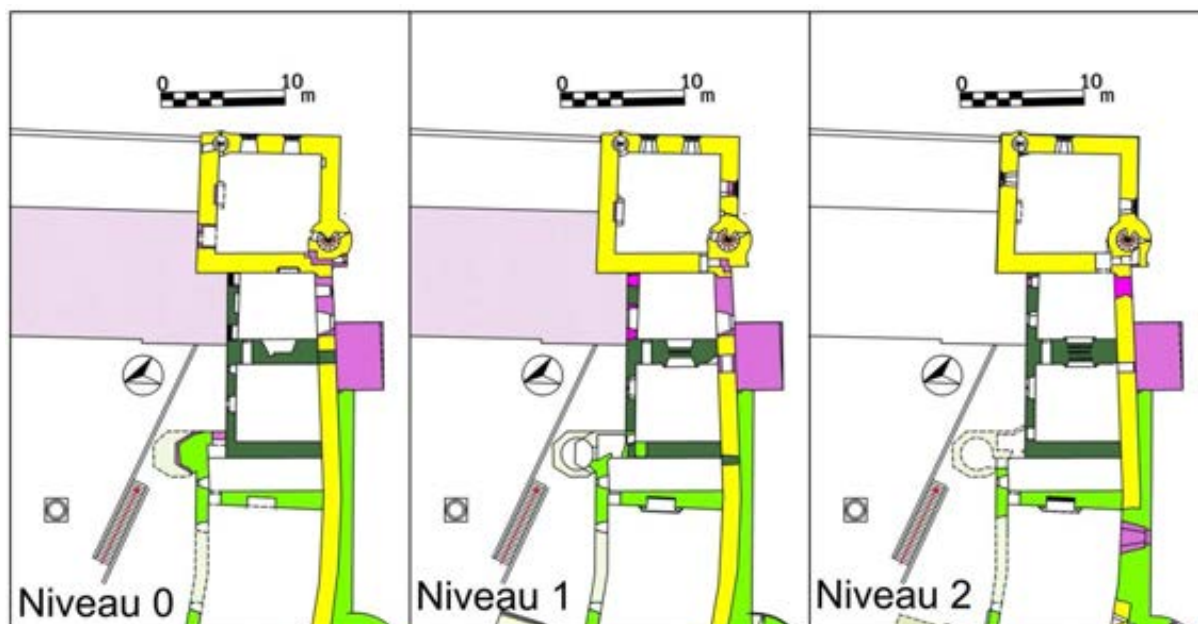


Figure 63 : Plan de la Basse salle et de la Tour carrée aux différents niveaux

LA BASSE SALLE ET LA TOUR PLOMBÉE

La Grande salle s'appuie, du côté oriental, sur un bâtiment résidentiel rectangulaire, le dernier du front Sud avant d'arriver à la Tour carrée ; en partie masqué par le château neuf du XVIII^e siècle, il est le mieux conservé de tous les édifices résidentiels de ce front, malgré de très nombreuses reprises, sans doute du fait que son usage se maintint après la construction de ce château neuf. Il était flanqué autrefois par une tour disparue, de plan inconnu, appelée au XVI^e siècle la Tour plombée.

La Basse salle

Le logis rectangulaire est séparé en deux parties inégales par un mur de refend épais, en raison de la présence au rez-de-chaussée, dans la partie orientale, d'une cheminée et d'un four à pain. Il comprend deux étages et un galetas disparu au-dessus d'un rez-de-chaussée accessible par une grande porte plein cintre depuis la terrasse. L'appareil des murs est en moellons équarris assisés, dans lequel s'insèrent les diverses baies appareillées en belles pierres de taille, sans que l'on puisse pour autant interpréter cette juxtaposition d'appareil comme le témoin de campagnes différentes (Figure 64).



Figure 64 : Vue de la façade Nord de la Basse salle

Les grandes fenêtres à croisées sont pourvues de moulurations fines de style gothique flamboyant ; intérieurement, elles sont ménagées sous de grandes niches à coussièges. On compte deux fenêtres par niveau, les fenêtres de la partie orientale étant seulement des demi-croisées.

Comme on l'a vu plus haut, l'escalier en vis de la Grande chambre vint prendre appui sur l'angle Nord-Ouest, où l'on décèle fort bien, au premier étage, l'insertion d'une porte en appareil de briques ; cette porte était destinée à remplacer une porte primitive en plein cintre située dans le pignon, bouchée lors de la construction de la Grande chambre et de la vis. Au premier étage, la porte est mieux intégrée, et pourrait traduire l'existence antérieure d'un autre dispositif (Figure 64).

L'organisation interne

L'organisation interne répond classiquement au schéma chambre/garde-robe, le mur de refend étant percé à chaque niveau par un couloir aux portes plein cintre sobrement moulurées. Au rez-de-chaussée, il n'existe pas de cheminée côté chambre ; côté garde-robe, on a vu que la cheminée, sans hotte, comporte un profond four à pain. Dans les murs Sud et Est de cette petite salle sont ménagées des niches, aujourd'hui bouchées, couvertes en arc surbaissé, qui devaient avoir une fonction liée à l'usage de cuisine qu'avait cette salle.

Les cheminées qui demeurent aux étages sont de belle facture ; elles sont sobrement décorées de moulures et de colonnettes dont le style est très proche de celui observé aux cheminées de la Grande chambre, quoique les hottes prismatiques soient bien moins abouties (Figure 65, Figure 66). On pourra les comparer utilement aux cheminées de la porte principale et de la Tour de l'aigle, dont elles paraissent manifestement contemporaines.



Figure 65 : Vue de la cheminée du niveau 2 de la partie garde-robe de la Basse salle



Figure 66 : Vue des cheminées dans la partie chambre de la Basse salle

Côté garde-robe, le bâtiment s'appuie contre la Tour carrée qui lui sert de pignon. Elle communiquait avec cette dernière par deux portes, respectivement aux niveaux 1 et 2.

La courtine Sud formant mur de fond et la Tour plombée

Comme dans les bâtiments précédents, la courtine formant mur de fond se distingue nettement ; les murs de pignon et de refend viennent simplement s'y coller, prouvant son caractère antérieur. Dans la partie orientale cependant, le mur a été presque entièrement reconstruit, puis repercé à des époques diverses qu'il est pratiquement vain de tenter de différencier.

Dans la partie occidentale, le mur de fond est encore le mur originel ; on note qu'il est percé par des portes traversantes antérieures au collage du mur de refend. Pour en maintenir l'accès, il a fallu réserver des pans coupés dans celui-ci (Figure 66).



Figure 67 : Vue de l'extrémité orientale du front Sud, avec l'emplacement de la Tour plombée, puis la Tour carrée

Côté extérieur, l'aspect est extrêmement révélateur des désordres qui ont marqué cette partie. On reconnaît d'abord le beau mur appareillé construit sous Guillaume d'Harcourt ; il s'interrompt brutalement, laissant apparaître le parement très dégradé du mur primitif déjà rencontré dans les bâtiments précédents. On y reconnaît les trois portes superposées visibles dans la partie chambre du bâtiment ; au-delà se trouvent des percements modernes du mur de la partie garde-robe.

Ces trois portes superposées ne peuvent avoir été que des accès à une tour flanquant la courtine primitive. Lors de la grande campagne de Guillaume d'Harcourt, le mur épaissi vint buter contre cette tour. Puis, postérieurement, à une époque inconnue, la tour s'est effondrée, laissant apparaître l'ancienne courtine et les portes qui permettaient d'accéder à ses étages. Cette tour est connue dans les comptes du XVI^e siècle comme la Tour Plombée.

On remarque enfin, sur toute la partie supérieure de cette courtine, vers l'intérieur, la présence d'une maçonnerie de briques qui n'est pas contemporaine aux parties inférieures, correspondant à une réparation très importante.

Datation et évaluation de l'ensemble constitué par la Basse salle et la Tour Plombée

De la Basse salle au Logis de monseigneur

Ce secteur du château est très fréquemment mentionné dans la comptabilité ; il semble avoir été, tout au long de l'histoire, la partie la plus continûment occupée. On trouve la mention de la Basse salle dès 1401, où elle existait déjà et faisait l'objet de travaux de restauration internes ; elle comportait une écurie au-dessus des parties résidentielles ⁽¹⁵⁹⁾. On y trouvait, dès cette époque, une chambre où logeait le vicomte ⁽¹⁶⁰⁾.

Ce bâtiment est clairement identifiable, par recoupement, à la Chambre des comptes, au moins à partir de sa première mention en 1486-87 : en 1492-93 est mentionnée la cuisine se trouvant sous la Chambre des comptes ⁽¹⁶¹⁾. À partir de 1547, et jusqu'en 1556 au moins, elle s'identifie également avec la maison du receveur ⁽¹⁶²⁾. La salle supérieure était appelée la « salle au-dessus de la mer », sans doute en raison de ses vues sur l'estuaire ⁽¹⁶³⁾.



Figure 68 : Restitution en infographie de l'extrémité orientale du front Sud. De gauche à droite, la Tour Collecte, la Grande chambre, la Tour plombée et la Tour carrée. À droite au fond, la Tour de l'aigle

Comme on l'a vu plus haut, à partir de 1561-62, le bâtiment prit le nom de Logis de monseigneur, suite à l'occupation de l'ancienne Grande chambre monseigneur par le capitaine du château ; il garda cette appellation jusqu'au dernier compte, en 1565-66 ⁽¹⁶⁴⁾. Les mentions comptables confirment la présence d'une cuisine au rez-de-chaussée, sous les étages de logis. C'est à cette époque que l'on trouve mention des travaux les plus importants signalés par les comptes : la réparation d'une brèche à la muraille extérieure, en 1563-65. Il est probable que les parements de briques visibles en partie supérieure de la courtine datent de cette réparation effectuée suite au siège et à la prise anglaise en décembre 1562.

Le bâtiment fut utilisé comme cuisine et boulangerie pour le château neuf jusqu'en 1767-68, où l'on trouve mention de restaurations, ainsi que de la reconstruction de la cheminée de la cuisine ⁽¹⁶⁵⁾. À cette époque est d'ailleurs mentionnée une cave dont on cherche en vain la trace aujourd'hui.

La maison à fondre l'artillerie. Tour de l'artillerie, Tour plombée, Tour de l'Arsenal

Certains recoupements d'indices peuvent inciter à penser que ce bâtiment coïncide également avec la maison à faire ou à fondre de l'artillerie dont la construction a commencé en 1469-71 ⁽¹⁶⁶⁾ : en effet, cette maison est constamment mentionnée entre la Tour carrée et la Grande salle, en connexion avec la maison du receveur. Ses mentions en tant que telle cessent après 1474, ce qui pourrait correspondre à un changement d'utilisation, et à la transformation de la forge à boulets en cuisine sous la Chambre des comptes qui, on le rappelle, n'est mentionnée là qu'en 1486.

Il est dès lors tentant d'identifier la tour disparue (Tour plombée) avec la Tour de l'artillerie mentionnée en 1464-65 ⁽¹⁶⁷⁾, ainsi qu'avec la Chambre de l'artillerie mentionnée dès 1401 ; elle est encore réparée en 1766, sous le nom de Tour de l'arsenal. En tout cas, cette tour disparue est incontestablement appelée la Tour plombée en 1544-45, et au moins jusqu'en 1564-65 ⁽¹⁶⁸⁾ ; cette appellation n'avait évidemment rien à voir avec l'artillerie, mais se référait à la couverture de plomb de la tour, ce qui indique qu'elle était sommée par une terrasse. En 1555-56, les intérieurs de la tour furent restaurés

pour servir de logis à maître Nicolas Vasse, écuyer, lieutenant du Grand Maître ; elle était pourvue d'un degré où l'on trouvait neuf fenêtres, difficile à situer aujourd'hui.

Conclusion

Il apparaît ainsi que la courtine primitive du château, antérieure aux premiers comptes, était flanquée par une tour de plan inconnu, couverte en terrasse, qui servait d'arsenal en son rez-de-chaussée, et d'appartements en ses étages. Vers l'intérieur, existait un logis, la Basse salle, qui reçut ce nom en raison de sa situation topographique. Ce logis fut entièrement reconstruit à partir de 1469-71 sous la forme qu'on lui connaît actuellement ; il était affecté, lors de sa construction, à la fonte des boulets d'artillerie au rez-de-chaussée, mais cette fonction ne fut que temporaire, et celle de cuisine l'emporta par la suite. Aux étages, il abritait la Chambre des comptes et la chambre du receveur ; à partir du milieu du XVI^e siècle, lorsque le capitaine eut pris possession de la Grande chambre monseigneur, les étages supérieurs abritèrent le Logis de monseigneur.

Ce bâtiment fut construit en cohérence avec la Haute salle du début du XV^e siècle ; ce n'est qu'après son achèvement que fut entamée l'édification de la Grande chambre, ce qui explique certaines reprises qui touchèrent le raccord entre la nouvelle vis et la Basse salle.

LA TOUR CARREE

La Tour carrée est un édifice quadrangulaire d'un peu plus de onze mètres de côté, assise sur le rebord de la falaise dominant l'estuaire de la Seine. Elle est aujourd'hui masquée intérieurement par la château neuf ; son élévation majestueuse au-dessus de la Seine est, quant à elle, en partie cachée par les plantes grimpantes qui l'ont prise d'assaut (Figure 69).



Figure 69 : Vue de la Tour carrée depuis le Nord-Est

Organisation de la tour

Elle comportait autrefois cinq niveaux planchéiés sous charpente. L'accès moderne se pratique aujourd'hui par une porte intermédiaire entre les niveaux 0 et 1, desservie depuis le château neuf ; il n'est pas sûr cependant qu'un tel accès existait au Moyen Âge (Figure 63). Les deux seules portes d'accès certainement existantes à cette époque se trouvaient aux niveaux 2 et 3 ; elles donnaient dans la partie cuisine de la Basse salle, et communiquaient d'origine avec celle-ci (Figure 70). Pourtant, le compte de 1400-1401 fait mention de degrés de pierre de taille à rond point par-dessous donnant accès au « tiers étage » de la tour du côté de la cour ⁽¹⁶⁹⁾ ; cette mention semble suggérer qu'un escalier de pierre était primitivement accolé à la tour sur sa face Ouest.

Les deux vis et les latrines

La tour est desservie de fond en comble par un escalier en vis situé à l'angle Sud-Ouest (Figure 67, Figure 68) ; en sa partie basse, l'escalier communique avec une poterne établie en fond de fossé, couverte d'une archivoltte plein cintre à double rouleau. La présence de cette poterne sur le front le plus exposé laisse assez perplexe ; avait-elle un rôle en temps de paix pour permettre l'accès noble vers la Seine, ou s'agissait-il plus prosaïquement d'une poterne destinée à faciliter l'entretien des fossés ?



Figure 70 : Les deux portes de la Tour carrée dans la Basse salle, au-dessus de l'arcature de la cuisine

À proximité immédiate de cette vis principale se trouvait une tourelle de latrines dont toute la partie extérieure s'est effondrée, laissant apparaître les portes d'accès aux sièges, eux-mêmes disparus depuis longtemps (Figure 67). Cette tourelle de latrines était desservie depuis les salles des étages par d'étroits couloirs voûtés en berceau. Au niveau 1, ce couloir prend son départ de façon assez peu orthodoxe sous un grand arc ménagé dans l'angle Sud-Ouest ; aux deux niveaux supérieurs, il se détache à la perpendiculaire de l'embrasure de la porte d'accès, servant de plus, au niveau 3 d'accès depuis la grande vis (Figure 71).

À l'angle opposé de la tour existe un second escalier en vis de plus petit diamètre. Cet escalier ne dessert que les niveaux 2 et 3, les reliant directement dans le mur Nord au chemin de ronde de la courtine dominant la Seine par une porte haute et étroite qui demeure aujourd'hui en élévation, le chemin de ronde ayant disparu (Figure 69). Il s'agit manifestement d'une vis à vocation privative, réservée à une circulation noble pour permettre un accès direct aux salles résidentielles majeures (Figure 72).

Les dispositions intérieures

Le niveau 0 avait vocation de cave : il s'éclaire par un simple soupirail rectangulaire. Au-dessus, le niveau 1 possède deux grandes fenêtres à croisées sans coussièges dans sa face Est ; sur la paroi Sud demeure un placard ménagé dans une niche en plein cintre, avec les rainures de deux étagères. Enfin, sur la paroi Nord demeurent les traces d'une cheminée, en grande partie oblitérée par la chaudière moderne.

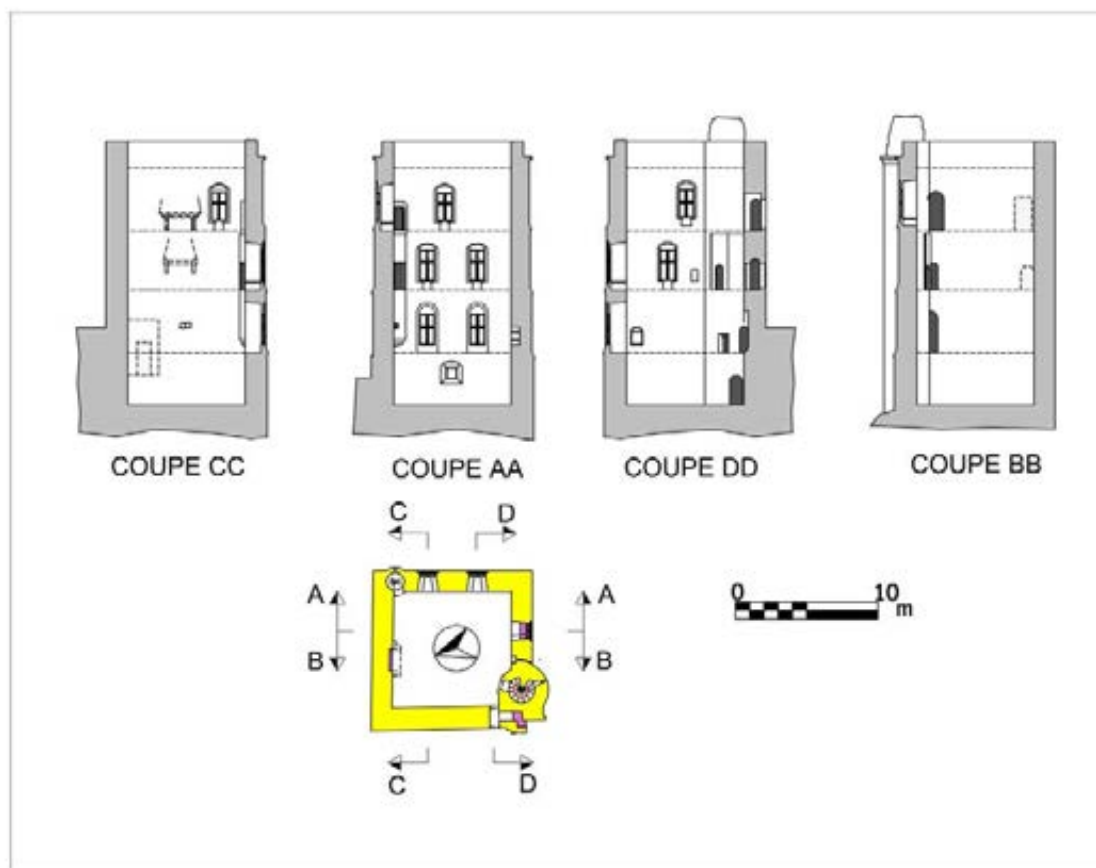


Figure 71 : Coupes de la tour Carrée, d'après Georges Duval, architecte en chef des MH (1974), et relevés personnels



Figure 72 : Vue intérieure de la Tour carrée aux niveaux 2 et 3. Au fond, la petite vis privative

Le niveau 2 était accessible par une porte couverte en plein cintre depuis la Basse salle ; cette porte a été retaillée au XVIII^e siècle probablement pour accueillir un vantail extérieur. La chambre, directement accessible également depuis la grande vis, possède sur son mur Sud, juste après la tourelle, un lavabo formé d'une auge dans une niche en plein cintre. On y compte trois grandes fenêtres à croisée possédant des coussièges, dont deux regardant la Seine et une regarde le Sud. De chaque côté de la

cheminée de la chaudière moderne subsistent les corbeaux assez frustes d'une cheminée à manteau en encorbellement.

Le niveau 3, relié au niveau 2 tant directement par la petite vis, qu'indirectement par la grande vis, possède lui aussi trois grandes baies à coussièges, réparties sur les trois faces extérieures de la tour. On y voyait encore en 1974 les traces du piédroit de la cheminée, mais ces traces ont disparu après une restauration (Figure 71, Figure 72). Ce niveau possède une grande et large porte en plein cintre vers la Basse salle.

Enfin le niveau 4 était celui du chemin de ronde ; la présence de gargouilles permet de penser que ce chemin de ronde était à ciel ouvert, entourant le pavillon central charpenté. On matérialise encore les traces d'un encorbellement à deux niveaux qui supportait le parapet.

Évaluation et datation de la Tour carrée

La Tour carrée est mentionnée dans les comptes de Tancarville dès l'origine, et tout indique, dans les mentions comptables, que c'est bien celle qui est visible aujourd'hui ⁽¹⁷⁰⁾. Il est d'ailleurs, tout au long de la vie du château, peu d'événements importants concernant cette tour, hormis des réfections de cheminées, de planchers ou de charpente.



Figure 73 : Restitution en infographie de l'angle Sud-Est du château

La présence, à sa base, d'une poterne de facture romane, avec son couvrement en plein cintre à double rouleau, m'avait conduit dans une publication antérieure à la dater du XII^e siècle ; j'avais alors attribué les grandes fenêtres à un repercement du XIV^e siècle ⁽¹⁷¹⁾. Une telle proposition ne résiste pas à un examen attentif des maçonneries, qui prouve sans aucune contestation possible que la construction est d'un seul jet, et que cette poterne est contemporaine des fenêtres : or celles-ci ne sauraient, bien évidemment, dater du XII^e siècle.

Les fenêtres

On trouve dans cet édifice exactement le même anachronisme apparent qu'à la porte principale, entre des formes de portes utilisant un vocabulaire roman, et des éléments d'architectures, baies ou archères, dénotant une époque plus tardive. Il est frappant, en particulier, de constater la similitude entre la mise en forme de ces fenêtres, et de l'unique fenêtre à croisée originelle de la porte d'entrée, située à l'Ouest. Ce type de baies à croisée est, en général, regardé comme assez tardif, en raison de l'usage quasi généralisé qui en fut fait à compter de la seconde moitié du XIV^e siècle, et au contraire de sa rareté avant cette époque (¹⁷²). Pour autant, on trouve des exemples de croisées pratiquées dans des encadrements en arc surbaissé dès le milieu du XIII^e siècle, comme au palais de Provins, à la grande salle de Châtillon-sur-Indre, vers 1274-78, ou encore à Yverdon et Saint-Georges d'Espéranche, entre 1260 et 1275 (¹⁷³).

La véritable césure qui semble apparaître dans la seconde moitié du XIV^e siècle tient en fait à l'apparition systématique de la colonnette comme élément d'encadrement, mais aussi comme élément de mouluration des piédroits des croisées proprement dites : on a vu que les grandes baies de la Chambre aux chevaliers sont de cette lignée. Tous les exemples antérieurs actuellement recensés comportent au contraire des encadrements beaucoup plus simplement moulurés, soit par de simple angles abattus, soit par des cavets. Malgré le caractère statistiquement peu représentatif de l'échantillon, on est tenté de placer les fenêtres de la Tour carrée de Tancarville, ainsi que de la porte d'entrée, au sein de ces exemples précurseurs, plutôt qu'au sein de la grande vague qui s'imposa dans l'architecture française après Vincennes (¹⁷⁴).

Le décor intérieur

Sur le plan du programme, il est évident qu'il s'agit d'une tour résidence, et l'on peut même faire l'hypothèse d'une tour spécialement édifiée pour l'usage du comte et, peut-être, de son épouse. La disposition des deux portes d'accès depuis la Basse salle aux niveaux 2 et 3, la présence d'un escalier privatif entre les deux niveaux, enfin l'existence d'un lavabo au niveau 2, témoignent du caractère éminent de cette tour. Encore a-t-elle perdu son décor intérieur, qu'Achille Deville avait pu voir encore : écoutons-le :

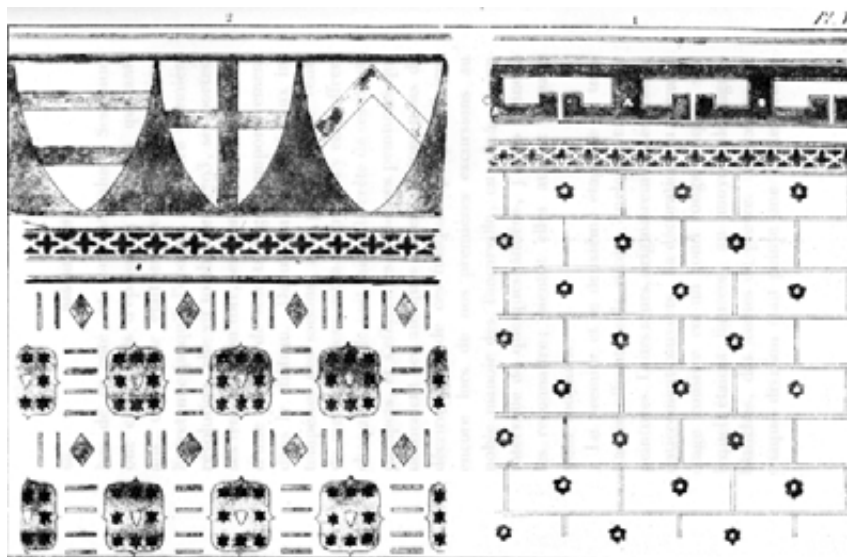


Figure 74 : Gravure extraite de Deville, figurant les peintures de la Tour carrée. À gauche, sous le n°2, décor du niveau 3 ; à droite, sous le n°1, décor du niveau 2

« Le premier et le deuxième étage de la Tour carrée offrent seuls encore quelques traces de peintures. Leurs murs, originellement, en étaient entièrement couverts. La décoration du premier étage consiste en un fond rouge brique, sur lequel étaient figurées, au moyen de lignes blanches, des assises de pierre. Au centre de chaque division était peinte une petite fleur à six feuilles, de couleur amarante, percée au milieu, qu'il est permis de prendre pour l'angemme armoriale des Tancarville. Une frise couronne cette décoration. Elle se compose d'une petite bande à trèfles gothiques, de l'effet le plus gracieux, qui se détache en bleu d'outremer sur un champ blanc ; puis d'une seconde bande unie et blanche, à filets bleus, que surmonte une espèce de grecque peinte en blanc sur fond rouge. »

« Les peintures du deuxième étage, d'un dessin moins élégant peut-être que celles que je viens de décrire, se rapprochent davantage du goût et des traditions de l'époque féodale. Sous ce rapport, elles nous paraissent plus intéressantes encore que les premières. Ici, au lieu de cette grecque, si extraordinaire dans un édifice normand, et qui semble nous reporter à l'art antique, nous voyons une bande d'écus armoriés, qui court, sur une hauteur de trois pieds environ, le long de la corniche de l'appartement. Combien il est à regretter que le temps n'ait point épargné cette longue galerie héraldique, qui devait rappeler les alliances et le patronage féodal des seigneurs de Tancarville ! » ⁽¹⁷⁵⁾.

Ce type de décors à frise armoriée n'est pas rare dans l'architecture médiévale : on en connaît des exemples remarquables à la salle des États du château de Ravel, en Puy-de-Dôme, datée de 1301-1305, à la salle de la Diana à Montbrison à l'extrême fin du XIII^e siècle, ou encore à la salle de l'abbaye de Notre-Dame de la Sagne à Vielmur-sur-Agoût, toujours en cette fin du XIII^e ou début XIV^e siècle ⁽¹⁷⁶⁾.

Une datation vers 1300 ?

La Tour carrée semble donc avoir constitué l'un des fleurons du château à l'époque où elle fut édifée, peut-être la tour-résidence destinée au comte, somptueusement décorée et agencée. Il n'est malheureusement pas possible de conclure de façon définitive sur sa datation précise : cependant, de fortes présomptions existent pour qu'elle ait été édifée à la fin du XIII^e siècle, ou au début du XIV^e siècle. Elle constitue, de ce point de vue, une sorte d'*unicum*, car l'époque n'a pas été coutumière de ce genre d'édifices : la tour est plus résidentielle que défensive, et, si l'on excepte son type, elle doit être considérée comme un véritable logis seigneurial. Si l'on cherchait des éléments de comparaison, sans doute faudrait-il le faire avec des « chambres » seigneuriales de la même époque ; elles sont malheureusement quasi inexistantes dans l'orbite que fréquentaient les comtes de Tancarville, en Ile-de-France et en Normandie.

SYNTHESE DU FRONT SUD

Le front Sud révèle donc dans ses restes architecturaux l'existence d'une muraille primitive peu épaisse qui dévalait d'Ouest en Est sur le flanc de la motte ; il ne possède plus aucun caractère de nature à le dater. Il révèle aussi l'existence d'une Grande salle au décor du XIII^e siècle visible en sa porte d'entrée ; mais tout le reste résulte d'époques postérieures.

Il est probable que c'est vers la fin du XIII^e siècle que furent construites aux deux extrémités du front Sud ses symboles les plus marquants. Sur la motte, la Grosse tour affirmait une prééminence militaire, avec son éperon opposé au plateau, ses immenses archères en rame ; au contraire, en bas, dominant la Seine, se trouvait un logis-tour luxueux offrant aux comtes les vues sur l'estuaire. Qu'étaient alors les bâtiments intermédiaires ? Il n'en demeure plus trace, si ce n'est la certitude qu'il en existait, accolés à la vieille muraille, comme en témoignent les quelques percements conservés, comme l'archère de la Grande chambre.

Dans les années 1360-80 sans doute, le comte Jean II fit rénover, voire reconstruire la Chambre aux chevaliers, avec sa galerie conduisant à la Grande salle ; sans doute cherchait-il à augmenter la capacité résidentielle de son édifice.

Mais Guillaume IV, au début du XV^e siècle, se trouvait apparemment à la tête d'un château en piètre état – peut-être avait-il été délaissé au profit d'autres résidences. Le comte lança un vaste projet de rénovation, mais aussi d'augmentation de la capacité résidentielle. La Vieille Tour devint une maison-tour prestigieuse – peut-être pensait-il à en faire sa propre résidence ; la Chambre aux chevaliers fut entièrement reconstruite en gardant seulement une partie de la façade du bâtiment de son prédécesseur ; la Grande salle fut entièrement rénovée. Pour autant, les vieux logis ne furent pas oubliés, en bas de la motte, sur la terrasse, puisqu'ils furent entièrement refaits intérieurement.

Un demi-siècle de guerres laissa à nouveau le château dans un état pitoyable. Guillaume d'Harcourt se concentra, pour sa part, dans la restauration de la Grande salle et des parties basses des logis. À la fin des années 1460, il fit reconstruire de fond en comble la Basse salle, qui devint la Chambre des

Transcription n° puis rénova la Grande salle, enfin lança le chantier de la Tour Collecte et celui de la Grande chambre, ces deux derniers constituant un logis intégré avec garde-robes et escalier en vis.

Sans doute trouverait-on dans le sol de la motte et des bâtiments d'autres traces : celles de la chapelle, en particulier, qui demeure la grande absente dans ce panorama, alors qu'elle occupait, au sommet de la motte, une place de choix. Quoi qu'il en soit, chacun des bâtiments qui constituent ce puzzle est, en soi, un morceau de choix, d'autant que la comptabilité vient aider à les restituer.

LES DESTINÉES D'UN CHÂTEAU HORS DU COMMUN

Si l'on en doutait encore, Tancarville est l'un des édifices les plus attachants de Normandie, tant par ses restes imposants et son architecture, que par son histoire et son patrimoine d'archives. Pourtant, à retracer son évolution au travers des pierres et des transcription n° on reste dans l'ignorance la plus totale sur ce qu'il fut à l'époque des premiers seigneurs de Tancarville, les contemporains de Guillaume le Conquérant et de ses successeurs. Quel aspect avait alors le château principal des chambellans de Normandie ? Une énorme motte et une levée de terre barrant l'éperon derrière un fossé, supportant peut-être une tour, une chapelle, le logis des *militum castris*, et une basse-cour triangulaire contenant quelques maisons et l'église paroissiale. Seules des fouilles permettraient éventuellement d'en savoir plus.

À quelle époque fut construite la muraille de pierre primitive, bâtie en moellons épousant les reliefs, dont on retrouve les restes au fond de la Grande salle et dans les bâtiments contigus ? Peut-être à une haute époque : sa minceur relative qui obligea à son épaississement au XV^e siècle pourrait constituer un indice, mais à vrai-dire il est bien fragile... À quelle époque fut construite la première Grande salle, avec sa porte monumentale décorée de petites colonnettes à chapiteaux ? Au début du XIII^e siècle, ou lors de la campagne qui s'ouvrit à la fin de ce siècle ?

En fait, les premiers témoignages d'une activité constructive importante sont au nombre de trois : il s'agit de la porte primitive d'entrée, de la Vieille Tour et de la Tour carrée. Ils remontent sans doute à la fin du XIII^e siècle, voire au début du siècle suivant, et sont l'expression d'un programme de reconstruction très important, marqué par une originalité remarquable. La porte à deux tours, avec ses deux herses, sort du lot avec ses deux tours maigrettes très écartées ; le Vieille Tour, sur la motte, est pourvue d'un éperon inusuel, mais surtout d'archères en rame d'une longueur inhabituelle, même en cette fin du XIII^e siècle. Enfin, la Tour carrée est, en fait, une résidence de luxe aménagée tout exprès pour le comte, avec ses vues sur la Seine.

Dans toutes ces constructions, un trait architectural est tout à fait frappant : il s'agit du recours exclusif à l'arc en plein cintre, ou à l'arc segmentaire ou surbaissé. Ceci contribue à accentuer encore le côté très particulier de ce château. Qui fut l'auteur de cette campagne ? À vrai-dire, on peut s'interroger : peut-être est-ce aux derniers Tancarville qu'on la doit, à la fin du XIII^e siècle, comme la grande salle qui fut construite à l'abbaye de Saint-Georges. Ou c'est à Jean I^{er} de Melun-Tancarville, après 1316, pour marquer le nouveau destin du château, désormais aux mains d'une des plus puissantes familles de l'entourage royal.

Il faut sauter à nouveau un demi-siècle environ pour trouver le témoignage d'une nouvelle activité : celle-ci toucha essentiellement la Chambre aux chevaliers. Sans doute est-ce à Jean II de Melun, proche du roi Charles V, que l'on doit cette rénovation destinée à fournir au château de nouveaux espaces résidentiels adaptés aux modes du temps, s'ouvrant à l'extérieur par de grandes baies à croisées cantonnées de faisceaux de moulures à colonnettes, sous des grandes arcatures brisées. C'est ainsi que la vieille Chambre aux chevaliers fut dotée d'une galerie couverte permettant de circuler à l'abri depuis la terrasse de la motte où se faisait l'accès noble, jusqu'à la porte de la Grande salle.

En 1400-1401, lorsque commence la série comptable de Tancarville, le château était figé dans l'essentiel de sa géométrie interne et externe ; bien d'autres bâtiments y existaient que ceux qui viennent d'être mentionnés, mais ils n'ont pas laissé de traces. Guillaume IV de Melun lança, pour sa part, un énorme chantier, à nouveau concentré sur les parties résidentielles du château : surélévation

de la Vieille Tour pour la transformer une luxueuse tour-résidence pourvue de sa tourelle de latrines, reconstruction de la courtine derrière la Chambre aux chevaliers, et rénovation-reconstruction totale de celle-ci, enfin, sans doute, rénovation de la Grande salle avec percement des immenses baies qui la garnissaient côté cour ; sans compter avec la restauration interne des logis situés au-dessous de la Grande salle, formant la Basse salle et la Haute salle.

Le style des constructions de Guillaume IV se distingue nettement de celui qui fut employé dans les constructions de Jean II : le décor y est plus sobre, on abandonne les colonnettes au profit de moulures plus simple. Il s'agit là d'une évolution dont on ressent la marque au chantier de La Ferté-Milon, lancé en 1398 par le duc d'Orléans.

Puis, à nouveau un demi-siècle passa ; ce fut le temps de Guillaume d'Harcourt qui, pendant son long règne, modifia profondément l'aspect du château. L'enceinte Ouest fut entièrement rebâtie, sa porte renforcée par des massives tours derrière un boulevard disparu ; la Tour de l'aigle rechapée et pourvue d'un éperon en amande ; la porte Coquesart dotée d'un boulevard en éperon qui figure parmi l'un des modèles du genre ; l'enceinte Sud épaissie sur toute sa longueur, jusqu'à la Tour de l'artillerie ou Tour plombée. À l'intérieur, le comte fit rebâtir entièrement la Basse salle, rénover la charpente de la Grande salle ; enfin, il fit construire un nouveau bâtiment de pierre et briques, à la mode du temps, afin d'accueillir sa chambre d'apparat, la Chambre monseigneur.

La dernière phase importante dans l'histoire du château-fort fut celle de la construction des tours d'artillerie, la Tour du lion et la batterie de la Chapelle ; elle intervint au début du XVI^e siècle, seule construction des ducs de Longueville qui préférèrent d'autres demeures que celle-ci, déclassée par d'autres bien plus prestigieuses.

Puis, durant deux siècles, rien d'important n'allait plus se passer au château. Mais c'est en ce début du XVIII^e siècle que le comte d'Évreux bouleversa de façon considérable, et définitive, la topographie interne de la basse-cour, en construisant son château neuf, mais surtout en édifiant une terrasse sur toute la longueur de cette basse-cour, dominant la vallée de la Seine sur un mur en partie reconstruit. Si elles n'avaient pas disparu auparavant, c'est alors que les constructions de la basse-cour cédèrent la place à la promenade, y-compris la vieille église paroissiale.

La suite n'est, malheureusement, que déchéance progressive, projets avortés et ruine inéluctable. Puissent les projets en cours ne pas contribuer à cette évolution, et au contraire apporter une nouvelle vie au château.

SOURCES - BIBLIOGRAPHIE

COMPTES DE TANCARVILLE

Archives Départementales de la Seine-Maritime

Année	Cote	Commentaire
1400-1401	1 ER 35	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1406-1407	1 ER 122	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1410-1412	1 ER 34	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1426-1427	1 ER 31	Pas de travaux
1428-1429	1 ER 30	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1429-1430	1 ER 29	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1433-1434	1 ER 17	Pas de travaux
1459-1460	1 ER 15	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1459-1460	1 ER 16	Double du précédent
1462-1463	1 ER 23	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1463-1464	1 ER 23	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1464-1465	1 ER 22	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1467-1468	1 ER 24	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1469-1471	1 ER 21	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1473-1474	1 ER 25	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1477-1478	1 ER 26	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1478-1479	1 ER 28	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1481-1482	1 ER 27	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1483-1484	1 ER 60	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1484-1485	1 ER 20	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1485-1486	1 ER 19	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1486-1487	1 ER 18	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1487-1488	1 ER 65	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1489-1490	1 ER 61	Pas de travaux
1490-1491	1 ER 62	Pas de travaux
1491-1492	1 ER 63	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1492-1493	1 ER 64	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1493-1494	1 ER 55	Rubrique « Ouvrages et réparations » (travaux minimes)
1494-1495	1 ER 56	Pas de travaux
1495-1496	1 ER 57	Rubrique « Ouvrages et réparations » (travaux minimes)
1498-1499	1 ER 58	Pas de travaux
1499-1500	1 ER 59	Rubrique « Ouvrages et réparations » (rattrapage 1495-1498 courant)
1500-1501	1 ER 42	Pas de travaux
1501-1502	1 ER 41	Pas de travaux
1502-1503	1 ER 40	Pas de travaux
1502-1503	1 ER 45	Pas de travaux
1503-1504	1 ER 44	Rubrique « Ouvrages et réparations » (réparation chapelle)
1504-1505	1 ER 43	Rubrique « Ouvrages et réparations » (réparation chapelle)
1505-1506	1 ER 48	Pas de travaux
1506-1507	1 ER 50	Rubrique « Ouvrages et réparations » (travaux courants)
1513-1514	1 ER 49	Rubrique « Ouvrages et réparations » (réparation chapelle)
1514-1515	1 ER 47	Rubrique « Ouvrages et réparations » (travaux courants)
1515-1516	1 ER 46	Pas de travaux
1516-1517	1 ER 54	Rubrique « Ouvrages et réparations » (travaux courants)
1518-1519	1 ER 53	Rubrique « Ouvrages et réparations » (verrières chapelle)
1520-1521	1 ER 52	Rubrique « Ouvrages et réparations » (réparation Grande salle)
1521-1522	1 ER 51	Rubrique « Ouvrages et réparations » (réparation grande chambre Mgr)
1523-1524	1 ER 39	Pas de travaux
1524-1525	1 ER 37	Double du suivant
1524-1525	1 ER 38	Rubrique « Ouvrages et réparations » (travaux courants)
1527-1528	1 ER 36	Pas de travaux
1527-1528	1 ER 79	Double du précédent
1529-1530	1 ER 78	Pas de travaux
1530-1531	1 ER 77	Pas de travaux
1532-1533	1 ER 76	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1535-1536	1 ER 75	Pas de travaux
1537-1538	1 ER 74	Pas de travaux

1540-1541	1 ER 73	Pas de travaux
1544-1545	1 ER 72	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1547-1548	1 ER 71	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1548-1549	1 ER 70	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1549-1550	1 ER 68	Double du suivant
1549-1550	1 ER 69	Courant + gde salle qud les chevrons tombèrent
1555-1556	1 ER 66	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1555	1 ER 67	Cueilloir de rentes et divers
1555-1556	1 ER 94	Rubrique « Ouvrages et réparations » (travaux courants)
1555-1556	1 ER 93	Double du précédent
1557-1558	1 ER 92	Rubrique « Ouvrages et réparations » (travaux courants)
1557-1558	1 ER 91	Double du précédent
1558-1559	1 ER 110	Rubrique « Ouvrages et réparations » (travaux courants)
1559-1560	1 ER 90	Rubrique « Ouvrages et réparations » (travaux courants)
1559-1560	1 ER 89	Double du précédent
1560-1561	1 ER 88	Double du suivant
1560-1561	1 ER 87	Rubrique « Ouvrages et réparations » (travaux courants)
1561-1562	1 ER 86	Double du suivant
1561-1562	1 ER 85	Rubrique « Ouvrages et réparations » (travaux courants)
1562-1563	1 ER 84	Rubrique « Ouvrages et réparations » (travaux courants)
1563-1564	1 ER 83	Double du suivant
1563-1564	1 ER 82	Rubrique « Ouvrages et réparations » (réparation de la brèche)
1564-1565	1 ER 81	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1565-1566	1 ER 80	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1566-1567	1 ER 109	Rubrique « Ouvrages et réparations »
1566-1567	1 ER 112	Double du précédent
1761-1766	1 ER 143	Récapitulatif de travaux de réparations et d'entretien
XVIII ^e siècle	1 ER 229-232	Comptes divers, en mauvais état
XVIII ^e siècle	1 ER 234	Comptes divers, en mauvais état

BIBLIOGRAPHIE

BEAUREPAIRE 1887

Ch. de Robillard de Beaurepaire, *Inventaire sommaire des Archives communales de Rouen antérieures à 1790*, Rouen, 1887.

BEAUREPAIRE 1901-1902

Ch. de Beaurepaire, « Note sur les architectes de Rouen du XIII^e siècle à la Révolution », *Bulletin des Amis des monuments rouennais*, 1901, p.75-96 ; 1902, p.67-93.

BERNAGE 1980

G. Bernage, « Le château de Tancarville », *Heimdal*, n°32, automne 1980, p.17-22.

BRISSAC 1956

G.de Brissac, *Le château de Ravel*, Clermont-Ferrand, 1956.

CHAPELOT 2001

J. Chapelot, « Charles v maître d'ouvrage : à propos de la construction du donjon de Vincennes et de quelques chantiers contemporains », *Du Projet au Chantier*, dir.O.Chapelot, Paris, 2001, p.339-403.

CORVISIER 2000

Chr. Corvisier, « Le château de La Roche et la diffusion de l'archère « en rame » en Basse-Auvergne au XIII^e siècle », *Congrès Archéologique de France. Basse-Auvergne*, 158^e session, 2000, Paris, 2003, p.101-115.

DE RAEMY 2004

D. de Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, t.I et II, Grandson, 2004.

DEVILLE 1834

Ach. Deville, *Histoire du château et des sires de Tancarville*, Rouen, 1834.

DIDIER 2002

Fr. Didier, « La Tour Ronde de l'enceinte abbatiale de Cluny », *Centre d'Études Clunisiennes, Bulletin*, 2002, p.1-30.

DRUBEC 1993

K. Drubec, *La reconstruction du château de Tancarville au XV^e siècle*, Mémoire en vue de l'obtention de la Maîtrise d'Histoire, U.F.R. de Lettres et Sciences Humaines de Rouen, Année 1992-1993.

FAUCHERRE 1989

- N. Faucherre, «Barbacanes, boulevards, ravelins et autres demi-lunes ; inventaire incertain», dans *Aux portes du château*, Lannemezan, 1989, p.105-116 (Actes du troisième colloque de castellologie de Flaran, 1988).
- FAUCHERRE 1992**
N. Faucherre, *Les citadelles du roi de France sous Charles VII et Louis XII*, thèse de l'Université Paris I, 1992.
- FAUCHERRE 1996**
N. Faucherre, *Places-fortes, bastions du pouvoir*, Paris, 1996.
- FLAVIGNY 1972**
L. Flavigny, *Le comté de Tancarville au XV^e siècle*, Mémoire en vue de l'obtention de la Maîtrise d'Histoire, U.F.R. de Lettres et Sciences Humaines de Rouen, Année 1971-1972.
- GRANDMAISON 1964**
M.de Grandmaison, « Montreuil-Bellay », dans *Congrès Archéologique de France*, 1964, p.413-425.
- LANGUEIN 2002**
P. Langevin, « Les campagnes de construction du château d'Arques-la-Bataille (XI^e-XV^e siècles) », *Bulletin Monumental*, 160, 2002, p.345-378.
- LARDIN 1997**
Ph.Lardin, « L'utilisation du bois au château de Tancarville (Seine-Maritime) au cours du XV^e siècle », *Le Bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, Besançon, 2003, p.128-160 (Actes du colloque de Lons-le-Saunier, 24-25 octobre 1997, sous la direction de J.-M.Poisson et J.-J.Schwieb).
- LEFEVRE-PONTALIS 1905**
E.Lefèvre-Pontalis, « Le château de Lassay », *Bulletin Monumental*, 69, 1905, p.37- ??
- LE MAHO 1984**
J. Le Maho, "Saint-Martin de Boscherville. Le « Logis des chambellans » dans l'abbaye Saint-Georges de Boscherville (XIII^e siècle) », *Bulletin de la commission départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, XXXV, 1984-85, p.145-153.
- LE MAHO 1998**
J. Le Maho, N. Wasylyszyn, *Saint-Georges de Boscherville. 2000 ans d'histoire*, Rouen, 1998.
- LE POGAM 1991**
P.-Y. Le Pogam, « Un chantier exemplaire : Le Palais Royal de Rouen », dans *Bulletin archéologique du C.T.H.S.*, nouv.série, *Antiquités nationales*, fasc.23-24, p.213-247, Paris, 1991.
- LE POGAM, PLAGNIEUX 2001**
P.-Y. le Pogam, Ph. Plagnieux, « Les maîtres des œuvres de maçonnerie de la ville de Paris dans la première moitié du XV^e siècle », dans *Du projet au chantier. Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XIV^e-XV^e siècles*, Paris, 2001, p.253-277.
- MARTIN 1925**
Alph. Martin, *Le château de Tancarville. Histoire et description*, Le Havre, 1925.
- MARTIN 1926**
Alph. Martin, « Le portail primitif du château de Tancarville », *Bulletin de la Commission des Antiquités de Seine-Inférieure*, t.XVIII, 2^e livraison, p.32-34..
- MERINDOL 1999**
Chr. De Mérimod, « Décor monumental et pouvoir politique : la Diana de Montbrison », *Bulletin de la Diana*, t.LVIII-2, 1999.
- MESQUI 1981**
J. Mesqui, «La fortification des portes avant la Guerre de Cent Ans», dans *Archéologie Médiévale*, XII, 1981, p.203-229.
- MESQUI 1991**
J. Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, t.I, Paris, 1991.
- MESQUI 1993-1**
J. Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, t.II, Paris, 1993.
- MESQUI 1993-2**
J. Mesqui, «Le palais comtal de Provins», dans *Bulletin Monumental*, 1993, II, p.321-355.
- MESQUI 2004**
J. Mesqui, «L'œuvre de Jenson Salvart à Tancarville en 1408-1412 », dans *Mélanges en l'honneur d'Alaine Erlande-Brandenburg*, Paris, 2004, à paraître.
- MIQUEL 1981**
J. Miquel, « La forteresse royale de Najac et les châteaux rouergats », *Revue du Rouergue*, 139, 1981, p.193-212.
- PRIEM 1965**
G. Priem, « Le château de Tancarville », *Recueil de l'Association des Amis du Vieux Havre*, n°22, 1965, p.3-21.
- RAVAUX 1986**
J.-P. Ravaux, *Châtillon-sur-Indre, son château, son église*, Châtillon-sur-Indre, 1986.
- SALAMAGNE 1992**

A. Salamagne, « Aux origines de la fortification bastionnée : le boulevard d'Antoing et la famille monumentale des boulevards de plan polygonal », *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, XXV, 1992, p.31-62.

SALAMAGNE 1993

A. Salamagne, « Un exemple rare dans l'architecture défensive du XVe siècle : le boulevard du château de Lassay », *Revue d'archéologie et d'histoire de la Mayenne*, 1993, n°16, p.165-210.

SALET 1937

F. Salet, « Najac, château », *Congrès Archéologique de France*, 1937, p.170-202.

WATIN-GRANDCHAMP 2002

D. Watin-Grandchamp, « Le module médiéval de l'abbaye classique Sainte-Marie ou Notre-Dame de la Sagne à Vielmur-sur-Agoût (Tarn) », dans *In situ, revue de l'Inventaire*, n°2-2002.

ANNEXE 1 :

TEXTES DES DONATIONS

1391 (15 juin) : Donation de 2000 francs or par Charles VI pour la réparation du château

B.n.F., ms.fr., Clairambault, 177, p.6189, n°149. Partiellement transcrit par DEVILLE 1834, p.167-168.

Charles par la grâce de Dieu Roy de France, à nos amez et féaulx trésoriers à Paris, salut et dilection. Comme naguères en passant par nostre pais de Caux en alant à Hareflers pour veoir certains ediffices et ouvrages que nous y faisons faire, avons esté au chastel de Tancarville, lequel est grant et notable chastel assiz sur la bouche de Seine et frontière dudit pays de Caux. Et avons trouvé qu'en ycellui faut faire très grans et notables réparacions qui se monteront à très grans sommes de deniers, lesquelles réparacions nostre amé et féal cousin chambellan et conseiller Guillaume, viconte de Meleun a entencion de faire, et desia y a fait commencer ; et lesqueles il ne pourroit bonnement faire ne parfaire sans nostre ayde.

Nous, en considération à ce que dit est et pour aydier à susporter les grans frais, missions et despens qu'il conviendra faire à réparer ledit chastel, à nostre dit cousin avons donné et donnons par ces présentes de grâce especial ceste foiz, la somme de deux mil francs d'or pour tourner et convertir oudit fait, à prendre et avoir sur le droit à nous appartenant des bois à tiers et dangier qui seront vendus ès bois de Tancarville.

Or vous mandons et commandons que de ladite somme de deux mille francs vous faites bailler et délivrer à nostre dit cousin ou à son certain commandement, aux termes et par la manière que les dis bois seronz vendus. Et par rapportant ces présentes une foiz seulement à quittance de nostre dit cousin ou de son receveur, nous voulons que tout ce qui ainsi lui aura esté païé pour ladite cause soit alloué ès comptes de nostre viconte de Monstiviller ou de celui ou ceulx à qui il appartiendra, par noz amez et féaulx gens de nos comptes à Paris, sans contrediz et non obstant autres nouvelles ordonnances et autres commandemens ou deffenses à ce contraire.

Donné à Paris le xv^e jour de juin l'an de grâce mil CCC quatre vins et onze, et le vi^e de nostre règne.

1451 (13 septembre) : Quittance de 300 livres tournois données à Guillaume d'Harcourt par Charles VII pour les réparations du château

B.n.F., ms.fr., Clairambault, 167, p.5157, n°68. Partiellement transcrit par DEVILLE 1834, p.206.

Nous Guillaume de Harcourt, conte de Tancarville, chevalier, conseiller et chambellan du Roy nostre sire, confessions avoir eu et receu de Macé de Launoy, receveur général de Normandie, la somme de trois cens livres tournois, laquelle le Roy nostre dit sire nous a ordonnée estre baillée et délivrée par ledit receveur général pour convertir et employer ès repparacions de nostre chastel et place de Tancarville. De laquelle somme de iii^c l.t. nous nous tenons pour content et bien païé, et en avons quicté et quictons ledit receveur général et tous autres par ces présentes, signées de notre main et scellées du scel de nos armes le xiii^e jour de septembre l'an mil CCCC cinquante ung.

Signé : G^e de Harcourt

ANNEXE 2 :

TABLEAU SYNOPTIQUE DU CHANTIER SOUS GUILLAUME D'HARCOURT

	Maçons	Charpentiers	Manoeuvres	Total gages	Pierres	
1459-60	3 à 45 l. 2 à 36 l.	1 à 28 l. 1 à 22 l. 1 à 21 l.	6 à 22 l. 1 ânier à 22 l. 1 à 13 l. 1 à 10	455	3897 quartiers de la carrière de Harcourt	Couverture mur neuf de la porte au logis du capitaine Chambres neuves non identifiées
1462-63	3 à 45 l.	2 à 4,5 l. (1,5 mois)	4 à 22 l. 1 ânier à 22 l.	254	1815 quartiers de la carrière de Harcourt	
1463-64	3 à 45 l.		4 à 22 l. 1 ânier à 22 l.	245	1145 quartiers de la carrière de Harcourt	Atelier des maçons à la porte. Gravage des armes Nettoyage du mur vers l'Aigle
1464-65	3 à 45 l.	1 à 39 l.	4 à 22 l. 1 ânier à 22 l.	284	1400 quartiers de la carrière de Harcourt	Travaux portail
1467-68	3 à 45 l.	1 à 45 l.	4 à 22 l. 1 ânier à 22 l. 96 journées	290	1900 quartiers de la carrière du Nest et 152 quartiers de la carrière de Harcourt au boulevard de Coquesart	Fondations de la Tour Collecte Construction d'une vis de bois à la Chambre aux Chevaliers. Restauration des logis, création d'un cellier Chantier du boulevard Coquesart
1469-71	3 à 45	1 à 45	5 à 22 l.	290	2004 quartiers de la carrière du Nest au boulevard de Coquesart	La tour du Griffon terminée au premier étage. Mention des deux tours neuves Fondation de la maison ordonnée pour fondre l'artillerie ; levage de la charpente Construction de la charpente neuve sur la grande salle. Couverture de celle-ci Comble de la tour carrée attenante Chantier du boulevard de Coquesart ?
1473-74	1 à 45	1 à 45 l. 1 à 25 l.	5 à 22 l. 420 journées	225	1126 quartiers du Nest à l'atelier de la tour neuve du portail 185 charretées de moellons à l'atelier de la tour neuve du portail 460 quartiers du Nest à la Tour de l'aigle 47000 briques 2000 carreaux plombés	Atelier de la grosse tour neuve du portail Chantier à la Tour de l'aigle Achèvement des cheminées de la grande salle, et des mâchicoulis Creusement de fossés (385 j.) Construction de la Grande chambre de monseigneur
1477-78	1 à 45	1 à 45 l. 1 à 25 l. pour une demie année	5 à 22 l. 379 journées	225	2456 quartiers de la carrière du Nest 20 charretées de blocs	Voûte du portail Fondation maison neuve entre les greniers et la maison Pierre de la Marion
1478-79	1 à 45	1 à 45	3 à 22 l.	156	2300 quartiers de pierre de taille	Achèvement du pavillon du portail et de sa vis Achèvement maison neuve entre les greniers et la maison

					132 charretées de moellon 16 charretées de pierre de taille et de moellons 60000 tuiles pour la maison neuve	Pierre de la Marion Creusement de la douve près du moineau Creusement de fossés
1481-82	1 à 45 1 pour 8 mois à 30 l.		3 à 22 l. 752 journées	111	7200 quartiers du Nest	Montage des cheminées du portail. Achèvement de la porte, charpenterie de la grosse tour au Griffon Creusement de fossés
1483-84	1 à 45		3 à 22 l.	111	150 quartiers du Nest 17000 briques 48 charretées de pierre pour les degrés	Reconstruction du grand degré montant des cours au donjon
1484-85	1 à 45		3 à 22 l. 361 journées	111	2025 pierres de taille	Achèvement Tour Collecte
1485-86	1 à 45 1 à 30 1 à 25		3 à 22	111		
1486-87	1 à 10		3 à 22 506 journées	76	2325 quartiers du Nest 11000 briques	
1487-88			3 à 11	33		

ANNEXE 3 : LISTE DES MENTIONS DE RÉPARATIONS

1. Porte principale

1.1 1400-01 :

1.1.1 – 6 verrous aux fenêtres de la porte en la chambre du portier (transcription n°87.1.6)

1.2 1406-07 :

1.2.1 – 3 jours de maçon pour refaire à neuf les marches de l'escalier par où l'on descend de la chambre du portier près du « moustier » (transcription n°90.2)

1.3 1410-12

1.3.1 – Ferrures pour 3 portes prévues dans les tourelles sur la porte, mais placées finalement dans les loges nouvellement faites, deux du côté du bois et une du côté de la ville, chaque livre à 11 d. (transcription n°102.2.8)

1.3.2 – Achat de corde pour lever la herse de la porte (transcription n°101.27).

1.4 1430-31 :

1.4.1 - La couverture d'essende de la porte est totalement pourrie ; elle n'est pas réparée cette année, car elle doit être entièrement refaite (ADSM 1 ER29).

1.5 1463-64 :

1.5.1 – « *Audit Fauquet pour avoir amené v chartées de boys pour couvrir la tour du portail, le bollevert, l'atelier aux maçon, que pour les estables pour plastrer la chapelle, au pris de II s. la charetée. Pour ce payé x s.* » (ADSM 1 ER23).

1.5.2 – « *À eux (Jean Fauquet et Colinet Fauquet) pour avoir amené une grant pierre pour faire les armes de monseigneur à asseoir au portail, pour ce XII s. VI d.* » (ibid.)

1.5.3 - Faire le gravement des armes de Msr à mettre sur le portail (ADSM 1 ER23).

1.5.4 - Pièces de bois, fer utilisés pour ces œuvres (ibid.)

1.5.5 - Plusieurs coins de fer mis à la voûte de la porte (ibid.). 1 moralière de fer mise au tourail de la porte (ibid.)

1.5.6 - Feurre pour couvrir la tour du portail (ibid.).

1.5.7 - Couverture et lattage des deux tours de la porte (ibid.).

1.6 1464-65 :

1.6.1 – Deux charretées de « *estamperches, fourques et chevrons* » amenées pour le portail et le bollevert et les tours. (ADSM 1 ER22)

1.6.2 – 4 charretées de perches et autres bois pour couvrir la tour et le mur d'entre les deux tours. (ibid.)

1.6.3 – « *À lui (Guillaume Alexandre, cordier) pour fiselle pour refaire le caable à vuider les pierres sur la tour* » (ibid.)

1.6.4 – Une serrure de bois pour le petit huis de la porte (ibid.)

1.6.5 - Découvert le mur d'entre le portail et la tour : l'avoir chevronné et chanlâté de gaules et de hours et aussi pour avoir latté de gaules la tour et portail (ibid.).

1.7 1467-68 :

1.7.1 - Charpenterie pour « *habiller le mantel* » de la porte du château (transcription n°118.2)

1.8 1469-1471 :

1.8.1 - Clous pour coudre les « *barres de la trape de l'uis de la basse-fosse* » (ADSM 1 ER21).

1.8.2 – « *À lui pour deux bendes de fer à mettre à la trape de la prison, deux paumelles et deux gontz pour mettre à l'uis par où on va de ladite prison à l'arbalestrière, deux touroulx, l'ung à l'uis de l'arbalestrière, et l'autre à la trape de la basse-fosse, cinq livres de grant clou pour clouer les barres dudit huys...* » (ibid.)

1.8.3 – « *Audit de Fourneville par marchié fait par ledit cappitaine et ledit de la Marcon pour avoir rentesté de couverture et festé les deux tours neuves de la porte et pour avoir couvert entre les deux portes pour garder la maçonnerie* » (ibid.).

1.9 1473-74

1.9.1 – Charriage et aménagement de 600 quartiers de pierre de taille « *admenés en l'atelier de la tour neuve* » du 15 mars au 1^{er} août 1474 (transcription n°124.1). 126 quartiers du premier août à la fin septembre (transcription n°124.8). 400 quartiers en l'atelier des maçons de la « *grosse tour neuve que l'en fait à présent près la porte* » du 15 mars au 1^{er} août (transcription n°124.10).

1.9.2 – 135 charretées de moëllonage (transcription n°124.2) apportés à l' « *atelier de ladite tour que on fait à présent neuve* ». Demi cent de moëllonage (transcription n°124.11).

1.9.3 – Sablon, chaux, apportés « *en l'atelier des maçons près la porte en la grosse tour que on fait à présent neuve* ». Sablon à la « *tour que on fait neuve près la porte* » (transcription n°124.3, 124.4, 124.6)

1.9.4 – 14 charretées de bois pour faire la « *bennolle* » (*bernelle* ?) de la porte du château (transcription n°124.17)

1.10 1477-78 :

1.10.1 - Charpente du cintre de la voûte du portail (ADSM 1 ER 26).

- 1.10.2 - Un homme et son cheval à l'engin à servir le portail (ibid.)
- 1.10.3 - Couverture des murailles du portail en estrain (ibid.)
- 1.10.4 - 1 barre de fer de 20 livres pour mettre à la cheminée du portail (ibid.).
- 1.11 1478-1479 :**
 - 1.11.1 - 4 charretées de soliveaux et colombes pour les planchers du portail (ADSM 1 ER28). Abattre et doler le bois des soliveaux et colombes pour les planchers du portail, garde-robes et retraits, et asseoir ces soliveaux et colombes au portail, et agréer par enchevestrure les dits retraits (ibid.).
 - 1.11.2 - Plâtre employé à la voûte du portail, aux solliers, garderobes et retraits du portail (ibid.).
 - 1.11.3 - Couverture d'estrain de partie du portail (ibid.).
 - 1.11.4 - Journées de maçonnerie pour parachever la vis du portail (ibid.).
 - 1.11.5 - Charpentiers pour abattre les bois des soliveaux et colombes pour les planchers du portail, garde-robes et retraits (ibid.).
 - 1.11.6 - Barre de fer pour mettre à la cheminée du portail (ibid.).
 - 1.11.7 - Creusement de la douve de la grosse tour neuve qui est auprès du *maigneau* (moineau).
 - 1.11.8 - Refaîtement de la grosse tour près du moineau (ibid.).
- 1.12 1481-1482 :**
 - 1.12.1 - Montage en maçonnerie des 6 cheminées du portail du château (ADSM 1 ER27).
 - 1.12.2 - 8 charretées de bois pour la charpenterie de la grosse tour neuve au Griffon (ibid.) ; 12 charretées de bois pour la vis de cette tour (ibid.).
 - 1.12.3 - Huis du portail du chastel où demeure Macé Philippon portier (ibid.)
- 1.13 1484-85 :**
 - 1.13.1 1499-1500 : Plâtre employé aux deux tours du portail (1 ER59).
- 1.14 1563-64 :**
 - 1.14.1 - Vidage des prisons et du logis de la porte (ADSM 1 ER82).
- 1.15 1730 :**
 - 1.15.1 - Réparations de la couverture d'essente des deux tours de la porte (ADSM 1 ER234).

2. Prison

- 2.1 1400-01 :**
 - 2.1.1 - 3 viroles pour les verroux des prisons de la porte (transcription n°87.1.3)
- 2.2 1469-1471 :**
 - 2.2.1 - Clous pour coudre les « *barres de la trape de l'uis de la basse-fosse* » (ADSM 1 ER21).
 - 2.2.2 - « *À lui pour deux bendes de fer à mettre à la trape de la prison, deux paumelles et deux gontz pour mettre à l'uis par où on va de ladite prison à l'arbalestrière, deux touroux, l'ung à l'uis de l'arbalestrière, et l'autre à la trape de la basse-fosse, cinq livres de grant clou pour clouer les barres dudit huys...* » (ibid.)
- 2.3 1484-85 :**
 - 2.3.1 - Construction en la chambre de la question du château d'une géhenne et habillement de bois pour les criminels (ADSM 1 ER20).
- 2.4 1524-25 :**
 - 2.4.1 - Fabrication d'un huis à la tour des prisons (transcription n°131.11).
- 2.5 1563-64 :**
 - 2.5.1 - Vidage des prisons et du logis de la porte (ADSM 1 ER82).

3. Maison du portier

- 3.1 1464-65 :**
 - 3.1.1 - Refaîtement de la maison du portier (ADSM 1 ER22).

4. Boulevard (voir aussi n°59)

- 4.1 1429-30 :**
 - 4.1.1 - Réparation de plusieurs trous étant au boulevard du château. (transcription n°103.5)
- 4.2 1462-63 :**
 - 4.2.1 - 6 charretées de bois du Nest pour emplir les deux boulevards (transcription n°110.3)
- 4.3 1463-64 :**
 - 4.3.1 - « *Audit Fauquet pour avoir amené v chartées de boys pour couvrir la tour du portail, le bollevert, l'atelier aux maçons, que pour les establies pour plastrer la chapelle, au pris de 11 s. la charetée. Pour ce payé x s.* » (ADSM 1 ER23).
 - 4.3.2 - Feurre pour couvrir les mêmes lieux (ibid.).
- 4.4 1464-65 :**
 - 4.4.1 - Deux charretées de « *estamperches, fourques et chevrons* » amenées pour le portail et le bollevert et les tours. (ADSM 1 ER22)

5. « Herse » et pont-levis devant la porte

- 5.1 1400-01 :**

- 5.1.1 – Reconstruction du pont et de la planche du château tout à neuf (Transcription n°85.2).
- 5.2 **1406-07** :
- 5.2.1 – Replanchage du pont du château vers la ville (transcription n°89.10)
- 5.3 **1410-12**
- 5.3.1 – Maçonnerie de la petite loge faite pour le portier près de la herse devers la ville, de 5 toises de pourtour sur 8 pieds de haut (*comptes*,93.2)
- 5.3.2 - Réfection d'un poteau sur la herse devers la ville. Réfection à neuf de la planchette du pont (*transcription* n°96.8)
- 5.3.3 - Réfection du « *palis* » de devers la ville, et du seuil de la planchette près de la herse (*transcription* n°96.10)
- 5.3.4 - Construction en charpente d'une loge près de la herse, de deux toises de long, 9 pieds de large et 8 pieds de haut, avec une cheminée (*transcription* n°96.19)
- 5.3.5 - 12 livres de corde pour lever et cueillir la herse de la porte du château (transcription n°101.27)
- 5.3.6 - 2 serrures au pont-levis devers la ville, et deux crampons mis à la planchette près de ce pont. (transcription n°102.2.12)
- 5.3.7 - 1 serrure de la porte d'emprès ce pont, et l'avoir réparée, 20 d. (transcription n°102.2.13)
- 5.3.8 - 1 serrure de la herse près du pont, et une clef avec la queue du thouril de la serrure ; pendaison du guichet de la herse, 5 s. (transcription n°102.2.14)
- 5.3.9 - 1 crampon de fer pesant 1,5 livre mis et assis en la herse devers la ville pour attacher l'une des chaînes de la herse. (transcription n°102.2.24)
- 5.3.10 - 1 traversant aux chaînes de la planchette vers la ville, 3 crampons pour cette planchette, et une cheville de fer fournie d'enche et d'esqueteau, pesant 14,5 livres. (transcription n°102.2.26)
- 5.4 **1429-30** :
- 5.4.1 – Pose d'un contrepoids en bois à la bascule du pont-levis de la porte, et un contrepoids au pont-levis piétonnier (transcription n°103.24)
- 5.5 **1462-63** :
- 5.5.1 – Réfection du pont-levis de la porte (transcription n°108.4).
- 5.6 **1464-65** :
- 5.6.1 - Deux bandes de fer au pont-levis, fers à la planchette et à l'huis de la barrière, deux bandes à cette barrière. (ADSM 1 ER22)
- 5.6.2 – Couvrement tout neuf de la loge de la porte. (ibid.)
- 5.7 **1487-88** :
- 5.7.1 – Nouvelle réfection à neuf du pont-levis du château (ADSM 1 ER65).
- 5.8 **1491-92** :
- 5.8.1 – Rhabillage du « *palis* » de la porte du château (1 ER 63).
- 5.9 **1561-62** :
- 5.9.1 – Reconstruction à neuf des ponts-levis (ADSM 1 ER85).
- 5.10 **1565-66** :
- 5.10.1 – Fourniture de chaînes mises aux ponts du château (ADSM 1 ER80).

6. Moineau

- 6.1 **1478-79** :
- 6.1.1 - Creusement de la douve de la grosse tour neuve qui est auprès du *maigneau* (moineau).
- 6.1.2 – Refaîtement de la grosse tour près du moineau (ADSM 1 ER28).

7. Mur de la porte principale à Tour de l'aigle

- 7.1 **1410-12** :
- 7.1.1 – Paiement d'ouvriers pour avoir vidé des ordures qui étaient devant la poterne de devant le moustier (transcription n°101.20)
- 7.1.2 – Fabrication et pose d'une forte porte de hêtre à la poterne du mur devant le « *moûtier* » (transcription n°96.17)
- 7.1.3 - 2 bandes de fer mises en la poterne de devant le moutier, au mois de septembre 1410. (transcription n°102.2.4)
- 7.2 **1429-1430** :
- 7.2.1 – Surélévation de 2 à 3 pieds du mur d'entre la porte devers la ville et la Tour de l'aigle à l'endroit de l'église paroissiale (transcription n°103.5)
- 7.2.2 – Construction en bois du chemin de ronde sur poteaux depuis la porte jusqu'à la Tour de l'aigle., à l'endroit de l'église paroissiale (transcription n°103.14)
- 7.3 **1459-60** :
- 7.3.1 – Gouttières et coyaux mis sur le mur derrière l'église (ADSM 1 ER15).
- 7.3.2 - Couverture des galeries derrière l'église et ragréage des gouttières servant à celle-ci (ibid.).
- 7.4 **1462-63** :

8. Tour de l'aigle

8.1 1400-01 :

8.1.1 – Installation de deux poutres au travers de la tour, de 22 pieds de long, pour y suspendre les arbalètes à étrier, les bassinets et armures (Transcription n°85.4)

8.2 1410-12 :

8.2.1 - 4 journées en octobre 1411 pour aller choisir dans au dernier étage de la tour les carreaux de faïence et les descendre à la chambre basse de la tour (transcription n°101.23)

8.2.2 - Serrure à la porte du bas de la tour (transcription n°102.2.3)

8.3 1463-64 :

8.3.1 – « À Cardin Salle charpentier pour avoir fait deux huis à la tour à l'Esgle que pour avoir assis les ferrements et huisseries de l'auloge, pour ce païé pour iii jours de lui et de son varlet xvi s. iii d. » (ADSM 1 ER23)

8.3.2 - 2 bandes de fer mises à l'huis de la tour à l'Égle (ibid.).

8.3.3 - 1 serrure à la tour à l'Égle (ibid.).

8.3.4 - 7 ais pour faire les deux portes de la Tour de l'aigle (ibid.)

8.4 1464-65 :

8.4.1 – Une serrure de bois pour la porte de la tour (ADSM 1 ER22).

8.5 1467-68 :

8.5.1 – Étoupage des fenêtres de la Tour de l'aigle (transcription n°118.2).

8.5.2 - « À Robin d'Auge dit de Formeville de la paroisse de St-Anthoine de la forest, couvreur d'estrain, pour xxiii journées et demi de sa paine à quoy a besongné ledit d'Auge ès besongnes ci-après déclarées depuis la St Michel 1466. C'est assavoir (...) pour avoir rentesté la tour à l'Aigle (...) » (ADSM 1 ER24)

8.6 1473-74 :

8.6.1 – Sablon et chaux menée à la Tour de l'aigle (transcription n°124.16, 124.17). 27 pipes d'eau pour les maçons (transcription n°124.21)

8.6.2 - 460 quartiers de pierre du Nest pour la Tour de l'aigle (transcription n°124.19).

8.7 1499-1500

8.7.1 – Plâtre employé à la Tour de l'aigle (ADSM 1 ER 59 [M]).

8.8 1514-1515

8.8.1 - Charnières pour une porte de la tour (ADSM 1 ER47)

8.9 1548-49 :

8.9.1 – Réfection de la terrasse de la Tour de l'aigle (ADSM 1 ER70).

8.9.2 – Travaux de couverture d'une chambre de la tour (ibid.). Maçonnerie, charpenterie en ladite chambre.

8.9.3 – Pavage de la chambre de dessus la tour (ibid.). Plancher de la chambre.

8.9.4 – Trois chassis aux chambres de la tour (ibid.) Trois vitres neuves de 5 pieds un pouce pour mettre à la chambre du dessus. Réparation des chambres en-dessous. (ibid.)

8.10 1562-63 :

8.10.1 – Réfection des cheminées de la tour (transcription n°133.22)

8.10.2 – Serrures à la Tour de l'aigle (transcription n°133.43)

8.11 1563-64

8.11.1 – Réparation d'une cheminée de la Tour de l'aigle. Serrure dans la même tour (ADSM 1 ER82)

8.11.2 – Faire une demi-croisée à la Tour de l'aigle (ibid.)

8.12 1564-65 :

8.12.1 – Cimentage de la Tour de l'aigle (transcription n°134.2).

8.13 1565-66 :

8.13.1 – Réparations de la couverture de la Tour de l'aigle, et des galeries depuis la Tour de l'aigle jusqu'à la Tour au lion (ADSM 1 ER80).

8.14 1730 :

8.14.1 – Travaux à la garde-robe de la tour, tant pour l'avoir couverte que pour avoir fait le plancher, le plafond, et plâtré ; travaux de charpente (ADSM 1 ER234).

8.15 1764 :

8.15.1 – Couverture des deux petites chambres de la Tour de l'aigle (ADSM 1 ER143).

8.16 1767 :

8.16.1 – Mention du petit hangar de la tour, que l'on couvre (ibid.).

8.16.2 – Travaux pour la rendre logeable (ibid.)

8.16.3 – Construction de la cheminée de la chambre servant de cuisine à la Tour à l'aigle ; mise en place de contrevents dans cette pièce (ibid.)

8.16.4 – Croisée à la lucarne de la tour (ibid.)

8.17 1768 :

8.17.1 – Couverture d'essente de la Tour de l'aigle, et partie en tuiles vers le nord (ibid.)

9. Tourelle près de la Tour de l'aigle

9.1 1410-12 :

9.1.1 - Plâtrerie des maisons et galeries faites de nouvel entre la grange et la Tour de l'aigle et aussi de la petite tourelle qui est au bout desdites maisons du côté de la tour (transcription n°100.1).

9.2 1429-30 :

9.2.1 - Réparation à ciment des terrasses de la petite tour (ADSM 1 ER30)

9.3 1463-64 :

9.3.1 - 1 serrure de bois à la petite tour d'emprès la Tour de l'aigle pour mettre les outils des maçons (ADSM 1 ER23)

10. Chambre près de la Tour de l'aigle

10.1 1406-07 :

10.1.1 - 1 serrure mise en une chambre auprès de la tour à l'Aigle où monseigneur d'Auricher fait mettre ses oiseaux (transcription n°92.2.4)

10.2 1473-74 :

10.2.1 – Journées de couvreur pour la maison d'emprès la Tour de l'aigle (transcription n°129.4).

11. Horloge du château, de l'église

11.1 1462-63 :

11.1.1 - Deux fers à l' « aulogse » (ADSM 1 ER23).

11.1.2 - Serrurerie pour enchasser le « *tabernacle de l'aulogse mis en l'Église* » (ibid.).

11.2 1463-64 :

11.2.1 – « *À Cardin Salle charpentier pour avoir fait deux huis à la tour à l'Esgle que pour avoir assis les ferremens et huisseries de l'aulogse, pour ce païé pour iii jours de lui et de son varlet xvi s. iii d.* » (ADSM 1 ER23).

11.3 1487-88 :

11.3.1 – Cordage pour « l'orloge » du château (ADSM 1 ER65).

11.4 1743-44

11.4.1 – Entretien de l'horloge (ADSM 1 ER229).

11.5 1764 :

11.5.1 Entretien de l'horloge du château (ADSM 1 ER143).

12. Mur du côté de la mer

12.1 1524-25 :

12.1.1 – 68 journées de maçons à maçonner les tours et murailles étant du côté de la mer, à les réparer et rehausser (transcription n°131.1).

12.1.2 – 362 pieds de pierre tendre pour y employer (ibid.)

13. Tour de la Mer

13.1 1561-62 :

13.1.1 - 71 journées de maçons faites tant à réparer la tour de la mer que tirer des pierres des fossés pour besogner à la tour. (ADSM 1 ER85)

14. Mur de la Tour de l'aigle à la grange

14.1 1406-07 :

14.1.1 – Marché de destruction du mur qui va du bout de la grange à la Tour de l'aigle et de reconstruction, d'une épaisseur de 3,5 pieds à la base, 3 pieds au sommet, en pierre de taille, d'une hauteur à définir par les officiers. L'artisan est tenu d'y installer des corbeaux de part et d'autre pour soutenir les poteaux d'une « *galerie* » (hourdage ou chemin de ronde couvert) ; une porte donnant sur la vis étant au bout de la grange, pour aller sur le chemin de ronde. (transcription n°88.11)

14.1.2 - Aplanissement de la fondation du mur sur les falaises, sur 58 pieds environ (ibid. 88.12)

14.1.3 - Couverture en estrain du mur fait à neuf de la grange à la tour à l'Aigle (ibid., 90.7)

15. Maisons neuves (1406-12) devant l'église près de la grange, entre la Tour de l'aigle et le grange

15.1 1410-12 :

15.1.1 - 6 toises de pavement utilisés à la chambre du bout de la grange sous les maisons neuves devant le moutier, y-comptées 4 ou 5 marches mises au bout de la grange pour monter à la vis qui la dessert (transcription n°94.36)

- 15.1.2 – Construction d'une cloison neuve au long des maisons neuves devant le « *moûtier* », pour séparer les chambres de ces maisons des « *galeries* » (chemins de rondes) devers Seine (voir 14.1.1). Établissement des enchevêtrures des cheminées sur les cloisons ; établissement de portes dans celles-ci. Construction d'une cloison dans les maisons au bout de la grange. Chanlattes des maisons tant d'un côté que d'autre (transcription n°96.2).
- 15.1.3 – Sciage de 171 ais de hêtre, préparation de ces ais pour les employer aux portes et fenêtres des maisons devant le « *moûtier* » (transcription n°96.14)
- 15.1.4 – Chariage des soliveaux et chevrons de ces maisons (transcription n°96.23)
- 15.1.5 8 portes de hêtre pour les chambres des maisons devant le moutier, et pour 9 fenêtres du même bois, dont 6 pour ces chambres (transcription n°98.3)
- 15.1.6 - Marché de couverture de tuile des maisons et « *galeries* » neuves, ainsi que de la petite tourelle située au bout des maisons du côté de la Tour de l'aigle, et de plâtrage des planchers, cloisons et cheminées. Il y a dans ces maisons deux paires de planchers, trois cloisons, dont deux sont hors œuvre et la troisième sépare les chambres des galeries ; il y a cinq cheminées, dont quatre sont particulières, desservies par par paires par un tuyau. (transcription n°100.1)
- 15.1.7 - 1900 lattes de chêne employées en la couverture des maisons entre la Tour de l'aigle et la grange, à 35 s. le milier (transcription n°100.11)
- 15.1.8 - 34 charretées de bloc employés aux planchers des maisons d'entre la grange et la tour à l'Aigle et aux cheminées et cloisons desdites maisons, dont 7 viennent de la carrière de la Côte de, le reste venant de la carrière du Nest et du bois où les maçons ont taillé la pierre (transcription n°100.23)
- 15.1.9 - 40 milliers de clou livrés le 10 juin 1410, employés tant en la couverture des maisons de devant le moutier, ès cheminées des dites maisons, qu'en plusieurs autres lieux (transcription n°102.1)
- 15.1.10 - Une suspente de fer pour soutenir la clef des cheminées d'en bas dans les maisons devant le moutier (transcription n°102.2.5)
- 15.1.11 - 12 suspentes de fer fournies d'enchies et d'esqueteaux, pesant 109 livres, assises aux maisons neuves devant le moutier pour soutenir les artrefts des cheminées (transcription n°102.2.11)
- 15.1.12 - 12 gonds et 12 petites paumelles pour 6 portes de hêtre mis aux maisons neuves devant le moutier, pesant 9 livres (compte, 102.2.17)
- 15.1.13 - Ue chaîne de fer pesant 5,5 livres mise au mur des galeries de devant le moutier pour y attacher les échelles, valant 4 s. 7 d., et pour une serrure attachée à la chaîne 5 s. (compte, 102.2.18)
- 15.1.14 - 12 gonds et 12 petites paumelles pour la penture des 6 fenêtres des maisons de devant le moutier, pensant 4 livres. (transcription n°102.2.19)
- 15.1.15 - 4 milliers de clou à latte pour couvrir les maisons de devant le moutier à l'endroit oùelles avaient été découvertes pour faire les cheminées. (transcription n°102.3.5)
- 15.1.16 - 24 chevilles de fer fournies d'esqueteaux, mises aux artrefts et trémies des cheminées des maisons entre la Tour de l'aigle et la grange, en septembre 1410, pesant 55 livres, à 10 d. la livre. (transcription n°102.5)
- 15.2 1430-31 :**
- 15.2.1 - Réparation de toiture des maisons (transcription n°104.2)
- 15.2.2 - Réparation d'unâtre et contrecœur de cheminée dans une maison devant l'église (transcription n°104.3)

16. Maison de Pierre de la Marcon devers la Seine

- 16.1 1459-60 :**
- 16.1.1 - Couverture de la maison devant la porte où demeurent Pierre Bertran le Roy et Pierre de la Marcon (ADSM 1 ER15).
- 16.2 1481-1482 :**
- 16.2.1 – 3 charretées de bois pour les galeries de la maison où demeure Pierre de la Marcon (ADSM 1 ER27)

17. Grande maison neuve entre la maison Pierre de la Marcon et les greniers (1477-78)

- 17.1 1477-78 :**
- 17.1.1 - Fondation de la grande maison neuve au château (ADSM 1 ER26). Nettoyage de la place où elle a été mise (ibid.).
- 17.2 1478-79 :**
- 17.2.1 – Rasage du pignon de la grande maison neuve qui est entre les greniers et la maison Pierre de la Marcon ; abattage et vidage de ce pignon du côté des greniers (ADSM 1 ER28).
- 17.2.2 – Levage de la charpente de la neuve maison au chastel par Cardin Salle et un autre charpentier (ibid.).
- 17.2.3 – Construction des galeries en ladite grant maison au côté devers la Seine, portant sur des corbeaux de bois, par Jean Jourdan, charpentier (ibid.).

- 17.2.4 – Mise en place des lucarnes, des créneaux et chanlattes d'icelles, et gouttières ; 5 pièces de bois pour faire les liaisons de ladite maison pour ce qu'il fut advisé qu'elle n'était pas suffisamment liée qu'il était requis (ibid.).
- 17.2.5 – 6 charretées de bois mises et employées aux galeries de la neuve maison faite entre les greniers et la maison où demeure Pierre de la Marcon du côté devers la Seine. (ibid.)
- 17.3 1491-92 :**
- 17.3.1 –Curage de la grande maison (ADSM 1 ER63).

18. Grange

- 18.1 1400-01 :**
- 18.1.1 – Réparation de la toiture en tuiles de la grange (transcription n°86.3)
- 18.2 1406-07**
- 18.2.1 – 2 pitons et virolles mis en la porte de la grange (ibid., 92.6)
- 18.2.2
- 18.3 1410-12 :**
- 18.3.1 - 4 jours-homme au mois de juin 1410, pour nettoyer **la grange du château** où il y avait beaucoup de gravois et d'ordure. (transcription n°101.15)
- 18.3.2 – Réappareillage en feurre du toit de la grange, depuis la croupe qui est sur sa porte jusqu'au pignon du côté de la Tour carrée, de chaque côté, afin de faire durer cette réparation pendant deux à trois ans (transcription n°96.6)
- 18.3.3 – 14 jours de 2 hommes au mois d'août 1410 pour aider à enlever la tuile qui était sur la grange du côté des cours depuis le pignon devers la tour carrée jusque près de la croupe qui est sur la porte. La tuile a été enlevée pour n'être pas perdue, la charpente étant prête de choir. (transcription n°100.34)
- 18.3.4 - 2 journées de 3 hommes en octobre 1411 pour aider à enlever la tuile de la grange côté Seine (transcription n°100.16)
- 18.3.5 - 11 jours-homme à descendre la tuile qui était sur la grange du château en côté de derrière en octobre 1411. La grange fut ensuite recouverte d'estrain, sa charpente ne valant rien (transcription n°100.38)
- 18.3.6 - 9 jours en octobre 1411 pour couvrir de feurre la grange sur ses parties découvertes (transcription n°100.39)
- 18.3.7 - Un cent et demi d'estrain, employé à la couverture de la grange, à 17 s. 6 d. le cent. (transcription n°100.43)
- 18.3.8 – Une serrure de bois mise à la vis du bout de la grange vers la Tour de l'aigle (transcription n°102.2.16)
- 18.3.9 - Le devis de la charpente de la grange est fait par Jean Thomas (transcription n°96.20.10)

19. Maison du pressoir

- 19.1 1514-1515**
- 19.1.1 – Charpentiers pour étayer la grande maison où est le pressoir à « rousson » du fait que le comble s'inclinait vers la mer et la falaise (ADSM 1 ER47).
- 19.2 1563-64 :**
- 19.2.1 – Réfection du pressoir et des cuves (ADSM 1 ER82)
- 19.3 1559-60 :**
- 19.3.1 – 1 cent de grand feurre pour couvrir les étables étant au bout du pressoir (ADSM 1 ER90).

20. Greniers ; petit grenier

- 20.1 1400-01 :**
- 20.1.1 – Réparation de la toiture du grenier vers la cour (transcription n°86.3)
- 20.2 1406-07**
- 20.2.1 - Destruction et reconstruction d'un mur allant du puits d'en bas jusqu'au mur allant de la Tour carrée vers le petit grenier près de la grange, en pierre de taille de 11 pieds de haut et 52 pieds de long, avec des ouvertures pour laisser passer les égoûts du puits, et un escalier de huit marches pour monter vers la tour et les chambres à l'entour (transcription n° 88.1)
- 20.3 1410-12 :**
- 20.3.1 – Réfection des supports des mangeoires de l'étable de dessous le petit grenier près de la grange (transcription n°96.11)
- 20.3.2 – Réinstallation de mangeoires sur 24 pieds de long en l'étable de dessous le petit grenier (transcription n°96.18.7)
- 20.3.3 - 4,5 journées à faire les cloisons d'une petite étable qui est sous le petit grenier du bout de la grange (transcription n°100.24)
- 20.4 1430-31 :**
- 20.4.1 - Réparation de la toiture du petit grenier (transcription n°104.2)
- 20.5 1464-65 :**

- 20.5.1 - Réfection le plancher du grenier qui était tombé suite à un sommier rompu (ADSM 1 ER22).
- 20.6 1467-68 :**
- 20.6.1 - Réparer la couverture du grenier suite aux grands vents de novembre 1467 (transcription n°123.3).
- 20.7 1563-64 :**
- 20.7.1 - Une porte au grenier à foin (ADSM 1 ER82).

21. Étables et galeries des étables de monseigneur

- 21.1 1410-12 :**
- 21.1.1 - Réfection des mangeoires de l'étable des chevaux de monseigneur (*transcription n°96.18.7*)
- 21.1.2 - Surhaussement du linteau de la porte de l'étable de monseigneur le Comte qui était trop bas (*transcription n°96.18.12*)
- 21.1.3 - Serrure et clef pour la porte de l'étable à chevaux de monseigneur laquelle clef avait été perdue par les valets de monseigneur. (*transcription n°102.2.1*)
- 21.2 1462-63 :**
- 21.2.1 - Bois pour faire un poteau à soutenir un sommier (*transcription n°110.6*).
- 21.2.2 - Réparation des auges et râteliers (ADSM 1 ER23).
- 21.3 1463-64 :**
- 21.3.1 - 1 serrure aux étables des chevaux (ADSM 1 ER23).
- 21.4 1491-92 :**
- 21.4.1 Curage des grandes étables (ADSM 1 ER 63 [M]) .
- 21.5 1492-93 :**
- 21.5.1 - Rhabillage des étables (ADSM 1 ER64).
- 21.6 1547-48 :**
- 21.6.1 - Réparation des greniers de dessus les étables, et terrage d'une petite cloison pour faire une étable pour le cheval du receveur. (ADSM 1 ER71)
- 21.6.2 - Plâtrerie, couverture, charpenterie (*ibid.*)
- 21.7 1548-49 :**
- 21.7.1 - Réfection des auges et râteliers des grandes écuries (ADSM 1 ER70).
- 21.8 1562-63 :**
- 21.8.1 - 2 clefs neuves pour les grandes étables de monseigneur (*transcription n°133.43*).
- 21.9 1563-64 :**
- 21.9.1 - Terrage de l'étable aux chevaux (ADSM 1 ER82).
- 21.9.2 - Une porte aux écuries (*ibid.*)
- 21.10 1565-66 :**
- 21.10.1 - Haussage de trois poutres des grandes écuries avec un verrin, et mise de poteaux (ADSM 1 ER80).
- 21.10.2 - Réparations de la couverture des grandes écuries sur la longueur de 40 pieds environ, correspondant à six à sept chevrons, le long de la tour carrée (*ibid.*)

22. Mur entre la grange et la Tour carrée

- 22.1 1400-01 :**
- 22.1.1 - Serrure pour la porte de la poterne du bout de la grange vers la Tour carrée (*transcription n°87.1.4*).
- 22.2 1410-12 :**
- 22.2.1 - Devise par Jean Thomas des « galeries » ordonnées par le comte entre la Tour carrée et la grange (*transcription n°96.20.10*)
- 22.2.2 - 2 grands gonds pour la poterne près de la tour carrée, (*transcription n°102.2.9*)
- 22.2.3 - Réparation de deux serrures de la poterne près la tour carrée et clef (*transcription n°102.2.14*)
- 22.2.4 - 2 grands gonds pour la poterne près de la tour carrée qui avaient été faits pour la porte vers le bois (*transcription n°102.2.39*)
- 22.3 1524-1525**
- 22.3.1 - 68 journées du maçon Jean Auvray et de son fils Nicolas pour maçonner aux tours et murailles du côté devers la mer, réparer et rehausser ces tours et ces murailles, plus 49 journées de manœuvres, 372 pieds de pierre, chaux, sablon (ADSM 1 ER 37).

23. Puits, maison dessus le puits

- 23.1 1400-01 :**
- 23.1.1 - Réfection de la fusée du puits, la vieille étant pourrie (*transcription n°85.12*)
- 23.1.2 - 2 chaînes, crampons et pièces pour le tour de l'arbre du puits du château (*ibid.*, 87.1.6)
- 23.2 1406-07**
- 23.2.1 - Destruction et reconstruction d'un mur allant du puits d'en bas jusqu'au mur allant de la Tour carrée vers le petit grenier près de la grange, en pierre de taille, de 11 pieds de haut et 52 pieds de long, avec des ouvertures pour laisser passer les égouts du puits, et un escalier de huit marches pour monter vers la tour et les chambres à l'entour (*transcription n° 88.1*)

- 23.2.2 – Fourniture de huit marches de 6 pieds de long, 2 pieds de lit, et $\frac{3}{4}$ de pieds de haut, pour ledit ouvrage (ibid. 88.2)
- 23.2.3 - Fourniture d'une grosse pierre de 5,5 pieds de long, 3 pieds de lit et 1 pied de haut mise au bord de la dalle du pavement du puits (ibid. 88.3)
- 23.2.4 - Journées de plâtriers pour avoir réparé la toiture de la maison du puits (ibid., 90.1)
- 23.2.5 - Un câble de toile de 23 toises de long pour le puits (ibid.91.1)
- 23.2.6 - Un autre câble de toile pour le puits (ibid., 91.2)
- 23.2.7 - Une barre de fer mise au mur neuf construit au long du puits en une des fenêtres des basses chambres (ibid., 92.3)
- 23.3 1410-12 :**
- 23.3.1 – Réfection à neuf de la fusée du puits (*transcription n°96.18.10*)
- 23.3.2 – Visite de l'engin du puits du Mesnil-Réaulme par Jean Thomas et Jenson Salvart pour s'en inspirer pour le puits de Tancarville (*transcription n°96.20.10*)
- 23.3.3 - 2 câbles de toile pour **le puits du bas**, le premier au mois de septembre 1412, le second en février 1412 (transcription n°101.2)
- 23.4 1430-31 :**
- 23.4.1 – Les maisons du puits et du four sont exclues de la campagne de réparation des toitures (transcription n°104.2)
- 23.5 1463-64 :**
- 23.5.1 - Un cable de toile de 33 aunes pour le puits (ADSM 1 ER23).
- 23.6 1467-68 :**
- 23.6.1 - « À Robin d'Auge dit de Formeville de la paroisse de St-Anthoine de la forest, couvreur d'estrain, pour xxiii journées et demi de sa paine à quoy a besongné ledit d'Augès besongnes ci-après déclarées depuis la St Michel 1466. C'est assavoir pour avoir cueilli la late à mettre dessus **le puis, la roue, pour lier la couverture, pour icellui couvrir d'estrain (...)** » (ADSM 1 ER24)
- 23.7 1469-71 :**
- 23.7.1 – Câble pour mettre à la roue du puits (ADSM 1 ER21)
- 23.7.2 – Deux bandes de fer mis aux bras de la roue du puits (ibid.). Soudure du bout de l'arbre.
- 23.7.3 – Réfection de la cheville de la poulie du puits (ibid.).
- 23.8 1477-78 :**
- 23.8.1 - Charpenterie pour mettre chevrons et pièces de bois (ADSM 1 ER26) Clous à latte pour la couverture de cette maison (ibid.).
- 23.9 1486-87 :**
- 23.9.1 - 2 bandes et 6 chevilles de fer pour la roue du puits (ADSM 1 ER18).
- 23.10 1487-88 :**
- 23.10.1 – Rhabillage de la roue du puits, achat d'un câble (ADSM 1 ER65).
- 23.11 1491-92 :**
- 23.11.1 - Divers travaux sur le puits du château, plus un câble pour le puits (ADSM 1 ER63).
- 23.12 1516-1517**
- 23.12.1 – Fourniture d'un câble pour le puits (ADSM 1 ER54).
- 23.13 1544-45**
- 23.13.1 – Réparation de lattage des galeries du puits (ADSM 1 ER72).
- 23.14 1549-50 :**
- 23.14.1 – Réfection de la roue du puits, achat d'une corde (ADSM 1 ER69)

24. Tour carrée, appelée Pavillon au XVI^e siècle

- 24.1 1400-1401 :**
- 24.1.1 – Fourniture d'une grande pierre dont a été faite une gargouille assise en l'angle entre la Tour carrée et la basse salle (transcription n°84.11)
- 24.1.2 - Reconstruction des degrés par où on monte au troisième étage de la Tour carrée devers la cour du château, qui sont de pierre de taille par-dessous à rond point (ibid., 86.7)
- 24.1.3 – Plâtrage du plancher et de l'appui de l'entrée en la chambre du troisième étage (ibid., 86.8).
- 24.1.4 - Mention de « *l'apentiz près de la tour quarrée* » (ibid., 85.7)
- 24.1.5 – Remise en place de plusieurs tuiles et faîtières en la tour carrée (ibid., 86.3)
- 24.2 1406-07**
- 24.2.1 - Destruction d'un vieux mur allant du puits d'en bas côté Seine jusqu'au mur qui va de la Tour carrée vers le petit grenier près de la grange. Reconstruction en pierre de taille de 11 pieds de haut, 52 pieds de long environ. Et pour y avoir fait 8 marches pour monter à la tour et aux chambres proches. (transcription n°88.1)
- 24.2.2 - Destruction du petit mur qui va de la Tour carrée vers la grange, totalement ruiné ; reconstruction et crénelage de même hauteur et épaisseur (ibid., 88.6.2)
- 24.3 1430-31 :**

- 24.3.1 – Découverte, relattage et recouverture de la Tour carrée, la tuile étant en danger de choir (transcription n°104.1)
- 24.3.2 – Réfection de trois âtres et contrecœurs en la « **seconde chambre de la tour carrée** » et dans deux chambres voisines (transcription n°104.3)
- 24.3.3 – Réfection en tuileaux du dessus de la cheminée de la tour carrée qui était ruiné ; rénovation, rejointement du tuyau de la cheminée de haut en bas. Réfection en maçonnerie de l'amortissement de la vis de pierre au coin de la tour vers le bois (transcription n°104.4)
- 24.4 1462-63 :**
 - 24.4.1 - Curage et nettoyage de la cour de devant la tour carrée (ADSM 1 ER23).
- 24.5 1464-65 :**
 - 24.5.1 - Refait un plancher à la tour carrée (ADSM 1 ER22).
 - 24.5.2 – Plâtre pour ce plancher (ibid.)
- 24.6 1473-74 :**
 - 24.6.1 – 5000 tuiles employées au moulin de Tancarville, sur la grande salle, la tour carrée, l'artillerie et sur la maison du receveur (transcription n°129.1)
 - 24.6.2 – Journées de couvreur (transcription n°129.4)
- 24.7 1487-1488 :**
 - 24.7.1 - Chalet en charpenterie à la tour carrée (ADSM 1 ER65).
- 24.8 1490-1491 :**
 - 24.8.1 - Maçonnerie sous l'huissierie des « *guéhines* » (greniers ?) près de la tour carrée (ADSM 1 ER63).
- 24.9 1491-92 :**
 - 24.9.1 – Mise en œuvre de plâtre pour les trois cheminées de la Tour carrée (ADSM 1 ER63).
 - 24.9.2 – Rhabillage du degré en bois près de la Tour carrée (ibid.).
- 24.10 1492-93 :**
 - 24.10.1 – Clous à lattes sur les galeries près la Tour carrée où a été faite une « pointe » (?) neuve de charpenterie (ADSM 1 ER64).
- 24.11 1544-45 :**
 - 24.11.1 – Réparation de lattage et de couverture de la maison du bûcher, de la Tour carrée appelée aussi le Pavillon, le logis du capitaine, les galeries du puits, ledit pavillon jusqu'à la tour plombée (ADSM 1 ER72).
- 24.12 1762 :**
 - 24.12.1 – Réparation de la couverture en tuile de la Tour carrée (ADSM 1 ER143).

25. Basse salle

- 25.1 1400-1401 :**
 - 25.1.1 – Construction d'un mur en pierre en une des chambres basses près de la Tour carrée (transcription n°84.1)
 - 25.1.2 – Fourniture d'une grande pierre pour faire une gargouille assise en l'angle d'entre la Tour carrée et la Basse salle ; réparation d'une des fenêtres de cette Basse salle (ibid., 84.11)
 - 25.1.3 – Pose d'une poutre en sous-œuvre en la garde-robe de la Basse salle, pour remplacer l'ancienne pourrie ; elle aura 4 toises de long et 1,5 pieds de côté (ibid., 85.2)
 - 25.1.4 – Descellement d'un vieux sommier pourri sous le plancher de la garde-robe, avec travaux de maçonnerie pour l'ôter et remettre le nouveau (ibid., 86.17)
 - 25.1.5 – Construction en pierre des degrés par où on descend de la Grande salle en la Basse salle, de ceux par où on descend de cette dernière dans la garde-robe (ibid., 86.7).
 - 25.1.6 – Construction de la clôture de la Basse salle, au bout vers la Haute salle ; le plancher de la chambre de la garde-robe de la Basse salle ; le plafond qui recouvre le degré de la garde-robe (ibid., 86.8)
- 25.2 1406-07 :**
 - 25.2.1 – Fourniture de deux bancs de bois, dont un en la chambre de la Basse salle (compte 1406-07, 89.5)
 - 25.2.2 - Fourniture et pose d'une barre de fer mise en l'une des fenêtres des basses chambres dans le mur neuf fait le long du puits (ibid., 92.3)
- 25.3 1532-33 :**
 - 25.3.1 – Plâtrer la maison « *prez et joignant la Tour carrée* ». Charpentage d'un solier, reclouage des colombes, « *bassage* » de la maçonnerie (ADSM 1 ER76).
- 25.4 1547-48 :**
 - 25.4.1 – Plâtrage de deux planchers des deux chambres de dessus la Basse salle, et un entre-deux d'une dépense faite à la cuisine, ainsi que les fenêtres, et plusieurs ragréages au logis (ADSM 1 ER71)
 - 25.4.2 – Mise en œuvre des huis et fenêtres desdites chambres (ibid.). Journées de charpentiers, serrurerie (ibid.)
 - 25.4.3 – Confection d'une « *aulmoire* » mise et appliquée contre le mur de la basse salle où demeure le receveur (ibid.)
 - 25.4.4 – Vitres faites pour le logis du receveur à ladite Basse salle (ibid.)

26. Logis de monseigneur après 1561-62 (idem Basse salle)

26.1 1561-62 :

26.1.1 – Vitres neuves au logis de Mgr et à la chambre des Écritures (ADSM 1 ER85)

26.2 1563-64 :

26.2.1 – Vidage des terres qui avaient été mises pour remparer la brèche, et transport de celles-ci à la fosse où elles avaient été prises pour faire le remparement (ADSM 1 ER82).

26.2.2 – Marché de maçonnerie de 500 francs pour refaire la brèche du château. Sommiers et soliveaux et chevrons mis en place au logis à l'endroit de la brèche ; 20 hommes pour les monter devant le logis de Mgr. (ibid.)

26.2.3 – Travaux de menuiserie pour 14 croisées et demi, un porche et onze huis au logis de Mgr (doit concerner plus que seulement la brèche). (ibid.)

26.2.4 – Etoupage d'une fenêtre et creusement d'un trou à mettre les sommiers au logis de Mgr (ibid.)

26.2.5 – 3000 tuiles pour recouvrir la galerie à l'endroit de la brèche ; reconstruction de la charpente (ibid.)

26.2.6 – Vidage et nettoyage des logis après la réparation (ibid.)

26.2.7 – Somme de la dépense pour la brèche : 1113 livres 13 s. 4 d. (ibid.)

26.2.8 – Vidage de la « cuisine et sallette du logis de monseigneur, d'autant que leur vidage nuysoit aux massons » (ibid.)

26.2.9 – Un huis à l'entre deux du four (ADSM 1 ER82).

26.3 1564-65 :

26.3.1 – Réparations de la couverture du logis de monseigneur, du capitaine et de la Grande salle (transcription n°134.1).

26.3.2 – Confection d'un huis entre la Tour plombée et le logis Mgr. (transcription n°134.20)

26.3.3 – Mise en place de panneaux à deux huis rompus du logis, l'un à la chambre de la cuisine, et l'autre en la chambre d'en haut (ibid.).

26.3.4 – Vidage des chambres, salles et degrés du logis de monseigneur après la réparation de la bèche (transcription n°134.33)

26.4 1565-66 :

26.4.1 – 7 barres de fer en treillis employés aux croisées du logis de monseigneur du côté des fossés (ADSM 1 ER80).

26.5 1762 :

26.5.1 – Réparation de la couverture en tuile de la cuisine (ADSM 1 ER143).

26.6 1763 :

26.6.1 – Réparation de la couverture de la galerie de la vieille cuisine (ibid.)

26.7 1764 :

26.7.1 – Lattes pour réparer la couverture de la vieille cuisine (ibid.)

26.8 1767-68 :

26.8.1 – Recouverture de la cuisine et de la boulangerie, après démontage de la moitié du comble et de la charpente ; travaux de charpente pour cette recouverture (ADSM 1 ER143).

26.8.2 – Réparation de la cave sous la cuisine du château ; construction d'un palier. (ibid.)

26.8.3 – Reconstruction de la cheminée de l'ancienne cuisine (ibid.)

27. Chambre où est logé le vicomte (dans la basse salle)

27.1 1406-07 :

27.1.1 – Construction d'un auvent de 2 toises de long et 2 pieds de saillie couvert d'ais, mis au plus près de la Tour carrée au-dessus du porche de la chambre où est logé le vicomte, les eaux tombant de la tour abîmant le porche (compte 1406-07, 89.1.6)

27.1.2 - Nettoyage de deux cheminées dans les chambres où est logé le vicomte (ibid., 90.3)

27.1.3 - Une serrure à bouche et deux clefs pour une petite chambre près de la cuisine où est logé le vicomte (ibid., 92.1)

27.2 1410-12

27.2.1 - 2 jours à refaire le contrecœur de la cheminée de la chambre où le vicomte est logé en mai 1411 (transcription n°100.33)

28. Chambre des comptes (dans la basse salle)

28.1 1486-87 :

28.1.1 - Serrure d'une porte à la Chambre des comptes côté de la vis de pierre (ADSM 1 ER18)

28.2 1487-88

28.2.1 - Charpente aux poutres et aux gouttières de la Chambre des comptes (ADSM 1 ER65).

28.3 1491-92

28.3.1 - Réparation en plâtre de la cheminée de la Chambre des comptes (ADSM 1 ER63).

28.3.2 - Plâtre. Réparation de la galerie (ibid.)

28.4 1492-93 :

28.4.1 – Couverture de la muraille d'entre la Chambre des comptes et la Tour Collecte (ADSM 1 ER64).

- 28.4.2 – 2 panneaux de verre neufs aux armes de Madame en la Chambre des comptes (ibid.). Serrures aux verrières.
- 28.4.3 - Deux barres de fer mises à la cuisine sous la Chambre des comptes (ADSM 1 ER64).
- 28.5 1518-1519**
 - 28.5.1 – Réfection de deux verrières de la Chambre des comptes (ADSM 1 ER53).
- 28.6 1520-1521**
 - 28.6.1 - Réparation de la maison de la chambre des comptes, salle de dessus la mer, et d'un autre corps de maison joignant à icelle près de la tour carrée (ADSM 1 ER52).

29. Maison à côté de la Chambre des comptes (sans doute la même)

- 29.1 1493-94 :**
 - 29.1.1 - Recouvert la muraille de la maison près la Chambre des comptes (ADSM 1 ER55)
- 29.2 1520-1521**
 - 29.2.1 - Réparation de la maison de la chambre des comptes, salle de dessus la mer, et d'un autre corps de maison joignant à icelle près de la tour carrée (ADSM 1 ER52).

30. Chambre des écritures (idem Chambre des comptes)

- 30.1 1561-62 :**
 - 30.1.1 – Vitres neuves au logis de Mgr et à la chambre des Écritures (ADSM 1 ER85)
- 30.2 1563-64 :**
 - 30.2.1 Réparation d'une cheminée à la chambre des Écritures (ADSM 1 ER82).

31. Maison du receveur (dans la basse salle). Voir 76

- 31.1 1473-74 :**
 - 31.1.1 – 5000 tuiles employées au moulin de Tancarville, sur la grande salle, la tour carrée, l'artillerie et sur la maison du receveur (transcription n°129.1)
 - 31.1.2 – Journées de couvreur (transcription n°129.4)
- 31.2 1491-92 :**
 - 31.2.1 - Réparation du logis du receveur (ADSM 1 ER63).
- 31.3 1492-93 :**
 - 31.3.1 – Clôture en bois entre la maison et le logis où souloit demeurer le receveur, et mettre un seuil à la devanture (ADSM 1 ER64).
 - 31.3.2 – 1 huis neuf à la maison du receveur (ibid.).
- 31.4 1547-48**
 - 31.4.1 – Confection d'une « *aulmoire* » mise et appliquée contre le mur de la Basse salle où demeure le receveur (ADSM 1 ER71)
 - 31.4.2 – Vitres faites pour le logis du receveur à ladite basse salle (ibid.)
- 31.5 1555-56 :**
 - 31.5.1 – Percement, sur ordre du receveur, dans la chambre basse de son logis d'un jour d'éclairage (transcription n°132.20)
 - 31.5.2 – Treillis de fer pour cette fenêtre (transcription n°132.21, 132.22.)
 - 31.5.3 – Regratté le vieux ciment et recimenté de neuf la terrasse de la montée du corps de logis du receveur (transcription n°132.14).

32. Salle ou chambre dessus la mer (peut-être au niveau supérieur de la Basse salle)

- 32.1 1520-21 :**
 - 32.1.1 - Réparation de la **maison** de la Chambre des comptes, salle de dessus la mer, et d'un autre corps de maison joignant à icelle près de la tour carrée (ADSM 1 ER52).
- 32.2 1555-56**
 - 32.2.1 – Faire une clôture à la chambre dessus la mer (transcription n°132.12)
- 32.3 1558-59 :**
 - 32.3.1 – Plâtrage des planchers de la chambre de la mer (ADSM 1 ER110).
- 32.4 1563-64 :**
 - 32.4.1 – Un huis entre la chambre de dessus la mer et les « *pryvés* » (ADSM 1 ER82).

33. Étables sous la Basse salle

- 33.1 1410-12 :**

- 33.1.1 – Réfection des mangeoires dans l'étable ordonnée de nouvel sous la Basse salle (*transcription n°96.18.7*)
- 33.1.2 - Construction à neuf de tous les rateliers de l'étable (*transcription n°96.18.11*)

34. Tour de l'artillerie (sans doute tour disparue contre la Basse salle)

- 34.1 1464-65 :**
 - 34.1.1 – Cardin Salle a refait deux planchers de la tour de l'artillerie (ADSM 1 ER22).
 - 34.1.2 – Une bande de fer à mettre à l'huis de l'artillerie (*ibid.*)
 - 34.1.3 – Plâtre pour le plancher de la tour (*ibid.*)
- 34.2 1766 :**
 - 34.2.1 – Fourniture de pentures pour la tour de l'Arsenal, plus deux serrures de bois (ADSM 1 ER143).

35. Chambre des traits, maison à faire de l'artillerie (sans doute dans la Basse salle, ou dans la tour de l'artillerie)

- 35.1 1400-01 :**
 - 35.1.1 – Serrure mise à la porte de l'Artillerie (*transcription n°87.1.6*).
- 35.2 1410-12 :**
 - 35.2.1 – 2 cloisons de bois au galetas de dessus la chambre aux traits, avec deux portes, et pose des soliveaux nécessaires à les supporter (*transcription n°96.6*)
- 35.3 1430 :**
 - 35.3.1 – Réfection d'unâtre et d'un contrecœur à la chambre de l'artillerie, située à côté des deux chambres voisines de la Tour carrée (*transcription n°104.3*)
- 35.4 1469-1471 :**
 - 35.4.1 – Vidage des terres qui étaient là où est assise la maison qui a été ordonnée pour fondre l'artillerie (ADSM 1 ER21).
 - 35.4.2 – Destruction des vieux murs (« *rompre les pilliers* ») du lieu où est assise la **maison de l'artillerie**, fondation de la nouvelle (ADSM 1 ER21).
 - 35.4.3 - Dépenses de bouche pour les personnes utilisées à lever la charpente de la maison à faire de l'artillerie et le bois de la petite tour vers la grande salle (3 douzaines de fourmes, un pain bis, un quartier de bœuf, une queue de cidre, plusieurs pièces de chair) (*ibid.*).
- 35.5 1473-74 :**
 - 35.5.1 – 5000 tuiles employées au moulin de Tancarville, sur la grande salle, la tour carrée, l'artillerie et sur la maison du receveur (*transcription n°129.1*)
 - 35.5.2 – Journées de couvreur (*transcription n°129.4*)

36. Maison de petit Pierre (sans doute la même, petit Pierre étant l'artilleur)

- 36.1 1467-68 :**
 - 36.1.1 - Réparer la couverture de la maison suite aux grands vents de novembre 1467 (*transcription n°123.3*).

37. Tour plombée (sans doute la même que la tour de l'Artillerie))

- 37.1 1544-45 :**
 - 37.1.1 – Réparation de lattage et de couverture de la maison du bûcher, de la tour carrée appelée aussi le Pavillon, le logis du capitaine, les galeries du puits, ledit pavillon jusqu'à la tour plombée (ADSM 1 ER72).
- 37.2 1555-56 :**
 - 37.2.1 – Réparations des chambres faites pour loger maître Nicolas Vasse, écuyer, lieutenant, dans la Tour plombée (*transcription n°132.1*).
 - 37.2.2 – Ais et soliveaux pour réparer les chambres. (*ibid.*)
 - 37.2.3 – Plancher et plâtrer les chambres (*ibid.*). Menuiseries.
 - 37.2.4 – Fenêtres, contrevents, portes, serrures, gonds, pentures, tout est refait (*ibid.*)
- 37.3 1563-64 :**
 - 37.3.1 – Vidage des petites caves de dessus (?) la tour plombée (ADSM 1 ER82).
- 37.4 1564-65 :**
 - 37.4.1 – Plâtre employé sur la Tour plombée (*transcription n°134.4*).
 - 37.4.2 – Confections de neuf fenêtres au degré de la Tour plombée, d'un porche à la galerie de cette tour, et un huis entre la tour et le logis de mgr (*transcription n°134.20*)

38. Muraille entre la Chambre des comptes et la Tour Collecte

38.1 1492-93 :

38.1.1 – Couverture de la muraille d'entre la chambre des comptes et la Tour Collecte (ADSM 1 ER64).

39. Haute salle – Salles neuves – Chambre de monseigneur

39.1 1400-1401 :

- 39.1.1 – Construction en pierre d'une vis pour desservir les salles neuves (transcription n°84.2)
- 39.1.2 – Couverture en genêts, pendant l'hiver, de la vis en construction, de telle façon que l'on puisse passer sous la couverture provisoire. Étalage des terres provenant de la fondation de la vis, et des murs entre la Grande salle et la Tour carrée (ibid., 84.4)
- 39.1.3 – Fourniture et pose de 30 marches de pierre de 6 pieds de long et 0,5 pied de haut, ainsi qu'un palier évalué à cinq marches (ibid., 84.10).
- 39.1.4 – Construction en pierre de deux cheminées dans les salles neuves au bout de la Grande salle, annulée, les officiers ayant décidé de les faire en plâtre (ibid., 84.3).
- 39.1.5 – Construction en bois d'un porche à l'entrée d'une des chambres près de la vis (ibid., 85.4)
- 39.1.6 – Travaux de charpente : 4 liens sous les cheminées des salles neuves, allant des poteaux aux soliveaux portant les cheminées. 12 portes et 24 fenêtres dans les chambres de la salle neuve et ailleurs. 2 enchevêtrures pour les 7 cheminées des salles neuves, avec les supports nécessaires pour asujettir celles-ci aux murs et planchers. 22 soliveaux mis au bas plancher de la salle et en l'étage vers la Grande salle pour remplacer ceux qui y étaient, entièrement pourris. Construction d'un bâti de bois en forme d'armoire pour cacher l'escalier en la chambre du deuxième étage près de la chambre monseigneur (ibid., 85.4).
- 39.1.7 – 16 soliveaux mis au plancher entre la cloison de la grande chambre de la salle neuve et sa garde-robe. 16 soliveaux en la chambre d'en dessous, qui est pavée de carreaux, avec construction d'une cloison au travers de la chambre près de l'escalier par où l'on descend de la Grande salle dans ces chambres ; construction de l'escalier (ibid., 85.7).
- 39.1.8 – 2 enchevêtrures pour les cheminées des chambres du second étage des salles neuves. 1 manteau pour la cheminée du rez-de-chaussée, un autre dans la chambre au bout de la Basse salle (ibid., 85.14).
- 39.1.9 – Plâtrage de l'escalier montant du plancher de l'étage haut des salles neuves vers la tournelle du bout de la salle devers le bois, d'une longueur de 3 toises (ibid., 86.1).
- 39.1.10 – Plâtrage des planchers haut et bas de ces « allées », et des cloisons les bordant, mesurant 10 toises (ibid., 86.2).
- 39.1.11 – Plâtrage de sept cheminées de plâtre qui sont aux chambres basses et hautes des étages de la salle neuve (ibid., 86.5)
- 39.1.12 – Construction des escaliers par où on descend de la Grande salle en la Basse salle (ibid., 86.7)
- 39.1.13 – Construction du plancher de la haute salle, et de celui au-dessus de celle-ci ; le plancher de la chambre entre la Basse salle et la garde-robe de la chambre de monseigneur ; la cloison entre la haute salle neuve et la chambre voisine (ibid., 86.8)
- 39.1.14 – 120 toises de grosse corde de chanvre pour lier les tuyaux des cheminées des salles neuves (ibid.86.10)
- 39.1.15 – Percement de la toiture au-dessus des salles neuves pour faire passer les tuyaux des cheminées, avec une gouttière de plomb (ibid., 86.17.1)
- 39.1.16 – 2 cents de clou à plomb pour cette gouttière, et un demi millier de clou à latte pour la couverture autour de celles-ci (ibid., 86.17.2)
- 39.1.17 – Surhaussement du mur séparant les cheminées jusqu'en haut de la maison (ibid., 86.19)
- 39.1.18 – Achat de 300 carreaux pour les âtres de la salle neuve (ibid., 86.19.1)
- 39.1.19 – 1 suspente en fer pour l'entrait de la salle neuve, au bout vers la Tour carrée (ibid., 87.1.2)
- 39.1.20 – 14 suspentes en fer pour les sept cheminées (ibid., 87.1.3)
- 39.1.21 – 3 suspentes pour les entrants de la salle neuve (ibid., 87.1.9)
- 39.1.22 – 1 millier de clou à latte pour les manteaux des cheminées (ibid., 87.1.5)
- 39.1.23 – 4 croissants et 2 cents de clous à huis pour deux des portes de la salle neuve (ibid., 87.1.8)

39.2 1406-07 :

- 39.2.1 – Surbaissement de sept poteaux soutenant les galeries des maisons neuves entre la Grande salle et la Tour carrée, en raison de leur pourriture à la base (transcription, 88.15.2).
- 39.2.2 – Recépage de ces sept poteaux (ibid., 89.1.5)
- 39.2.3 – Fourniture de sept pierres pour refaire la base de ces poteaux raccourcis. (ibid., 88.16)
- 39.2.4 – Fourniture de trois fenêtres pour la vis des maisons neuves vers le bois (ibid., 89.4)
- 39.2.5 – Fourniture d'un banc en bois pour l'une des chambres d'en haut des maisons neuves (ibid., 89.5)
- 39.2.6 – 1 serrure pour une des chambres des maisons neuves près de la vis (ibid., 92.1.2)

- 39.2.7 - 3 serrures au chambres d'en haut des maisons devers le bois, 1 en la garde-robe de la chambre de monseigneur (ibid., 92.2)
- 39.2.8 - 1 serrure au cellier au bois près de la vis des maisons devers le bois (ibid., 92.2.4)
- 39.3 1410-12 :**
- 39.3.1 - 3 barreaux de fer mis au contrecœur de la cheminée de la chambre de monseigneur, « *pour que la bûche ne méfface audit contrecœur* », pesant 82 livres à 10 d. la livre. (transcription n°102.2.33)
- 39.3.2 - 2 clenches de fer fournies de crampons, l'une pour la porte du bout des galeries près la chambre monseigneur et l'autre pour la porte de la garde-robe de cette chambre (transcription n°102.2.37)
- 39.4 1429-30 :**
- 39.4.1 – Construction de châlits en chêne pour la chambre de monseigneur, pour y loger la Baillive de Rouen, et pour faire des sièges (transcription n°103.23)
- 39.5 1464-65 :**
- 39.5.1 - Recouvert et refait la chambre de monseigneur (ADSM 1 ER 22).
- 39.6 1467-68 :**
- 39.6.1 - Réparer la couverture de la chambre de monseigneur après les grands vents de novembre 1467 (transcription n°123.3).
- 39.7 1516-1517**
- 39.7.1 – Charnières pour porte à la chambre de monseigneur (ADSM 1 ER54)
- 39.8 1520-21 :**
- 39.8.1 – Découvrement de la galerie de derrière la salle de monseigneur en vue des travaux, échafaudages, levage des pierres et stockage dans les chambres adjacentes (ADSM 1 ER52).
- 39.9 1521-1522 :**
- 39.9.1 – Réfection de la galerie de mâchicoulis de derrière la grant chambre de monseigneur. 44 journées de maçons à refaire la galerie et retailler les « marcoliz », 30 journées d'aides, tuiles pour recouvrir ladite galerie (ADSM 1 ER51).

40. Logis du capitaine après 1544 (dans la chambre monseigneur)

- 40.1 1544-45 :**
- 40.1.1 – Réparation de lattage et de couverture de la maison du bûcher, de la tour carrée appelée aussi le Pavillon, le logis du capitaine, les galeries du puits, ledit pavillon jusqu'à la tour plombée (ADSM 1 ER72).
- 40.2 1555-56 :**
- 40.2.1 – Réparation et couverture du logis du capitaine, ensemble l'un des côtés de la Grande salle (transcription n°132.4).
- 40.2.2 – Construction d'une séparation à la dépense du logis du capitaine (transcription n°132.11)
- 40.3 1563-64 :**
- 40.3.1 – Menuiserie d'un huis à la dépense du capitaine.
- 40.4 1564-65 :**
- 40.4.1 – Réparations de la couverture du logis de monseigneur, du capitaine et de la Grande salle (transcription n°134.1).
- 40.4.2 – Façon d'une porche à la chambre d'en haut de la maison du Verdier (capitaine) (transcription n°134.20).
- 40.5 1565-66 :**
- 40.5.1 – Haussage à l'aide d'un verrin d'un des sommiers de la chambre d'en haut du logis du capitaine, pour placer une cale (ADSM 1 ER80).
- 40.5.2 – Quatre journées d'une menuisier pour faire des rateliers au logis du capitaine pour pendre ses armures (ibid.)
- 40.5.3 – Pose de deux panneaux de verre à la croisée de la chambre du capitaine, et nettoyage des autres verres (ibid.) Nettoyage des chambres du logis.

41. Neuve tour entre la tour du boulevard et la tour carrée, Tour Collecte

- 41.1 1467-68 :**
- 41.1.1 – « *Pour le vuider et curage des fondemens d'une neuve tour assise entre la tour du bollevert de Coquessart et la tour Quarrée, et pour le vuider de certain pan de muraille, lesquelx vuideres ont esté fais en l'an de ce compte par Alain le Tellier par adjudication à lui faicte par le pris de vi l. x s.t. dont pareillement n'est cy aucune chose à compter pour ce qu'il en est compté en despence sur lesdits arrérages dudit Duquesne* » (ADSM 1 ER24).
- 41.2 1489-90 :**
- 41.2.1 - Quérir à Harfleur l'épi de la tour Colette (ADSM 1 ER61).
- 41.3 1491-92 :**
- 41.3.1 – Construction d'un pont de bois pour aller de la grande salle à la Tour Collecte (ADSM 1 ER63).

41.4 1492-93 :

41.4.1 – Couverture de la muraille d'entre la chambre des comptes et la Tour Collecte (ADSM 1 ER64).

41.5 1564-65 :

41.5.1 – Cimentage de la tour du logis du capitaine Verdier (transcription n°134.3).

42. Tour prochaine de la tour plombée (sans doute la Tour Collecte)

42.1 1564-65 :

42.1.1 – Charpentiers pour faire solliers à la tour prochaine la tour plombée (transcription n°134.18)

43. Grande salle, Dépense de la grande salle

43.1 1406-07 :

43.1.1 – Fourniture d'une serrure pour l'une des portes de la grande dépense de la Grande salle (transcription, 92.2.4)

43.2 1410-12 :

43.2.1 – Remplacement d'un soliveau pourri au plancher de la Grande salle (transcription n°96.5).

43.2.2 - Remplacement de deux soliveaux en la dépense d'emprès la Grande salle (transcription n°96.11)

43.2.3 - Réfection de tréteaux et de sièges pour la salle (*transcription n°96.18.3*)

43.2.4 – Renforcement d'une partie du banc de la Grande salle. Réfection du dressoir de la grande salle, dont il manquait un pied (*transcription n°96.18.8*)

43.2.5 – Réparations de trous dans le plancher (transcription n°100.21)

43.2.6 - 1 journée pour refaire les marches du degré des galeries par où on va de la cuisine à la salle. 3 journées à réparer le plancher de la dépense enlevé pour remplacer le soliveau pourri (transcription n°100.47)

43.2.7 - 1 cheville de fer pour une lucarne de la Chambre aux chevaliers du côté du proche de la Grande salle (transcription n°102.2.25)

43.2.8 - 1 ferrure au guichet de la porte de la dépense de la Grande salle (transcription n°102.2.38)

43.3 1430-31 :

43.3.1 – Enlevage de toute la couverture d'essente étant d'un côté de la Grande salle, complètement pourrie et crevée, et avoir relatté et recouvert. Pour avoir également réparé le reste de la toiture en attendant que l'on puisse refaire la totalité de la couverture (transcription n°104.1)

43.4 1464-65 :

43.4.1 – Refaîtage de la salle monseigneur (ADSM 1 ER22).

43.5 1469-1471 :

43.5.1 – « Cardin Salle, charpentier, pour ses gaiges à lui ordonnés par mgr pour besongnes de charpenterie tant à la **grant salle du chateau de Tancarville que monsr fait de présent édifier...** » (ADSM 1 ER21). « Pour xxvi journées desquelles estoit demouré en récepte et chargée Macé Durand, charpentier, pour l'année dernière passée finie à la Saint-Michel ⁱⁱⁱⁱ Lxx pendant lequel compte ledit Durand estoit aux gaiges de monseigneur pour ouvrer et besoigner de sondit mestier de charpenterie à ladite salle... » (ibid.)

43.5.2 – Une charretée de bois « pour faire les establies pour réparer le **pignon de la grant salle** ». Deux charretées de bois rond pour échafauder le pignon (ibid.)

43.5.3 – Une charretée de bois « pour faire les establies à mettre à point les sommiers qui estoient demourés de la grant salle » (ibid.)

43.5.4 - « Levée de la grande salle ». 10 livres de corde. Engin et cordail pour cette levée (ibid)

43.5.5 - Dépenses de bouche (considérables) pour les personnes qui aidèrent à lever la **grande salle** : 9 queues de cidre. 1 queue de « père » et un ponchon de « père ». 377 « bises » et 2 douzaines de pain blanc du 18 septembre au 8 octobre ; puis du 8 octobre au 10 novembre 228 « bises » et 2 douzaines de pain blanc, plus 5,5 douzaines à nouveau. 2 poissons, 2 queues de vin.. ½ vache, et pour le souper ½ quartier de bœuf ; plus 32 quartiers de bœuf du 18 septembre au 10 novembre. 1 demi cent d'œufs. Poisson. Souper du jeudi premier jour de la levée, 24 pots de soupe, 48 pots de cervoise, 4 pots et 3 demi pots de « bergue ». 6 pots de moutarde et 3 chopines. 3 quartes de pois et 1 boisset. 2 boissets de sel. Plus vaisselle d'étain, et quatre personnes à faire la cuisine, et porter aux ouvriers.

5 livres d' « esieu » pour oindre les poulies.. 22 livres de chandelle. (ADSM 1 ER21)

43.5.6 – Deux chevilles de fer pour « mectre à l'espy du pignon de la grant salle » (ibid.)

43.5.7 – Demi carteron de grant clou « baillé et livré à Cardin Salle par commendement du cappitaine pour coustre les crenons de la **garde-robe près la grant salle** » (ibid.).

43.5.8 – Certification de clôture du marché de couverture : « À Robin Bellot et Jehan Asse, couvreurs de tieulle demourant à Saint Valery en Caux, par marché ausdits Bellot et Asse en main ferme de couvrir de tieulle la **grant salle de Tancarville laquelle a esté de nouvel refaïcte**, en la manière et conditions cy-après déclarées. C'est assavoir que lesdits couvreurs seront tenus de fournir de tieulle, clou, late, chaux et sablon et toutes aultres matières nécessaires à ladite couverture d'icelle grant salle, parmy ce que mondit seigneur fera délivrer ausdits Bellot et Asse bois sur bout seulement pour faire ladite late. Et feront

ladite couverture les dessus dits bien et deument en telle manière que n'y ait que reffaire au dit de gens à ce reconnoissans. Rendront ladite salle couverte en la manière que dessus dedens la Saint Jean Baptiste III^e lxxi. Et avant que les dessus dits explectteur ne mectent en euvre aucune desdites matières ilz seront tenus les monstrent au capitaine et aultres officiers de monditseigneur, pour icelle fère visiter à gens à ce cognoissans. Et pour les paines et sailaire desdits Robin Bellot et Jehan Asse et trouver lesdites matières à faire ledit ouvrage ainsi que dessus déclaré, et faire que chascune tieulle porte sur quatre lates, et mectre cinq clous à chascune late, mondit seigneur leur fera délivrer par son receveur de Tancarville la somme de cent cinquante livres tournois à trois paiemens égaux. C'est assavoir Nouel, Pasques et saint Jehan Baptiste pour le derrain paiement se audit jour de saint Jehan ladite couverture estoit parfaicte. Et seront tenus les dessus dits Bellot et Asse bailler pleige et cauxion audit receveur de bien et deument faire ledit ouvrage selon la somme dudit marchié avant que ledit receveur leur baille aucune chose. Et avec ce mondit seigneur fera délivrer auxdits couvreurs une chambre audit chasteau garnie d'une coyte seulement durant le temps qu'ilz feront ladite couverture.

Et lequel ouvrage de couverture a esté fait bien et deument en l'an de ce compte par les dessus dits Robin Bellot et Jehan Asse sellon la somme et deniers du marchié... » (ibid.).

- 43.5.9 – 71 livres de plomb dont partie pour joindre les gouttières de la grande salle et pour faire la gargouille de ladite salle (ibid.).
- 43.6 1473-74 :**
- 43.6.1 – Une charretée de perches pour faire les échafaudages pour réparer les cheminées et lever les galeries de la Grande salle (transcription n°124.15).
- 43.6.2 – 10 charretées de pierre pour la salle (transcription n°124.20)
- 43.6.3 – 7 pipes d'eau pour les cheminées (transcription n°124.22)
- 43.6.4 – 5000 tuiles employées au moulin de Tancarville, sur la grande salle, la tour carrée, l'artillerie et sur la maison du receveur (transcription n°129.1)
- 43.6.5 - Journées de couvreur pour couvrir sur la grande salle et aussi la refaîter (transcription n°129.4)
- 43.7 1477-1478 :**
- 43.7.1 – 2 pièces de bois pour faire les gouttières de la Grande salle (ADSM 1 ER26).
- 43.7.2 – 200 clous de 20 l. et 10 clous de 10 l. pour mettre aux coyaux et ais mis aux gouttières de la Grande salle du côté de la chapelle (ADSM 1 ER 26 [M]).
- 43.8 1491-92 :**
- 43.8.1 - Pont de bois fait pour aller de la grande salle à la Tour Collecte (ADSM 1 ER63).
- 43.9 1520-21 :**
- 43.9.1 – Remplacement de 8 chevrons rompus par la tempête, chacun de 46 pieds de long, sur la grande salle du côté du donjon. Assemblage de ces chevrons à tiers-point, faire des liens, des jougs et contre-jougs de 20 pieds de long au-dessous, et mis des sablières. Travaux de couverture neuve sur ces chevrons. (20.000 tuiles fournies, 200 festiers, 80 milliers de clous, etc.) (ADSM 1 ER52).
- 43.10 1548-49 :**
- 43.10.1 – 45 journées de charpentiers à réparer ce qui était tombé de la grande salle (ADSM 1 ER70)
- 43.10.2 – Sciage de chevrons. 6 milliers de tuile (ibid.)
- 43.10.3 – Couverture de la salle (ibid.). Bois pour la réparation.
- 43.11 1549-50 :**
- 43.11.1 – ½ millier de carreaux livrés au château pour réparer certains endroits de la salle cassés lorsque les chevrons tombèrent (ADSM 1 ER69)
- 43.11.2 – Journées de maçon et de couvreurs (ibid.)
- 43.12 1555-56 :**
- 43.12.1 – Réparation et couverture du logis du capitaine, ensemble l'un des côtés de la Grande salle (transcription n°132.4).
- 43.13 1564-65 :**
- 43.13.1 – Réparation de la couverture du logis de monseigneur, du logis du capitaine et de la grande salle (transcription n°134.20).

44. Tour du bout de la salle devers le bois, petite tour carrée près la grande salle

- 44.1 1400-1401 :**
- 44.1.1 – Abattage de 5 pieds de hauteur de la tournelle du bout de la salle devers le bois, les murs étant pourris et ne pouvant supporter la charpente prévue. Construction d'un encorbellement côté bois pour racher la partie ronde de cette tour et fournir une plate-forme rectangulaire au-dessus. Surélévation de sept pieds au-dessus de la voûte de dessus les latrines (transcription n°84.6).
- 44.1.2 – Construction en bois d'un pavillon au-dessus de la tournelle au bout de la salle devers le bois, de 14 pieds de long et 10 pieds de large. Les poteaux seront de 9 pieds de haut et s'assembleront sur une sablière ; les colombes seront assises à un pied l'une de l'autre. Le pavillon sera pourvu en outre d'une lucarne. Ce pavillon est destiné à empêcher le pourrissement des voûtes qui sont en-dessous (ibid., 85.5)
- 44.1.3 - Plâtre pour le degré qui monte du bout d'en haut des salles neuves à aller à la tournelle devers le bois. (ibid., 86.1)

44.2 1469-1471 :

44.2.1 – Charrier et amener le bois « *qui convenoit à faire le comble de la petite tour carrée près la grant salle* » (ADSM 1 ER21).

44.2.2 – 7 livres de cordail pour aider à lever la charpenterie de la petite tour (ibid.).

44.2.3 – Dépenses de bouche pour plusieurs personnes qui ont levé la maison de l'artillerie et le bois de la petite tourelle près la grande salle (3 douzaines de fourmes, un pain bis, un quartier de bœuf, une queue de cidre, plusieurs pièces de chair) (ibid.).

45. Murs devers le bois

45.1 1400-01 :

45.1.1 – Reprise et surélévation d'une toise des murs de la forteresse devers le bois (transcription, 84.5).

45.2 1410-12 :

45.2.1 - 2 grandes treilles de fer et un barreau livrés en décembre 1410, mis et assis en deux fenêtres et une archère au mur de la fortification du château du côté vers le bois à l'endroit de la chambre aux chevaliers (transcription n°102.5.1)

46. Chambre aux chevaliers

46.1 1400-1401 :

46.1.1 – Reprise du coin de la chambre d'entre la Chambre aux chevaliers et la chapelle tout de son haut, avec construction d'un contrefort de trois pieds de long (transcription, 84.6)

46.1.2 – Remplacement de trois assises d'encorbellement sur trois toises de long, dont une partie est tombée ; cet encorbellement porte la charpente de la chambre (ibid., 84.6).

46.1.3 – Pose d'une sous-sablère pour remplacer celle existante, pourrie, qui pourrait faire choir le comble. Elle aura 3,5 toises de long, 1,5 pieds de large et 1 espan de haut ; elle supporte les jambettes de la salle (ibid., 85.2)

46.1.4 – Mise en œuvre de deux étais du côté des murs de la forteresse, placés à quatre pieds l'un de l'autre, pour supporter l'ogive, et d'un autre pour renforcer les soleaux (ibid., 85.4).

46.1.5 - Mise en œuvre de 5 couples de chevrons au bout de la maison près de la Chambre aux chevaliers. Construction d'une cloison en bois du sol au faite de la charpente (ibid., 85.5)

46.1.6 – Recouverture de tuile tout au long de la Chambre aux chevaliers du côté du bois sur 3 pieds de haut, et réparation des gouttières qui pendaient à l'intérieur (ibid., 86.3)

46.1.7 – Plâtrage du pignon et de la garde-robe d'entre la Vieille tour et la garde-robe de la Chambre aux chevaliers (ibid., 86.8)

46.2 1406-07 :

46.2.1 - Réfection en plâtre des degrés de la Chambre aux chevaliers (transcription, 90.6)

46.3 1410-12

46.3.1 – **1410-12 :Marché principal de maçonnerie.**

46.3.1.1 – Ce marché fait suite à un marché transcrit dans les comptes terminés à la Saint Jean 1409 (disparus).

Construction d'un pan de mur au bout de la Chambre aux chevaliers du côté de la Grosse tour, de 3 pieds d'épaisseur, 4 toises de long sur 12 toises de haut, muni d'une cheminée de pierre pour desservir l'étage bas du garde-manger. Sa fondation doit être établie aussi profondément que la petite vis sur laquelle se mur se raboute.

Ce mur sera pourvu à son angle d'un contrefort du côté de la chapelle, de la hauteur de l'amortissement du mur, d'une longueur de 3,5 pieds et d'une largeur de 2,5.

Depuis ce contrefort sera construit un pan de mur en façade de la Chambre aux chevaliers, de même hauteur et épaisseur, pourvu de deux fenêtres à croisée garnies de moulures ordonnées par maître Jenson.

Ce pan de mur sera pourvu de trois arches garnies de moulures et chanfreins, pourvues de soubassements et larmiers. Il sera contrebouté par un contrefort entre le contrefort d'angle et le premier pilier du vieux mur de la Chambre aux chevaliers sur lequel il se raccorde.

Sera construit en outre un pan de mur de 3 toises de long sur 2,5 toises de haut, d'une épaisseur de 20 pouces, pour séparer le chemin de ronde et le garde-manger de la chambre. En tous ces ouvrages, le maçon fera fenêtres, portes, larmiers et cheminées là où il a été ordonné par maître Jenson.

Enfin, toute la vieille maçonnerie sera détruite aux coûts du titulaire ; les murs seront fondés à la profondeur qui lui a été ordonnée (transcription n°93.1)

46.3.1.2 – Marché de vidage et de construction des fondations des murs de la façade de la Chambre aux chevaliers, ainsi que du pignon côté Grosse tour. Un supplément est accordé aux ouvriers pour avoir fondé le contrefort d'angle 6 à 7 pieds plus bas que prévu, le sol de fondation n'étant pas idoine (transcription n°101.8)

46.3.2 – **1410-12 : Destruction du pignon entre Chambre aux chevaliers et garde-robe . Dispositions relatives au pignon**

46.3.2.1 – Vidage de cailloux, ordures et gravois issus du mur qui sépare la Chambre aux chevaliers et sa garde-robe, abattu parcequ'il ne valait rien (transcription n°101.5)

- 46.3.2.2 – Mise en œuvre d'une pierre du banc aux mortiers de 4 pieds de long, 2 pieds de large et 1 pied de haut, en la couverture d'une porte au pignon séparant la Chambre aux chevaliers et sa garde-robe, de 4 pieds de long, 2 pieds de large et 1 pied de haut (transcription n°94.29)
- 46.3.3 – **1410-12 : Dispositions diverses de maçonnerie**
- 46.3.3.1 – Fourniture d'une pierre du banc aux mortiers mise en la maçonnerie de la façade de la Chambre aux chevaliers, faisant sommier d'un côté et d'autre des fenêtres croisées, de 5 pieds de long, 3 pieds de large et 1 pied de haut (transcription n°94.28)
- 46.3.3.2 – Fourniture de quatre pierres du banc aux mortiers pour faire 4 corbeaux pour soutenir les sommiers de la Chambre aux chevaliers, de 3,5 pieds de long, 2 pieds de large et 1 pied de haut (transcription n°94.30)
- 46.3.3.3 – Fourniture d'une pierre du banc aux mortiers mise à la couverture d'une porte de la Chambre aux chevaliers, de 5 pieds de long, 2,5 pieds de large et 1 pied de haut (transcription n°94.47)
- 46.3.3.4 – Fourniture de 3 claveaux du banc aux mortiers pour la cheminée de la Chambre aux chevaliers, chacun de 3 pieds de long, 2,5 pieds de large, livrés en 1410 (transcription n°94.11)
- 46.3.4 – **1410-12 : Marché de charpente pour le pan de bois et le comble**
- 46.3.4.1 – Marché de construction d'une « maison » (c'est-à-dire de la charpenterie de la maison) en la Chambre aux chevaliers, de 10 toises de long y-compris la garde-robe, et de 6 toises de large, comprenant deux poutres maîtresses de 6 toises de long, 15 pouces sur 12 de section, munie de dix « sous-glaces » pour porter les soliveaux ; les poutres sont portées par des corbeaux de pierre. Les « sous-glaces » doivent avoir 8 pouces de section en carré ; six d'entre elles sont en la garde-robe pour trois étages, les quatre autres sont en la chambre pour deux étages.
- En outre, le marché comporte l'exécution, côté cour, d'un pan de bois de la même longueur et de deux toises de haut. Le pan de bois est construit avec des colombes (poteaux) d'un demi pied de section en carré ; il est pourvu en outre de six poteaux d'un pied de section. Les poteaux et certaines colombes sont pourvues d'aiseliers pour supporter l'encorbellement du toit (« *hors paulne* »). Entre les poteaux sont prévues des entretoises.
- Le pan de bois est pourvu de trois fenêtres à croisée, chacune de 6 pieds de haut et 5 pieds de large, à savoir deux au-dessus de la chambre et une au-dessus de la garde-robe.
- Une sablière double est prévue sur le mur séparant les chambres du chemin de ronde côté du bois, sur lesquelles les poutres sont assemblées en queue d'aronde. Sur les crèneaux du chemin de ronde est une sablière pour porter le bout des coyaulx (« *chevrons* ») déterminant avec des contrefiches le berceau en tiers-point couvrant le chemin de ronde ⁽¹⁷⁷⁾.
- L'ouvrier doit mettre et asseoir tous les soliveaux nécessaires. Il doit construire la charpente du comble à chevrons-portant-fermes. Les fermes sont composées de deux chevrons de 0,5 pied de section en carré, munis chacun d'une jambette et d'un aisselier, ainsi que d'un entrain et de deux faux-entrains (« *feste et sous-feste* ») munis de poteaux (« *ponthons* ») ⁽¹⁷⁸⁾.
- Le marché comprend également la construction de quatre lucarnes, chacune munie de fenêtre à croisée, de 8 pieds de haut, à fermette débordante.
- Outre ce marché, l'ouvrier a réalisé une croupe de bois droite, en lieu et place du pignon de pierre prévu initialement. Cette croupe épouse le plan de la maison, mais a été construite la plus raide possible pour préserver la surface du galetas (transcription n°96.9)
- 46.3.5 – **1410-12 : Charpente : divers**
- 46.3.5.1 – Six journées à Jean Thomas pour avoir fait les plans sur parchemin de la charpenterie de la Chambre aux chevaliers et de la Grosse tour, plans qui furent montrés à monseigneur.
- Une journée de lui pour aller choisir aux bois de St-Jean-des-Essarts les chevrons de la charpente ; une autre journée dans les bois du Nest pour choisir le bois à faire la charpenterie.
- 1 journée pour aller à l'abbaye du Valasse voir quand les moines seraient prêts à aller dans le bois de Valasse pour choisir le bois à faire les poutre et la « *clef de devant* » (sablière de toit ?). Une autre journée pour aller choisir les bois et marchander avec les moines, sans trouver d'accord. Enfin la troisième pour conclure le marché avec les moines.
- 2 journées à aller outre Seine, sans succès, pour chercher du bois convenable pour les poutres, après le premier échec du marchandage.
- 2 journées passées à Harfleur pour montrer (sans doute aux experts du Clos des Galées) les plans faits par le titulaire du marché pour la charpente, et savoir s'ils étaient meilleurs que ceux que lui-même avait dressés avec maître Jenson (transcription n°96.20.1)
- 46.3.5.2 – Achat de 5 chênes à l'abbé du Valasse, dont 4 sommiers ont été faits pour la charpenterie de la Chambre aux chevaliers, chacun de 6 toises de long, et une « *clef* » (sablière de toit ?) pour la façade de la chambre, aussi longue que cette dernière. Des restes des 5 arbres ont été faits 5 charretées de merrien, et la « *clef* » de la garde-robe. (transcription n°97.1)
- 46.3.5.3 – - Charriage des chevrons de la maison (transcription n°96.23)
- 46.3.6 – **1410-12 : Galeries au rez-de-chaussée, en façade sur cour**
- 46.3.6.1 – Fourniture de 2 marches du banc aux mortiers à mettre aux galeries de dessous la Chambre aux chevaliers, au bout vers la chapelle, chacune de 3 pieds de long et 2 pieds de large (transcription n°94.45)
- 46.3.6.2 – Vidage et nettoyage des galeries près de la chapelle, dans lesquelles il y avait une grande quantité de résidus de pierres et ordures, dans lesquelles il a battu le plâtre. Étoupage de plusieurs trous

- qui étaient en la chambre des garnisons (garde-manger ?), tant en haut qu'en bas. (transcription n°100.19)
- 46.3.6.3 - 1 journée d'un charpentier et son valet pour refaire les marches du degré des galeries par où on va de la cuisine à la salle (transcription n°100.47)
- 46.3.7 – **1410-12 : Lucarne**
- 46.3.7.1 - Une cheville de fer mise en la lucarne de la maison de la chambre aux chevaliers du côté de devant en la porche de la grant salle (transcription n°102.2.25)
- 46.3.8 - **1410-12 : Matériaux et dispositions diverses**
- 46.3.8.1 - 77 mâchicoulis de la carrière de la Côte de Seine, destinés à la grosse tour, au mur de la chambre aux chevaliers et à la petite tour carrée, livrés du 15 décembre 1410 au 9 janvier 1412, dont 19 du banc aux marches, chacun de 5 pieds de long, 2 pieds de large et 1 pied de haut, et 38 étaient du banc aux mortiers, chacun de 6 pieds de long, 2 pieds de large et 1 pied de haut. Dans ce nombre sont comptés 9 grandes pierres qui font les coins, pointes et écoinçons de la grosse tour (transcription n°94.17)
- 46.3.8.2 3 fenêtres pour les maisons du four et de la cuisine (transcription n°98.3)
- 46.3.8.3 - 11 journées-homme faites en septembre 1411 pour détruire une partie du mur étant entre la petite tour carrée et le pont près de la Grosse tour pour pouvoir passer les poutres de la Chambre aux chevaliers (transcription n°101.19)
- 46.3.8.4 - Un quarteron de clou pour attacher les chevrons et merrien de la croupe de la Chambre aux chevaliers (transcription n°102.2.27)
- 46.3.9 - **1410-12 : Déblaiements suite au chantier**
- 46.3.9.1 – Vidage et nettoyage du plancher de la Chambre aux chevaliers des gravois qui y étaient (transcription n°101.7)
- 46.3.9.2 – 5 journées d'un charretier pour ôter les gravois et ordures étant tant dans les aisements de la Chambre aux chevaliers, en la cuisine sous cette chambre et dans les galeries en bas sous ladite chambre (transcription n°101.24)
- 46.3.9.3 - 14 journées d'un autre charretier aux mois d'octobre et novembre 1411. 8 jours à vider les dites galeries, cuisines et asiements de la chambre aux chevaliers (transcription n°101.25)
- 46.4 **1430-31 :**
- 46.4.1 – Réfection du contrecœur de la cuisine sous les Chambres aux Chevaliers (transcription n°104.3)
- 46.4.2 - Pose d'une gouttière de bois de 7 pieds de long entre la cheminée de la cuisine sous la Chambre aux chevaliers et sa couverture (transcription n°104.15)
- 46.5 **1462-63 :**
- 46.5.1 – Reconstruction du degré en bois des chambres de dessous (?) les galeries (transcription n°108.3).
- 46.5.2 – Trois charretées de bois pour le degré de la galerie. Plâtre du degré et de la porte du degré (ibid.).
- 46.5.3 - Nettoyage et curage des galeries du mur de la chambre aux chevaliers, la cuisine et galerie d'en bas. Déchargement de la tuile du bateau et portage en haut de la chambre aux chevaliers (ibid.)
- 46.5.4 – Écarrissage de plusieurs pièces de bois à mettre sous les larmiers de la couverture des Chambres aux Chevaliers. Construction d'un engin pour monter les tuiles au-dessus des chambres (transcription n°108.4).
- 46.5.5 – Pose d'une huisserie en une lucarne en amont du degré des chambres (ibid.)
- 46.5.6 - Sciage de plusieurs pièces de bois à faire chalattes et chevrons à mettre aux Chambres aux Chevaliers, ainsi que pour plusieurs ais et chevêtres pour la lucarne faite au-dessus de la vis du degré des chambres (transcription n°108.8)
- 46.5.7 - 8 charretées de bois pour les Chambres aux Chevaliers (transcription n°110.3)
- 46.5.8 – 2 cents de « *noyrais* » à mettre dessus les lucarnes des Chambres aux Chevaliers et aussi pour mettre au-dessus du portail de la vis (transcription n°115.2)
- 46.5.9 – Lattage et couverture à neuf des chambres (transcription n°115.4).
- 46.6 **1467-68 :**
- 46.6.1 – Réalisation des « *enjouements* » des solives des Chambres aux Chevaliers ; suspension de deux marches de degré (transcription n°118.4).
- 46.6.2 – Deux charretées de clayes pour faire les échafaudages des cheminées des Chambres aux Chevaliers. (transcription n°120.1.1)
- 46.6.3 – 105 solives, plus un sommier mis et employés aux Chambres aux Chevaliers. (transcription n°120.4, 120.5)
- 46.6.4 – Terre et argile pour faire le terrage des « *selliers des chambres aux chevaliers* », et le bois convenable à faire le « *paller desdits selliers* ». (transcription n°120.6) Plus loin, « *nectoier la place où a esté mise la terre et argille à faire le selliers des chambres aux chevaliers* ».
- 46.6.5 – Réparation de la couverture de la maison suite aux grands vents de novembre 1467 (transcription n°123.3).
- 46.7 **1469-1471 :**
- 46.7.1 - Une barre de fer de quatre pieds de long pour mettre à une fenêtre de la vis « d'encontre la porte de Quoquessart » (ADSM 1 ER21).
- 46.8 **1492-93 :**
- 46.8.1 – Serrures au galetas du logis de monseigneur, en la Chambre aux chevaliers (ADSM 1 ER64).

47. Vis de bois des chambres aux Chevaliers

47.1 1467-68 :

47.1.1 – « À Allain le Tellier, mennouvrier, pour xiii journées et demie qu'il a esté à ayder à prendre le fondement de la vuiz de boys que monseigneur a fait faire de nouvel, au pris de ii s. vid. pour jour » (ADSM 1 ER24).

47.1.2 – Au même, pour avoir porté les quartiers de pierre à faire les fondations de la vis. (ibid.)

47.1.3 – « Pour la charpenterie de la vuiz des chambres aux chevaliers, laquelle a esté faicte par Gillet Le Beuf pour le pris et somme de xxx l.t., et pour le chariage et aménage du boys de ladite vis fait par Jehan le Pelletier pa la somme de xi l. en l'an de ce compte, dont n'est cy aucune chose à compter pour ce qu'il en est compté en despence sur les arrérages Louys du Quesne. » (ibid.)

47.2 1469-71 :

47.2.1 – Deux barres de fer pour mettre à l'huis de la vis de bois des chambres aux chevaliers (ADSM 1 ER21).

47.2.2 – 71 livres de plomb dont partie à mettre entre la couvertures des Chambres aux Chevaliers et de la vis neuve (ibid.).

48. Cuisine et four (sans doute de la chambre aux Chevaliers)

L'identification de la cuisine et du four dans les comptes de la première moitié du XV^e siècle n'est pas évidente. Si le texte qui se réfère à la construction du grand degré en 1406-1407 ne peut que se référer, pour la « maison du four et de la cuisine », à la Chambre aux chevaliers, on peut être perplexe sur le fait que les mentions de 1410-12 relatives à la même maison semblent la distinguer de cette Chambre aux chevaliers qui était alors en complet chantier, et semblent au contraire faire référence à une cuisine de monseigneur. Cependant, malgré ces doutes, on est conduit à procéder à l'identification.

48.1 1400-01 :

48.1.1 – Pose de tuiles et de faïtières aux chambres neuves d'entre la porte et la cuisine du château. (ibid., 86.3)

48.1.2 – Repose de plusieurs tuiles et faïtières sur la maison de la cuisine et du garde-manger (ibid., 86.3)

48.1.3 – Idem sur les galeries d'entre la cuisine et la chapelle (ibid., 86.3)

48.2 1406-07 :

48.2.1 – Construction du grand degré entre la terrasse et la maison du four et de la cuisine : voir 50.2.1.

48.2.2 – Réfection à neuf de la cheminée du four qui était tombée, depuis son enchevêtrement jusqu'en haut, large de 12 à 13 pieds en bas, 4 pieds en haut. Réfection de la couverture percée lors de la chute de la cheminée (ibid., 90.5)

48.2.3 – 10 journées de couvreur à réparer en particulier sur les maisons de la cuisine et de la dépense (compte 1406-07, 90.1)

48.2.4 – Serrure et clefs pour une petite chambre auprès de la cuisine où est logé le vicomte (ibid., 92.1)

48.3 1410-12 :

48.3.1.1 – 7 journées et demi d'un maçon et son valet pour refaire et maçonner trois fenêtres en mauvais état tant en la chambre où est le four que en la cuisine de monseigneur (transcription n°93.13)

48.3.1.2 – Sciage de 171 planches de hêtre dont une partie a été employée aux huis et fenêtres des maisons de devant l'église et de la maison du four et de la cuisine (transcription n°96.14)

48.3.2 – 3 portes de hêtre pour les maisons du four et de la cuisine (transcription n°98.3)

48.3.3 – 2 jours pour faire une armoire au garde-manger de la cuisine de monseigneur par l'ordonnance du maître d'hôtel pour mettre viandes et sauces (transcription n°100.16)

48.3.4 – Le même, pour deux croissants de fer pour pendre la porte du four pesant 4,5 livres. (compte, **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**)

49. Cuisine de la chambre aux Chevaliers

49.1 1410-1412 :

49.1.1.1 – Nettoyage de gravois en la cuisine sous la Chambre aux chevaliers (transcription n°101.8)

49.1.1.2 – Abaissement de 4 pieds du sol du garde-manger de la cuisine (ibid.)

49.2 1430-31 :

49.2.1 – Réfection de tuileaux du contrecœur de la cuisine qui est sous les Chambres aux Chevaliers (transcription n°104.3)

49.2.2 – Mise en place d'une gouttière en bois de 7 pieds de long mise entre la cheminée de la cuisine qui est sous la Chambre aux chevaliers et sa couverture (transcription n°104.15)

49.3 1462-63 :

49.3.1 – Salaires et dépenses pour ceux qui aidèrent à lever la charpente de la cuisine de dessous la Chambre aux chevaliers (ADSM 1 ER23)

49.3.2 – Nettoyage et curage des galeries (chemins de ronde) du mur de la chambre aux chevaliers, la cuisine et galerie d'en bas (ibid.)

49.3.3 – 3 charretées de bois employées à la cuisine (transcription n°110.4)

49.4 1547-48 :

49.4.1 – « *Premièrement a payé à Denys Collet dudict lieu de Tancarville la somme de trente solz tournoys pour vuider la chambre basse nommée la Penneterye qui estoit plaine de terres, de trois planchers de dessus qui estoient, par marché à luy faict par ladicte somme. Pour ce xxx s. Item à luy payé la somme de quatre livres ung solz pour vingt sept journez qu'il a faictes à paver et carreler ladite chambre, remassonner la machonnerie d'icelle, faire l'huisserye pour aller à la grand cuissine, et faire les marches et huysserie de la basterye prez la chappelle, qui est au prix de troys solz tournois pour chascun jour. Pour ce iiii l.t. » (ADSM 1 ER71).*

50. Terrasse

50.1 1400-1401 :

50.1.1 – Remise en place de tous les « sièges » (ce terme ne désigne pas des fauteuils, mais sans doute les pierres supportant les poteaux d'une charpente) de la terrasse comme ils étaient autrefois. Remplacement de trois pierres par une seule à la porte de la terrasse. Rejointoiement tout autour de la terrasse (transcription n°84.7).

50.1.2 – Marché de surélévation de la charpente de la terrasse. Les « trefs » (poutres ?) doivent être surélevés de 4 pieds sur des poteaux, courbes suivant les endroits ; les « sièges » doivent être *abattus* » pour porter dur le mur. Des tirants de bois doivent être installés tout autour de la galerie, débordant sur les sablières ; ils sont assemblés en tête des poteaux à tenon et mortaise. Les poteaux doivent être garnis également de pièces horizontales assemblés aux sablières par-dessous en queue d'aronde ; elles doivent s'engouler autour des poteaux. Enfin les tirants sont assemblés aux fermes maîtresses (« chevrons ») à tenon et mortaise (en l'absence d'une connaissance de la structure, l'interprétation technique du marché demeure peu claire) (ibid., 85.3)

50.1.3 – Rognage de six poteaux par en-dessous pour porter sur les « sièges » (ibid., 85.13)

50.1.4 - Réparation de la couverture là où le charpentier a fait les travaux ci-dessus (ibid., 86.3)

50.1.5 – Une cheville de fer et deux grands croissants mis pour renforcer les « trefs » de la terrasse (ibid., 87.1)

50.2 1406-07 :

50.2.1 – Marché de destruction et reconstruction de l'escalier située entre la terrasse et la maison du four et de la cuisine (sans doute la Chambre aux chevaliers). L'escalier comprendra 30 à 32 marches commençant à 3 marches en-dessous d'un pilier situé au bout de la terrasse, conduisant jusqu'à la porte située entre la terrasse et la maison du four. Chaque marche aura 10 pieds de long et 2 pieds de largeur.

En haut de cet escalier sera placé un palier de 15 pieds de long et 7,5 pieds de large. Au-dessus du palier seront aménagées 5 marches pour monter vers la salle (Grande salle) comme vers la cuisine (cuisine de la Chambre aux chevaliers) ; ces marches auront 2 pieds de largeur, leur longueur étant de 10, 13, 15, 17 et 19 pieds de bas en haut.

L'ouvrier sera tenu de renforcer le mur de la Grande salle pour supporter les cinq marches qui y seront insérées. Il remettra en œuvre les marches de l'ancien escalier autant qu'il sera possible (transcription, 88.6.1)

50.2.2 - Extraction de pierres de roche des falaises de Tancarville pour faire les marches, la moitié de 4 pieds de long, l'autre moitié de 3 pieds, chaque marche ayant 2,5 pieds de lit et 8 pouces de haut (ibid., 88.8)

50.3 1410-12 :

50.3.1 – Paiement barré d'une pierre de taille pour faire un montant au bout des degrés situés près de la terrasse (transcription n°93.6)

50.3.2 – Aménagement à dos d'homme de 52 membrures de « *boit d'Illande* » depuis les cours jusque sur la terrasse (transcription n°99.13)

50.3.3 – Entreposage de ces membrures en mettant des cales entre chacune d'elles pour qu'elles puissent mieux sécher et se conserver (transcription n°99.14)

50.4 1430 :

50.4.1 – Réparation de couverture de la maison qui est sur la terrasse (transcription n°104.2)

51. Degrés vers le logis de monseigneur près la chapelle (identifiables aux précédents)

51.1 1406-07

51.1.1 – Marché de construction des degrés : voir ci-dessus, 50.2.1.

51.1.2 – Achat de 4100 pièces de pavement par le Comte lorsqu'il était à l'Échiquier de Rouen en séance de plaidoiries pour affaires forestières au mois d'avril 1407, afin de les mettre en l'allée des degrés qui vont des cours du bas vers la chapelle (compte 1406-07, 88.19)

51.2 1467-68 :

51.2.1 – Nettoyage du « *degré pour monté au fort du chastel* » (ADSM 1 ER24).

51.3 1483-84 :

- 51.3.1 – 25, puis 23 charretées de pierre et 125 quartiers de pierre de taille menées au château pour faire les grandes marches des degrés menant au « *logeis* » de Mgr près la chapelle (ADSM 1 ER60).
- 51.4 1547-48 :**
- 51.4.1 – 4 journées à nettoyer la salle et la montée du donjon qui était emplie de terre (ADSM 1 ER71)

52. Chapelle

- 52.1 1267 :
- 52.1.1 - Bénédiction de la chapelle, sous le vocable de la Vierge, par l'archevêque de Rouen Eudes Rigault (Dom TOUSSAINT DU PLESSIS, *Description géographique et historique de la Normandie*, Paris, 1740, t.I, p.698, à la date du 30 septembre 1267, lors d'une visite pastorale).
- 52.2 1400-1401 :**
- 52.2.1 — Réparation de tuiles sur la chapelle (ibid., 86.3)
- 52.3 1406-07 :**
- 52.3.1 – Réappareillage en pierres de taille sur 2 pieds de haut autour du porche de l'entrée de la chapelle, du côté de la Vieille tour, tout au long du mur (compte 1406-07, 88.15.1)
- 52.3.2 - Recépage et réfection des tenons de 4 poteaux situés au porche de l'entrée de la chapelle, ceux qui y étaient étant pourris par-dessous ; remplacement de deux colombes (poteaux minces) du côté de la tour (ibid., 89.1.4)
- 52.4 1410-12 :**
- 52.4.1 – Marché de construction d'un arc-boutant partant du contrefort d'angle de la chapelle, à 5 pieds au-dessus du sol, allant contrebuter la vis de la Grosse tour du château. Celle-ci s'est, en effet, fissurée en plusieurs lieux, et 16 marches s'y sont rompues, en raison de sa fondation déficiente.
- L'arc doit avoir 25 pieds de long par-dessous, et 14 pouces d'épaisseur ; il doit être fourni de parpaings. L'arc est pourvu d'une moulure torique encadrée de deux cavets ; il est surmonté d'un chaperon formant larmier de part et d'autre, mouluré par son dessus.
- L'ouvrier doit réaliser la fondation et le piédroit de l'arc, et bien liasonner celui-ci tant avec le contrefort de la chapelle qu'avec la maçonnerie de la vis (transcription n°93.11). (*Cet arc sera sans doute démonté par la suite, le Comte ayant décidé de refonder la vis : voir 55.2.2.1*)
- 52.4.2 – 2 journées d'ouvriers pour creuser la fondation de l'arc de pierre au bout de la chapelle pour contrebuter la vis de la Grosse tour (transcription n°101.6)
- 52.4.3 – Nettoyage de gravois entre la Grosse tour et la chapelle (transcription n°101.8)
- 52.5 1430-31 :**
- 52.5.1 – Confection et pose de 7 chevrons de chêne en l'oratoire de la chapelle du côté de la Grande salle, ceux qui y étaient étant pourris (transcription n°104.16)
- 52.6 1459-60 :**
- 52.6.1 – Bois pour les couvreurs (ADSM 1 ER15).
- 52.6.2 – Lattage et couverture de la chapelle ; plâtrage des fenêtres. 15 milliers de tuile utilisées (ibid.)
- 52.6.3 - 2 livres de fer mises aux serrures (ibid.)
- 52.6.4 - Barres de fer aux fenêtres (ibid.)
- 52.7 1463-64 :**
- 52.7.1 – « *Audit Fauquet pour avoir amené v chartées de boys pour couvrir la tour du portail, le bollevert, l'atelier aux maçons, que pour les **establies pour plastrer la chapelle**, au pris de II s. la charetée. Pour ce payé x s.* » (ADSM 1 ER23).
- 52.7.2 – Corde pour les échafaudages et couverture de la chapelle (ibid.).
- 52.7.3 – Plâtre pour « *parclorre les fenestres de la chapelle* » (ibid.). Plâtrerie de ces fenêtres.
- 52.8 1467-68 :**
- 52.8.1 – Réparation de la couverture de la **chapelle** suite aux grands vents de novembre 1467 (transcription n°123.3).
- 52.9 1473-74 :**
- 52.9.1 – Mise en œuvre de « *rondiaux* » (vitraux) de la chapelle, et réparation des faitiers que le vent avait abattus (ADSM 1 ER25).
- 52.10 1478-79 :**
- 52.10.1 – Pentures de la table de la chapelle de monseigneur (ADSM 1 ER28).
- 52.11 1487-88 :**
- 52.11.1 – « *À Jehan Gosse, libratier, a esté païé la somme de xxxv s.t. qui deubz lui estoient pour sa peine sallaire et despens d'avoir relié, couvert et tabillié le messel de la chapelle du chastel dudit lieu* » (ADSM 1 ER65).
- 52.12 1501-02 :**
- 52.12.1 – Nettoyage de la croix, des chandeliers, redorage de la croix (ADSM 1 ER41)
- 52.13 1503-04 :**
- 52.13.1 - Plâtre employé à l'un des pignons de la chapelle qui était tombé et a été refait de neuf ; travaux de charpente et de maçonnerie pour ce pignon (ADSM 1 ER44).
- 52.14 1504-05 :**
- 52.14.1 Plâtre employé à l'un des pignons de la chapelle qui était tombé et a été refait de neuf ; travaux de charpente et de maçonnerie pour ce pignon (ADSM 1 ER43).

52.15 1513-1514 :

52.15.1 - « *Paié à Bertram Lefèvre machon la somme de lx s.t. pour avoir repparé et fait les choses qui ensuyvent, et pour avoir mis et baillé le sablon, eaue et establys ad ce nécessaires : c'est assavoir les pilliers et le mur de l'oratoire de la chapelle du chasteau dudit lieu de Tancarville, et mesme le pillier du couaing près ledit oratoire, le tout de devers le costé de la tour du Lyon ; sembablement la muraille dudit oratoire et les embasements et surbasses d'iceulx pilliers qui estoient dégradés des dégoustz des eaues en telle sorte qu'ilz estoient en dangier de tumber (...)* » (ADSM 1 ER49 ; daté par erreur de 1414 par Deville 47 qui cite le texte).

52.16 1514-1515

52.16.1 – Rhabillage de plusieurs chevrons de la chapelle et oratoire de monseigneur (ADSM 1 ER47).

52.17 1516 :

52.17.1 - Par ordonnance de monseigneur l'archevêque de Toulouse, changement de l'escalier de la chapelle du château (Deville 47 fournit la date de 1416, fausse).

52.18 1518-1519 :

52.18.1 - Nouvelle grande verrière de la chapelle du château, par Jean Trupechault (ADSM 1 ER53).

52.19 1524 :

52.19.1 - Réparation des verrières de la chapelle par Thomas Malartur (ibid.)

52.20 1531 ? :

52.20.1 - Réparation des verrières du château par le même (Deville 49 ; non retrouvé dans les comptes).

52.21 1563-64 :

52.21.1 – Vidage de la chapelle (des terres et ordures ?) (ADSM 1 ER82).

53. Petite tour carrée neuve près de la Grosse tour et de la Chambre aux chevaliers

53.1 1410-12 :

53.1.1 – 62 marches pour la vis de la petite tour carrée, chacun de 4 pieds de long, 2 pieds de flèche et 7 pouces de haut (transcription n°94.8)

53.1.2 - 6 pierres pour une porte du second étage de la petite tour carrée, chacune de 4 pieds de long, 2 pieds de large et 9 pouces de haut, le tout pour 25 s.t. (transcription n°94.12)

53.1.3 – Taille de 6 gargouilles de pierre assises en la petite tour carrée faite de neuf près de la Grosse tour et de la Chambre aux chevaliers (transcription n°93.10)

53.1.4 - 77 mâchicoulis de la carrière de la Côte de Seine, destinés à la grosse tour, au mur de la chambre aux chevaliers et à la petite tour carrée, livrés du 15 décembre 1410 au 9 janvier 1412, dont 19 du banc aux marches, chacun de 5 pieds de long, 2 pieds de large et 1 pied de haut, et 38 étaient du banc aux mortiers, chacun de 6 pieds de long, 2 pieds de large et 1 pied de haut (transcription n°94.17)

53.1.5 - 19 pierres du banc aux mortiers pour faire des gargouilles pour la Grosse tour et la tour carrée, chacune de 7 pieds de long, 2 pieds de large, 15 pouces de haut (transcription n°94.33)

53.1.6 - 2595 pendants utilisés pour faire la voûte de la grosse tour, celle de la porte adjacente et celle de la petite tour carrée, en plus de 1900 et demi livrés par Jean le Prince (transcription n°94.34)

53.2 1429-30 :

53.2.1 – Réparation en ciment de la petite tour et de la terrasse entre la petite tour et la Grosse tour (transcription n°103.28, 103.18)

54. Vieille tour, Grosse tour

54.1 1400-1401 :

54.1.1 – Destruction de l'appentis qui est contre la Vieille tour (transcription n°85.5).

54.1.2 – Plâtrage du pignon de la maison de la garde-robe de la Chambre aux chevaliers du côté de la Vieille tour (ibid., 86.8)

54.2 1406-07 :

54.2.1 – Pose de 3 corbeaux au mur intérieur de la Vieille tour, au premier étage du côté de la chapelle, pour supporter une sablière sur laquelle portent les bouts des solives de cet étage (transcription, 88.15)

54.2.2 - Pose de 2 sommiers neufs au plancher du premier étage, en remplacement de 2 autres pourris ; pose d'une sablière sur les 3 corbeaux (ibid., 85.1)

54.2.3 - « *Et auxi pour avoir mis et assis en deux des planchiers d'icelle tour xxxiii solleaulx de telle longueur comme ilz y estoient nécessaires et en avoir hosté ceulx en lieu de qui ilz y ont esté mis, pour ce qu'ilz estoient pourris et ne se povoient mès soustenir. Et auxi pour avoir fait en l'un d'iceulx planchiés l'enchevestreure d'une cheminée.* » (ibid., 89.1.1)

54.3 1410-12:

54.3.1 – **1410-12 : Marchés de surélévation et modification**

54.3.1.1 – Premier marché. Surélévation de 28,5 pieds de la maçonnerie de la Grosse tour, ainsi que la vis, en y prévoyant fenêtres, portes, cheminées et autres aménagements dont le devis est transcrit dans les comptes clos à la saint Jean 1409 (disparus). Suivant ce marché, la surélévation était de 26 pieds,

avec un parapet de 7 pieds de haut ; y a été ajoutée une surélévation supplémentaire de 2,5 pieds pour augmenter la hauteur du dernier étage et assurer un bon dégagement de sa porte. (transcription n°93.3)

54.3.1.2 – Second marché. Voûtement de l'étage supérieur par une voûte d'ogives à 9 branches et un arc doubleau, le tout pour supporter la terrasse de la tour.

Surélévation de la tour, de la vis et du parapet crénelé de 3 pieds pour que la voûte puisse avoir la hauteur suffisante.

Écorchage de la maçonnerie pour y insérer les retombées de la voûte. Construction des voûtains pour maçonner la terrasse de pierres de liais.

Surélévation de la vis de 2,5 toises plus haut qu'elle n'avait été prévue, pourvue d'un encorbellement tout autour. Surélévation des cheminées tant qu'il est raisonnable pour résister aux vents.

Aménagement de 6 fenêtres en remplacement de 6 archères, chaque fenêtre de 4,5 pieds de haut et 2 pieds de large environ (transcription n°93.4)

54.3.1.3 - Construction d'un contrecœur et d'unâtre pour une cheminée, qui n'étaient pas dans le marché initial (transcription n°93.5)

54.3.2 – 1410-12 : Terrasse

54.3.2.1 – Arasage et enduisage de mortier de la terrasse avec des pentes raisonnables pour que les eaux et les gelées ne l'abîment pas pendant l'hiver (transcription n°93.12).

54.3.3 - 1410-12 : Marché de charpenterie

54.3.3.1 – Marché de charpenterie du plancher du 3^e étage de la Grosse tour, muni de 3 poutre avec tous les soliveaux nécessaires. Enchevesture de la cheminée du dernier étage de la tour (transcription n°96.1)

54.3.4 – 1410-12 : Maçonnerie

54.3.4.1 - 40 charretées de grosses bites utilisées au moellonage de la grosse tour pour mieux lier la maçonnerie (transcription n°94.51)

54.3.5 – 1410-12 : Fenêtres, archères

54.3.5.1 - 2 pierres du banc aux mortiers pour faire 2 couvertures de fenêtres à la Grosse tour pour remplacer des archères, chacune de 4 pieds de long, 1,5 pied de large, 1 pied de haut (transcription n°94.44)

54.3.5.2 - 2 pierres du banc aux mortiers assises en la couverture de 2 fenêtres de la Grosse tour remplaçant des arbalétrières, chacune de 4 pieds de long, 0,5 pied de large, 1 pied de haut (transcription n°94.19)

54.3.5.3 - Une pierre du banc aux marches pour une couverture de fenêtre au dernier étage de la Grosse tour, valant 22 s. 6 d (transcription n°94.42)

54.3.5.4 - 4 grandes treilles de fer pour les fenêtres de la Grosse tour, chacune formée de 3 montants et 7 traversants, livrées le 8 février 1411 (transcription n°102.2.10)

54.3.6 – 1410-12 : Voûte

54.3.6.1 – Rabotage de planches pour les cintres de la voûtes de la Grosse tour (transcription n°96.17)

54.3.6.2 - 2 grandes pierres de 3 pieds en tous sens pour faire les clefs de la voûte de la Grosse tour (transcription n°94.13)

54.3.6.3 - 127 pieds de pierre livrés depuis le 15 décembre 1410 jusqu'au 9 janvier 1412, pour faire les ogives de la voûte de la Grosse tour et de celle de la porte adjacente (transcription n°94.16)

54.3.6.4 - 2 pierres du banc aux marches pour faire les clefs de la voûte de la grosse tour, chacune de 2,5 pieds de long, 2,5 pieds de large, 2 pieds de haut (transcription n°94.20)

54.3.6.5 - 1950 pendants livrés du 16 décembre 1410 jusqu'au 9 janvier 1412, employés à la voûte de la Grosse tour, avec autres pendants livrés par Jean le moine (transcription n°94.64)

54.3.6.6 - 2595 pendants utilisés pour faire la voûte de la grosse tour, celle de la porte adjacente et celle de la petite tour carrée, en plus de 1900 autres déjà livrées (transcription n°94.34)

54.3.7 – 1410-12 : Gargouilles, mâchicoulis

54.3.7.1 – Taille de 16 gargouilles de pierre pour la maçonnerie de la Grosse tour (transcription n°93.10)

54.3.7.2 - 19 pierres du banc aux mortiers pour faire des gargouilles pour la Grosse tour et la tour carrée, chacune de 7 pieds de long, 2 pieds de large, 15 pouces de haut, valant 30 sous la pièce, valent en tout 28 l. 10 s (transcription n°94.33)

54.3.7.3 - 77 mâchicoulis de la carrière de la Côte de Seine, destinés à la Grosse tour, au mur de la Chambre aux chevaliers et à la petite tour carrée, livrés du 15 décembre 1410 au 9 janvier 1412, dont 19 du banc aux marches, chacun de 5 pieds de long, 2 pieds de large et 1 pied de haut, et 38 étaient du banc aux mortiers, chacun de 6 pieds de long, 2 pieds de large et 1 pied de haut. Dans ce nombre sont comptés 9 grandes pierres qui font les coins, pointes et écoinçons de la Grosse tour (transcription n°94.17)

54.3.7.4 - 33 tas de mâchicoulis et 1 pierre en plus venant de Saint-Leu-d'Esserent, fournis par Colart d'Abbeville, chaque tas formé de 3 pierres faisant au total 100 pierres de 4, 5 et 6 pieds de long (transcription n°94.52)

54.3.7.5 – Transport par bateau de ces mâchicoulis (transcription n°94.57)

54.3.8 – 1410-12 : Dispositions intérieures

54.3.8.1 - 12 pierres à faire des corbeaux livrées entre avril 1411 et décembre 1410, dont 8 du gros banc au mortier de 4 pieds de long, 2 pieds de large et 16 pouces de hauteur, destinés aux deux derniers étages de la grosse tour pour soutenir les poutres, et les autres du petit banc à mortier de 2,5 pieds de long,

- 1,5 pieds de large et 13 pouces de hauteur, installées pour soutenir les « *sous-glaces* » qui portent les soliveaux (transcription n°94.9)
- 54.3.8.2 - 2 coins pour la cheminée du troisième étage de la tour, chacun de 4,5 pieds de long, 3,5 pieds de large, 1,5 pieds de haut, provenant du gros banc aux mortiers ; 5 claveaux du même banc pour la cheminée, chacun de 2,5 pieds de long, 2 pieds de large, reçus d'avril à décembre 1410 (transcription n°94.10)
- 54.3.8.3 - Plâtrage de 4 planchers en la Grosse tour, chacun contenant 10,5 toises. Clôture en plâtre de 3 cloisons dans les chambres de cette tour, séparant les chambres et leurs garde-robes, chaque cloison contenant 4 toises. 3 contrecœurs dans les cheminées des chambres. Plâtrage de 4 couloirs qui forment l'entrée de ces chambres entre la vis et les chambres. Un appui de plâtre de 3,5 pieds de haut, de la longueur des marches de la vis, placé au-dessus des marches de cette vis (transcription n°100.17)
- 54.3.8.4 - 5 portes enchassées pour les chambres de la Grosse tour. Une croisée de chassis et un chassis double pour la chambre du deuxième étage de la tour (transcription n°98.2)
- 54.3.8.5 - 2 portes enchassées mises à l'entrée de la chambre du premier étage de la tour, et à la porte donnant vers la petite chambre sur le passage d'entrée (transcription n°98.8)
- 54.3.8.6 - 2 crampons de fer mis en la maçonnerie de la Grosse tour pour fermer les verrous de deux des chambres de cette tour (transcription n°102.2.29)
- 54.3.9 – 1410-12 : Couverture provisoire**
- 54.3.9.1 - Couverture à la Toussaint 1410 de la maçonnerie de la Grosse tour et la maçonnerie de la vis, celle de la Chambre aux chevaliers, la petite tour carrée, la porte et sa vis (transcription n°100.35)
- 54.3.10 – 1410-12 : Nettoyage**
- 54.3.10.1 - Nettoyage de gravois en la Grosse tour et en sa vis (transcription n°101.8)
- 54.3.10.2 - 2 journées à faire tomber toutes les ordures et gravois étant en la vis et sur tous les planchers de la tour (transcription n°101.10)
- 54.3.10.3 - 16 journées-hommes pour vider les ordures et gravois du rez-de-chaussée de la Grosse tour (transcription n°101.11)
- 54.4 1429-30 :**
- 54.4.1 – Cimentage et étanchage à base de mastic, chaux, poix blanche et résine de la terrasse de la Grosse tour. Cimentage et réparation de la voussure d'une des fenêtres du côté du presbytère, qui s'était séparée de la maçonnerie (comptes, 103.18)
- 54.5 1430-31 :**
- 54.5.1 – Réfection d'un aître et contrecœur de cheminée en la chambre du second étage de la tour (transcription n°104.3)
- 54.6 1462-63 :**
- 54.6.1 - 2 bandes de fer à l'huis du degré d'en haut de la Grosse tour (transcription n°113.3.3).
- 54.7 1478-79 :**
- 54.7.1 – 1 verrou de fer mis à la fenêtre du rez-de-chaussée de la Grosse tour où sont les moulins (ADSM 1 ER28).
- 54.8 1492-93 :**
- 54.8.1 – 1 huis neuf à la vis de Coquesart ; deux vertenelles à cette porte (ADSM 1 ER64).
- 54.9 1513-1514 :**
- 54.9.1 – Couverture du « cappel du degrez » de la grosse tour de **Cocquesart** (ADSM 1 ER49).
- 54.10 1765 :**
- 54.10.1 – « *Le 17 décembre 1765, Pierre Soyer maçon de Tancarville aourny un mémoire de la somme de trente huit livres pour journées à réparer le pavé des chambres du chasteau et avoir fait le devis et visite des réparations dudit lieu, à éteindre de la chaux, é démoler des pierres plates de dessus la tour Coquesart, à maçonner et plastrer la loge de dessous la remuse neuve, à cuire et battre des vieux plastres* » (ADSM 1 ER143 f°86).

55. Vis de la Grosse tour

- 55.1 1406-07 :**
- 55.1.1 – Construction d'un comble provisoire en bois mort sur la vis pour la protéger des eaux et des gelées (compte 1406-07, 89.1.3)
- 55.2 1410-12 :**
- 55.2.1 – 1410-12 : Arc-boutant de la chapelle pour contrebuter la vis**
- 55.2.1.1 – Marché de construction : voir 52.4.1.
- 55.2.1.2 – Fondation de l'arc : voir 52.4.2.
- 55.2.2 – 1411 : Nouvelle fondation de la vis**
- 55.2.2.1 – 4 journées et demi de vidage des terres et gravois provenant de la fondation nouvelle de la vis ordonnée par le Comte (transcription n°101.25)
- 55.2.3 – 1410-12 : Maçonnerie**
- 55.2.3.1 - 59 marches pour la vis de la grosse tour, en y comptant deux paliers évalués à 3 marches, chaque marche de 5 pieds de long, 2 pieds de flèche et un pied de haut, dont 19 reçues d'avril 1410 jusqu'au 9 janvier 1412, le surplus ayant été compté dans les comptes précédents, (transcription n°94.7)

- 55.2.3.2 - Une pierre du banc aux mortiers mise en la couverture de la porte du dernier étage de la vis de la grosse tour, de 5 pieds de long, 1,5 pieds de large, 15 pouces de haut (transcription n°94.27)
- 55.2.3.3 - 6 pierres du banc aux mortiers pour faire les écoinçons de la vis de la grosse tour, chacune de 3 pieds de long, 2 pieds de large et 7 pieds de haut (transcription n°94.31)
- 55.2.3.4 - 3 pierres pour faire les écoinçons de la vis de la grosse tour, chacune de 3 pieds de long, 2 pieds de large et 1 pied de haut (transcription n°94.48)
- 55.2.3.5 - 19 pierres du banc aux marches utilisées à l'encorbellement de la vis de la grosse tour, chacune de 2,5 pieds de long, 1,5 pieds de large et 15 pouces de haut (transcription n°94.35)
- 55.2.3.6 - 15 carreaux du banc aux mortiers pour faire le talus de la vis, chacun de 2 pieds de long, 1 pied de haut et 1 pied de lit, valant 30 s (transcription n°94.32)
- 55.2.4 – 1410-12 : Charpenterie**
 - 55.2.4.1 – 4 journées du maçon Jean Thomas à faire les plans et devis de la charpenterie du comble de la vis de la Grosse tour, et autres charpentes (transcription n°96.20.10)
- 55.2.5 – 1410-12 : Couverture provisoire**
 - 55.2.5.1 - Couverture provisoire à la Toussaint 1410 de la maçonnerie de la Grosse tour et de la vis, de la Chambre aux chevaliers et de la tour carrée, la porte et la vis (transcription n°100.35)
- 55.2.6 – 1410-12 : Ferrures**
 - 55.2.6.1 - 2 grands gonds pour la porte basse de la vis de la Grosse tour (transcription n°102.2.28)

56. Puits de la Grosse tour

- 56.1 1406-07 :**
 - 56.1.1 – Construction d'un treuil pour tirer l'eau du puits de la tour, garni d'une roue et de tout le nécessaire. Installation d'une margelle de bois pour que les seaux n'endommagent pas la maçonnerie (transcription, n°89.1.2)
- 56.2 1410-12 :**
 - 56.2.1 – 6 journées de charpentier pour refaire la roue du puits de la Grosse tour en décembre 1410 (transcription n°96.11)
 - 56.2.2 - 2 câbles de toile de 37 toises de long, apportés l'un le 25 septembre 1410, l'autre en janvier 1412, pour le puits de la Grosse tour (transcription n°101.1)
 - 56.2.3 – Approfondissement du puits**
 - 56.2.3.1 - Une journée de charretier pour vider les terres provenant du puits, approfondi par ordre du Comte car il n'était pas assez en eau (transcription n°101.25)

57. Porte de Coquesart

- 57.1 1400-01 :**
 - 57.1.1 - – Construction de deux assises de maçonnerie sous le pont-levis devers la basse-cour (ibid., 84.7) (le terme de basse-cour n'étant utilisé qu'une seule fois dans l'ensemble des comptes, on peut supposer qu'il s'agit de l'ouvrage externe de la porte de Coquesart).
- 57.2 1406-07**
 - 57.2.1 - 1 serrure garnie de verrou pour la chambre voisine de la porte devers le bois (compte 1406-07, 92.1.1)
- 57.3 1410-12 :**
 - 57.3.1 – 1410-12 : Maçonnerie**
 - 57.3.1.1 -127 pieds de pierre livrés depuis le 15 décembre 1410 jusqu'au 9 janvier 1412, pour faire les ogives de la voûte de la Grosse tour et de celle de la porte adjacente (transcription n°94.16)
 - 57.3.1.2 - 2595 pendants utilisés pour faire la voûte de la Grosse tour, celle de la porte adjacente et celle de la petite tour carrée, en plus de 1900 et demi (transcription n°94.34)
 - 57.3.2 – 1410-12 : Menuiserie de la porte**
 - 57.3.2.1 – Une journée de charpentier pour chercher du bois pour faire la porte neuve de la Grosse tour (transcription n°96.20.9)
 - 57.3.2.2 - Mise en place de la porte faite auprès de la Grosse tour (transcription n°96.5)
 - 57.3.2.3 - Abattage, sciage, rabotage et écarissage de quatre gros troncs de bois provenant du Valasse, pour la porte faite auprès de la Grosse tour et autres ouvrages (transcription n°96.10)
 - 57.3.2.4 - Sciage de dix planches de 14 pieds de long et 1,5 pied de large, chacune de 4 pouces de section, ainsi que six pièces de bois (« membrures ») de 14 pieds de long, pour l'ouvrage de la porte neuve près de la Grosse tour (transcription n°96.12)
 - 57.3.2.5 - Refendage de 11 bois « d'Illande » avec 4 pièces de bois (« membrures ») dont furent faites les « clefs » de la porte neuve près de la Grosse tour, et 4 pièces de « membrures » dont furent faite la colombe sur laquelle se referment les manteaux de la porte (transcription n°96.16)
 - 57.3.2.6 - Confection d'une porte de hêtre auprès de la Grosse tour, fermant à deux battants (transcription n°96.17)
 - 57.3.2.7 – Confection d'une forte porte munie de deux battants et d'un guichet près de la Grosse tour, collée et refeillée à double refeillure (transcription n°98.6)
 - 57.3.2.8 - 4 charretées de bois employées à la porte neuve à côté de la Grosse tour (transcription n°97.1)

57.3.3 – 1410-12 : Ferrures

57.3.3.1 - 4 grands gonds et 4 grandes paumelles mis aux deux manteaux de la porte près de la Grosse tour (transcription n°102.2.6)

57.3.3.2 - 6 grands gonds et 6 fiches dont fut pendue la porte neuve faite par les huchiers d'Étrépagny au plus près de la Grosse tour, pesés le 2 février 1412 (transcription n°102.2.31)

57.3.3.3 - 8 bandes de fer : 6 grandes pour les 2 manteaux de la porte, 2 moyennes pour le guichet de celle-ci, avec deux couples pour le guichet et 215 grands clous pour attacher les bandes et couples (transcription n°102.2.32)

57.4 1462-63 :

57.4.1 - 1 serrure de bois pour la porte. 6 ais pour faire l'huis de la porte (ADSM 1 ER23).

57.5 1469-71 :

57.5.1 – Une barre de fer de quatre pieds de long pour mettre à une fenêtre de la vis « d'encontre la porte de Quoquessart » (ADSM 1 ER21).

57.6 1486-87 :

57.6.1 - 1 gond et un piton de fer à la porte Coquesart (ADSM 1 ER18).

57.7 1555-56 :

57.7.1 – Fabrication d'une porte à la porte Coquesart (transcription n°132.12)

57.8 1563-64 :

57.8.1 – Vidage des terres mises « entre les deux portes de Quoquessart » (ADSM 1 ER82).

57.9 1565-66 :

57.9.1 – Une barre de fer mise à la porte « de Quoquessart » (ADSM 1 ER80).

58. Palis, pont vers le bois et herse d'emprès la Grosse tour

58.1 1400-01 :

58.1.1 – Marché à un charpentier pour la construction du pont de bois du côté du bois. Il doit avoir 6 toises de long, être de pourvu de planches appuyées de part et d'autre du pont, de 3 pieds de haut (? il est probable que le rédacteur a commis une erreur, en employant pied au lieu de pouce). Il comprend un pont-levis à flèches ; la bascule sera formée de deux chevêtres assemblés par une croix de Saint-André. Les chevêtres et le croix auront même épaisseur que les flèches ; il y aura une pièce entre les flèches pour raidir l'ensemble (transcription n°85.1)

58.1.2 – 2 liens de fer pour l'axe du pont devant le château, et 3 virolles pour assembler les flèches du pont (ibid., 87.1.10)

58.2 1410-12 :

58.2.1 - 11 journées-homme faites en septembre 1411 pour abattre une partie du mur situé entre la petite tour carrée et le pont près de la Grosse tour, afin de laisser passage pour le bois de charpente de la Chambre aux chevaliers (transcription n°101.19)

58.2.2 – Construction d'une palissade de bois entre le pont près de la Grosse tour et la petite tour, d'une longueur de 3 toises et de 10 pieds de haut au-dessus du sol. La palissade est pourvue d'une lierne pour la raidir. La palissade, qui remplace le mur abattu, doit être faite pour ne pas gêner le charriage du bois de charpente à l'intérieur du château (transcription n°96.7)

58.2.3 – Construction en bois de deux petites loges pour le portier, dont une est située près de la planchette du pont-levis, et l'autre près de la « herse » près de la Grosse tour. Chacune a 8 pieds de long et 6 pieds de large hors œuvre, et 6 pieds de hauteur de poteaux, et bâtie en colombage ; elles sont appuyées contre la palissade du « *batiffol* » (barbacane), celui-ci formant leur cloison extérieure. Elles doivent être pourvues d'une cheminée pour le chauffage du portier, ainsi que d'un siège, d'une porte, de fenêtres et autres aménagements nécessaires (transcription n°96.8)

58.2.4 - 2 serrures au guichet de la palissade devers le bois et à la porte du bas de la Tour de l'aigle, avec trois clefs (transcription n°102.2.3)

58.2.5 – Sciage de planches de hêtre employées en divers lieux, en particulier pour replancher de neuf le pont devers le bois, ainsi que pour les portes des loges près du pont (transcription n°96.14)

58.2.6 – 5 quarterons de grands clous en forme de chevilles, dont un cent a été utilisé au pont vers le bois (transcription n°102.2.27)

58.2.7 - 2 chevilles de fer à mettre en l'un des poteaux du pont-levis vers le bois (transcription n°102.2.36)

58.2.8 - 1,5 cent de grand clou à tillac mis à refaire le pont vers le bois (transcription n°102.3.2)

59. Battifol, pont-levis du battifol

59.1 1410-12 :

59.1.1 – Réappareillage du pont-levis du « *batiffol* » devers le bois, et replanchage. Mise en place d'un nouvel axe, et des solives nécessaires (transcription n°96.6)

59.1.2 – Construction d'une planchette (pont-levis piétonnier) au pont du « *batiffol* » devers le bois, mise du côté de la Seine (à l'Est), ayant la longueur du pont-levis charretier, et d'une largeur de 2 pieds. Élargissement de la culée de telle manière que la planchette puisse s'y reposer. Matérialisation d'un passage piétonnier sur le pont dormant pour desservir la planchette. Celle-ci est pourvu d'un axe fixé sur les poteaux

du pont. Au-dessus, construction d'un portique de bois pour supporter l'axe de la flèche de la planchette.
(transcription n°96.8)

59.1.3 - Construction de deux loges pour le portier : voir n°58.2.3.

60. Palis ou barrière de Coquesart

60.1 1463-64 :

60.1.1 – « À Jehan l'Esbay pour avoir syé le manteau de la berquerie et aussi pour fait et syé le boys d'une **barrière mise à Coquessart**, que pour voir habillié l'engin aux maçons pour tirer les pierres. Pour tou payé xii s. vi d. » (ADSM 1 ER23)

60.2 1499-1500 :

60.2.1 – « Ung palliz de boys à l'entrée du chasteau de Tancarville auprès de la barrière devant le bollevert dudit chasteau de L piez de long d'un costé et d'un boulte autre L piez qui sont cent piez, et douze à xiii piez de haulteur avec v potz xii lichez et rachineaux et lachetz à ce nécessaires. Le tout fait de neuf à cause de ce que le palliz qui y estoit en précédent estoit tout pourry et cheu » (1 ER 59 ; Deville, 7, cite et date par erreur de 1449 ; il l'applique au boulevard du portail principal, ce qui n'est pas sûr).

61. Boulevard de Coquesart

61.1 1462-63 :

61.1.1 - « À Guillemain Fauquet pour xiiii chartées de bois prises au Nest dont vi ont esté empliées pour les deux bollevards et huit aux chambres aux chevaliers au pris de ii la chartée, pour ce xxviii s. » (ADSM 1 ER23)

61.1.2 - Couverture et lattage le boulevard de Coquesart. Feurre pour couvrir le boulevard de derrière la Grosse tour. Une serrure de bois pour la porte (ibid.).

61.1.3 – Étoupage d'un puits au boulevard (ibid.)

61.2 1464-65 :

61.2.1 – Plusieurs pièces de bois abattues portées au « *bollevert de Coquesart* » (ADSM 1 ER22).

61.2.2 - Construction du « *paillis du bollevert* » par un charpentier. Pièces de bois (ibid.)

61.3 1467-68 :

61.3.1 – Rabotage d'une gouttière à mettre au boulevard de Coquesart (transcription n°118.2).

61.3.2 – 6 journées d'un charpentier pour mettre des étais contre le mur du boulevard de Coquesart du côté de la porte, pour éviter que le mur ne s'ouvre en raison de la pression des terres qui sont à l'intérieur (transcription n°118.5).

61.3.3 – Une charretée de bois pour couvrir le mur du boulevard (transcription n°119.1) ; Un cent de feurre pour couvrir la muraille du boulevard ; cinq charretées de bois (transcription n°120.3.3, 120.7.1)

61.3.4 - 92 quartiers de pierre menés au boulevard (transcription n°120.1.4). Puis 60 (120.1.5), puis 1900 (transcription n°120.2)

61.3.5 – Portage de la porte de la « *saillie* » du boulevard, et de deux portes prises au château menées là (transcription n°120.7.3)

61.3.6 - 19 journées d'un manœuvre pour avoir empli de terre le boulevard. (ADSM 1 ER24)

61.3.7 – « *Audit Bertran et Gillet le Large pour avoir fait la charpenterie du bollevert de Coquessart, later et couvrir d'estrain sur icellui bollevert et sur la grosse tour, et pour **curer la fosse d'empres ledit bollevert*** », 30 journées en 1467. Mention de couverture d'estrain en 1466 (ibid.)

61.3.8 – « À Robin d'Auge dit de Formeville de la paroisse de St-Anthoine de la forest, couvreur d'estrain, pour xxiii journées et demi de sa paine à quoy a besongné ledit d'Auge es besongnes ci-après déclarées depuis la St Michel 1466. C'est assavoir pour avoir cueilli la late à mettre dessus le puis, la roue, pour lier la couverture, pou icellui couvrir d'estrain, pour avoir rentesté la tour à l'Aigle, **pour avoir decouvert le bollevert de Coquessart et les estrains d'icellui lier et mectre à point. Et pour avoir couvert sur icellui bollevert par iii journées environ la St Michel Lxvii (...)** » (ibid.)

61.3.9 – 3 cents d'estrain pour couvrir le boulevard en septembre 1467, un cent et demi en septembre 1466. (ibid.)

61.4 1469-71 :

61.4.1 - 1404 pierres menées au boulevard de septembre 1470 à juillet 1471(ADSM 1 ER21). 600 quartiers de pierre de juillet à septembre 1471 (ibid.)

61.4.2 – Un cent de long feurre pour couvrir le boulevard (ibid.)

61.5 1487-88 :

61.5.1 - Charpenterie à la porte du boulevard (ADSM 1 ER65).

61.6 1492-93 :

61.6.1 – Couverture au boulevard de Coquesart (ADSM 1 ER64).

62. Hangar de Coquesart

62.1 1486-87 :

62.1.1 - Découvrir le hangar et recouvrir ses murs d'estrain (ADSM 1 ER18).

63. Jardin de Coquesart

63.1 1429-30 :

63.1.1 - Ferme des jardins de Tancarville (ADSM 1 ER30).

63.2 1462-63 :

63.2.1 - 2 bandes de fer à l'huis du jardin de Coquesart (ADSM 1 ER23).

63.3 1463-64 :

63.3.1 – Deux rateaux de fer, un faucillon et une houette pour le jardin de Coquesart (ADSM 1 ER23)

63.4 1473-74 :

63.4.1 - Pierre de la Marcon, maître de l'artillerie, est chargé de l'entretien du jardin (ADSM 1 ER25).

63.5 1477-78 :

63.5.1 – 4 pentures aux deux portes du jardin de Coquesart (ADSM 1 ER 26).

63.6 1487-88 :

63.6.1 – Bois amené au jardin pour dresser les vignes (ADSM 1 ER65).

63.7 1563-64

63.7.1 – Réparation de la clôture du jardin (ADSM 1 ER82)

64. Batterie derrière la chapelle

64.1 1547-48 :

64.1.1 – « *Premièrement a payé à Denys Collet dudict lieu de Tancarville la somme de trente solz tournoys pour vuider la chambre basse nommée la Penneterye qui estoit plaine de terres, de trois planchers de dessus qui estoient, par marché à luy fait par ladicte somme. Pour ce xxx s. Item à luy payé la somme de quatre livres ung solz pour vingt sept journez qu'il a faictes à paver et carreler ladite chambre, remassonner la machonnerie d'icelle, faire l'huisserye pour aller à la grand cuissine, et faire les marches et huysserie de la basterye prez la chappelle, qui est au prix de troys solz tournois pour chascun jour. Pour ce iiii l.t. » (ADSM 1 ER71).*

65. Murs de la forteresse devers le presbytère près de la chapelle

65.1 1400-01 :

65.1.1 – Travaux de maçonnerie pour boucher cinq fenêtres et baies percées dans le mur de la forteresse du côté du presbytère près de la chapelle, car elles ne sont pas sûres et ne servent en rien à la forteresse (transcription n°84.6).

66. Tour du lion

66.1 1513-1514 :

66.1.1 - « *Paié à Bertram Lefèvre machon la somme de LX s.t. pour avoir repparé et fait les choses qui ensuyvent, et pour avoir mis et baillé le sablon, eaue et establys ad ce nécessaires : c'est assavoir les pil-liers et le mur de l'oratoire de la chapelle du chasteau dudit lieu de Tancarville, et mesme le pillier du couaing près ledit oratoire, le tout de devers le costé de la tour du lion ; sembablement la muraille dudit oratoire et les embasements et surbasses d'iceulx pilliers qui estoient dégradés des dégoustz des eaues en telle sorte qu'ilz estoient en dangier de tumber (...) » (ADSM 1 ER49 ; daté par erreur de 1414 par De-ville 47 qui cite le texte).*

66.2 1565-66 :

66.2.1 – Réparation de la couverture de la « *tourelle de la tour au Lyon* » (ADSM 1 ER80).

66.3 1760

66.3.1 – Serrure au grenier qui est dans la Tour du lion (ADSM 1 ER143).

66.4 1762 :

66.4.1 – Construction d'une remise neuve contre la tour au Lion, de 35 pieds sur 18 (ibid.)

67. Mur entre la chapelle du châtel et le logis du capitaine

67.1 1429-30 :

67.1.1 – Construction de créneaux sur le mur allant de la chambre du capitaine jusqu'à la chapelle (transcription n°103.5)

68. Mur de la tour au Lion à la tour à l'Aigle

68.1 1565-66 :

68.1.1 – Réparation des couvertures des galeries allant de la tour à l'Aigle à la Tour du lion (ADSM 1 ER80).

69. Tourelle emprès la porte

69.1 1562-63 :

69.1.1 – Recouverture de la tourelle auprès la porte (transcription n°133.19).

70. Mur de la dépense du capitaine

70.1 1406-07 :

70.1.1 – Trois jours de plâtrier pour avoir enduit le mur de la fortification vers la ville au droit de la dépense de monseigneur d'Auricher, et pour avoir bouché plusieurs lacunes dans le plancher de la dépense (transcription, 90.2.3)

70.2 1410-12 :

70.2.1 - Le même, 3 barreaux de fer pesant 32 livres mis et assis en 2 fenêtres qui sont au mur de la fortification du château du côté de la ville à l'endroit de la dépense de monseigneur d'Auricher (transcription n°102.2.22)

71. Maisons neuves (1406-12) devers la ville

71.1 1406-07 :

71.1.1 – Journées de plâtrier pour avoir réparé les couvertures des maisons neuves devers la ville (transcription, 90.1)

71.1.2 - 1 serrure garnie assise en l'étable près de la vis des maisons devers la ville (transcription, 92.1.5)

72. Logis du capitaine (situé au sud de la porte principale). Chambres de monseigneur d'Auricher

72.1 1400-01 :

72.1.1 – 1 serrure garnie mise et assise en la chambre au capitaine (transcription n°87.1.11)

72.2 1406-07 :

72.2.1 – 7 journées de charpentier pour faire une armoire au comptoir du receveur pour mettre ses papiers et écritures. 4 journées pour détruire et refaire 7 pieds de cheminées de la chambre de Madame d'Auricher (transcription, 90.2.1)

72.2.2 - Réfection des planchers auprès d'une cheminée refaite parce qu'elle ne tirait plus (ibid., 90.2.2)

72.2.3 – Trois jours de plâtrier pour avoir enduit le mur de la fortification vers la ville au droit de la dépense de monseigneur d'Auricher, et pour avoir bouché plusieurs lacunes dans le plancher de la dépense (transcription, 90.2.3)

72.2.4 - Nettoyage de 7 cheminées, dont 3 dans les chambres où demeure monseigneur d'Auricher, 2 dans les chambres où est logé le vicomte, et 2 dans les chambres de Jean de Livet et du portier» (ibid., 90.3)

72.2.5 - 2 journées de plâtrier pour refaire, entre autres, plusieurs lacunes du plancher d'une chambre située sous le degré près de la chambre de monseigneur d'Auricher (transcription, 90.6)

72.2.6 - 3 serrures de bois pour les chambres où demeure monseigneur d'Auricher (ibid., 92.1.3)

72.2.7 - 1 serrure mis en l'étable sous la salle où est logé monseigneur d'Auricher (ibid., 92.2)

72.2.8 - 1 petite serrure garnie pour une armoire en la dépense de monseigneur d'Auricher (ibid., 92.2.1)

72.2.9 - 1 serrure au poulailler de monseigneur d'Auricher (ibid., 92.2.4)

72.3 1410-12 :

72.3.1 - Réfection à neuf de 2 cheminées dans les maisons devers la ville, l'une en la chambre où couchent les enfants de monseigneur d'Auricher, et l'autre en la chambre suivante Jean de Livet. Démolition et évacuation des anciennes cheminées qui étaient tassées et rompues, où le feu avait pris plusieurs fois, et où l'on ne pouvait se tenir quand il y avait du feu, en raison du dégagement de fumée (transcription n°100.20)

72.3.2 – 2 enchevêtrures de bois en la cheminée de la chambre des enfants de monseigneur d'Auricher pour mieux soutenir la cheminée qui vient d'être refaite ; un comble de bois pour protéger le toit des eaux tombant de la cheminée (transcription n°96.3)

72.3.3 - Une cloison neuve au travers du cellier de monseigneur d'Auricher pour augmenter la taille de l'étable de monseigneur ; une porte au travers de la cloison située entre l'étable et le cellier (transcription n°96.18.12)

72.3.4 - 4,5 journées pour réparer plusieurs trous dans les planchers des maisons où demeure monseigneur d'Auricher et pour refaire le contrecœur de la cheminée où couche monseigneur d'Auricher (transcription n°100.24)

72.3.5 - Et 2 journées pour étouper plusieurs trous dans les planchers des chambres où demeure monseigneur d'Auricher et pour refaire les cloisons d'une petite chambre qui est sous le degré de la précédente. À 6 s. pour lui et son valet par jour, valent 42 s. (transcription n°100.47)

72.3.6 - Le même, 3 barreaux de fer pesant 32 livres mis et assis en 2 fenêtres qui sont au mur de la fortification du château du côté de la ville à l'endroit de la dépense de monseigneur d'Auricher (transcription n°102.2.22)

- 72.3.7 - 4 gonds pesant 2 livres mis et assis au poulailler d'emprès la cuisine monseigneur d'Auricher, et 2 pour une porte qui est en la garde-robe de la chambre joutant celle de Jean de Livet, chaque livre à 10 d. (transcription n°102.2.23)
- 72.4 1429-30**
- 72.4.1 - Construction de créneaux du mur depuis la chambre du capitaine jusqu'à la chapelle (transcription, n°103.5).
- 72.5 1463-64 :**
- 72.5.1 - 3 barres de fer mises pesant 39 l. à la cheminée de la chambre du capitaine (ADSM 1 ER23).
- 72.5.2 - Planches pour le plancher de la chambre du capitaine (ibid.).
- 72.6 1473-74 :**
- 72.6.1 - Réparation de l'auvent au-devant de la porte au capitaine (ADSM 1 ER25).
- 72.7 1491-92**
- 72.7.1 - Réparation de la couverture du degré du logis du capitaine (ADSM 1 ER63).

73. Étables aux chevaux du capitaine (près la porte)

- 73.1 1400-01 :**
- 73.1.1 - 1 serrure de bois à la porte de l'étable à chevaux près de la porte (transcription n°87.1.1).
- 73.2 1406-07 :**
- 73.2.1 - 1 serrure à l'étable qui est sous la salle où est logé monseigneur d'Auricher (ibid., 92.2)
- 73.3 1410-12 :**
- 73.3.1 - « Item pour avoir fait **une cloeson au travers du chelier monseigneur d'Auricher pour croistre l'estable de mondit seigneur le conte** ; Item pour avoir fait une huisserie au travers de la cloeson qui à présent est entre ladite estable et ledit chelier ; Item pour avoir haulcié le lintel de l'uis de ladite estable dudit monseigneur le Conte pour ce qu'il estoit trop bas » (transcription n°96.18.12)
- 73.4 1459-60 :**
- 73.4.1 - Deux charpentiers pour avoir fait une petite étable à chevaux et un écritoire au logis du capitaine (ADSM 1 ER15).
- 73.4.2 - Plusieurs personnes descendent le bois et la tuile de la galerie où sont les étables. Colombes pour les étables neuves (ibid.).
- 73.5 1462-63 :**
- 73.5.1 - Trois charretées de bois pour faire un plancher à l'étable des chevaux du capitaine (ADSM 1 ER23).
- 73.6 1491-92 :**
- 73.6.1 - Plancher des étables aux chevaux du capitaine (ADSM 1 ER63).
- 73.7 1766 :**
- 73.7.1 - Construction d'écuries neuves ; maçonnerie, charpente et combles des écuries (ADSM 1 ER143).

74. Chambre Jean de Livet (procureur) et chambre voisine (vers la ville), proches la chambre du capitaine

- 74.1 1406-07 :**
- 74.1.1 - Nettoyage et ramonage de deux cheminées dans les chambres de Jean de Livet et du portier (transcription, 90.3)
- 74.1.2 - Réparation d'un contrefort situé près des latrines de la chambre où est logé Jean de Livet du côté de la ville ; réfection sur tous côtés, ainsi que son couvrement de pierre de taille (ibid., 90.5.1)
- 74.1.3 - 1 serrure en la chambre voisine de la chambre Jean de Livet vers la vis (? vers la ville) (ibid., 92.2)
- 74.1.4 - 1 serrure pour la chambre située entre celle de monseigneur d'Auricher et celle de Jean de Livet (ibid., 92.2.3)
- 74.2 1410-12 :**
- 74.2.1 - Construction d'un petit comble de charpenterie entre la cheminée de la chambre de Jean de Livet et la maison d'Auricher pour évacuer les eaux (transcription n°96.4)
- 74.2.2 - Réfection des mangeoires en l'étable sous la chambre Jean de Livet (transcription n°96.18.7)
- 74.2.3 - 1 cheminée en la chambre voisine de la chambre de Jean de Livet. Démolition et évacuation de l'ancienne cheminée qui était cassée et rompue, où le feu avait pris plusieurs fois, et où l'on ne pouvait se tenir quand il y avait du feu, en raison du dégagement de fumée (transcription n°100.20)
- 74.2.4 - 7 jours pour faire la plâtrerie de la garde-robe de la chambre à côté Jean de Livet, tant à battre le plâtre, tailler le bloc qui y entre et faire la plâtrerie (transcription n°100.24).

75. Mur neuf entre la porte et le logis du capitaine

- 75.1 1459-60 :**
- 75.1.1 - 8 charretées de bois pour couvrir le mur neuf entre la porte et le logis du capitaine (ADSM 1 ER15).
- 75.1.2 - 5 cents de long feurre pour couvrir, et trois ouvriers pour faire le travail (ibid.)

76. Maison du receveur (près de la porte). Voir 31

76.1 1467-68 :

- 76.1.1 – Rabotage de deux pièces de gouttière à mettre en la chambre du receveur (transcription n°118.2).
- 76.1.2 – Une charretée de bois amenée à la maison où demeure le receveur (transcription n°120.3.1).
- 76.1.3 – Six charretées de bois amenées au château pour couvrir l'avant-mur et les sommiers qui sont entre la porte et la maison où demeure le receveur (transcription n°120.3.7)
- 76.1.4 - Réparer la couverture de la maison suite aux grands vents de novembre 1467, et la refaîter (transcription n°123.3).
- 76.1.5 – Terrage de l'étable de la maison où demeure le receveur (ADSM, 1 ER24).

77. Chambres neuves non identifiées (1459-60)

77.1 1459-60 :

- 77.1.1 – Porte aux greniers des chambres neuves ; une autre aux latrines desdites chambres (ADSM 1 ER15).
- 77.1.2 – 2 vertenelles mises au galetas de la neuve maison (ibid.)

78. Chambre Jean de Valette

78.1 1463-64 :

- 78.1.1 – Une serrure pour la chambre Jean de Valette (ADSM 1 ER23).

79. Celliers, maison des garnisons, bûcher

79.1 1406-07 :

- 79.1.1 – Serrure au cellier où on met les garnisons de monseigneur, à savoir les vins, les lards et le sel (ibid., 92.2.3)

79.2 1410-12 :

- 79.2.1 – 1 ratelier de 12 pieds de long et de 10 pieds de large mis en la chambre des garnisons pour lettre les lits de monseigneur (transcription n°96.18.5)
- 79.2.2 – Bouchage de plusieurs trous qui étaient en la chambre des garnisons, tant en haut qu'en bas. (transcription n°100.19)
- 79.2.3 - Une virolle de fer, un picart et une palette de fer mis à la porte qui est entre le cellier au sel et le cellier où l'on met la bûche (transcription n°102.2.20)

79.3 1467-68

- 79.3.1 – Clôture de colombes à tenon et mortaise pour clore un des celliers de l'entrée de la cave (transcription n°118.3).

79.4 1544-45 :

- 79.4.1 – Réparation de lattage et de couverture de la maison du bûcher, de la tour carrée appelée aussi le Pavillon, le logis du capitaine, les galeries du puits, ledit pavillon jusqu'à la tour plombée (ADSM 1 ER72).

80. Cave de la basse-cour

80.1 1467-68

- 80.1.1 – Fait une clôture de colombes à tenon et mortaise pour clore un des celliers de l'entrée de la cave (transcription n°118.3).

80.2 1547-48 :

- 80.2.1 - 14 journées de manœuvres pour découvrir et vider la cave (ADSM 1 ER71).
- 80.2.2 – 12 journées de maçons pour maçonner l'entrée de la cave (ibid.)
- 80.2.3 – Confections d'une porte. Barreaux de fer (ibid.)

81. Fossés

81.1 1464-65 :

- 81.1.1 – Pioches pour tirer la pierre des fossés (ADSM 1 ER22).

81.2 1473-74 :

- 81.2.1 - 385 journées d'ouvriers aux fossés pour le creusement et le vidage des terres (ADSM 1 ER25).

81.3 1478-79 :

- 81.3.1 – Curage des fossés (bêches, camions de terre, etc.) (ADSM 1 ER28).

81.4 1481-82

- 81.4.1 - Bêches, pioches, picquoy pour les fossés (140 affutages) (ADSM 1 ER27)
- 81.4.2 - Camions, vidage des fossés (ADSM 1 ER27)

81.5 1484-85

- 81.5.1 - Journées de manœuvres à tirer le moellon et pierre dans les fossés pour faire la chaux.

82. Fortification (divers)

82.1 1406-07 :

82.1.1 – 3 cents de planches de hêtre de 9 pieds de long utilisées en mars 1406 (v.st.) pour fortifier les murs et créneaux, lorsque l'on disait que les Anglais devaient descendre à Harfleur (transcription, 89.7).

82.2 1410-12 :

82.2.1 – Ferrure des pentures de cinquante huches (volets) de créneaux (transcription, n°102.2.7)

82.2.2 – Clou pour les dites ferrures employé ailleurs (transcription, n°102.3).

82.3 1430-31 :

82.3.1 – Confection d'une haie d'épines tout autour du château, avec 47 journées d'ouvriers (transcription n°104.22)

82.4 1493 :

82.4.1 – La comtesse de Tancarville, dirigeant la seigneurie pendant la minorité de son fils, ordonne que « *ne soient plus faites telles repparacions sans délibération des officiers et si elles montent à grant prix sans ordonnance de madame et si n'est chose urgente et nécessaire* » (Lardin, 136).

82.5 1495-96 :

82.5.1 - Couverture d'estrain les murailles du château pour éviter plus grand dommage (ADSM 1 ER57).

82.6 1499-1500 :

82.6.1 - Paiement 60 livres pour les réparations au château pour les années 1495, 96, 98 (ADSM 1 ER58)

82.7 1544-45 :

82.7.1 – « *À Roger Bonnye et Anthoyne Caretier la somme de trente solz t. pour six journées par chascun d'eux vacquées pour couper les buyssons autour du chasteau, vuyder les galleryes d'icelluy des eschar-des, les buyssons de la porte des boulevertz, jouxte le mandement signé desdits officiers cy rendu avec quittance. Pour ce, cy xxx s.t.* » (ADSM 1 ER72)

82.8 1565-66 :

82.8.1 – Quatre journées de maçons pour avoir « *bouché et estoupé de pierre de haulteur d'appuy trois faul-ses portes dudit chasteau* » (poternes). (ADSM 1 ER80).

82.9 1763 :

82.9.1 – Journées d'ouvriers pour, entre autres tâches, avoir démolé des pierres du vieux château. (ADSM 1 ER143, f°4)

82.10 1764 :

82.10.1 – Bouchage de trois vieilles portes donnant des vieux appartements et dans la Tour carrée vers le bois (ibid., f°81 verso)

83. Armement

83.1 1400-01 :

83.1.1 – Installation de deux poutres au travers de la Tour de l'aigle, de 22 pieds de long chacune, et placée à un pied l'une de l'autre, pour pendre les arbalètes à étrier, les bassinets et armures du château (transcription, n°85.4).

83.2 1406-07 :

83.2.1 – Achat de 14 cordes à treuil pour bander les arbalètes, et d'une livre de fil pour faire les cordes des dites arbalètes (transcription, n°91.4).

83.2.2 – Achat d'un gros barreau de fer pour cogner les canons, et de ferrures pour les arbalètes (transcription, n°92.4).

83.2.3 – Achat de trois virolles pour vider les canons, d'une hachette, d'une tenaille ; réfection d'un piton pour canon, et fonderie d'un autre (transcription, n°92.5).

83.3 1410-12 :

83.3.1 – Ferrure pour sertir les canons sur des chevalets (transcription, n°102.2.2)

83.3.2 – Confection et ferrures pour les chevalets des canons (transcription, n°102.4).

83.3.3 – Réfection de 5 « plommées », ainsi que de deux grands canons. Ces deux grands canons sont volés et emportés par les artisans chargés de la réparation (transcription, n°102.4.1 et 102.4.2).

83.3.4 – Fourniture d'une perche à barreaux traversants pour pendre les arbalètes (transcription, n°96.18.6).

83.3.5 – Fourbissage de deux bassinets à visière, réfection de quatre paire de gantelets (transcription n°102.6).

83.4 1459-60 :

83.4.1 – Achat de fil à faire de la corde d'arbalètes (ADSM, 1 ER15, f°287 v°).

83.5 1464-65 :

83.5.1 – Achat de 9 livres de fil pour les arbalètes ([DEVILLE 1834, p.219]).

83.6 1467-68 :

83.6.1 – Achat à l'artilleur Guillaume Boissel de 1600 traits d'arbalète (ADSM 1 ER24, f°143r°).

83.6.2 – Achat de trois forets pour forer la base d'étain de la grande couleuvrine et des deux petites. Achat de trois cuillères de fer pour fondre le plomb des couleuvrines. Achat de bandes de fer et de cercle pour lier les moules à fondre les couleuvrines. Achat de charbon pour ces besognes (transcription n°117)

83.7 1478-79 :

- 83.7.1 – Achat d'un baril et d'un quart de baril neufs pour mettre la poudre, et réfection des autres barils avec 15 cercles de fer ([DEVILLE 1834, p.223]).
- 83.8 1491-92 :**
- 83.8.1 – Fourbissage de 37 piques, 52 épieux, et 26 arbalètes. Réparation des barils à poudre. Réparation de 12 arbalètes et garnissage avec des cordes neufs. Montage de 8 arbalètes à treuil. Achat de 200 livres de poudre à canon ([DEVILLE 1834, p.236-237]).
- 83.9 1517-18 :**
- 83.9.1 – Refonte de cinq arquebuses à crochet, chacune de 36 livres. Réfection de 12 arbalètes et douze treuils ou « guindas ». Réparation de 13 brigandines. Fourbissage de 12 épieux et garnissage avec des crochets ([DEVILLE 1834, p.246-247]).
- 83.10 1524-25 :**
- 83.10.1 – Achat de deux douzaines de fûts de piques et d'une douzaine de bâtons de hallebardes (transcription, n°131.7).
- 83.10.2 – Achat de 53 paires de câbles à bander les arbalètes (transcription, n°131.8).
- 83.10.3 – Achat de trois petits barils pour mettre la poudre à canon (transcription, n°131.9).
- 83.10.4 – Remontage de six paires de brigandines (transcription, n°131.14).
- 83.10.5 – Achat de douze arquebuses à main (transcription, n°131.16).
- 83.10.6 – Achat de six arquebuses de fer à crochet chacune munie de trois boîtes (131.17).
- 83.11 1548-49 :**
- 83.11.1 – Achat de poudre à canon, nettoyage de l'artillerie du château ([DEVILLE 1834, p.257]).

84. Maîtres et ouvriers au XV^e siècle

- 84.1 1400-01 :**
- 84.1.1 – Maître des œuvres de maçonnerie : Bertault Bourdon, décédé avant Pâques remplacé par Jean Le Comte.
- 84.1.2 – Maçon : Jean de la Barre dit Damin
- 84.1.3 – Charpentiers : Jean Thomas ; Jean Morin ; Perrot Vallet ; Jean Cany
- 84.1.4 – Plâtriers : Simon du Bec ; Jean de la Salle.
- 84.2 1406-07 :**
- 84.2.1 – Maître des œuvres de maçonnerie : Jean Le Saint
- 84.2.2 – Maître des œuvres de charpenterie : Jean Thomas
- 84.2.3 – Maçons : Jean de la Barre, dit Damin, Guillaume de Brèvedent
- 84.2.4 – Plâtriers : Jean de la Salle ; Jehannin Bobée
- 84.2.5 – Charpentiers : Jean Morin
- 84.2.6 – Menuisier : Jean du Marché.
- 84.3 1410-12 :**
- 84.3.1 – Maître des œuvres de maçonnerie : Jenson Salvart
- 84.3.2 – Maître des œuvres de charpenterie : Jehannin Thomas
- 84.3.3 – Maçons : Jean de Horville, (marché de la chambre aux Chevaliers) ; Guillaume le Fournier et Jehannin le Fournier (Grosse tour) ; Robechon Vannier et Pierre Damine (22 gargouilles de pierre et autres) ; Jean le Sellier (fenêtres de la cuisine et chambre où est le four) ; Robin Cristi (arc-boutant de la tour et autres)
- 84.3.4 – Plâtriers : Jean de la Salle ; Jehannin Gervais ; Robin Cristi (également maçon) ; Guillemain Bobée ; Jehannin Bobée.
- 84.3.5 – Charpentiers : Jacquet le Rouyer (charpenterie de la chambre aux chevaliers) ; Jean Morin (planchers de la Grosse tour et autres) ; Thomas le Gay (palissades, cloisons, divers) ; Jehannot du Quemin (petits travaux)
- 84.3.6 – Menuisiers : Jehannin le Huchier et Simon son compagnon ; Guiot Manseul.
- 84.4 1429-30 :**
- 84.4.1 – Maçons, plâtriers et couvreurs : Régnault Vincent, Jean Leber, Guillaume Hoguel
- 84.4.2 – Charpentiers : Jean du Quemin, Jean Thomas.
- 84.5 1430-31 :**
- 84.5.1 – Couvreurs : Régnault Vincent, Jean Leber ; Guillaume Hoguel
- 84.5.2 – Charpentiers : Jehannet du Quemin
- 84.6 1459-60 :**
- 84.6.1 – Maçons : Léaubon de Mallemouche, Pierre de la Marcon, Jean de Navarre à 45 l. Jean Perdriau, Jean le Large, maçons à 36 l.
- 84.6.2 – Manœuvres : Jean Perdriau, Michault Dolleau, Marsault de Bondeville, Richard le Manouvrier, Guillemain Béton à 22 l., Jean le Moingne ânier. Gillet le Large à 13 l., Pierre Bertran le Roy, portier à 9 l. et manouvrier à 10 l.
- 84.6.3 – Charpentiers : Macé Durant, à 28 l., Cardin Salle à 22 l., Jean Hic à 21 l.
- 84.7 1462-63 :**
- 84.7.1 – Maçons : Léaubon de Mallemouche, Pierre de la Marcon, Jean de Navarre, à 45 l.

- 84.7.2 – Manœuvres : Jean Perdriau, Marsault de Bondeville, Richard Hic à 3 l.10 s., Guillemain Béton à 22 l., Jean le Moigne ânier à 22 l. et trois autres sur des périodes plus réduites. Jean Hic et Cardin Salle, charpentiers appointés un mois et demi (4,5 l.).
- 84.8 1463-64 :**
- 84.8.1 – Maçons : Léaubon de Mallemouche, Pierre de la Marcon, Jean de Navarre à 45 l.
- 84.8.2 – Manœuvres : Jean Perdriau, Marsault de Bondeville, Richard Hic, Guillemain Béton à 22 l., Jean le Moingne ânier à 22 l.
- 84.9 1464-65 :**
- 84.9.1 – Maçons : Léaubon de Mallemouche, Pierre de la Marcon, Jean de Navarre à 45 l.
- 84.9.2 – Manœuvres : Jean Perdriau, Marsault de Bondeville, Richard Hic, Guillemain Béton, Jean le Moingne ânier, à 22 l.
- 84.9.3 – Charpentier : Cardin Salle est payé 39 livres, mais ce n'est pas une pension.
- 84.10 1467-68 :**
- 84.10.1 – Maçons : Léaubon de Mallemouche, Jean de Navarre, Pierre de la Marcon, à 45 l., le dernier en plus maître de l'artillerie.
- 84.10.2 – Manœuvres : Jean Perdriau, Marsault de Bondeville, Richard Hic, Guillemain Béton, Jean Lemoingne ânier.
- 84.10.3 – Charpentier : Cardin Salle, charpentier.
- 84.11 1469-71 :**
- 84.11.1 – Maçons : Léaubon de Mallemouche, Jean de Navarre à 45 l., Pierre de la Marcon, à 45 l. et maître de l'artillerie à 10 l.
- 84.11.2 – Manœuvres : Jean Perdriau, Richard Hic, Pierre Bertren, Marsault de Bondeville, Guillemain Béton manouvriers pensionnés.
- 84.11.3 – Cardin Salle, charpentier à 45 l.
- 84.12 1473-74 :**
- 84.12.1 – Maçons : Pierre de la Marcon, chargé de l'entretien du jardin à 10 l., maître de l'artillerie à 10 l., maître de la maçonnerie à 45 l.
- 84.12.2 – Manœuvres : Jean Perdriau, Richard Hic, Pierre Bertren, Marsault de Bondeville, Guillemain Béton.
- 84.12.3 – Charpentiers : Cardin Salle à 45 l., Simon Lorreis à 25 l.
- 84.13 1477-78 :**
- 84.13.1 – Maçons : Pierre de la Marcon, maître de l'artillerie, maître des ouvrages.
- 84.13.2 – Manœuvres : Jean Perdriau, Richard Hic, Pierre Bertren dit le Roy, Guillemain Béton, Gillet Racine.
- 84.13.3 – Charpentiers : Cardin Salle à 45 l. pendant une demi-année (22 l. 10 s.), et Simon Lorreis à 25 l. pendant une demi année.
- 84.14 1478-79 :**
- 84.14.1 – Maçon : Pierre de la Marcon.
- 84.14.2 – Charpentier : Cardin Salle.
- 84.14.3 – Manœuvres : Jean Perdriau, Richard Hic et Guillemain Béton à 22 l.
- 84.15 1481-82 :**
- 84.15.1 – Maçons : Pierre de la Marcon, maître de l'artillerie (10 l.), maître maçon (45 l.), maître des ouvrages.
- 84.15.2 – Trois manœuvres gagés.
- 84.16 1483-84 :**
- 84.16.1 – Maçon : Pierre de la Marcon (45 l.) plus 10 l. comme maître de l'artillerie.
- 84.16.2 – Manœuvres : Jean Perdriau, Richard Hic et Guillemain Béton gagés à 22 l.
- 84.17 1484-85 :**
- 84.17.1 – Maçon : Pierre de la Marcon, 45 l. comme maçon, 10 l. comme maître de l'artillerie
- 84.17.2 – Manœuvres : Jean Perdriau, Richard Hic, Guillemain Béton.
- 84.17.3 – Charpentier : Cardin Salle.
- 84.18 1485-86 :**
- 84.18.1 – Maçon : Pierre de la Marcon.
- 84.18.2 – Manœuvres : Jean Perdriau, Richard Hic, Guillemain Béton
- 84.19 1486-87 :**
- 84.19.1 – Maçons : Pierre de la Marcon décédé à la Noël 1486 ; il est remplacé comme maître de l'artillerie par le capitaine Jean de Vazure
- 84.19.2 – Manœuvres : Jean Perdriau, Richard Hic, Guillemain Béton manœuvres. Massé Gallopin garde de la porte du château à 15 l. par an.
- 84.20 1487-88 :**
- 84.20.1 – Maçons : Pierre de la Marcon décédé ; sa veuve perçoit 20 l. en théorie pour sa pension, mais reçoit 14 l. Pierre le Fèvre, maçon, son remplaçant, perçoit en théorie 10 l. par an, mais reçoit 6 l. 5 s.
- 84.20.2 – Manœuvres : Jean Perdriau, Richard Hic et Étienne Béton à 11 l. seulement (pour la moitié de l'année).
- 84.21 1489-90 :**
- 84.21.1 – Maçons : Pierre Lefèvre ne sera plus payé sans ordre de Madame, par ordre des commissaires de Madame venus prendre possession des lieux.
- 84.21.2 – Manœuvre : Guillemain Béton manouvrier à 22 l.
- 84.22 1490-91 :**

84.22.1 – Manœuvre : Guillemine Béton manouvrier à 22 l.

84.23 1491-92 :

84.23.1 – Manœuvre : Guillemine Béton manouvrier à 22 l.

84.24 1493-94 :

84.24.1 – Manœuvre : Guillemine Béton, maintenu aux gages « accordés pour son antiquité » (jusques au bon plaisir de Madame).

- ⁽¹⁾ Cet article a été rédigé d'avril 2004 à avril 2005. L'auteur a pu connaître l'évolution de l'histoire du site depuis sa première visite, en 1973, jusqu'à la date actuelle. Il a connu en particulier le château à l'état de ruine abandonnée ; puis, dans les années 1990, il a pu apprécier l'édifice dégagé de toute sa végétation (y-compris la barbacane) grâce à l'action de l'association de défense du site.
- ⁽²⁾ DEVILLE 1834. Sauf indications contraires, les références historiques non référencées sont fournies par cet auteur.
- ⁽³⁾ MARTIN 1925 ; PRIEM 1965 ; BERNAGE 1980.
- ⁽⁴⁾ FLAVIGNY 1972. Ce travail, essentiellement axée sur l'économie du comté, n'a pu servir pour l'histoire du château, n'analysant les comptes des œuvres que par grands postes.
- ⁽⁵⁾ DRUBEC 1993. L'auteur a manifestement étudié l'ensemble des comptes ; malheureusement, son travail n'a guère été encadré au point de vue de leur analyse, de telle sorte qu'il est difficile de s'en servir, les mentions n'étant le plus souvent pas référencées correctement.
- ⁽⁶⁾ LARDIN 1997. Cet article remarquable fournit de précieuses synthèses sur l'utilisation du bois tout au long du XV^e siècle dans les chantiers de Tancarville. Je remercie vivement Philippe Lardin d'avoir bien voulu me communiquer l'ensemble des dépouillements des sources comptables qu'il a faites pour préparer sa thèse, ses articles et ses travaux. Cette communication m'a permis d'accélérer considérablement le travail de dépouillement des séries comptables pour les années antérieures à 1500.
- ⁽⁷⁾ Guillaume apparaît en tant que *Guillelmus camerarius de Tancardi villa* dans une charte datée de 1100-1107, puis en 1138 (voir J.-J.VERNIER, *Chartes de l'abbaye de Jumièges (v.825-1204) conservées aux archives départementales de la Seine-Inférieure*, Rouen-Paris, 1916, t.I, p.134, p.159). Orderic Vital donne la même version latine de *Tancardi villa* en évoquant Guillaume de Tancarville pour la date de 1118 (voir A.DUCHESNE, *Historiae Normannorum scriptores antiqui*, Paris, 1619, p.845).
- ⁽⁸⁾ Outre DEVILLE 1834, voir LE MAHO 1998, p.12-15.
- ⁽⁹⁾ LE MAHO 1998, p.20.
- ⁽¹⁰⁾ LE MAHO 1984 ; LE MAHO 1998, p.53.
- ⁽¹¹⁾ LE MAHO 1984, p.153.
- ⁽¹²⁾ Christine de Pisan narre une amusante anecdote prouvant à quel point le comte était considéré par le roi Charles V comme un courtisan de premier rang. Ayant été absent de Paris depuis longtemps, occupé à chasser dans les forêts de Bières, et résidant à Melun (et vraisemblablement Blandy-les-Tours), il donna pour excuse que l'air était mauvais à Paris et ne lui réussissait pas. Le roi lui fit répondre que, sans doute, sa mauvaise vue lui faisait craindre les charettes trop nombreuses existant à Paris – jeu de mots cachant une menace à demi-voilée... qui fit revenir le comte. Christine de PISAN, *Le Livre des faits du sage Roy Charles*, publié par M.PETITOT, *Collection complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t.VI, 1825, p.48.
- ⁽¹³⁾ B.n.F., ms.fr., Clairambault, 177, p.6181-6189, pièces n°136 à 149.
- ⁽¹⁴⁾ Texte transcrit en Annexe 1.
- ⁽¹⁵⁾ Voir la transcription du compte en Annexe 4, n°84.
- ⁽¹⁶⁾ Ce Jean Le Saint est certainement à rapprocher avec Jean de Lieusaint, ou Jean Santin, cité par Charles de Beaurepaire comme un des maîtres ayant travaillé au palais royal de Rouen. Voir à ce sujet LE POGAM 1991, p.225.
- ⁽¹⁷⁾ Voir la transcription du compte en Annexe 4, n° 88. Annexe 4, n°89.1.3.
- ⁽¹⁸⁾ Annexe 3, n°82.1.
- ⁽¹⁹⁾ La carrière de l'architecte a été magnifiquement retracée par BEAUREPAIRE 1902, p.67-84. Voir aussi LE POGAM 1991, p.223-225.
- ⁽²⁰⁾ Cette date de 1408 pour la passation des marchés se déduit d'une part du commencement de fourniture des matériaux mentionnée dans le compte de 1410-1412, ainsi que des pièces comptables relatives à ces marchés : voir Annexe, n°93.3.
- ⁽²¹⁾ Guillaume le Fournier était l'un des maçons jurés de Rouen en 1408 (BEAUREPAIRE 1887, p.31). En 1420, Jean le Fournier était l'un des maçons adjoints à Jeansson Salvart pour le Palais royal de Rouen : LE POGAM 1991, p.224.
- ⁽²²⁾ Annexe 4, n°93.1. En 1405, Robert de Hellebuterne était déjà venu à Rouen en compagnie de Benoît de Savoie son collègue maçon juré du Roi à Paris, pour faire, aux côtés de Jean de Bayeux et de Jenson Salvart une expertise pour la construction de la porte de Martainville (BEAUREPAIRE 1887, p.27). Sur Robert de Hellebuterne (ou Helbuterne), voir LE POGAM, PLAGNIEUX 2001, p.252.
- ⁽²³⁾ Annexe 4, n°93.1. Voir BEAUREPAIRE, 1902.
- ⁽²⁴⁾ Sur le style très original de Jenson Salvart, voir MESQUI 2004.
- ⁽²⁵⁾ Annexe 4, n°94.52. L'aménagement de cette pierre exigea un transport coûteux par bateau, déjà remarqué par DEVILLE 1834, p.54.
- ⁽²⁶⁾ 1390 : Jean de Bayeux, maître des œuvres de la ville, est commis pour aller chercher de la pierre de Saint-Leu (BEAUREPAIRE 1887, p.8). 1396 : marché de pierres de Pontoise pour la porte de Martainville (*ibid.*, p.20). 1405 : Guillaume Le Conte, commis aux ouvrages, fait un voyage de 4 jours à Andrésey, Méry, l'Isle-Adam, Saint-Leu-d'Esserent et Paris pour aller chercher de la pierre (*ibid.*, p.24). 1409 : marché de pierre de l'Isle-Adam (*ibid.*, p.36). 1411 : marché de pierre de Saint-Leu-d'Esserent pour les corbeaux de la porte de Martainville (*ibid.*, p.43).

- (²⁷) On conserve ici l'orthographe médiévale Auricher pour Orcher qui est le nom moderne (Gonfreville-l'Orcher)..
- (²⁸) Annexe 4, n°101.6 ; 101.25.
- (²⁹) Annexe 4, n°93.1. Le rôle de Jenson et ses missions sont bien retracées par le compte de ses voyages et missions en 1410-12 : voir BEAUREPAIRE 1901, p.70-73. Voir aussi DEVILLE 1834, p.34-35.
- (³⁰) Annexe 4, n°96.20.5, 96.20.9, 96.20.10, etc.
- (³¹) Voir transcription des comptes en Annexe 4, n°103, 104.
- (³²) Annexe 4, n°104.20.
- (³³) Annexe 4, n°104.22.
- (³⁴) Sur le siège, voir DEVILLE 1834, p.198-200. Voir aussi les chartes aux Archives Nationales, K 81 (J. TARDIF, *Monuments historiques. Cartons des Rois*, Paris, 1866, n°2118, 2121-2122). Sur l'épisode entier, les *Chroniques de Normandie* donnent le récit suivant : « Et quant Floquet qui tenoit Tancarville sceut le cas, voyant la place assez forte, mais pour longuement tenir vivre lui failliroient, et pour éviter plus grant inconvénient s'en alla et laissa la place à ung homme de Caux avec xxx ou xl hommes et luy dist : Tiens la place tant que tu voudras, mais compose avant que vivres te faillent. Et ainsi le fist, car après que le chasteau eut bien résisté, ilz s'en allèrent franchement coirs et biens par composicion ; et les Anglois y mirent le feu et en abbatirent partie avec l'église de la paroisse qui estoit dedens le chasteau » (*Les croniques de Normandie*, s.l.n.d., vers 1505, feuillet xx).
- (³⁵) Texte de septembre 1451 transcrit en Annexe 1. Quittance de 200 francs datée du 3 décembre 1392 : B.n.F., ms.fr., Clairambault, 167, p.6191, n°149.
- (³⁶) Voir la liste dans les sources ; voir également le tableau synoptique du chantier sous Guillaume d'Harcourt en Annexe 2. Transcription en Annexe 4 des comptes 1462-63 (n°105) ; 1467-68 (n°117) ; 1473-74 (n°124).
- (³⁷) ADSM 1 ER55 f°41 verso.
- (³⁸) ADSM 1 ER27, f°57 recto.
- (³⁹) Voir par exemple Annexe 3, n°43.5.8.
- (⁴⁰) ADSM 1 ER20, f°48 recto.
- (⁴¹) Le compte de 1489-90 indique que les commissaires chargés de venir prendre possession du château au nom de la comtesse, donnèrent ordre de ne plus payé Pierre Lefèvre, maçon gagé précédemment à 10 l. par an, que sur son ordre express. (ADSM 1 ER61, f°45 verso).
- (⁴²) Annexe 4, n°133.51. Annexe 3, n°26.2, 26.3. Voir aussi le certificat d'un certain Le Délié, reproduit par DEVILLE 1834, p.288-89, signé le 8 septembre 1563, mentionnant la rupture du plancher d'une des chambres du Logis des princes, ainsi que l'enlèvement de deux chevilles (tirants ?) de 5 pieds de long qui tenaient la montée hors-œuvre servant à ces chambres et au grenier.
- (⁴³) Annexe 4, n°133.35, 133.49.
- (⁴⁴) DEVILLE 1834, p.239-310.
- (⁴⁵) Voir la liste des comptes en Annexe 2. Les comptes de 1524-25, 1555-56, 1562-63 et 1564-65 sont transcrits en Annexe 4 (n°131, 132, 133, 134).
- (⁴⁶) Annexe 4, n°132.24.
- (⁴⁷) Sur tous ces travaux, voir la liste des mentions de réparations en Annexe, sous la rubrique de chacun des ouvrages. Pour la réparation de la brèche, voir n°26.2.
- (⁴⁸) DEVILLE 1834, p.295-98.
- (⁴⁹) DEVILLE 1834, p.305 : « Ledit chasteau est fort ruyné de couverture, fenestres et vitres. Il n'y a que quatre ou cinq chambres où l'on puisse habiter telles quelles. Et y en a eu jusques au nombre de trante ou quarante, mesmes de grandes salles et la chappelle qui est dans ledit chasteau, que l'on tient estre paroissiale dudit lieu. Lesquelles sont entièrement ruynées de couverture et ne reste plus que les murailles». Ce texte, retrouvé par Deville dans les archives, doit encore s'y trouver parmi les nombreux dossiers non dépouillés, sommairement inventoriés, qui concernent le château et le comté aux Archives Départementales de Seine-Maritime. Sans doute en existe-t-il d'autres, malheureusement non identifiés ; le temps imparti de n'a pas permis de dépouiller tous ces dossiers.
- (⁵⁰) DEVILLE 1834, p.75.
- (⁵¹) ADSM, 1 ER229-234.
- (⁵²) Voir Annexe 3, n°54.10.1, 82.9, 82.10.
- (⁵³) DEVILLE 1834, p.76.
- (⁵⁴) Archives des Monuments Historiques, Hôtel de Croisilles, dossier 81/76/520. Sont ainsi signalés des travaux de consolidation envisagés en 198, non encore réalisés en 1941, concernant les parties ruinées du château. Puis, en 1958, des travaux de rejointoyement ; en 1962, un projet de restauration de la toiture de la porte d'entrée. En 1954 cependant, la toiture du Château Neuf fut entièrement refaite, avec une participation de 1,096 Millions de Francs des trois héritiers de Lambertye, respectivement épouses du prince Armand Louis Hélie d'Aremberg, du prince Jean Charles Lamoral de Ligne de la Trémoille, et du prince Albert Édouard de Ligne.
- (⁵⁵) Archives des Monuments Historiques, Hôtel de Croisilles, dossier 1991/004/0037, n°1991/004/0882. Je remercie Dominique Moufle d'avoir bien voulu me transmettre l'étude préalable qu'il a effectuée en avril 1993.
- (⁵⁶) A.Deville n'avait pas reconnu l'existence de cete église paroissiale ; il attribuait la mention des *Chroniques* à la chapelle supérieure du château, sur la motte. Cette confusion entre la chapelle castrale et l'église paroissiale a été reprise par tous les auteurs, y-compris PRIEM 1965, bien que ce dernier ait consulté Dom M.TOUSSAINT DU PLESSIS, *Description géographique et historique de la Haute-Normandie*, Paris, 1740, t.I, p.698, qui les distingue bien. En 1337, le pouillé de la Province de Rouen distinguait la *capella castri*, devant une dîme de 19

livres 10 sous, à la nomination des seigneurs de Melun, et l'église paroissiale, qui devait 25 livres de dîme, à la nomination de Jean de Melun. Voir A. LONGNON, *Pouillés de la Province de Rouen*, Paris, 1903, p.20c et 22a.

⁽⁵⁷⁾ Voir Annexe 3, en particulier 7.2 et 7.3.

⁽⁵⁸⁾ Annexe 3, n°11.

⁽⁵⁹⁾ L'église paroissiale actuelle est située dans le village de Tancarville-haut, moderne par rapport au village primitif qui se trouvait sur les bords de Seine. Sa construction n'est pas antérieure à la seconde moitié du XIX^e siècle.

⁽⁶⁰⁾ Annexe 3, n°10.

⁽⁶¹⁾ Annexe 3, n°15,16,17.

⁽⁶²⁾ Annexe 3, n°18, 21.

⁽⁶³⁾ Annexe 3, n°20.

⁽⁶⁴⁾ Annexe 3, n°23.2.1.

⁽⁶⁵⁾ Annexe 3, n°72, 73, 74.

⁽⁶⁶⁾ A.Deville l'avait déjà soupçonné, indiquant que la porte elle-même est antérieure aux deux tours. Voir DEVILLE 1834, p.8-11.

⁽⁶⁷⁾ La voûte est exactement datée de 1477-79 : Annexe 3, n°1.10.1, 1.11.2.

⁽⁶⁸⁾ Annexe 4, n°90.2. Il est possible, si l'on suit cette référence comptable de 1406-1407, d'identifier alors la salle du premier étage comme la « chambre au portier », accessible par un escalier en pierre.

⁽⁶⁹⁾ Annexe 3, n°2. Cette fonction de prison s'est maintenue durant tout l'Ancien Régime. Plusieurs graffitis remarquables sont conservés dans ce réduit, dont un très beau graffiti de prisonnier du XV^e siècle : « À Notre Dame de l'église de Banleuc (?) nous requéron que voz delivrez les Escossez de qui les cors sont emprisonnez. Ave Maria gracia plena »

⁽⁷⁰⁾ MESQUI 1981.

⁽⁷¹⁾ On reviendra plus loin, en étudiant la Tour carrée, sur la datation de ce type de fenêtres. Voir page 61 et note 172.

⁽⁷²⁾ Voir Annexe 3, n°1.11.4, 1.12.2.

⁽⁷³⁾ A.Deville réussissait à lire, dans cette pierre « qui sert de fronton » la date de 1769 ; il s'amuse à faire remarquer que le gardien fournissait aux touristes une datation bien plus ancienne, 769 en l'occurrence, et qu'il fut déçu lorsque le savant le força à monter sur une échelle pour le vérifier DEVILLE 1834, p.8.

⁽⁷⁴⁾ Annexe 3, n°1.8.2.

⁽⁷⁵⁾ Voir Annexe 3, n°1.5.3

⁽⁷⁶⁾ Annexe 3, n°1.5 à 1.13.

⁽⁷⁷⁾ Annexe 3, n°1.12.1.

⁽⁷⁸⁾ Annexe 3, n°4.1.1

⁽⁷⁹⁾ Annexe 3, n°5.

⁽⁸⁰⁾ Annexe 3 n°7.

⁽⁸¹⁾ Annexe 3 n°8.

⁽⁸²⁾ Annexe 3, n°8.9.

⁽⁸³⁾ Annexe 3, n°8.6.

⁽⁸⁴⁾ Annexe 3, n°8.14, 8.16.

⁽⁸⁵⁾ Annexe 3, n°14.1.

⁽⁸⁶⁾ Réparations en 1524-25 : voir annexe 3, n°12 et 22.3.1.

⁽⁸⁷⁾ Annexe 3, n°22.1.1.

⁽⁸⁸⁾ Annexe 3 n°73.7.1.

⁽⁸⁹⁾ Annexe 3, n°75.1.

⁽⁹⁰⁾ Annexe 3, n°69.

⁽⁹¹⁾ Annexe 3, n°72.

⁽⁹²⁾ Annexe 3, n°40.

⁽⁹³⁾ Seule et unique mention de la Tour du lion en 1513-14 : Annexe 3, n°66.1.

⁽⁹⁴⁾ Je remercie vivement Lionel Dubois, Architecte en Chef des Monuments Historiques, qui a bien voulu me fournir les relevés externes en trois dimensions qu'il a fait réaliser en 2004, ainsi que l'étude préalable de restauration de la tour.

⁽⁹⁵⁾ DEVILLE, 1834, p.27.

⁽⁹⁶⁾ Annexe 3, n°64.

⁽⁹⁷⁾ FAUCHERRE 1992 ; FAUCHERRE 1996 ; MESQUI 1993-1, p.301-318.

⁽⁹⁸⁾ LANGEVIN, 2002, p.364-374.

⁽⁹⁹⁾ Annexe 3, n°23.2. Construction d'un mur en 1406-1407 entre le puits et le mur allant de la tour Carrée au petit grenier : tout indique que ce mur était un mur de terrasse intérieure, puisqu'il est prévu d'y ménager des regards pour laisser passer l'eau du puits.

⁽¹⁰⁰⁾ Annexe 3, n°56. Sur toute cette partie du château, Achille Deville a commis d'importantes erreurs d'interprétation (sur la terrasse, le puits de la Grosse tour) : voir en particulier DEVILLE 1834, p.77, 90-91.

⁽¹⁰¹⁾ Annexe 3, n°52.15.1.

⁽¹⁰²⁾ Dom M. TOUSSAINT DU PLESSIS, *Description...*, *op.cit.* en note 56, t.I, p.698.

⁽¹⁰³⁾ Annexe 3, n°52.4.

⁽¹⁰⁴⁾ Annexe 3, n°52.3.

-
- ⁽¹⁰⁵⁾ Annexe 3, n°50.
- ⁽¹⁰⁶⁾ Annexe 3, n°51.1 ; n°51.3.1.
- ⁽¹⁰⁷⁾ Annexe 3, n°54.
- ⁽¹⁰⁸⁾ Annexe 3, n°54.2.2, 54.2.3.
- ⁽¹⁰⁹⁾ MESQUI 1993-1, p.288.
- ⁽¹¹⁰⁾ MESQUI, 1991, p.190-192.
- ⁽¹¹¹⁾ DIDIER 2002.
- ⁽¹¹²⁾ Voir note 109 ; CORVISIER 2000.
- ⁽¹¹³⁾ MIQUEL 1981. SALET, 1937.
- ⁽¹¹⁴⁾ MESQUI 2004.
- ⁽¹¹⁵⁾ Annexe 4, n°94.52.
- ⁽¹¹⁶⁾ Annexe 3, n°54.3. Les cintres de la voûte furent mis en place le 7 juin et les jours suivants, Jenson Salvart étant présent pendant 6 jours : BEAUREPAIRE 1902, p.72.
- ⁽¹¹⁷⁾ Annexe 3 n°55.2..
- ⁽¹¹⁸⁾ Annexe 3, n°55.2.2. BEAUREPAIRE 1902, p.71.
- ⁽¹¹⁹⁾ Annexe 3, n°53.
- ⁽¹²⁰⁾ Annexe 3, n°54.3.8.
- ⁽¹²¹⁾ Annexe 4, n°99. Voir LARDIN 1997, p.140-141, qui y consacre un long développement. Les comptes de Tancarville mentionnent ce bois indifféremment comme « *bors d'Illande* » au pluriel (n°96.12, 99), comme « *bort d'Illande* » au singulier (n°99.1 à 99.4), enfin comme « *bois d'Illande* » (n°96.15, 96.16, 96.20.2 ; en 1401-1402, n°85.8) : ceci traduit une incertitude du rédacteur pour le terme exact à employer. Voir CHAPELOT 2001, p.348, sur les « bois d'Illande » de Vincennes et leur analyse dendrochronologique, avec référence bibliographiques en note 43.
- ⁽¹²²⁾ Annexe 3 n°57.1
- ⁽¹²³⁾ Annexe 3 n°57.3.
- ⁽¹²⁴⁾ Annexe 4, n°96.16.
- ⁽¹²⁵⁾ Annexe 3, n°58.2.
- ⁽¹²⁶⁾ Annexe 3, n°58.1.
- ⁽¹²⁷⁾ Annexe 3, n°59.
- ⁽¹²⁸⁾ Annexe 3, n°61.3.7
- ⁽¹²⁹⁾ Voir DEVILLE 1834, p.85-91
- ⁽¹³⁰⁾ Annexe 3, n°61.
- ⁽¹³¹⁾ SALAMAGNE 1992 et SALAMAGNE 1993, en étudiant les boulevard d'Antoing (Belgique) et de Lassay (Mayenne), a dressé dans ses deux articles un panorama assez complet des boulevards encore conservés (ou restitués) de formes diverses édifiées dans ces années : ces deux articles forment la meilleure synthèse sur le sujet. Voir aussi FAUCHERRE 1989 et FAUCHERRE 1992, t.I, p.128, qui en cite un nombre plus important, malheureusement sans les étudier de façon détaillée.
- ⁽¹³²⁾ SALAMAGNE 1993. LEFEVRE-PONTALIS 1905.
- ⁽¹³³⁾ GRANDMAISON 1964 n'évoque malheureusement pas ce boulevard remarquable. SALAMAGNE 1993, p.181-183, propose une date située entre 1467 et 1475, parfaitement cohérente avec celle du boulevard de Tancarville.
- ⁽¹³⁴⁾ Annexe 3, n°46.1.
- ⁽¹³⁵⁾ Annexe 3, n°46.1.3.
- ⁽¹³⁶⁾ Annexe 3, n°50.2.1 et 48.2.
- ⁽¹³⁷⁾ Annexe 3, n°46.3.1.1.
- ⁽¹³⁸⁾ Annexe 3, n°46.3.2.
- ⁽¹³⁹⁾ Annexe 3, n°46.3.
- ⁽¹⁴⁰⁾ BEAUREPAIRE 1902, p.71.
- ⁽¹⁴¹⁾ Annexe 3, n°46.3.4.1.
- ⁽¹⁴²⁾ Annexe 3, n°47.
- ⁽¹⁴³⁾ On peut s'interroger si cette vis ne remplaçait pas un escalier droit montant depuis la galerie aux étages supérieurs, escalier qui fut refait en 1462-63 ; de plus, il existait un escalier de bois intérieur. Voir Annexe 3, n°46.5.1, 46.5.5, 46.5.6.
- ⁽¹⁴⁴⁾ MESQUI 2004.
- ⁽¹⁴⁵⁾ Pour Pierrefonds, voir A. VERDIER, D. CATTOIS, *Architecture civile et domestique au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, 1855, planche h.t. après la p.208.
- ⁽¹⁴⁶⁾ Annexe, n°46.6.2.
- ⁽¹⁴⁷⁾ Ces latrines sont mentionnées dès 1410-12 : voir Annexe 3, n°46.3.9.2.
- ⁽¹⁴⁸⁾ À la fin du XII^e siècle, le comte devait 10 chevaliers au service du roi Henri II, et pas moins de 94 lorsqu'il était lui-même à l'armée : voir DEVILLE 1834, p.126. Bien sûr, il n'est pas question de penser que tous avaient résidence au castrum...
- ⁽¹⁴⁹⁾ Ceci a sans doute justifié le fait qu'aucun des historiens de l'édifice, à commencer par Achille Deville, ne l'a identifiée en tant que telle : voir note 152.
- ⁽¹⁵⁰⁾ Annexe 3, n°44.
- ⁽¹⁵¹⁾ Annexe 3, n°43.
- ⁽¹⁵²⁾ DEVILLE 1834, p.60-63.
- ⁽¹⁵³⁾ Annexe 3, n°39.

-
- ⁽¹⁵⁴⁾ Annexe 3, n°39.1.13.
- ⁽¹⁵⁵⁾ Annexe 3, n°41.
- ⁽¹⁵⁶⁾ Annexe 4, n°130.1, 130.2.
- ⁽¹⁵⁷⁾ Annexe 3, n°39.8, 39.9.
- ⁽¹⁵⁸⁾ Annexe 3, n°40.
- ⁽¹⁵⁹⁾ Annexe 3, n°25, 32.
- ⁽¹⁶⁰⁾ Annexe 3, n°27.
- ⁽¹⁶¹⁾ Annexe 3, n°27.
- ⁽¹⁶²⁾ Annexe 3, n°31.
- ⁽¹⁶³⁾ Annexe 3, n°32.
- ⁽¹⁶⁴⁾ Annexe 3, n°26, 26.4.
- ⁽¹⁶⁵⁾ Annexe 3, n°26.5, 26.8.
- ⁽¹⁶⁶⁾ Annexe 3, n°35.4 et suiv.
- ⁽¹⁶⁷⁾ Annexe 3, n°34.
- ⁽¹⁶⁸⁾ Annexe 3, n°37.
- ⁽¹⁶⁹⁾ Annexe 3, n°24.1.2.
- ⁽¹⁷⁰⁾ Annexe 3, n°24.
- ⁽¹⁷¹⁾ MESQUI 1997, p.372.
- ⁽¹⁷²⁾ MESQUI 1993, p.207-210. Voir aussi C. ENLART, *Manuel d'Archéologie Française, Architecture civile et militaire*, t.I, Paris, 1929, p.134-140.
- ⁽¹⁷³⁾ MESQUI 1993-2 à propos des fenêtres du palais de Provins. RAVAUX 1986, à propos des fenêtres de Châtillon-sur-Indre, datées des années 1274-78. DE RAEMY 2004, p.307-311, pour Yverdon et Saint-Georges.
- ⁽¹⁷⁴⁾ Je suis amené ici, à nouveau, à contredire l'analyse faite dans MESQUI 1997, où j'avais, dans doute trop rapidement, assimilé ces fenêtres à celles de la famille vincennienne.
- ⁽¹⁷⁵⁾ DEVILLE 1834, p.66-67.
- ⁽¹⁷⁶⁾ **Ravel** : BRISSAC 1956, p.24. **Hesdin** : L'auteur cite la salle aux écus de Mahaut d'Artois au château d'Hesdin, datée de 1300 par les comptes : voir à ce sujet Chr. DE MERINDOL, « Le décor peint et armorié en France à l'époque médiévale : les châteaux et résidences des comtes d'Artois. Bilan et perspectives », dans *Liber amicorum Raphaël de Smedt*, t.2., *Artum Historia*, Louvain, 2001, p.1-18. **Vielmur-sur-Agoût** : WATIN-GRANDCHAMP 2002. **Montbrison-Diana** : MERINDOL 1999. Ce sujet des frises armoriées dans l'architecture civile n'a fait l'objet d'aucune étude d'ensemble ; cependant, tous les cas que j'ai pu recenser jusqu'à présent montrent que la mode en apparaît dans la seconde moitié du XIII^e siècle et se maintient dans la première moitié du siècle suivant. Je remercie Pierre Garrigou Grandchamp d'avoir bien voulu me faire connaître un article qui montre le même engouement dans d'autres cultures : ainsi en est-il à Zürich, en Suisse. Voir J.E. SCHNEIDER, J. HANSER, « Wandmalerei im Alten Zürich », dans *Katalog der Ausstellung im Haus « Zum unteren Rech »*, Zürich, 1985-86, p.9-19.
- ⁽¹⁷⁷⁾ Dispositif analogue au couvrement des chemins de ronde du château de Sully-sur-Loire : Voir Eugène VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture...*, t.III, p.33, fig.26, détail X.
- ⁽¹⁷⁸⁾ Voir *Inventaire général des Monuments et des richesses artistiques de la France, Principes d'analyse scientifique. Architecture. Méthode et vocabulaire*, Paris, 1972, t.II, chap.IV, fig.28.